

Université de Montréal

**PARCOURS D'UN MARQUEUR SOCIOLINGUISTIQUE.
LES PRONOMS NON-CLITIQUES DU PLURIEL
EN FRANÇAIS PARLÉ DE MONTRÉAL**

par

Hélène Blondeau

Département d'anthropologie
Faculté des arts et sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiæ Doctor (Ph.D.)
en anthropologie

décembre 1999

© Hélène Blondeau, 1999



GN
4
U54
2000
v. 018

Université de Montréal

PARCOURS D'UN MARQUEUR SOCIOLOGIQUE
LES PRONOMS NON-CLITTIQUES DU FRANÇAIS
EN FRANÇAIS PARLÉ DE MONTRÉAL

par

Hélène Blotman

Département d'anthropologie
Faculté des arts et sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
littérature Doctor (Ph.D.)
en anthropologie

décembre 1999

Hélène Blotman, 1999



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée

PARCOURS D'UN MARQUEUR SOCIOLINGUISTIQUE.
LES PRONOMS NON-CLITIQUES DU PLURIEL
EN FRANÇAIS PARLÉ DE MONTRÉAL

présentée par
Hélène Blondeau

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes:

Kevin Tuite	président-rapporteur
Pierrette Thibault	directrice de la recherche
John Leavitt	membre du jury
Raymond Mougeon	examineur externe

Thèse acceptée le : 19 mai 2000

SOMMAIRE

La dynamique de la variation sociolinguistique dans la communauté linguistique francophone de Montréal constitue le thème général de cette thèse. Par une approche empirique, ce travail vise à démontrer comment l'usage de la langue est non seulement tributaire de contraintes linguistiques mais qu'il est soumis à une variation inter-individuelle motivée par des considérations sociales. Par ailleurs, cette étude examine la variation intra-individuelle, un phénomène peu exploré à ce jour pour cette communauté de locuteurs. Enfin, la thèse documente la dimension temporelle de la variation puisqu'elle exploite des données longitudinales contemporaines recueillies sur un intervalle de 24 ans.

Cette étude, qui porte sur le système des pronoms personnels du français, examine la variation qui s'exprime entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel. L'analyse identifie les contraintes linguistiques et extra-linguistiques qui pèsent sur la variation entre les formes simples *nous*, *vous*, *eux* et *elles* et les formes composées *nous autres*, *vous autres* et *eux autres*. Les données proviennent de trois corpus sociolinguistiques — *Sankoff-Cedergren (1971)*, *Montréal 84* et *Montréal 95* —, dont une des caractéristiques majeures est d'avoir été recueillies auprès des mêmes locuteurs sur une période de 24 ans. L'étude se penche d'abord sur le comportement linguistique de 30 locuteurs interviewés en 1971 et 1984 à l'égard de la variation entre les formes simples et composées. La même variable fait par la suite l'objet d'une attention pour un sous-groupe de 12 locuteurs ayant participé à une troisième entrevue en 1995. Enfin, le regard se porte sur 4 de ces locuteurs pour lesquels on dispose de données dans deux contextes situationnels distincts ce qui fournit matière à un examen synchronique tenant compte d'un éventail stylistique plus étendu.

Les résultats généraux de la thèse indiquent que les locuteurs emploient la forme composée le plus fréquemment, ce qui en fait la variante «habituelle». Cependant, cette variante semble connaître un déclin puisque l'emploi de la forme simple augmente au cours de la période étudiée.

L'examen du rôle des groupes de facteurs linguistiques indique que la catégorie morphologique de la personne et le type de syntagme dans lequel le pronom non-clitique

s'insère influencent la variation. Par ailleurs, l'analyse réfute tout argument visant à associer le modificateur *autres* à un procédé emphatique comme les grammaires historiques ont pu le proposer. Une première hypothèse est que ce modificateur semble au contraire s'être grammaticalisé comme marque morphologique de pluralité. L'interprétation proposée situe ce processus dans le cadre plus général de l'opposition au plan de la représentation phonologique entre les pronoms clitiques et non-clitiques en français montréalais. Afin de vérifier cette hypothèse, l'étude présente des analyses secondaires selon l'année d'enregistrement de même qu'en fonction de contextes linguistiques particuliers. Enfin, les analyses incluant les données de 1995 confirment le progrès des formes simples qui prend appui sur la catégorie morphologique de la 1^{ère} personne.

Quant aux contraintes extra-linguistiques qui ont fait l'objet d'une attention particulière, elles montrent un amalgame d'influences d'ordre social, stylistique et temporel. D'une part, un usage accru de la variante simple s'associe aux locuteurs situés au haut de l'échelle sociale et aux femmes. D'autre part, l'analyse montre la soumission de la variable aux groupes de facteurs stylistiques reliés à la formalité du thème de discussion et à la situation d'interaction. Le fait que la distribution des formes soit conditionnée à la fois par une stratification sociale et stylistique régulière donne à cette variable le statut de marqueur sociolinguistique. Par ailleurs, la dimension temporelle exerce une influence sur la variation, les formes simples étant en progrès plus on avance dans le temps, ce que confirme l'ajout des données de 1995.

Le parcours suivi par ce marqueur sociolinguistique autorise en conclusion la formulation d'une hypothèse de spécialisation socio-stylistique des deux variantes. Cette spécialisation est liée au stade avancé de grammaticalisation qu'a subi la variante composée avec *autres*, la variante simple s'associant nettement au contexte de formalité. Par ailleurs, la modification de l'usage de ce marqueur sociolinguistique à travers le temps donne lieu à une discussion sur les interprétations qu'on peut en dégager, les principales étant l'attribution de cette modification à un phénomène de gradation d'âge ou à un changement plus général au sein de la communauté.

1.7	Conclusion.....	44
-----	-----------------	----

CHAPITRE 2: L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1	La linguistique variationniste comme méthode.....	46
2.2	Les données.....	49
2.2.1	Les corpus étudiés.....	49
2.2.1.1	Le corpus <i>Sankoff-Cedergren</i>	50
2.2.1.2	Le corpus <i>Montréal-84</i>	52
2.2.1.3	Le corpus <i>Montréal-95</i>	53
2.2.2	Comparabilité des corpus.....	56
2.2.3	Délimitation des échantillons et analyses proposées.....	59
2.3	Méthode de traitement statistique.....	63
2.4	Les groupes de facteurs extra-linguistiques.....	65
2.4.1	Les groupes de facteurs sociaux.....	66
2.4.1.1	Le groupe socio-professionnel.....	67
2.4.1.2	La mobilité professionnelle.....	69
2.4.1.3	La scolarité.....	69
2.4.1.4	Le sexe.....	72
2.4.1.5	L'âge des locuteurs.....	74
2.4.2	Le groupe de facteurs temporels.....	75
2.4.2.1	L'année d'enregistrement.....	75
2.4.3	Les groupes de facteurs stylistiques.....	76
2.4.3.1	Le thème de discussion.....	77
2.4.3.2	Le contexte d'interaction.....	79
2.5	Conclusion.....	81

CHAPITRE 3: QUELQUES ASPECTS DU SYSTÈME DES PRONOMS DITS "PERSONNELS"

3.1	Les deux séries pronominales du français.....	83
3.1.1	Des grammaires historiques à la linguistique moderne.....	83
3.1.2	Les générativistes.....	87
3.1.3	La typologie des clitiques de Zwicky.....	88
3.1.4	Le statut des clitiques: deux approches théoriques.....	90
3.2	Les pronoms non-clitiques.....	91
3.2.1	Représentation phonologique.....	91
3.2.2	De la catégorie des syntagmes nominaux.....	97
3.2.2.1	Caractéristiques.....	97
3.2.2.2	Distinction entre les SN lexicaux et semi-lexicaux.....	99
3.2.3	Aspects sémantiques.....	100
3.2.3.1	La référence.....	101
3.2.3.2	La notion de personne.....	101
3.2.3.3	Les traits sémantiques.....	103
3.2.3.3.1	La spécificité.....	103
3.2.3.3.2	Caractère animé.....	105
3.2.3.3.3	Traits sémantiques et marques morphologiques.....	105

3.2.3.3.4	Le genre.....	106
3.2.3.3.5	Le nombre.....	106
3.2.3.3.6	Le cas.....	108
3.2.3.3.7	Conclusion à la section sur les traits sémantiques...	108
3.2.4	Aspects pragmatiques ou discursifs.....	109
3.3	Conclusion.....	111

CHAPITRE 4: VARIATION ENTRE LES FORMES SIMPLES ET COMPOSÉES DES PRONOMS NON-CLITIQUES DU PLURIEL

4.1	La variable: les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel.....	114
4.1.1	Le point de vue historique.....	115
4.1.2	Le point de vue normatif.....	118
4.1.3	La variation entre les formes simples et composées en français québécois.....	119
4.2	Les contextes linguistiques.....	123
4.3	Domaine d'application de la variable.....	126
4.4	Les groupes de facteurs linguistiques.....	127
4.4.1	La catégorie morphologique de la personne.....	130
4.4.2	Type de syntagme.....	131
4.4.2.1	Type de préposition (analyse secondaire).....	131
4.4.3	Présence ou absence de contraste référentiel.....	132
4.4.4	Présence ou absence de double marquage.....	135
4.4.4.1	Type de double marquage (analyse secondaire).....	137
4.4.5	Position face au verbe.....	138
4.4.6	Autres types d'emplois.....	139
4.4.7	Présence ou absence de modificateur de type <i>même, tous, deux</i> etc.....	141
4.5	Conclusion.....	142

CHAPITRE 5: FACTEURS LINGUISTIQUES IMPLIQUÉS DANS LA VARIATION ENTRE FORMES SIMPLES ET COMPOSÉES DES PRONOMS NON-CLITIQUES DU PLURIEL CHEZ 30 LOCUTEURS EN 1971 ET 1984

5.1	Résultats généraux de l'analyse de la cohorte de 30 locuteurs en 1971 et en 1984.....	144
5.2	Le contraste référentiel.....	145
5.3	La catégorie morphologique de la personne.....	148
5.3.1	L'alternance entre <i>nous</i> et <i>nous autres</i> à la 1 ^{ère} personne du pluriel.....	149
5.3.2	L'alternance entre <i>vous</i> et <i>vous autres</i> à la 2 ^e personne du pluriel.....	157
5.3.3	L'alternance entre <i>eux</i> et <i>eux autres</i> à la 3 ^e personne du pluriel.....	161

5.3.4	Conclusion sur la catégorie morphologique de la personne....	166
5.4	Le type de syntagme.....	168
5.4.1	Analyse secondaire: SP seulement.....	173
5.5	Conclusion.....	186

CHAPITRE 6: ANALYSES SECONDAIRES DE L'INFLUENCE DES GROUPES DE FACTEURS LINGUISTIQUES EN 1971 ET 1984

6.1	Comparaison de l'influence des groupes de facteurs linguistiques entre 1971 et 1984.....	189
6.1.1	Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en 1971.....	189
6.1.2	Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en 1984.....	191
6.1.3	Conclusion de la comparaison entre les résultats de 1971 et 1984.....	192
6.2	Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en contexte de double marquage.....	193
6.2.1	Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en contexte de double marquage - résultats de 1971 et 1984 combinés.....	193
6.2.2	Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en contexte de double marquage en 1971.....	194
6.2.3	Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en contexte de double marquage en 1984.....	195
6.2.4	Conclusion aux analyses en contexte de double marquage.....	199
6.3	La situation du modificateur <i>même</i> à la 1 ^{ère} personne du singulier.....	200
6.3.1	La production de <i>même</i> à la 1 ^{ère} personne du singulier.....	201
6.3.2	Comparaison de l'usage des modificateurs <i>même</i> et <i>autres</i>	205
6.4	Conclusion.....	207

CHAPITRE 7: FACTEURS EXTRA-LINGUISTIQUES IMPLIQUÉS DANS LA VARIATION ENTRE FORMES SIMPLES ET COMPOSÉES DES PRONOMS NON-CLITIQUES DU PLURIEL POUR 30 LOCUTEURS EN 1971 ET 1984

7.1	Analyse principale: 30 locuteurs en 1971 et 1984.....	210
7.1.1	Les groupes de facteurs sociaux.....	211
7.1.1.1	Le sexe.....	211
7.1.1.2	Le groupe socio-professionnel.....	211
7.1.1.2.1	Interaction entre facteurs sociaux.....	213
7.1.1.3	La mobilité professionnelle.....	214
7.1.1.4	La scolarité.....	217
7.1.1.5	Raffinement des catégories socio-professionnelles.....	218
7.1.2	Le groupe de facteurs stylistiques.....	221

7.1.3	Le groupe de facteurs temporels.....	224
7.1.4	Conclusion à l'analyse principale.....	226
7.2	Analyse secondaire des pronoms non-clitiques insérés dans des syntagmes prépositionnels.....	226
7.3	Analyse secondaire des pronoms non-clitiques en contexte linguistique de double marquage.....	228
7.4	Analyses secondaires selon le contexte de formalité.....	231
7.4.1	Comparaison selon le contexte de formalité pour tous les contextes linguistiques.....	233
7.4.2	Comparaison selon le contexte de formalité en contexte de double marquage.....	234
7.5	Conclusion.....	237

CHAPITRE 8: VARIATION ENTRE FORMES SIMPLES ET COMPOSÉES DES PRONOMS NON-CLITIQUES DU PLURIEL EN 1971, 1984 ET 1995

8.1	Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en 1971, 1984 et 1995.....	242
8.1.1	Résultats pour une cohorte de 12 locuteurs en 1971, 1984 et 1995.....	242
8.1.1.1	Contexte linguistique des syntagmes prépositionnels (SP) pour 12 locuteurs en 1971, 1984 et 1995.....	247
8.1.1.2	Analyses secondaires selon les années d'enregistrement 1971, 1984, 1995.....	249
8.1.1.3	Contexte linguistique des syntagmes prépositionnels: 12 locuteurs en 1995.....	252
8.1.2	Usage de la variable chez 4 locuteurs en situation d'entrevue sociolinguistique et dans le cadre d'activités d'auto-enregistrement en 1995.....	254
8.1.3	Conclusion à l'analyse des groupes de facteurs linguistiques 1971, 1984 et 1995.....	255
8.2	Groupes de facteurs extra-linguistiques impliqués dans la variation en 1971, 1984 et 1995.....	257
8.2.1	Groupe de facteurs extra-linguistiques impliqués dans la variation pour 12 locuteurs interviewés en 1971, 1984 et 1995.....	258
8.2.2	Analyse de la cohorte de 4 locuteurs en situation d'entrevue sociolinguistique et en contexte d'activités auto-enregistrées en 1995.....	264
8.2.2.1	Analyse quantitative.....	265
8.2.3	Observations qualitatives en situation d'activités informelles.....	269
8.2.3.1	L'usage de la variable à l'étude par les familiers.....	270
8.2.3.2	L'emploi du clitique sujet de 1 ^{ère} personne du pluriel.....	277
8.3	Conclusion au chapitre.....	282

CONCLUSION	285
9.1 Résultats généraux.....	285
9.2 Retour sur quelques aspects concernant le paradigme des pronoms du français montréalais.....	286
9.3.1 Faits saillants de l'analyse de la variation des formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel.....	289
9.3.1 Un processus de grammaticalisation.....	289
9.3.2 Un marqueur sociolinguistique.....	292
9.3.3 Une spécialisation socio-stylistique.....	293
9.3.4 Les interprétations de la variation temporelle.....	296
9.4 La dynamique sociolinguistique.....	297
BIBLIOGRAPHIE	299
ANNEXE I: Questionnaires de 1971, 1984 et 1995.....	xv
ANNEXE II: Caractéristiques des échantillons d'analyse.....	xxxi
ANNEXE III: Résultats des analyses des groupes de facteurs extra-linguistiques distinguant les contextes formels et informels pour 6 catégories socio-professionnelles en 1971 et 1994.....	xxxiv

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Liste des thèmes et description de leur contenu.....	78
Tableau II: Groupes de facteurs extra-linguistiques.....	80
Tableau III: Le paradigme des pronoms dits “personnels” en français standard moderne.....	85
Tableau IV: Le paradigme des pronoms en français montréalais.....	93
Tableau V: Groupes de facteurs linguistiques pris en compte dans les analyses principales et secondaires de la variation entre les formes simples et composées des pronoms disjoints du pluriel.....	128
Tableau VI: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour 30 locuteurs interviewés en 1971 et 1984.....	145
Tableau VII: Deux séries d’opposition entre clitique sujet et non-clitique aux personnes ordinales du pluriel.....	168
Tableau VIII: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel - contexte linguistique: syntagme prépositionnel (SP).....	176
Tableau IX: Liste des prépositions de la catégories <i>Autres</i>	185
Tableau X: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour 30 locuteurs en 1971.....	190
Tableau XI: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour 30 locuteurs en 1984.....	191
Tableau XII: Groupe de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel en contexte de double marquage en 1984 et 1971.....	194
Tableau XIII: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel en contexte de double marquage en 1984.....	195

Tableau XIV: Emploi des prépositions avec le pronom non-clitique de 1 ^{ère} personne <i>moi</i> accompagné du modificateur <i>même</i> en 1971 et 1984.....	204
Tableau XV: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour une cohorte de 30 individus en 1971 et 1984.....	210
Tableau XVI: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour une cohorte de 30 individus subdivisés en 6 catégories socio-professionnelles en 1971 et 1984.....	219
Tableau XVII: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel insérés dans un syntagme prépositionnel (SP) en 1971 et 1984.....	227
Tableau XVIII: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel en contexte linguistique de double marquage en 1971 et 1984.....	229
Tableau XIX: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel selon le degré de formalité en 1971 et 1984.....	233
Tableau XX: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel en contexte linguistique de double marquage selon le degré de formalité en 1971 et 1984.....	235
Tableau XXI: Analyses présentées à partir des échantillons 1971, 1984 et 1995..	241
Tableau XXII: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour 12 locuteurs interviewés en 1971, 1984 et 1995.....	243
Tableau XXIII: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel insérés dans les syntagmes prépositionnels chez 12 locuteurs interviewés en 1971, 1984 et 1995.....	247
Tableau XXIV: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques insérés dans des syntagmes prépositionnels chez 12 locuteurs en 1995.....	252

Tableau XXV: Groupe de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour 4 locuteurs en situation d'entrevue sociolinguistique et dans le cadre d'activités en 1995.....	255
Tableau XXVI: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel chez 12 locuteurs interviewés en 1971, 1984 et 1995.....	259
Tableau XXVII: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel chez 4 locuteurs en 1995 en situation d'entrevue sociolinguistique et dans le cadre d'activités auto-enregistrées.....	266

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Fréquence d'usage des formes simples selon le degré de formalité... 234
Figure 2:	Fréquence d'usage des formes simples selon le degré de formalité en contexte de double marquage..... 236
Figure 3:	Comparaison de la fréquence des formes simples nous et eux dans les entrevues de 12 locuteurs en 1971, 1984 et 1995..... 251

À la mémoire de Georges Blondeau

REMERCIEMENTS

En sa qualité de directrice de thèse, je voudrais remercier Pierrette Thibault qui, par la confiance qu'elle m'a témoignée, m'a donné l'élan nécessaire pour achever ce travail. À vrai dire, ma formation intellectuelle a fortement été influencée par son enseignement. Pierrette Thibault a su, entre autres, m'apprendre le respect des données, caractéristique de toute démarche empirique. Les lecteurs verront d'ailleurs que mon travail s'inscrit dans ce que l'on peut désormais appeler une tradition de recherche sociolinguistique sur le français montréalais, tradition qu'elle a contribué à transmettre. Lors de la rédaction de cette thèse, ses intuitions toujours judicieuses m'ont orientée vers des pistes de recherche nouvelles et m'ont poussée dans certaines avenues théoriques qui ont favorisé l'approfondissement de certaines questions.

Par ailleurs, mes remerciements vont à Diane Vincent de l'Université Laval et Marty Laforest de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui m'ont donné accès au corpus de données *Montréal-95*. La richesse de ce corpus recueilli auprès de locuteurs qui faisaient partie des corpus initiaux *Sankoff-Cedergren* et *Montréal-84* a contribué à fonder les assises empiriques de ce travail sur une base encore plus solide. Les étudiants de leur équipe de recherche ont gentiment mis les données à ma disposition et je les en remercie.

En outre, ma reconnaissance va à des collègues du département d'anthropologie également en rédaction de thèse. Merci à Raquel Casesnoves Ferrer, non seulement pour plusieurs de ses avis sur le contenu de cette thèse, mais également pour sa disponibilité et sa gentillesse à la toute fin de ce parcours. Merci à Christiane Montpetit pour le regard d'ethnologue qu'elle a posé sur certaines parties du manuscrit. Je tiens par ailleurs à souligner ici l'appui du CRSH, du FCAR et de l'Université de Montréal qui m'ont octroyé un appui financier pendant mes études doctorales.

Enfin, toute ma gratitude va à Patrice Lecomte qui m'a si bien accompagnée dans toute cette histoire et à ma famille dont le soutien est toujours demeuré indéfectible.

0. INTRODUCTION

Au cours de la vie des individus, bien des choses changent. De la tenue vestimentaire aux goûts culinaires, il relève du lieu commun de dire que les habitudes culturelles ou les façons de vivre se modifient. De la même manière, la façon de parler des individus subit des transformations au fil du temps. Il s'agit là d'évidences clameront certains.

Mon intérêt dans cette thèse porte justement sur les changements linguistiques repérables dans le parler linguistique des individus au cours de leur vie. Néanmoins, mon objectif consiste à dépasser ces premières affirmations relevant de lieux communs pour décrire, dans une perspective sociolinguistique, des modifications observables dans le parler de mêmes individus. Ce projet est mené à bien par une étude empirique de faits de variation attestés dans le comportement linguistique d'un sous-ensemble de la communauté linguistique de langue française à Montréal.

0.1 Problématique

Plus particulièrement, cette thèse scrute, selon l'approche de la linguistique variationniste, le comportement linguistique d'une cohorte de Montréalais de langue maternelle française, sur un intervalle de 24 ans, en examinant un aspect de leur usage des pronoms personnels, à travers la variation qui a cours au sein des pronoms non-clitiques du pluriel. En effet, les pronoms non-clitiques montrent au pluriel une alternance entre les formes simples et les formes composées avec *autres*. Les exemples (0.1) et (0.2), fruit d'un même locuteur lors d'une entrevue donnée en 1995, illustrent la variation dont il est question à la 1^{ère} personne du pluriel.

(0.1) C'est sûr que *nous autres*¹on était un peu les babyboomers (25'95²)

(0.2) Quand on fait la visite on la fait pas tout seul *nous* on la fait avec l'infirmière (25'95)

¹ Les formes non-clitiques analysées sont en italiques.

² La référence renvoie au numéro du locuteur et à l'année d'enregistrement.

L'aspect longitudinal de cette étude rend compte, dans un premier temps, du comportement linguistique d'une cohorte de 30 individus rencontrés à 13 ans d'intervalle, soit en 1971 et 1984. Parmi ces locuteurs, un sous-groupe de 12 individus a accepté de participer à une troisième entrevue en 1995, ce qui permet d'observer, dans un deuxième temps, les fluctuations de l'usage linguistique sur une plus longue période, soit un intervalle de 24 ans. Le passage du temps donne également l'occasion de déceler une modification de l'usage dans la communauté et d'amorcer une réflexion sur l'interprétation qui peut s'en dégager.

0.1.1 Le système des pronoms personnels en français

Nombre d'études ont abordé sous différents angles le système des pronoms personnels que ce soit selon une approche comparative (Benveniste 1966, Zwicky 1972, Givón 1976, Vanelli, Renzi et Benincà 1985) ou encore dans le cadre de la description d'une langue en particulier (entre autres pour le français: Kayne 1977, Laberge 1977, Lambrecht 1981). Pour le français, d'aucuns ont privilégié les travaux sur la variété standard (Kayne 1977) alors que d'autres ont pris le parti de décrire des corpus attestés de variétés du français parlé (Laberge 1977, Thibault 1983, Nadasdi 1994, Auger 1994, Coveney 1999). Les travaux se départagent par ailleurs selon le caractère synchronique ou diachronique de leur objet d'étude. Comme il en sera question plus loin, les questions théoriques liées au système des pronoms s'avèrent nombreuses et sont fonction des divers niveaux de l'organisation linguistique de même que de la diversification des champs de recherche. Bref, le paradigme des pronoms personnels a fait l'objet de beaucoup d'intérêt et cette thèse s'inscrit dans le foisonnement de toutes ces recherches.

Les langues romanes modernes se subdivisent en deux groupes quant à l'évolution qu'y a subi le système des pronoms personnels. Par exemple, d'après une typologie des pronoms sujets dans les langues romanes, on distingue deux groupes selon le caractère obligatoire que revêt le pronom sujet:

Le premier groupe comprend le portugais, l'espagnol, le catalan, une partie de l'occitan, l'italien littéraire et les dialectes italiens du Centre et du Midi. L'emploi du sujet n'y est pas obligatoire, ce qui veut dire que la flexion du verbe est capable d'identifier le sujet, ou en d'autres termes, que la désinence du verbe a capacité pronominale.

Le deuxième groupe est caractérisé par le fait que l'emploi du sujet y est obligatoire. Il s'agit du français, d'une partie de l'occitan, du franco-provençal,

des dialectes du Nord de l'Italie et des variétés dites rhéto-romanes, du dialecte de Florence. (Vanelli, Renzi et Benincà 1985 : 163)

Dans le premier groupe, les pronoms sujets sont facultatifs et on les désigne souvent des vocables *libres* et *toniques*. Je retiendrai, pour ma part, le terme *non-clitique* pour les désigner. Quant aux langues du second groupe, auquel le français appartient, elles ont développé deux séries de pronoms. Dans leur forme actuelle, ces langues possèdent une série de pronoms libres ou facultatifs qui se comportent comme ceux du premier groupe et une seconde série où le pronom sujet est obligatoire. Fait à remarquer, ces derniers pronoms ne s'avèrent pas seulement obligatoires mais également *clitiques*, terme retenu tout au long de la démonstration.

Cela veut dire qu'il [le pronom personnel sujet] occupe une place fixe dans la phrase assertive, puisqu'il peut être placé exclusivement devant le verbe, duquel il ne peut être séparé que par la présence d'autres éléments clitiques (par ex. par des pronoms personnels obliques, ou même par la négation, dans les langues où celle-ci est, elle-même, clitique). Ces pronoms sont aussi atones et ne peuvent être donc employés isolément (Vanelli, Renzi et Benincà 1985 : 163).

Cette question sera discutée en détail plus avant dans la thèse. Mais d'entrée de jeu signalons que cette opposition en deux séries en ce qui a trait aux pronoms sujets illustre bien le contraste qui se manifeste en français entre les pronoms clitiques et non-clitiques. Par exemple, cette opposition se traduit à la 1^{ère} personne du singulier par l'opposition entre le clitique *je* et son homologue non-clitique *moi*. À la 3^e personne du pluriel en français standard, ce contraste s'illustre par l'opposition entre le clitique *ils* et son homologue non-clitique *eux*. La forme *eux autres*, en tant que pronom non-clitique, s'ajoute à cette opposition, pour ce qui relève, du moins, de la variété du français québécois.

Parmi l'ensemble des questions traitées ces dernières années, plusieurs travaux sur le français parlé ont focalisé leur attention sur le statut des pronoms clitiques (Auger 1994, 1995). Bien qu'un débat théorique subsiste, un phénomène comme le redoublement du sujet, documenté dans plusieurs variétés de français, (voir Sankoff 1981, Auger 1994 pour le français montréalais et Nadasdi 1994 pour le franco-ontarien), a fourni des arguments pour revoir le statut des clitiques. Ainsi dans une suite comme *Mon père il travaille*, ces auteurs ont proposé de concevoir le clitique comme une composante morphologique du verbe. Selon cette optique, on identifie *Mon père* comme

le véritable sujet syntaxique alors que le clitique *il* correspond à une composante morphologique du verbe³.

En contrepartie du grand intérêt qu'a suscité le débat sur le statut des clitics, relativement peu d'études ont traité de la situation des pronoms non-clitiques de manière spécifique. S'acquitter en partie d'une telle tâche relève du projet mené dans cette thèse.

0.1.2 La variation entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel

Le travail présenté ici situe son objet dans le cadre plus général de la relation entre les pronoms clitiques et non-clitiques en français; il se penche plus particulièrement sur le cas des pronoms non-clitiques. En fait, cette étude documente la variation qui existe entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel, alternance typique du français montréalais. Ainsi, on remarque dans la variété de français parlé à Montréal une variation au pluriel entre les formes simples des pronoms non-clitiques *nous*, *vous*, *eux et elles* et les formes composées *nous autres*, *vous autres* et *eux autres*, variation illustrées aux exemples (0.3) à (0.6) pour les 2^e et 3^e personnes du pluriel:

- (0.3) Avec des enfants de la négociation il y en a il y en a il y en a: ça finit plus puis il y a toujours à arbitrer les conflits qu'il y a entre *eux* aussi (92'95)
- (0.4) *Eux autres* ils disaient je parlais contre *eux autres* (2'95)
- (0.5) Tiens *vous* aussi vous avez des problèmes (117'95)
- (0.6) J'ai dit a attends un peu *vous autres* vous me jouerez pas ce tour là certain (1'95, A1⁴)

D'aucuns considèrent les formes composées avec *autres* des pronoms non-clitiques du pluriel d'emploi quasi-catégorique, ce qui en ferait un trait du français québécois. Par exemple, dans un article sur le statut des clitics, Morin (1982) insiste sur le caractère quasi-systématique des pronoms composés avec *autres* en français québécois et Auger (1994) considère les formes composées comme les seules en cause dans sa revue des formes pronominales employées dans le français parlé informel de

³ Le chapitre 3 discute cette question en détail.

⁴ Le corpus de 1995 contient une série d'activités auto-enregistrées en plus des entrevues sociolinguistiques classiques. La référence indique ici le numéro de l'activité.

Montréal. Dumas établit le même constat lorsqu'il décrit la langue parlée courante au Québec (1994: 59). Cet état de fait distinguerait la variété de français parlé au Québec de celle parlée en France puisque la forme composée s'avère totalement absente d'un corpus de données contemporain de français informel qu'on y a recueilli⁵ (Coveney 1999).

Plutôt que de considérer l'usage des formes composées comme un trait catégorique du français québécois, je prends plutôt le parti de considérer cet emploi dans un cadre variationniste. Ainsi, l'étude proposée vise à démontrer qu'au lieu d'un comportement catégorique, l'usage des pronoms non-clitiques du pluriel montre une alternance entre deux variantes: la forme simple et composée. L'analyse empirique des données recueillies tente d'établir les contraintes linguistiques et sociales conditionnant une telle variation.

0.2 La variation dans le français parlé à Montréal

Pour cette étude, j'adopte l'approche de la linguistique variationniste. En ce sens, cette recherche s'inscrit dans le cadre de la tradition de recherche sociolinguistique qui a caractérisé plusieurs travaux sur le français parlé de Montréal depuis le début des années soixante-dix. En effet, la constitution en 1971 d'un corpus d'entrevues auprès de 120 Montréalais francophones natifs, le corpus *Sankoff-Cedergren*, a marqué une étape importante dans la mise au jour de plusieurs traits de la variété de français parlée à Montréal. Les diverses études se rattachant à ce corpus ont documenté des cas de variation relevant des divers niveaux de l'organisation linguistique, de la phonologie à l'analyse du discours en passant par la morphologie et la syntaxe (pour une bibliographie de ces travaux, voir Thibault et Vincent 1990).

Parmi les travaux portant sur la morphosyntaxe, plusieurs ont pris comme objet d'étude les pronoms. L'étude synchronique d'envergure menée par Laberge (1977), sous la direction de Gillian Sankoff, s'attaquait à la variation des pronoms clitiques sujets et traçait déjà les jalons de recherches futures. Quant à la thèse de Thibault sur les pronoms personnels de 3^e personne, elle rendait justice à l'ensemble des facteurs mis à contribution dans la structuration du système pronominal (1983). La mise au jour d'une

⁵ Ce corpus a été recueilli dans la région de la Picardie située au nord de la France. Cette variété, typique du français informel parlé dans l'ensemble de la France se révèle peu marquée par des traits régionaux et ce, même en ce qui a trait à la prononciation (Coveney 1999 : 12).

variation très riche au sein du système des pronoms ouvrait ainsi la voie à toute une série d'autres travaux et l'intérêt pour l'étude de ce paradigme ne se dément toujours pas (Daveluy 1987, Warren 1994, Auger 1994). Depuis 1984, de nouvelles données recueillies auprès des mêmes locuteurs permettent de mieux comprendre les processus de restructuration à l'oeuvre dans ce sous-système de la langue que constitue le paradigme des pronoms personnels. C'est dans cette perspective que Thibault a situé la restructuration qui s'observe entre les formes pronominales génériques *on/tu/vous*, variable pour laquelle on constate un progrès considérable de la forme *tu* générique⁶ (Thibault 1991). À d'autres occasions, les études sur le système pronominal ont mis au jour des zones de variation stable et qui ne montrent pas de changement manifeste à travers le temps (Warren 1994).

0.3 Les facteurs contraignant la variation

Dans les études de linguistique variationniste, on distingue généralement deux catégories de facteurs contraignant la variation. Parmi l'ensemble de ces facteurs, certains relèvent de considérations linguistiques alors que d'autres renvoient à des considérations sociales. La structure de l'ensemble de la thèse reflète cette division. Ainsi, les résultats relevant de contraintes linguistiques font l'objet d'une discussion distincte de ceux relevant de contraintes sociales au sens large. La synthèse présentée en conclusion fait le point sur leur interrelation.

Les données analysées dans cette thèse proviennent d'un échantillon de trois corpus sociolinguistiques recueillis auprès des mêmes individus à trois moments dans le temps, soit 1971, 1984 et 1995. Le comportement d'une cohorte de 30 Montréalais francophones interviewés en 1971 et 1984 fait l'objet de l'analyse principale et ses résultats sont livrés dans un premier temps. Cette analyse donne l'occasion de discuter les contraintes linguistiques pesant sur la variation de même que les contraintes sociales. En ce qui a trait aux contraintes sociales, en plus de la variation inter-locuteurs que les données permettent de contraster, on observe une variation intra-locuteur ou stylistique, qui peut s'appréhender par le biais du thème de discussion. Par la suite, une analyse présente le comportement d'un sous-groupe de locuteurs formé de 12 individus qui se

⁶ L'usage générique des pronoms personnels correspond à l'emploi utilisé par exemple pour indiquer un chemin ou pour donner une recette culinaire. *On traverse au feu rouge, on tourne à droite etc.* ou *Tu prends deux oeufs, tu les ajoutes aux ingrédients secs et tu mélanges etc.*

sont prêtés une troisième fois au jeu de l'entrevue. Par la même occasion, 4 de ces individus ont accepté de s'enregistrer lors d'activités courantes à leur domicile. Ces données recueillies en présence de personnes de leur entourage immédiat fournissent la matière pour une troisième analyse ayant pour objet de comparer leur comportement en entrevue et lors d'activités. En ce sens, cette analyse à partir des données de 1995 donne les moyens de raffiner la compréhension de la variation intra-locuteur.

Cette étude, il en a été question, comporte une dimension longitudinale. À ce titre, elle pose certains défis d'interprétation. En effet, si des changements s'observent dans le comportement de cette cohorte entre 1971, 1984 et 1995, s'agit-il d'effets attribuables à une gradation d'âge ou s'agit-il d'indices de changement en cours au sein de l'ensemble de la communauté linguistique? Force est de souligner cet enjeu quant aux explications à dégager des modifications observables dans le parler de mêmes individus à travers le temps, enjeu qui nécessite une réflexion méthodologique.

D'une part, il faut départager parmi les changements observables dans le comportement linguistique ce qui relève de la trajectoire individuelle de ce qui renvoie à des considérations sociales plus larges. En effet, si le parcours individuel peut parfois expliquer certaines trajectoires, c'est l'observation de récurrences qui s'avère le meilleur indice de changements plus généraux. Par ailleurs, dans les études longitudinales, le changement observé chez un groupe peut renvoyer à deux phénomènes. Il s'agit en fait de distinguer les effets de cohortes de changements structuraux plus globaux au sein d'une communauté. Par exemple, au fil du temps, le cycle de vie des individus entraîne une redéfinition des rôles et les identités générationnelles prennent forme, ce qui peut donner lieu à des ajustements au cours de la vie des individus, un phénomène lié à ce qu'on désigne comme une gradation d'âge. Par ailleurs, des changements sociaux plus globaux influencent les comportements et les attitudes des individus, non seulement celui d'un groupe d'âge en particulier ou d'une génération, mais de toute une société.

Ce problème d'interprétation s'avère délicat à résoudre. Les études sur le changement linguistique menées selon la perspective de la linguistique variationniste ont, à leurs débuts, mis l'accent sur les modifications en cours à l'échelle de la communauté linguistique. Ainsi, le changement s'appréhendait à partir du constat de différences inter-générationnelles observées de manière synchronique, selon ce que Labov appelle le *temps apparent*, et qui servaient à formuler des hypothèses de changement à la grandeur d'une

communauté de locuteurs (Labov 1966, 1972). Or, les différences entre les générations peuvent également être le reflet de modifications au cours de la vie des individus. Depuis, des recherches en temps réel s'efforcent de faire le point sur ces questions (Thibault et Daveluy 1989, Labov 1994). L'étude dont je rends compte ici prend part à ce questionnement et vise à documenter par sa démarche empirique le comportement linguistique d'une cohorte d'individus au fil du temps sur un élément bien particulier de la morphosyntaxe.

0.4 Structure de la thèse

Le premier chapitre expose en détail l'approche de la linguistique variationniste alors que le second fait état des choix méthodologiques qui ont guidé la recherche. Quant aux chapitres 3 et 4, ils établissent l'état de la question du point de vue strictement linguistique. Dans un premier temps, le chapitre 3 présente la revue de la littérature des principaux courants qui se sont intéressés à la question des pronoms personnels et discute l'opposition entre formes clitiques et non-clitiques. Le chapitre 4 circonscrit par la suite de manière détaillée la variable à l'étude, à savoir la variation qui se manifeste entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel, et décrit les groupes de facteurs linguistiques pris en considération. Pour les données couvrant la période de 1971 et 1984, les chapitres 5 et 6 présentent les résultats de l'analyse de la variation sur le plan linguistique alors que le chapitre 7 expose les contraintes extra-linguistiques pesant sur la variation. Les analyses incorporant les données de 1995 font l'objet du chapitre 8. En conclusion, je présente une synthèse des résultats qui met en relation les divers groupes de facteurs intervenant dans la variation afin de mieux saisir la dynamique à l'oeuvre au sein de la communauté linguistique.

CHAPITRE 1

APPROCHE THÉORIQUE DE LA LINGUISTIQUE VARIATIONNISTE

Cette thèse qui porte sur le système des pronoms dits « personnels » du français montréalais adopte l'approche théorique et méthodologique de la linguistique variationniste, qui se range dans le champ plus vaste de la sociolinguistique. Dans ce chapitre, j'expose l'approche théorique sur laquelle se fonde ce courant de la linguistique contemporaine.

1.1 La linguistique variationniste

On doit à l'initiative de William Labov, un sociolinguiste américain, le développement d'un courant désigné sous les vocables de linguistique variationniste. Développé aux États-Unis au cours des années soixante, ce courant a fait école et il exerce une influence importante sur la linguistique empirique à travers les deux Amériques. Son rayonnement s'étend à l'Europe et à l'Asie, bien qu'il s'y avère plus limité. Par exemple en Europe, cette influence a cours en Grande-Bretagne et s'étend également aux pays de langue germanique.

Le programme que se fixe la linguistique variationniste consiste de manière générale à décrire la variation linguistique et sociale à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée. Ce vaste projet part du constat général que si la langue en tant que système n'était constituée que d'invariants, il n'y aurait jamais de changement linguistique¹. Or, comme la langue change, ce courant postule que le changement s'opère justement sur des éléments linguistiques soumis à la variation. Ainsi, tout changement implique de la variation, bien que l'inverse ne soit pas le cas comme le fait ressortir cette citation issue d'un des textes fondateurs de ce courant: « not all variability and heterogeneity in language involves change; but all change involves variability and heterogeneity » (Weinreich, Labov et Herzog 1968 : 188). Dans cette perspective, c'est donc au sein des éléments variables de la langue que se constitueront éventuellement les

¹ La notion de changement linguistique évoquée ici est prise dans un sens très large et s'applique tant à la phonologie, à la morphologie, à la syntaxe qu'au discours. Elle sera précisée un peu plus loin.

zones de changement et c'est justement à la description de la variation que s'attachent les travaux de ce courant.

1.1.1 La variation dans la communauté linguistique

La variation de la langue n'est pas qu'aléatoire ou libre, comme l'ont souvent déclaré les tenants de la linguistique structurale. Il existe au contraire un certain ordre dans la variation, et c'est précisément cet ordre que ce courant vise à décrire. En fait, les travaux empiriques initiés par la linguistique variationniste démontrent que, malgré une certaine variation inhérente², il existe une structuration de la variation dans le comportement linguistique d'une communauté de locuteurs. Gadet emploie les termes « structuration de l'hétérogénéité » pour rendre cette idée. Dans son introduction à un numéro spécial consacré à Labov, elle fait ressortir ce qui caractérise cette approche:

Il s'avère que l'endroit où se lit une structuration de l'hétérogénéité, ce n'est pas le locuteur comme individu mais la communauté dans son ensemble, approchable par une prédictibilité statistique : il y a une stratification de l'usage de la langue dans la société, dont il [Labov] a pu établir qu'elle était à la fois régulière et extrêmement fine. Elle ne peut toutefois se saisir qu'à travers des considérations de fréquence, puisque ce n'est guère la présence ou l'absence d'une variante qui est en cause, mais des taux d'occurrences comparés (1992 : 6).

De cette caractérisation de l'approche labovienne, on retient deux aspects principaux aux fins de la discussion. Le premier aspect, de nature théorique, concerne le lieu où s'observe la structuration de l'hétérogénéité alors que le second, de nature méthodologique, a trait à l'approche quantitative qui caractérise ce courant.

Tout d'abord, le lieu où s'observe la structuration de l'hétérogénéité n'est pas l'individu mais la *communauté linguistique*. Ceci révèle une certaine conception de la langue au sein de ce courant. Ainsi, la langue pour Labov ne constitue pas une abstraction pure, *un trésor posé dans le cerveau du locuteur*, pour reprendre les mots de Saussure, il la conçoit plutôt ancrée dans la vie sociale, c'est-à-dire dans la réalisation des faits de paroles au sein d'une communauté linguistique. En conséquence, les travaux associés à l'école variationniste analysent la langue de la manière dont elle se structure à travers la

² La variation inhérente renvoie à toute variation qui n'est explicable, ni par des contraintes internes à la structure linguistique, ni par des contraintes externes relevant du domaine du social. Bref, il s'agit d'un retour à la variation libre qui demeure somme toute une des propriétés de la langue.

communauté linguistique. Ceci fait de la langue un concept éminemment social, ce qui, en ce sens, rejoint directement les préoccupations de l'anthropologie linguistique lorsqu'elle examine les rapports entre langue, culture et société. Par ailleurs, cette conception sociale de la langue révèle des indices pertinents sur le plan sociologique au sein d'une communauté de locuteurs donnée; on le verra lors de l'analyse.

Pour ce courant, la communauté linguistique désigne un groupe de locuteurs qui manifeste une hétérogénéité dans le comportement linguistique alliée à une homogénéité quant à la reconnaissance des normes. Ainsi, la communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes (Labov 1976 : 187). Comme le précise Labov en 1989, bien que reposant sur une base structurale commune, la définition de la communauté n'implique aucunement une homogénéité de l'usage linguistique. À ce titre, Labov s'inscrit en faux contre la conception réductrice de la communauté linguistique introduite par Bloomfield qui définit l'unité de la communauté par l'utilisation commune d'un même système de signes linguistiques (1933 [1970: 33]). Ce qui unifie la communauté selon Labov, c'est le partage des normes face à la langue. Ceci se manifeste, à la fois par la structuration de l'hétérogène, observable à partir de l'usage linguistique sur le plan social et en particulier stylistique, de même que, comme nous le verrons, par les évaluations associées à certaines productions linguistiques³. Ainsi, si Labov conçoit une hétérogénéité des pratiques, il pose la communauté comme homogène quant à la représentation symbolique de ses pratiques⁴. Par exemple il caractérise la communauté linguistique new yorkaise comme « unifiée par une évaluation uniforme de certains traits linguistiques, alors qu'elle est profondément diversifiée par une stratification croissante des performances objectives » (1976 : 183).

³ Toutefois, à partir de l'observation de la dynamique sociolinguistique en situation de contact linguistique, Mougeon et Nadasdi (1998) apportent des nuances à une définition de la communauté linguistique qui présupposerait le partage de contraintes sociostylistiques par l'ensemble des locuteurs. Leur argumentation s'appuie sur l'observation de plusieurs discontinuités dans des patterns de variation sociostylistique pour certains sous-groupes de locuteurs de langues minoritaires.

⁴ On voit ici se dessiner une certaine approche consensuelle de la société. Dans le parcours de Labov, on le verra faire appel dans d'autres travaux, en particulier ceux sur l'anglais de Harlem, à une sociologie du conflit, qui part de postulats interactionnistes plutôt que fonctionnalistes. Ce changement d'approche entraînera également un changement de méthode, c'est-à-dire l'abandon des grandes enquêtes sociolinguistiques pour privilégier des méthodes axées sur l'observation des réseaux sociaux. Ce changement de méthode et de cadre théorique sociologique amène d'ailleurs Encrevé à identifier deux Labov, dans son introduction à la traduction de l'ouvrage *Sociolinguistic Patterns* sous le titre de *Sociolinguistique* (1976: 15-32).

Par ailleurs, Gadet souligne le caractère quantitatif des méthodes employées par la linguistique variationniste. En effet, ce courant approche l'objet langue par une méthode visant à mesurer des taux d'occurrences pour des variables linguistiques données, de manière à dégager la structure de la variation. Cette méthodologie distingue deux catégories de facteurs qui exercent leur influence sur la variation, les uns relevant de la structure linguistique proprement dite et qualifiés de facteurs internes et les autres appartenant au domaine social au sens large et qualifiés d'externes à la structure linguistique. Il s'agit en d'autres termes des facteurs linguistiques et des facteurs extra-linguistiques — sociaux, stylistiques ou temporels — qui, chacun à leur manière et à différents degrés, modulent la variation.

Les premières études variationnistes ont eu lieu dans le champ de la phonologie. En fait, le domaine de la phonologie a constitué un terrain fertile pour démontrer de manière empirique la structuration de l'hétérogénéité. Par exemple, lorsque Labov (1972) décrit le parler new yorkais en ce qui a trait à plusieurs variables phonologiques, pour prendre ici une des recherches empiriques fondatrices de la linguistique variationniste, il met au jour, d'une part, les facteurs linguistiques intervenant dans l'adoption d'une variante plutôt qu'une autre et, d'autre part, les facteurs extra-linguistiques conditionnant la variation. Entre autres exemples, il a démontré comment la réalisation phonétique de la variable phonologique (eh), définie par la hauteur de la voyelle dans des mots comme *bad*, *ask* et *dance* en anglais, est soumise à certaines contraintes linguistiques mais également que la répartition de ses différentes réalisations ou variantes⁵ s'ordonne selon un axe social et un axe stylistique qui relèvent des facteurs extra-linguistiques. Par ailleurs, il parvient, à partir de la comparaison de l'usage des variantes selon l'âge des locuteurs, à dégager une hypothèse de variation temporelle qui le conduit à discuter du changement linguistique. La suite de ce chapitre reprendra ces différents phénomènes qui jouent un rôle dans l'organisation de l'hétérogène au sein d'une communauté de locuteurs. Mais avant de les aborder, il s'avère utile de faire le point sur une notion clé directement impliquée sous le couvert du concept de variation: la notion d'équivalence.

⁵ L'étude distingue sur une échelle de hauteur de la voyelle quatre variantes de prononciation possibles parmi lesquelles le locuteur effectue un choix. Par exemple, l'analyse montre que les locuteurs de la petite bourgeoisie, plus que les locuteurs d'autres classes sociales, tendent à élever la prononciation de la voyelle dans un mot comme *bad* [bæ:d] dans un style surveillé, alors que leur prononciation ordinaire de la voyelle s'abaisse et s'apparente à [be:d] (1976 : 193-194).

1.1.2 La notion d'équivalence

Le concept de variation, au coeur de ce courant, suscite toujours de nombreux débats, dont l'un d'eux renvoie à la notion d'équivalence linguistique. Cette notion cruciale pour la linguistique variationniste fait référence au fait que la variation implique de par sa définition même l'équivalence entre au moins deux éléments linguistiques: les variantes.

Labov définit la variable pour ses études en phonologie comme « different ways of saying the same things » (1972). Cette façon simple de caractériser la variable ne pose à prime abord aucun problème lorsque l'étude relève du domaine de la phonologie. En effet, il n'est pas difficile de s'incliner devant le fait que les deux variantes du (r) consonantique en position postvocalique en anglais de New York n'altèrent en aucune façon le sens d'un mot⁶. De la même façon en français québécois, les deux réalisations du (r), antérieur⁷ ou grasseyé⁸ relèvent de la même variable phonologique, et leur utilisation variable ne modifie d'aucune manière les propriétés référentielles d'un mot, comme l'ont démontré Clermont et Cedergren dans leur étude du (r) montréalais⁹ (1979). De la même manière, que l'on élide en français le [l] de *il* ou pas, on reconnaîtra dans les deux cas le pronom personnel de 3^e personne dans l'alternance qui suit en (1.1):

(1.1) *Il [il] parle bien mais il [i] parle un peu trop* (ex. tiré de Thibault 1993)

Toutefois, la question devient plus délicate lorsqu'on aborde d'autres champs d'étude, en particulier la syntaxe ou encore le domaine de l'organisation du discours. En fait, la notion d'équivalence fait l'objet d'un débat sur son extension à d'autres domaines que la phonologie. Ce qui pose problème à ceux qui critiquent cette notion c'est que, dès

⁶ Pour la variable (r), les deux variantes sont définies par la présence ou l'absence de [r] consonnantique en position postvocalique, comme dans *car, card, four, fourth* (1976: 95) Ainsi, le locuteur a le choix de prononcer le [r] ou pas en fin de mot sans en changer le sens.

⁷ Cette variante prononcée avec le bout de la langue correspond à ce qu'on entend lorsqu'on dit que quelqu'un roule ses (r). Vinay en 1950 associait cette prononciation à l'aire dialectale de l'Ouest québécois, dont Montréal fait partie.

⁸ Le (r) grasseyé correspondait, toujours selon Vinay (1950), à la zone de l'Est québécois.

⁹ La distribution de ces deux variantes en français parlé à Montréal suit un pattern de différenciation sociale et linguistique qui peut en partie expliquer un changement de norme récent à l'égard du (r) pour lequel la variante antérieure est en régression (Clermont et Cedergren 1979 : 27).

que l'on dépasse le domaine de la phonologie, des aspects sémantiques interviennent (Lavandera 1978, Godard 1992). Ils arguent qu'en s'en tenant à la stricte définition de Labov qui fait intervenir la sémantique, ce qui s'applique parfaitement en phonologie, on peut se trouver devant un dilemme pour les autres niveaux de l'organisation de la langue. Ne dit-on pas que la plus petite unité de sens est le morphème? En particulier, comme le mentionne Gadet, cette définition de la variable « ouvre tout le problème de la syntaxe, où la question du sens et de son éventuelle équivalence a entièrement à être constitué » (1992: 12). Ainsi, dès que l'on sort du domaine de la phonologie, on peut se questionner sur la pertinence d'établir une équivalence sémantique totale entre toutes les variantes d'une même variable. D'aucuns choisiront de définir l'équivalence du point de vue référentiel¹⁰.

Thibault (1982) qui a utilisé cette notion d'équivalence pour le traitement des pronoms personnels de 3^e personne recourt à la notion d'équivalence fonctionnelle et évite ainsi de faire appel à des éléments relevant de la sémantique¹¹, ce qui peut constituer une solution au problème. Elle définit pour sa recherche les équivalents fonctionnels comme suit:

Si deux ou plusieurs mots-outils possèdent des traits grammaticaux en commun qui leur permettent de remplir exactement la même fonction dans des contextes identiques, je dirai qu'ils sont des équivalents fonctionnels (1983 : 7-8).

On voit ici que la notion d'équivalence se rattache plutôt à la relation établie entre forme et fonction¹². Ce faisant, on met de côté la question sémantique pour parler plutôt d'équivalence fonctionnelle. C'est dans cette perspective que j'adopte la notion d'équivalence fonctionnelle pour cette étude sans reprendre toutefois tous les enjeux liés à cette question qui ont déjà été abondamment traités.

¹⁰ Gadet a proposé une formulation plus large qui se résume à « dire des choses proches à propos d'un même référent » (1997 : 11).

¹¹ Elle admet, que « l'équivalence sémantique entre deux mots ou énoncés est beaucoup plus difficile à établir que l'équivalence fonctionnelle. Le sens, pas plus que la fonction, n'est inhérent aux formes. Il est attribué par le processus social de l'énonciation chaque fois qu'un locuteur produit un énoncé. La sémantique déborde donc du système linguistique comme tel et elle effectue une jonction entre ce dernier et la réalité sociale qui en est le support » (1982 : 74).

¹² Cette question théorique de la relation entre forme et fonction ainsi que celle du partage des propriétés référentielles des formes ont été discutées à fond par D. Sankoff (1988, 1994). La notion de polyvalence forme-fonction permet d'élargir la notion de variable aux autres domaines de la linguistique, en particulier à la syntaxe.

En conséquence, ériger en variable sociolinguistique l'alternance entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel comme je propose de le faire dans cette thèse ne pose, si on adopte cette définition d'équivalence fonctionnelle, aucun problème d'application. Ainsi, malgré la nuance de sens qu'établissent certains grammairiens entre les formes simples et composées avec *autres*, il semble que les deux formes peuvent occuper les mêmes fonctions, comme on le verra en détail au chapitre 4. Cette définition de l'équivalence fonctionnelle constitue avant tout un moyen de démontrer la concurrence entre des formes linguistiques de même nature apparaissant dans un environnement linguistique similaire. La démarche empirique adoptée dans cette thèse s'attache à en démontrer la pertinence.

1.2 Les facteurs internes impliqués dans la variation

Comme il a été mentionné, la variation observable dans la communauté linguistique peut s'expliquer par deux grandes catégories de facteurs: internes et externes à la structure linguistique. Dans cette thèse, ceux qui relèvent des facteurs internes à la structure linguistique reçoivent la simple appellation de facteurs linguistiques. Leur identification dépend de la définition de la variable à l'étude.

En fait, il revient au linguiste de délimiter une variable linguistique, d'en dégager les variantes équivalentes sur le plan fonctionnel et d'identifier quels facteurs linguistiques spécifiques peuvent potentiellement conditionner leur distribution. Ce travail, différent pour chaque variable étudiée, implique d'établir un état de la question, tant à partir de la littérature existante que de l'examen des conditions d'emploi de la variable à l'étude dans un corpus donné. Sans entrer plus en détail sur cette question, je renvoie le lecteur aux chapitres 3 et 4 qui présentent le travail à cet effet pour la variable à l'étude dans cette thèse.

Par la suite, l'ensemble des données est soumis à une analyse statistique qui permet de dégager parmi les facteurs linguistiques potentiellement impliqués, ceux qui conditionnent la variation de manière significative. Les questions méthodologiques relatives à ce traitement font l'objet d'une présentation détaillée au chapitre 2 qui porte sur la méthodologie.

1.3 Les facteurs externes impliqués dans la variation

Les facteurs externes à la structure linguistique exercent également une influence sur la variation. Sous l'appellation de facteurs extra-linguistiques, on retrouve tous les éléments ressortissant au domaine du social au sens large qui peuvent influencer la distribution des formes. Dans cette thèse, ils sont divisés en trois ordres — social, stylistique et temporel — qui font l'objet d'une présentation dans les prochaines sections.

Dans une étude récente, Labov réitère les caractéristiques d'une communauté linguistique qui tiennent en deux traits: la stratification sociale et la stratification stylistique de la langue parlée (1992). Ce double constat sert de direction aux trois prochaines rubriques de cette section qui traitent des facteurs sociaux et des facteurs stylistiques ainsi que de leur articulation réciproque. Par la suite, je consacre une section spécifique à la variation temporelle, aspect directement lié à la question du changement linguistique, enjeu crucial pour la linguistique variationniste.

1.3.1 La variation sociale

La variation sociale constitue un axe où se manifeste de l'ordre dans l'hétérogène. En fait, de nombreuses études sociolinguistiques ont fait ressortir des corrélations significatives à partir du croisement entre le comportement linguistique pour certaines variables et certains traits sociaux caractérisant les individus. Ce type de variation ressortit à l'inter-individuel, en ce sens qu'il fait appel à la spécification des catégories sociales différenciant les individus entre eux.

Ces caractéristiques inter-individuelles, que ce soit la classe sociale, le sexe, l'âge des individus ou encore l'origine ethnique etc., s'avèrent pertinentes pour expliquer le comportement linguistique d'une communauté de locuteurs. Ainsi, on constate généralement que les variables montrent une stratification sociale régulière, en ce sens que les taux d'occurrences des variantes seront fonction de différences sociales. Par exemple, l'étude sur l'anglais de New York a montré que la variable phonologique en fin de mot (ing), dont les deux variantes possibles sont [In] et [ɪŋ], suit une distribution hiérarchisée selon le statut social du locuteur, statut établi à partir d'une combinaison d'informations sur les revenus, la profession et la scolarité des individus (Labov 1983). Le comportement linguistique des hommes et des femmes a également fait l'objet de

l'attention des sociolinguistes qui ont illustré un emploi différentiel de certaines variables qui indique que les femmes orientent généralement davantage leur production linguistique vers la norme (Labov 1972, Trudgill 1974). Ainsi, il semble qu'un comportement linguistique spécifique résulte de distinctions sociales, n'ayant rien à voir en soi avec la linguistique. En fait, les catégories sociales, dont on sait qu'elles influencent nombre de pratiques et d'attitudes dans les sociétés, modèlent également le parler des individus.

Les facteurs d'ordre social spécifiques pris en compte dans cette étude sont exposés en détail au chapitre méthodologique, de même que les hypothèses se rattachant à leur prise en compte.

1.3.2 La variation stylistique

Si les caractéristiques sociales trouvent leur pertinence dans l'explication de la variation, elles n'expliquent pas à elles seules toute la variation. En effet, en dépit des caractéristiques inter-individuelles, on constate qu'il demeure toujours de la variation intra-individuelle, c'est-à-dire qu'un individu, malgré les traits sociaux qui le caractérisent ne parle pas toujours de la même façon. Une partie de cette variation dans le parler d'un même locuteur relève de ce qu'on désigne dans cette thèse comme variation stylistique.

On admet généralement qu'un locuteur adapte sa façon de parler en fonction de la situation dans laquelle il se retrouve, de ses interlocuteurs, du thème de la discussion etc. Ceci génère de la variation à l'intérieur du parler d'un même locuteur. Comme on peut le voir, plusieurs dimensions contribuent à ce type de variation. Elles réfèrent toutes à la notion de style et agissent à différents degrés comme des contraintes sur le parler des locuteurs.

Selon Lefebvre, la préoccupation de la dimension stylistique revient à des disciplines comme l'ethnologie, la psychologie sociale ou la sociolinguistique alors que la linguistique s'est, somme toute, peu penchée sur la question. Sa revue des principales notions de style¹³ utilisées dans les recherches des décennies soixante et soixante-dix identifie deux tendances principales qu'elle distingue en ces termes.

¹³ Dans la tradition britannique, la notion de registre remplace celle de style (Biber et Finegan 1994). Selon Lefebvre (1983), la différenciation d'appellation n'origine pas d'une distinction conceptuelle majeure puisque les deux notions renvoient sensiblement au même type de phénomènes. Ceci confirme les dires de Molina-Martos qui affirme que ces deux termes

Dans un cas, les styles sont considérés comme des codes parmi lesquels les locuteurs d'une communauté linguistique peuvent opérer un choix approprié à la situation, tant des points de vue social que culturel, situation définie par une liste de facteurs dont le nombre et la configuration varient d'une communauté à l'autre. Ces choix sont également disponibles aux locuteurs. Dans le second cas, les différents styles utilisés par une même personne sont considérés comme des écarts par rapport à son style de base, soit le vernaculaire. La notion de style est ici définie dans une seule dimension, celle du degré d'attention apportée au langage. Pour avoir un style approprié à une situation donnée, le locuteur devra, dans ce modèle, apporter plus d'attention à son langage que dans une autre situation (1983: 307).

1.3.2.1 Le degré d'attention porté au discours

L'approche de Labov relève de la seconde tendance pour laquelle le style se mesure à l'aune de l'attention portée au discours. Dans ses travaux sur l'anglais new yorkais, il a ordonné cinq styles sur une échelle de formalité: familier, appliqué, lecture de texte, lecture de mots, lecture de paires minimales¹⁴. Son modèle prédit que « dans les contextes nécessitant une plus grande attention, la variante favorisée le plus souvent par les locuteurs ne correspondra pas à celle qu'ils choisiront le plus fréquemment lorsque moins d'attention est portée au langage » (Lefebvre 1983: 319).

Si on examine plus en détail le protocole de recherche que Labov utilise de manière à isoler et définir les styles, on remarque qu'il met en relation le degré d'attention porté au discours avec le contexte de communication. Dans les interviews qu'il a menées pour son étude sur l'anglais new yorkais, il a utilisé d'autres paramètres comme le thème de discussion qui, combinés avec ceux du contexte et du degré d'attention, donnent lieu à des situations impliquant différents degrés de formalité. Par exemple, l'interview comprenait un style *oral* et un style *lecture* et dans chacun de ceux-ci des distinctions additionnelles venaient modifier le degré d'attention. Par exemple pour le style *lecture*, la gradation impliquait la lecture d'un texte suivi puis la lecture de mots isolés puis enfin la lecture de paires minimales, s'échelonnant sur un continuum allant d'un moindre degré

désignent les divers phénomènes linguistiques impliqués dans la variation du parler d'un individu (1992 : 36).

¹⁴ Une paire minimale est constituée de deux mots qui se différencient par un seul phonème. En français québécois par exemple, l'alternance entre *patte* [pat] et *pâte* [pat] constitue une paire minimale. La liste de Labov comporte la paire minimale constituée des mots *bear* et *beer* (ours et bière). Il va sans dire que ce type d'exercice ne s'avère pertinent que pour les études en phonologie.

d'attention à une attention plus soutenue. À l'intérieur du style *oral*, on pouvait distinguer un style plus spontané ou vernaculaire d'un style plus soutenu, le premier étant provoqué par un stimulus externe lié à l'émotivité du locuteur. Par exemple, les périodes de l'entrevue impliquant des tierces personnes, les commentaires ou les monologues ne répondant pas directement à une question, de même que les références à certains sujets comme les jeux d'enfants ou les événements mettant la vie en danger sont autant d'éléments pouvant inciter le locuteur à adopter un parler plus spontané s'écartant du style plus formel de l'entrevue semi-dirigée. Pour Labov, des changements dans le tempo, le débit, le ton ou la respiration constituent des indices permettant de distinguer ces moments au cours de l'entrevue (1976 chapitre 3).

La définition labovienne du style suscite encore aujourd'hui des questions. Ainsi, si Labov définit la variation stylistique en fonction d'un écart avec le vernaculaire, il fait appel à une série de facteurs pour déterminer le degré d'attention porté au discours et certains s'interrogent sur le rôle que jouent les différents paramètres ou facteurs pouvant expliquer les écarts au vernaculaire. Mais en général, ce que retiennent les principales sources documentaires de la position de Labov, c'est l'importance accordée au degré d'attention porté au discours.

1.3.2.2 L'approche par facteurs

La seconde tendance mise au jour par Lefebvre met l'accent sur les facteurs intervenant dans le choix d'un style ou d'un code. Dépendant des intérêts et traditions de recherche ou de la nature des corpus de données, on privilégie certains aspects plutôt que d'autres.

Comme le fait remarquer Trudgill (1983a), les deux principales dimensions qui se dégagent de la majorité des études approchant la question par le biais des facteurs sont le thème et le contexte. Bell arrive d'ailleurs au même constat lorsqu'il compare plusieurs taxonomies élaborées dans le domaine de l'ethnographie de la communication, champ d'études qui a donné lieu à plusieurs modèles tenant compte de divers aspects situationnels.

The taxonomies of situational influences on style in, for example, Hymes (1974) and Brown and Fraser (1979) are a range where researchers can browse assured that all the likely variables are found there. Hymes's pioneer survey assembles

sixteen components of speech situations. Under the general heading of "scene", Brown and Fraser assemble the category of setting and its components, locale and time (and bystanders); and under "purpose", activity type (goal, roles) and subject matter (task, topic). While the taxonomists differ in detail and terminology, there is remarkable unanimity on the two main nonaudience factors in the speech situation: *topic* and *setting* (Bell, 1984: 178).

En psychologie sociale, on accorde toutefois davantage d'importance aux facteurs relevant de la dimension interpersonnelle pour expliquer les changements de style. Bell (1984), qui se rattache à ce courant tout en s'appuyant sur des méthodes variationnistes, accorde un poids prépondérant aux variables personnelles qui affectent davantage la variation stylistique que les variables non-personnelles. Ainsi dans le modèle qu'il propose, le poids de l'auditoire joue un rôle plus déterminant que le contexte de la communication ou le thème de discussion. Il tente de circonscrire parmi les facteurs situationnels ceux qui motivent de la part du locuteur une attention plus ou moins marquée de manière à les distinguer, les ordonner et les hiérarchiser entre eux. Si on reprend les divers facteurs influençant la variation intralocuteur dont il tient compte dans son modèle, on peut voir l'importance qu'il accorde à chacun.

Le facteur primordial qui détermine la variation intralocuteur concerne le statut de l'interlocuteur. Bell désigne des termes *audience design* tout ce qui motive le locuteur à construire son discours en fonction de son auditoire. Il s'explique:

It assumes that persons respond mainly to other persons, that speakers take most account of hearers in designing their talk. The speaker is first person, primary participant at the moment of the speech, qualitatively apart from other interlocutors. The first person's characteristics account for speech differences between speakers. Difference within the speech of a single speaker are accountable as the influence of the second person and some third persons, who together compose the audience to a speaker's utterances (1984: 159).

Les membres de l'auditoire remplissent différents rôles selon les rapports qu'ils entretiennent avec le locuteur; ainsi l'allocutaire est interpellé, ratifié et connu, tandis que l'auditeur est seulement ratifié et connu et les témoins sont seulement connus. Quant aux « oreilles indiscrettes », elles n'entrent pas en jeu dans la construction du discours du locuteur. Ces différents rôles forment donc une échelle d'implication qui est fonction du degré de proximité avec le locuteur. Sur un plan quantitatif, Bell postule que l'effet engendré par chacun de ces rôles est moindre selon que l'on s'éloigne du locuteur comme l'illustre l'échelle d'implication présentée ici.

Locuteur > Allocutaire > Auditeur > Témoin

Quant aux facteurs non-personnels, leur impact serait moins important que celui dévolu aux facteurs interpersonnels. Dans la hiérarchie que propose Bell, l'effet de ces variables dériverait de l'ajustement en fonction de l'auditoire. Il cite à l'appui un commentaire de Traugott et Romaine qui explique que le style «will probably never correlate only with genre or channel or topic and not with participants» (1983: 23). En ce sens, Bell s'inscrit dans le courant de la psychologie sociale qui accorde une dimension primordiale à l'interlocuteur dans les stratégies de construction du discours à l'image du modèle de l'accommodation développé par Giles (1973).

In other words, the supposition was that the context-formality-informality determining the prestigiousness of phonological variants could be supplanted by an interpretation in terms of interpersonal influence - the interviewee's convergence with the interviewer. At that time, "context" was the zeitgeist of sociolinguistic theory, and we wished to redirect theoretical attention to more focused contextual dimensions, including language itself (Smith, Giles, and Hewstone, 1980), and to argue the primacy of receiver characteristics over other considerations (Giles and Powesland 1975) (Giles, Couplan, Coupland 1991: 5-6).

Ce modèle insiste sur l'importance de l'influence des facteurs interpersonnels et y joint une explication basée sur les stratégies de convergence ou de divergence du locuteur envers son interlocuteur.

1.3.2.3 Conclusion sur la notion de style

Comme on peut le constater, bien qu'il n'y ait pas unanimité sur la manière de conceptualiser les phénomènes entourant la notion de style, il ne fait pas de doute que des considérations stylistiques interviennent dans l'explication de la variation au sein d'une communauté linguistique. Que l'on considère la variation stylistique comme un écart vis-à-vis le vernaculaire motivé par le degré d'attention porté au discours comme dans l'approche de Labov ou comme un choix qu'effectue le locuteur parmi un éventail de variétés ou de codes, tout un faisceau de facteurs semblent mis à contribution pour expliquer la variation stylistique.

Les grands corpus sociolinguistiques, constitués d'interviews mettant en présence un chercheur ou assistant et un informateur, maintiennent un certain degré d'uniformité du contexte pour des fins de comparabilité. Néanmoins, par exemple dans les corpus de données mis à contribution pour cette étude, la variation interpersonnelle peut s'y manifester puisque les données peuvent comprendre à la fois:

- 1) des conversations différentes avec un même interviewer
- 2) des changements d'interviewers offrant un profil semblable mais dont la différence d'âge avec l'interlocuteur peut varier
- 3) de véritables contrastes entre interlocuteurs selon le rapport entretenu avec le locuteur¹⁵: des intimes, des familiers et des non-familiers

Les données utilisées pour cette thèse font l'objet d'une présentation au prochain chapitre. Sans entrer dans les détails pour le moment, il y a tout lieu de postuler que si une importance doit être accordée aux facteurs interpersonnels, elle se répercutera par des différences pertinentes dans le comportement linguistique en fonction du rapport avec les interlocuteurs. Le constat de telles différences pourrait nous rapprocher sur le plan de l'interprétation de ce que Bell propose. Par exemple, un locuteur modifierait son comportement linguistique en fonction de la proximité de la relation avec son interlocuteur. Dès lors, les modifications de comportement seraient plus marquées en 3) où les contrastes sont plus nets, que dans le cas des situations 1) ou 2) pour lesquelles la distance avec l'interlocuteur s'avère toujours plus marquée.

Pour résumer, quelle que soit l'approche adoptée, les chercheurs s'entendent pour mettre à contribution plusieurs facteurs pour expliquer la variation stylistique. Néanmoins, l'ordre de priorité de ces différents facteurs peut varier selon le courant de recherche adoptée. Pour les tenants de la psychologie sociale, les facteurs interpersonnels occupent une place prépondérante alors que d'autres approches tiendront davantage compte du sujet abordé et du contexte de communication. J'ajouterais que la prise en considération de la variation stylistique s'avère souvent tributaire du type de données disponibles. Le chapitre 2 portant sur la méthodologie présente les données utilisées, l'identification des groupes de facteurs stylistiques spécifiques pris en compte dans cette

¹⁵ Dans les interviews sociolinguistiques, les chercheurs se gardent d'exclure les autres membres présents lors de la rencontre. Au contraire, leur apport peut aider considérablement à tenir compte justement des dimensions interpersonnelles pouvant intervenir dans la variation.

étude ainsi que les hypothèses en découlant. Pour des raisons liées essentiellement aux caractéristiques des corpus de données auxquels j'ai accès et non pour des raisons théoriques, je ne tiens compte dans le cadre de cette analyse que du thème de discussion et du contexte situationnel de l'interaction. Bien entendu dans le cas des données de 1995 qui comportent à la fois des entrevues sociolinguistiques et des enregistrements en situation familière, les interlocuteurs jouent un rôle majeur dans la différenciation des contextes situationnels.

Il reste maintenant à aborder comment la linguistique variationniste traite de la relation entre la variation sociale et la variation stylistique. Cette interrelation, clé de voûte du cadre proposé par la linguistique variationniste, met en évidence également toute la pertinence d'une telle approche pour la compréhension du social dans son sens large.

1.3.3 Interrelation entre les axes social et stylistique de la variation

Les études de linguistique variationniste ont démontré qu'il existe une variation interlocuteur motivée par les caractéristiques sociales distinguant les individus entre eux. Cette variation inter-individuelle fait référence à une certaine homogénéité sociale des personnes. D'autres travaux se rattachant à cette perspective de recherche ont également indiqué qu'il existait, en plus de cette variation interlocuteur, une variation intralocuteur en partie influencée par des contraintes stylistiques. Cette variation intra-individuelle fait référence à une certaine hétérogénéité dans l'identité même des personnes. Une des contributions majeures de Labov se situe justement dans la démonstration qu'il fait de l'articulation des deux phénomènes au sein d'une communauté linguistique.

Dans un article récent, Labov réitère que tant la stratification sociale que stylistique structurent la communauté linguistique (1992). L'interrelation entre ces deux axes lui permet de distinguer les variables sociolinguistiques en trois groupes: les indicateurs, les marqueurs et les stéréotypes (1972). Il définit les indicateurs comme des traits linguistiques insérés dans une matrice sociale, socialement différenciés selon l'âge ou le groupe social des locuteurs mais qui ne se caractérisent par aucune variation stylistique et n'ont qu'un faible pouvoir d'évaluation.

Il est des traits linguistiques (que nous nommerons des *indicateurs*) qui présentent une distribution régulière à travers les groupes socio-économiques, les ethnies ou les générations, mais que chaque individu emploie plus ou moins de la même

façon dans tous les contextes. Si ceux-ci se laissent ranger en une hiérarchie, même approximative (du genre des groupes socio-économiques ou des générations), on peut dire des indicateurs qu'ils sont *stratifiés* (Labov 1976: 324).

Les marqueurs, quant à eux, présentent tant une stratification stylistique que sociale et bien qu'ils puissent rester au niveau inconscient, ils sont régulièrement relevés dans des tests de réaction subjective¹⁶. Les variables de l'anglais new yorkais (ing), (eh) et (r), dont il a été question précédemment, sont classées parmi les marqueurs. Enfin, les stéréotypes désignent des formes socialement marquées, dont l'évaluation sociale est notoire et qui agissent au niveau conscient. Pour prendre un exemple du français québécois, la prononciation du mot *toi* en [twe] ou [twa] est soumise à une évaluation très nette, la variante [twe] étant très clairement stigmatisée. Ceci ressort de nombreux commentaires métalinguistiques tenus par les locuteurs du corpus *Sankoff-Cedergren* (1971)¹⁷, lorsque l'interviewer aborde le thème de la langue.

Ce comportement différentiel sur les deux axes force à constater que toutes les variables ne se comportent pas de la même façon et que certaines s'avèrent plus sujettes à la variation stylistique. Ainsi, on observe que si certaines variables linguistiques varient selon le statut social du locuteur (classe, âge, sexe, réseau), elles ne varient pas toutes sur le plan stylistique. La variation stylistique constitue ce qui distingue les indicateurs, des marqueurs sociolinguistiques au sein d'une communauté donnée. Pour Labov, cette distinction est fondamentale. En effet, dans le cas de l'indicateur, une variable donnée peut s'utiliser différemment selon les couches sociales mais n'être soumise à aucune évaluation de la part des locuteurs qui l'emploient et à aucune variation stylistique. Dans le cas des marqueurs, non seulement la variable s'utilise différemment selon la couche sociale du locuteur, mais elle suit un pattern de variation stylistique commun à tout locuteur membre de la communauté et est sensible à l'évaluation sociale. On remarquera ici que si, pour distinguer les variables entre elles, Labov s'appuie sur leur comportement sur les axes social et stylistique, il fait appel également à la notion d'évaluation sociale pour les départager, notion sur laquelle se penche une autre section de ce chapitre (voir section 1.6)

¹⁶Dans la section 1.6 consacrée à l'évaluation des variables sociolinguistiques, les tests de réaction et la notion de conscience linguistique font l'objet d'une discussion plus approfondie.

¹⁷ Pour une description de ce corpus, voir le chapitre 2.

Bell qualifie le rapport entre la variation sociale et stylistique de dérivatif. Ainsi, il établit que lorsqu'une même variable linguistique opère simultanément sur les dimensions sociale et stylistique, la relation entre les deux dimensions en est une de dérivation et propose l'axiome suivant: « variation on the style dimension within the speech of a single speaker derives from and echoes the variation which exists between speakers on the "social" dimension » (1984: 151). La nature dérivative de cette relation implique que la variation stylistique n'excède jamais la variation sociale puisqu'elle en est plutôt un reflet.

Le pattern d'hypercorrection, mis au jour dans plusieurs travaux sociolinguistiques, constitue un autre cas de figure, qui illustre bien les rapports entre variation stylistique et variation sociale. Comme il vient d'en être question, le classement des variables selon leur comportement sur l'axe social et stylistique permet de départager les indicateurs, des marqueurs et des stéréotypes. Cependant, dans la classe des marqueurs, Labov identifie un pattern de variation sociostylistique pour lequel il observe une altération de l'ordre attendu. Pour ce pattern, qu'il associe à l'hypercorrection, la distribution d'hétérogénéité ordonnée n'est pas respectée, en ce sens où une distorsion apparaît lorsque l'usage d'un groupe de la communauté dépasse de manière significative celui du groupe plus élevé dans la hiérarchie sociale pour une variable donnée dans des contextes stylistiques soutenus.

C'est dans les travaux sur l'anglais à New York que Labov en fait la première démonstration. Son étude porte sur plusieurs variables phonologiques pour lesquelles un même pattern d'hypercorrection se dessine. C'est le cas pour les variables phonologiques (r), (oh) et (eh) (Labov 1976: chapitre 5). Par exemple, Labov montre, pour la variable phonologique (r), qu'une variante phonétique « fonctionne dans la vie quotidienne comme marque de prestige du groupe le plus élevé dans la hiérarchie » sociale. « À ce niveau, la petite-bourgeoisie ne prononce guère plus de r que la classe ouvrière ou le sous-prolétariat. Mais à mesure que les styles se font plus surveillés, on voit qu'elle accroît rapidement ses valeurs de (r), jusqu'à excéder l'usage de la classe supérieure pour les styles » qui correspondent à la liste de mots et aux paires minimales. C'est ce dépassement qui est qualifié par Labov d'hypercorrection. Plusieurs autres études en phonologie montrent ce même type de distorsion (Shuy, Wolfram et Riley 1967; Wolfram 1969, Levine et Crockett 1966). Bell fait remarquer à propos de ce pattern de variation:

Such crossovers represent a real deviation from expected sociolinguistic structure on *both* social and style axes. A group of speakers breaks out of its normal class

stratification through extreme style shift, which results directly in style shift exceeding social differentiation. (...). The existence of the deviation on the social as well as the style axis, is caused and signalled by the crossover (Bell 1984: 154).

Cette définition de l'hypercorrection, utilisée en linguistique variationniste, qui renvoie au suremploi relatif des formes associées au style soigné par un groupe social donné, en l'occurrence la petite-bourgeoisie ou les femmes, peut se rattacher aux premières définitions du phénomène relevant de la linguistique traditionnelle et désignant l'application déplacée d'une règle imparfaitement assimilée. En fait, ces deux acceptions séparent les travaux proprement linguistiques des travaux associés au courant sociolinguistique (Gadet 1989). Ainsi, sans qu'il s'agisse d'une distinction conceptuelle, on peut penser que l'utilisation qu'en fait la linguistique variationniste constitue une extension de la définition originale du concept entraînée par l'approche quantitative¹⁸.

Une des explications de l'hypercorrection consiste à relier ces comportements à l'insécurité linguistique qu'éprouvent certains groupes sociaux. L'insécurité linguistique se caractérise «par une grande conformité à ce qui est perçu comme la norme linguistique ou le "langage correct" » (Laberge 1977: 236). Cette très forte sensibilité aux normes du groupe de référence se traduit chez les locuteurs par une large variation stylistique, des fluctuations au sein d'un contexte donné, un effort conscient de correction et des réactions négatives envers leur manière de parler.

L'hypercorrection (manifestation linguistique) et l'insécurité linguistique (manifestation psychologique) qui lui est rattachée se manifestent surtout chez les locuteurs issus de la petite-bourgeoisie (Labov 1976, Bourdieu 1980, Lafontaine 1986). Labov affirme que:

Tout indique que les locuteurs de la petite-bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence les formes de prestige usitées par les membres les plus jeunes de la classe dominante (1976:183).

¹⁸ D'ailleurs, plutôt que d'opérer un clivage disciplinaire, Janda et Auger (1992) proposent une terminologie tenant compte plutôt d'une nuance méthodologique. Ils désignent *d'hypercorrection qualitative* et *d'hypercorrection quantitative* les deux acceptions de l'hypercorrection.

Ces locuteurs, plus sensibles aux modèles de prestige, voient leur comportement influencé par les sanctions normatives et les critères du «beau langage». En conséquence, leur alternance stylistique est plus importante. Pour mesurer cette insécurité linguistique Labov fait appel à un test d'évaluation¹⁹. Les résultats montrent que les locuteurs issus de la petite bourgeoisie manifestent une insécurité linguistique plus importante (1976: 183-184).

L'insécurité linguistique et l'hypercorrection seraient aussi l'apanage des femmes, du moins dans les sociétés occidentales étudiées. Plusieurs travaux montrent que les femmes sont plus sensibles aux pressions normatives et emploient davantage que les hommes les formes linguistiques associées à la langue standard. Ce phénomène apparaît non seulement à propos de variables phonologiques de l'anglais de l'espagnol et du portugais brésilien (Labov 1990), mais également en ce qui a trait à des variables morphologiques, discursives et sémantiques dans le français parlé montréalais (G. Sankoff et Thibault 1977, Thibault 1983, Thibault et Daveluy 1989). La tendance des femmes à l'hypercorrection est commentée par Laberge (1977) qui explique que comme elles sont plus conscientes de l'importance de la langue dans l'interaction sociale, elles se comportent de façon plus formelle dans les entrevues du corpus *Sankoff-Cedergren* (1971), du moins en ce qui concerne le vouvoiement.

Le fait que les femmes soient plus sensibles aux normes de référence soulève un parallèle avec le comportement de la petite bourgeoisie. À ce propos, Thibault émet l'hypothèse, à savoir que « dans toutes les classes de la société, sur le plan symbolique, les rapports homme/femme illustrent une dynamique comparable à celle qui prévaut entre les classes moyennes et les classes dominantes » (1983: 127). Cette hypothèse va dans le sens des propos de Bourdieu qui affirme que:

La sensibilité et l'insécurité linguistiques culminent chez les femmes des classes moyennes: en effet, la division du travail entre les sexes qui fait que les femmes tendent à attendre l'ascension sociale de leur capacité de production symbolique les voue de façon générale, à investir davantage dans l'acquisition de dispositions légitimes (Bourdieu 1977 : 29).

¹⁹L'élaboration de ce test suit le protocole suivant: tout d'abord, un locuteur doit choisir la prononciation qu'il estime correcte au sein d'une série de mots dont la prononciation varie de manière socialement significative; il doit ensuite indiquer la prononciation qu'il emploie habituellement. L'indice d'insécurité linguistique se constitue à partir du nombre de cas où la production diffère de la pratique rapportée.

Il interprète ces comportements non comme une marque de prestige mais plutôt comme la marque des dominés.

L'autre intérêt que soulève la prise en compte de l'hypercorrection tient au rôle qu'on lui attribue dans le changement linguistique. Ainsi, Labov établit un lien entre l'hypercorrection de la petite-bourgeoisie et le changement linguistique. Il explique comment la tendance des membres plus âgés de la petite-bourgeoisie à adopter les façons de parler surveillées des jeunes de la classe supérieure peut entraîner un mécanisme de rétroaction et est « potentiellement capable d'accélérer l'introduction de toute forme de prestige, de porter à un rythme nouveau le processus de diffusion » (1976: 210). Cependant, tous les cas d'hypercorrection ne mènent pas nécessairement au changement. Une variation sociale stable dans le temps peut s'observer. C'est le cas pour les femmes qui très souvent adoptent un comportement plus près de la norme du groupe de référence²⁰ et emploient davantage les formes prestigieuses. Toutefois lorsque le changement a cours, les femmes semblent y jouer un rôle particulier. C'est ce que Labov explique dans ses derniers articles où il discute du rôle des femmes dans la transmission des changements linguistiques (1992). À son avis, le fait que les femmes soient encore aujourd'hui les principales garantes de l'éducation des enfants semble influencer la transmission des changements linguistiques.

Comme l'a mis en évidence cette section, l'interrelation entre la variation sociale et stylistique explique en bonne partie ce qui structure la communauté linguistique. Pour cette raison, le comportement différentiel des variables sur les deux axes social et stylistique autorise leur découpage, sur le plan opérationnel, entre indicateur, marqueur et stéréotype. La discussion a mis en lumière également comment les marqueurs se révèlent de bons indices des rapports sociosymboliques qui se tissent à travers la communauté linguistique, en particulier ceux qui soulignent un pattern d'hypercorrection. Par ailleurs, en cours d'argumentation, il a été question de l'évaluation sociale accolée aux variables qui semble agir comme un corollaire de la variation stylistique. La dernière section de ce

²⁰ Toutefois, deux études récentes ont dégagé une tendance opposée à ce qui est attendu. Lafontaine (1986) observe une utilisation plus fréquente par les hommes des formes les plus légitimes et Paltridge et Giles (1984) ne constatent aucune préférence notoire des femmes pour l'accent le plus « légitime ». Une explication mettant en cause l'évolution des rôles entre les hommes et les femmes et l'accès des femmes au travail est lancée par Lafontaine (1986:101). Ce son de cloche différent permet d'envisager l'interprétation du comportement linguistique sous l'angle des changements qui se sont opérés depuis les dernières années dans les rapports sociaux.

chapitre revient sur cet aspect. Enfin, il a été question de l'hypercorrection qui s'avère souvent impliquée dans les processus de changement linguistique. Ce dernier point suggère une réflexion plus générale sur le changement linguistique et sur la contribution des groupes sociaux à ce processus. Les prochaines sections qui portent sur la variation temporelle et le changement linguistique accordent justement une attention particulière à la question de la trajectoire sociale du changement.

1.4 Le changement linguistique et la variation temporelle

En guise d'introduction à ce chapitre, j'ai présenté un des postulats de base de la linguistique variationniste à l'effet que le changement linguistique trouve sa source dans la variation linguistique. J'ai également indiqué que la question du changement linguistique, pierre angulaire de ce courant, constitue un enjeu à la fois théorique et méthodologique. En fait, toute la mise en place de ce courant de la linguistique reflète cette volonté de rendre compte du changement linguistique par la mise au jour de la variation qui constitue le site où le changement s'opère à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée.

Je traite de la question du changement linguistique en deux temps. Dans un premier temps, je présente ce que j'entends par le terme variation temporelle et la distinction entre les notions de temps apparent et de temps réel. Ensuite, dans le cadre de la réflexion plus générale de ce courant sur la notion de changement, je traite dans une autre section certains enjeux qui m'intéressent particulièrement à savoir, la trajectoire sociale du changement linguistique et les principales phases du changement.

1.4.1 La variation temporelle

La variation temporelle fait partie des facteurs externes qui conditionnent la variation. De manière intrinsèque, la notion de variation à travers le temps fait partie de la question du changement linguistique, enjeu crucial pour la linguistique variationniste. En effet, il est du domaine de l'évidence que la prise en compte du changement implique une dimension temporelle. En fait, le passage du temps en est la condition nécessaire. Pour saisir comment se manifeste le changement, on doit pouvoir en prendre la mesure selon un intervalle de temps donné. Ceci m'amène à introduire, une distinction entre les notions de temps réel et de temps apparent. Cette distinction conceptuelle, présente dès les premiers travaux de Labov (1972), apparaît fondamentale pour comprendre sa démarche.

1.4.1.1 Le temps réel et le temps apparent

Comme l'étude du changement implique une dimension comparative, une des façons les plus simples d'y arriver consiste à croiser des résultats provenant d'études réalisées à deux moments dans le temps et ce malgré des différences de buts, de méthodes et de perspectives théoriques. C'est généralement la façon de faire en linguistique historique. Par ailleurs, on peut établir des comparaisons à partir de procédures plus délibérées, en retournant auprès de communautés linguistiques préalablement étudiées et en reproduisant le même type d'enquête, tâche à laquelle s'attachent des études récentes en linguistique variationniste. Il s'agit là de deux façons d'avoir accès au temps réel (Labov 1994).

Par ailleurs, Labov a montré qu'on pouvait établir une projection temporelle à partir d'observations synchroniques des différences entre le comportement linguistique des générations. C'est ce qu'il a appelé le temps apparent par opposition au temps réel.

Notre analyse du changement, surtout en tant qu'il affecte les variables phonologiques, repose essentiellement sur des données internes, à savoir la façon dont le comportement linguistique se répartit à travers les diverses tranches d'âge de la population. Cette distribution forme une dimension temporelle que l'on peut qualifier d'apparente par opposition au temps réel (Labov 1976: 201).

Le parti-pris de l'école variationniste a été dans un premier temps de montrer que, par la prise en compte de la variation au sein d'une communauté linguistique et du comportement linguistique différentiel des générations de locuteurs, on pouvait saisir comment se manifestait le changement linguistique. Ainsi, tant dans son étude sur Martha's Vineyard que celle sur New York, Labov a pu inférer à partir de données synchroniques, un changement en temps apparent par la comparaison du comportement de diverses générations de locuteurs. Il postule ainsi qu'une différence entre les générations peut correspondre à un changement dans les pratiques linguistiques de la communauté. C'est dans ce cadre que les hypothèses sur l'hypercorrection et le rôle de la petite-bourgeoisie dans le changement linguistique ont été posées. Bien sûr, les conclusions tirées prennent en considération des études antérieures, ce qui permet en partie d'avoir accès au temps réel et d'établir la crédibilité des hypothèses de changement en cours à partir de points de comparaison.

Toutefois les études en temps apparent suscitent des débats d'interprétation. Par exemple, si un changement s'observe entre les générations, il peut constituer le reflet d'un changement linguistique en cours à l'échelle de la communauté linguistique comme il peut correspondre à un phénomène de gradation d'âge. Ce problème d'interprétation, déjà soulevé par Hockett en 1950, est clairement évoqué par Labov:

It is obvious that distributions across age levels might not represent change in the community at all, but instead might represent a characteristic pattern of "age-grading" that is repeated in every generation (Hockett 1950). Many well-established sociolinguistic variables exhibit such age-grading, where adolescents and young adults use stigmatized variants more freely than middle-aged speakers, especially when they are being observed. Given a clear age distribution in apparent time, we have the problem of interpreting this result: Does it represent change in progress or not? (1994: 71).

La réponse à ce problème d'interprétation réside précisément dans les observations qu'on peut tirer des différences de comportement à travers le temps. Ainsi, la nécessité de distinguer ces divers types de phénomènes de même que les questions laissées en suspens dans le cadre des études en temps apparent ont mené plusieurs chercheurs à retourner auprès de communautés linguistiques préalablement étudiées et à reconduire certains protocoles de recherches. L'accès à ces nouvelles données en temps réel sur ces communautés linguistiques permet aujourd'hui d'avancer la réflexion sur le changement (Labov 1994, Trudgill 1988, Cedergren 1984, Thibault et Vincent 1990, Vincent, Laforest et Martel 1995). En fait, la comparaison permet précisément de vérifier si on a affaire à des ajustements au cours de la vie des individus causés par une gradation d'âge où si une trajectoire de changement s'observe pour la communauté linguistique dans son ensemble (Thibault et Daveluy 1989, Labov 1994).

C'est dans cette perspective que j'utilise des données sur le français montréalais couvrant un intervalle de temps de 24 ans. L'étude entreprise ici prend donc en considération la variation temporelle à partir de la comparaison de l'usage en temps réel. En fait, les données sont longitudinales, en ce sens où elles proviennent de mêmes locuteurs dont des échantillons de paroles ont été recueillis à travers le temps. Le détail de ces aspects est présenté au prochain chapitre.

En somme, la variation temporelle, qu'elle soit en temps réel ou en temps apparent, c'est-à-dire établie à partir de la projection de données synchroniques, permet d'avoir une prise sur le changement linguistique dans une communauté linguistique

donnée. Ces deux approches, complémentaires à mon avis, ne peuvent que bénéficier à la sociolinguistique. Le retour auprès des communautés préalablement étudiées constitue en quelque sorte une suite logique aux études en temps apparent de la linguistique variationniste. L'accès à des données en temps réel recueillies dans cette perspective permet aujourd'hui de documenter de nouvelles dimensions du changement linguistique et alimente la réflexion sur le changement linguistique en général. Par exemple: comment se manifeste le changement linguistique au cours de la vie des individus? les locuteurs atteignent-ils, à partir d'un certain âge, de nouvelles compétences sociolinguistiques? de quel type seraient ces compétences modifiées? comment ces changements se manifestent-ils sur l'axe de la variation sociale et stylistique? Autant de questions lancées que je n'ai pas la prétention de résoudre ici mais qui orientent cette recherche sur des données recueillies dans une perspective longitudinale. Le parti-pris empirique que j'adopte guide ma réflexion sur ces questions tout au long de la thèse.

1.5 Quelques enjeux liés à l'étude du changement linguistique

Dans un article fondateur du courant, Weinreich, Labov et Herzog exposent les grands traits de leur théorie du changement linguistique (1968). Cet article pose plusieurs questions théoriques qui ont ouvert depuis un champ d'exploration très vaste. De manière synthétique, on peut les résumer comme suit:

- 1) Quelles sont les contraintes linguistiques inhérentes au changement?
- 2) Comment expliquer la transition, le passage d'une forme à l'autre?
- 3) Comment s'insère une nouvelle forme tant dans la matrice linguistique que sociale?
- 4) Comment les locuteurs d'une communauté linguistique évaluent-ils les changements?
- 5) Pourquoi un changement se produit-il dans une langue particulière à un moment alors qu'il n'apparaît pas dans un autre contexte comparable?

À partir de ce programme de recherche élaboré il y a plus d'une trentaine d'années, de nombreuses études ont été initiées. Un bilan de la situation de la recherche sociolinguistique publié au début des années 80 fait état des principaux progrès réalisés pour résoudre plusieurs de ces problèmes (Labov 1982). Mon objectif n'est pas d'entrer dans le détail de ce bilan mais de revenir sur deux aspects principaux, la trajectoire sociale du changement et les phases du changement linguistique, aspects qui concernent plus particulièrement les questions 2 et 3.

1.5.1 La trajectoire sociale du changement linguistique

On attribue souvent le changement linguistique à des groupes sociaux particuliers. En fait, cette association n'est pas nouvelle mais, dans la littérature, la provenance des changements a souvent été identifiée aux groupes sociaux situés aux extrémités de l'échelle sociale. Gueunier critique d'ailleurs le fait que ces associations sont souvent teintées des présupposés idéologiques entretenus à l'endroit des groupes à qui l'on attribue l'origine d'un changement. Le changement linguistique relève, soit des classes sociales dites populaires, soit encore des groupes qui détiennent des positions prestigieuses dans la société. Elle souligne que lorsque les ouvrages normatifs associent un changement aux strates sociales défavorisées, il est taxé de vulgarisme et on y voit une paresse articulatoire, du laxisme ou des simplifications qui entraînent un appauvrissement de la langue alors que le changement associé aux groupes sociaux au haut de l'échelle sociale est perçu plus favorablement et est désigné par le terme d'innovation (Gueunier 1986).

Or, une des contributions majeures de la linguistique variationniste a été de démontrer que le changement prend sa source dans des groupes sociaux situés à des positions intermédiaires de l'échelle sociale et se diffuse à partir de ce point. Cette démonstration empirique va à l'encontre des présupposés antérieurs sur les origines sociales des changements linguistiques qui associaient les innovations aux extrémités de l'échelle sociale. Ainsi, souligne Labov, « linguistic change in progress was associated with a curvilinear pattern, and a point of origin in some intermediate social group » (1982: 77). Ces groupes intermédiaires ont pour caractéristique de ne pas manifester une cohésion identitaire très forte à l'opposé des locuteurs situés aux extrémités de l'échelle sociale²¹. Le comportement hypercorrect illustre, il en a été question, le rôle de ces groupes intermédiaires dans la diffusion du changement linguistique. À cet effet, la variation sociale et stylistique particulière qui caractérisent l'hypercorrection peut mener au changement.

Le lien entre l'hypercorrection et le changement linguistique ne constitue toutefois pas l'apanage de la sociolinguistique contemporaine. En effet, déjà dans la tradition

²¹ Trudgill (1983b) et Milroy (1987) ont identifié, chez des locuteurs issus de la classe ouvrière, des normes cachées ou explicites qui favorisent un renforcement du sentiment d'appartenance au groupe.

américaine, Bloomfield *Language* (1933 [1970]) accorde un rôle à l'hypercorrection dans l'explication du changement linguistique et de la variation dialectale. En effet, l'imitation d'un modèle de prestige intervient dans les explications des conditions sociales entourant un changement linguistique. Ainsi, Bloomfield, lorsqu'il discute de la fluctuation de la fréquence des traits linguistiques, insiste sur la force d'attraction de certaines formes linguistiques employées par des locuteurs qui détiennent un prestige social. Il explique que « des traits du lexique et de la grammaire, et certains traits de phonétique, ont une connotation sociale différente pour différents groupes et même pour des locuteurs individuels » (Bloomfield 1933 [1970: 380]). Il décrit un processus d'emprunt et d'imitation qui permettrait à certaines formes d'augmenter leur fréquence dans une communauté donnée. Cependant, son explication ne relie la fluctuation qui en découle, ni à la variation sociale ni à la variation stylistique.

Kurylowicz, quant à lui, fait intervenir la notion d'hypercorrection pour expliquer l'introduction d'un changement linguistique au sein d'une société donnée. (1945 [1965]) Bien que son modèle s'appuie sur l'acception restreinte de la notion d'hypercorrection, soit l'application d'une règle imparfaitement assimilée, il montre comment la volonté d'acquérir le prestige social que détiennent les locuteurs situés dans une position plus élevée de l'échelle sociale amène des locuteurs à adopter des comportements linguistiques qui dépassent les productions du groupe de référence, ici non en ce qui a trait aux fréquences d'usage mais en élargissant la règle à des cas où, en principe, elle ne s'applique pas.

Or chez Labov, si le mécanisme d'hypercorrection s'explique en partie à cause du prestige détenu par les locuteurs les plus favorisés dans la société, il agit à travers les mécanismes de la variation linguistique. Le changement linguistique ne peut être réduit à un modèle d'emprunt, comme le sous-entend Bloomfield, car il implique d'une part la variation inhérente à chaque locuteur ainsi que la variation tant sociale que stylistique au sein d'une communauté linguistique donnée. Voici comment Labov décrit la situation de la variation pour une marque de prestige en cours de changement:

Pour le groupe le plus élevé dans la hiérarchie (...) On peut donc poser l'hypothèse suivante: les membres plus âgés de la moyenne et haute bourgeoisie ont tendance à conserver les anciennes formes de prestige fixées en eux depuis longtemps, alors que les plus jeunes préfèrent les formes modernes. Si nous considérons le groupe immédiatement inférieur, la petite bourgeoisie, nous y voyons une situation inverse quant à la sécurité linguistique et quant à l'accord entre les deux dimensions. Il est

donc probable que les locuteurs de cette classe présentent des normes très fluctuantes dans les contextes formels, et que, même parvenus à la maturité, ils aient tendance à adopter les marques de prestige les plus récentes, employées par les jeunes membres de la classe supérieure. De ce point de vue les plus âgés devraient même dépasser les plus jeunes moins exposés à la réalité de la stratification sociale et à ses conséquences (Labov 1976: 202-203).

Cette interprétation d'un changement en cours a été dégagée à partir d'un portrait synchronique de la variation en établissant une projection temporelle à partir du comportement différentiel des générations et des groupes sociaux sur l'axe de la variation stylistique.

Le type de changement dont il vient d'être question s'exerce, selon Labov, par des *pressions d'en dessus*, ce qui le différencie des changements initiés par *des pressions d'en dessous*. Cette distinction chez Labov renvoie à la fois à la trajectoire sociale du changement et au degré de conscience associé aux variables en cours de changement. L'hypercorrection, selon cette distinction, constitue une pression d'en dessus parce qu'elle s'exerce par la force d'attraction du prestige associé aux locuteurs situés en haut de l'échelle sociale et qu'elle agit sur les locuteurs au niveau conscient. Ainsi, les locuteurs qui aspirent à une ascension sociale seraient portés à employer davantage les traits linguistiques relevant des styles soignés qu'ils associent aux locuteurs qui détiennent le prestige social. Ces pressions d'en dessus, souligne Labov, jouent un rôle dans la propagation du changement linguistique.

Les pressions d'en dessous, quant à elles, renvoient aux normes cachées qui motivent certains comportements linguistiques menant au changement. Ces changements qui apparaissent d'abord dans le vernaculaire seraient plus systématiques et dus avant tout à des contraintes internes au système. Ces changements peuvent être introduits par n'importe quelle classe sociale, bien que selon Labov (1994) aucune innovation de ce type ne soit attribuée à des groupes sociaux à statut élevé. Trudgill a illustré ce comportement chez des hommes de la classe ouvrière de Norwich qui, plutôt que d'orienter leurs productions linguistiques en fonction des normes ouvertes de la communauté, accordent un prestige à des normes cachées rendant compte de leur solidarité et de leur identification à leur réseau de pairs ou à leur groupe social d'appartenance. Il affirme: « This covert prestige reflects the value system of our society and of the different sub-cultures within this society. (...) Covert prestige also appears to lead to linguistic changes "from below" » (Trudgill 1983b: 185).

L'examen de la trajectoire sociale du changement a fourni beaucoup d'arguments à la sociolinguistique afin de montrer que les modifications de l'usage linguistique sont pleinement insérées dans la matrice sociale. Ce genre d'étude a permis de dépasser plusieurs des présupposés initiaux sur les origines sociales du changement.

1.5.2 Les phases du changement linguistique

Parmi l'ensemble des questions posées par Weinreich Labov et Herzog (1968), Labov s'est intéressé principalement au processus de changement en cours qu'il divise en trois étapes successives: l'innovation, la propagation et finalement l'accomplissement du changement (Labov 1976 : 190). Ses travaux ont porté surtout sur la deuxième étape du changement soit sa propagation au sein d'une communauté linguistique donnée.

Les principaux cas qui ont servi à illustrer cette dynamique sociolinguistique sont des changements phonologiques. En général, les études décrivent des situations où une forme caractérisée comme une innovation se répand pour peu à peu remplacer les autres formes ou variantes avec lesquelles elle alterne. Ainsi, on identifie une innovation et sa propagation à un ensemble de plus en plus large de la communauté linguistique jusqu'à son aboutissement à remplacer l'ancienne forme qui tombe peu à peu en désuétude. L'examen des différences d'usage à un moment précis dans le temps permet de décrire principalement l'étape de sa propagation et de son insertion dans la matrice sociale et linguistique. Par exemple, par l'étude de la variation tant sociale que stylistique selon les groupes d'âge à un moment précis dans le temps, Labov infère la trajectoire et la propagation d'un trait linguistique. Ce type de trajectoire semble bien rendre compte de certaines innovations dans le domaine de la phonologie. Par exemple, le cas du (r) new yorkais révèle un changement de norme qui s'est produit en quelques décennies. Pour le français québécois, le changement de norme du (r) montréalais, semble également correspondre à ce type de trajectoire assez rapide qui a cours en quelques générations.

Cependant, en ce qui concerne la morphosyntaxe, niveau de l'organisation linguistique sur lequel se penche particulièrement cette thèse, les trajectoires de ce type sont plutôt rares. L'analyse de la variation indique plutôt des réajustements entre les valeurs distributionnelles des variantes qui peuvent mener à une restructuration de la position des variantes tant sur le plan linguistique que sur le plan sociostylistique. Cela

résulte rarement en un remplacement complet d'une forme par une autre. En fait, on est généralement plutôt en présence de restructuration des oppositions qu'en véritable présence de remplacement de formes par d'autres.

Plusieurs auteurs font appel au processus de grammaticalisation qui décrit le passage d'une forme d'une fonction vers une autre pour décrire les processus à l'oeuvre en morphosyntaxe. La grammaticalisation consiste en un processus lors duquel un élément linguistique perd peu à peu la fonction discursive à laquelle il était associé, pour jouer un rôle à un autre niveau de l'organisation linguistique, processus qui rend très bien compte de plusieurs phénomènes observés en morphosyntaxe. C'est ainsi qu'on a pu décrire le mouvement qui a mené à une négation du verbe à deux éléments en français contemporain (Traugott et Hopper 1993 : 58). Ainsi de la négation du verbe à un seul élément avec le morphème de négation *ne*, le français est passé à une négation du verbe à deux éléments avec l'ajout de *pas*, à l'origine un substantif qui s'est peu à peu grammaticalisé comme particule de négation. Enfin, la grammaticalisation de *pas* comme particule de négation a eu pour conséquence la fréquente omission de *ne* par les locuteurs du français contemporain. Cet usage, répandu à plus de 98 % en français québécois informel (G. Sankoff et Vincent 1977, 1981, Daveluy et Blondeau 1992, 1993) est également attesté, quoique qu'à un moindre degré, dans plusieurs autres variétés du français parlé en France (Ashby 1981, Coveney 1996). De la même manière, des processus de ce type sont à l'oeuvre au sein du système des pronoms personnels. C'est ainsi qu'une hypothèse de grammaticalisation du clitique sujet dans une suite comme *mon père il dit* est proposée par G. Sankoff (1981), il en sera question en cours d'argumentation

Plusieurs de ces processus de grammaticalisation peuvent être interprétés dans un cadre plus général de restructuration des oppositions. Ces processus de restructuration peuvent se rapprocher de ce qu'on appelle les changements en chaîne. Effectivement, on sait qu'en phonologie, il existe des changements en chaîne qui produisent des restructurations phonologiques. On peut penser que des pressions structurelles se produisent également en morphologie:

The most eloquent testimony to the existence of structural pressures on change is the existence of chain shifts. This applies not only to sound change, but also to the rotation of morphological and semantic elements, as in Laberge's study of chain shifting of French pronouns (1977). Such chain shifts are usually explained in

terms of representational function: the system reacts to defend that function, so that the maximum number of oppositions can be signalled (Labov 1982 : 73).

Le système des pronoms personnels du français constitue un candidat idéal pour mettre au jour ces processus de restructuration des oppositions. Les travaux de linguistique variationniste sur le français montréalais illustrent bien la dynamique à l'oeuvre. Par exemple une étude en temps réel a fait état de l'avancée de la forme *tu* générique dans le cadre de la variation dans l'usage des pronoms génériques *on/tu/vous* (Thibault 1991), ce qui n'est pas sans lien avec le remplacement de *on* par *nous* pour exprimer la 1^{ère} personne du pluriel (Laberge 1977). Ces modifications dans l'usage des pronoms font partie d'une restructuration plus globale des oppositions de l'avis de Thibault. Ainsi, le fait d'appréhender les modifications fonctionnelles d'une forme comme le montre les processus de grammaticalisation dans un cadre plus général de restructuration des oppositions permet de rendre compte de la structure dynamique qui caractérise le système linguistique et ainsi de dépasser la barrière entre synchronie et diachronie.

Le rythme des changements semble également être différent de ce qui s'observe en phonologie où les processus peuvent être extrêmement rapides et s'actualiser en l'espace de quelques générations. En morphosyntaxe, les processus semblent plus graduels, bien qu'ils aient toutefois un cours plus rapide qu'en syntaxe, ce qui fait que les études en temps apparent ne rendent pas toujours justice aux processus à l'oeuvre.

Dans les processus un peu plus lents que ceux qui s'observent en phonologie, plusieurs voies de recherche sont ouvertes. D'une part, il y a tout lieu de voir comment les axes sociaux et stylistiques sont mis à contribution lorsque les changements prennent forme sur une plus longue période. Par exemple, comme la trajectoire observée dans la distribution des formes n'aboutit pas nécessairement à un remplacement de formes se pourrait-il que les formes se spécialisent dans certaines fonctions sociostylistiques particulières vers la fin du processus? Enfin, si une spécialisation socio-stylistique se manifeste à la fin d'un processus, elle pourrait impliquer un phénomène de gradation d'âge. En effet, on sait que le phénomène de la gradation d'âge est généralement le reflet de la spécialisation stylistique qui semblent se raffiner au cours de la vie des individus.

À cet égard, je pense aux débats qui ont cours quant aux modifications liées à la marque de la négation du verbe en français contemporain. Selon Ashby qui a étudié une variété de français parlé en France, on serait en présence d'un changement en cours (1981, 1999). L'étude synchronique de G. Sankoff et Vincent (1977, 1980) sur le français montréalais, variété pour laquelle le taux d'omission de *ne* s'avère encore plus élevé, propose plutôt une interprétation en termes de spécialisation sociostylistique de la particule de négation. Elles expliquent à cet effet que « le morphème *ne*, quoique redondant et très peu utilisé, ne semble pas être en voie de disparition totale. Il se maintient en tant que ressource syntaxique et stylistique disponible aux locuteurs en français montréalais » (G. Sankoff et Vincent 1977: 254). Ce type d'interprétation convient bien mieux à la stabilité de la variation rapportée par l'étude de la même variable à 13 ans d'intervalle. (Daveluy et Blondeau, 1992, 1993). L'étude récente de Coveney (1996), portant sur un corpus de français parlé recueilli chez de jeunes adultes en Picardie dans le nord de la France, va également dans cette direction puisque ses résultats font état d'un phénomène de gradation d'âge, ce qui irait dans le sens de la spécialisation sociostylistique des variantes. Ainsi, plus les locuteurs vieillissent plus ils deviennent de fins manipulateurs des règles stylistiques et fins utilisateurs de ce morphème de négation. Bien que je penche en faveur de cette interprétation, seul l'écoulement du temps aura raison de l'une ou de l'autre de ces interprétations.

Cette illustration de la situation d'une variable morphosyntaxique montre bien l'optique privilégiée pour la présente recherche. À mon avis, l'objet d'étude soumis à l'analyse dans cette thèse constitue un excellent test à ces hypothèses. La variable à l'étude, l'alternance entre les formes simple et composée, est attestée en français québécois depuis fort longtemps. Plutôt que de considérer la forme composée avec *autres* comme un trait du français québécois, je propose de considérer cette forme en alternance avec les formes simples. L'analyse examine dans quelle mesure la variation subit des contraintes linguistiques et extra-linguistiques. Par ailleurs, au lieu de suivre uniquement le progrès de la variable au fil du temps en la traitant comme un élément isolé, je propose de situer la variation dans un cadre plus général de restructuration des oppositions au sein du système des pronoms. Enfin, la prise en compte de la variation temporelle, par le biais de l'intervalle de temps de 24 ans qui séparent les premiers enregistrements des derniers permet d'examiner comment la distribution des formes suit son cours à travers le temps. À cet égard, une hypothèse de spécialisation sociostylistique des variantes est examinée en

relation avec les phénomènes de gradation d'âge qui semblent caractériser l'usage de certaines variables morphosyntaxiques.

1.6 L'évaluation sociale

Comme l'ont mis en évidence les précédentes sections, la notion d'évaluation sociale est souvent mise à contribution dans le cadre de la linguistique variationniste. Tout d'abord, elle intervient dans la définition que donne Labov de la communauté linguistique. Par ailleurs, elle constitue un des éléments auquel il fait appel pour départager les variables entre indicateurs, marqueurs et stéréotypes. Également, l'évaluation sociale des variables joue un rôle considérable dans les processus d'hypercorrection et par conséquent est impliquée sous le couvert de la notion de changement linguistique. Enfin, tant dans l'article de Weinreich, Labov et Herzog que dans le bilan que trace Labov en 1982, la question de l'évaluation sociale des changements constitue un des enjeux de recherche centraux.

En fait, l'évaluation sociale accordée aux variables (1976: 419) semble agir comme un corollaire de la variation stylistique. Il y a donc une relation entre la notion de variation stylistique, se détectant à partir de l'observation du comportement linguistique des individus sur l'axe stylistique et la notion d'évaluation sociale des variables, dégagée dans le modèle labovien à partir de tests de réactions subjectives.

Lorsqu'on aborde la question de l'évaluation sociale des variables linguistiques, on quitte le domaine de la stricte description linguistique et on touche le vaste champ des recherches sur les attitudes linguistiques auquel la notion d'évaluation des pratiques linguistiques se rattache. En effet, les méthodes de recherche, pour arriver à mesurer l'évaluation sociale accolée aux variables, doivent délaissier l'observation du comportement linguistique pour se pencher sur la subjectivité des locuteurs à l'égard des pratiques d'autrui ou de leurs propres pratiques. Par exemple, le protocole auquel Labov soumet les éléments linguistiques variant sur l'échelle sociale et stylistique vise à susciter des jugements de valeurs de la part des locuteurs sur diverses variantes. Ainsi, les locuteurs mis en présence d'énoncés contrastés en fonction de la variable à l'étude, doivent les juger en rangeant sur une échelle d'aptitude professionnelle les voix qu'ils

entendent²² (1976 : 216). Un autre test auquel j'ai déjà fait allusion dans la discussion sur l'insécurité linguistique consiste à faire estimer aux locuteurs leur propre production.

La question de l'évaluation sociale des variables suscite un débat autour de la notion de conscience linguistique qui est implicite à cette notion. En effet, jusqu'à présent, je n'ai qu'effleuré la notion de conscience linguistique à laquelle plusieurs auteurs font appel de manière plus ou moins explicite lorsqu'ils discutent des phénomènes linguistiques. De la même façon, plusieurs interprétations font appel au terme de *stratégie* pour désigner certains usages (Bourdieu 1982, Giles et William 1992). L'idée même de stratégie implique une nécessaire conscience. Bien qu'on puisse observer que certaines variables se comportent différemment sur l'axe stylistique ou agissent dans des tests de réaction, il demeure cependant difficile de déterminer le degré de conscience d'une variable linguistique. L'examen de certains travaux illustre cette difficulté.

Il a été question lors de la discussion sur la trajectoire sociale du changement de la distinction entre les *pressions d'en dessus* et de *pressions d'en dessous* (1976: 190, 250-251). Cette distinction renvoie non seulement à la trajectoire sociale du changement mais également au degré de conscience associé aux variables examinées. Les pressions d'en dessus renverraient donc non seulement à une trajectoire de changement orientée vers le haut de l'échelle sociale mais à des processus agissant au-delà du niveau de conscience du locuteur. Par exemple, Labov fait remarquer que c'est dans le champ des marqueurs et des stéréotypes qu'on doit rechercher des patterns d'hypercorrection, car ils agissent *au-delà ou près du niveau de la conscience*. En effet, il a signalé, pour les marqueurs (eh) et (r), un pattern d'hypercorrection; ce qui présuppose un certain degré de conscience linguistique. Kemp, à ce propos, mentionne que, sans être qualifiées de stéréotype, certaines variables semblent agir « près de la conscience des locuteurs » pour que « sans réussir à les manipuler à volonté, leur discours dans un contexte d'entrevue en soit affecté » (Kemp 1979:186). C'est le cas, pour la recherche qu'il a menée sur l'alternance entre les formes *ce que (ske)*, *qu'est-ce-que (kes)* et *qu'osque (kos)* dans le français parlé à Montréal. Il cite également la recherche sur l'alternance entre les auxiliaires *être* et *avoir* (Kemp 1979, G. Sankoff et Thibault 1977). Bien que ces deux variables ne montrent pas de distorsion conduisant à une interprétation d'hypercorrection, elles illustrent, selon lui, comment *le degré de conscience* peut en influencer la distribution sociolinguistique. Quant

²² Ce protocole s'inspire de la technique des faux couples, méthode de mesure indirecte des attitudes linguistiques élaborée dans les années soixante par Lambert *et al.* (1960).

aux pressions d'en dessous, elles refléteraient des processus inconscients pour l'essentiel du développement d'une innovation puis, rendue à un stade avancé du changement, la variable atteindrait finalement le niveau conscient et contribuerait aux processus d'allégeance. Ce serait le cas entre autres dans les processus d'auto-identification à certains réseaux sociaux (Trudgill 1983b).

Chez Bourdieu, la notion de conscience est également implicite lorsqu'il fait appel à la notion de *stratégie*. Ses commentaires fournissent davantage un cadre d'interprétation qu'une caractérisation des comportements linguistiques en fonction du degré de conscience qui leur est associé. L'interprétation qu'il en donne s'inscrit dans le cadre de la sociologie des biens et des pratiques symboliques. Le comportement linguistique est analysé en fonction des luttes de concurrence qui se mènent au sein d'un marché linguistique donné. Par exemple, comme la tendance marquée à l'hypercorrection se décèle chez les locuteurs issus des classes intermédiaires, il en déduit que ceux qui ont une trajectoire sociale ascendante modifient leur comportement linguistique dans l'objectif de se distinguer, c'est-à-dire, d'acquérir du capital symbolique (1982).

Ainsi, si les *stratégies* linguistiques de la petite-bourgeoisie et en particulier sa tendance à l'hypercorrection, expression particulièrement typique d'une bonne volonté culturelle qui s'exprime dans toutes les dimensions de la pratique, ont pu apparaître comme le facteur principal du changement linguistique, c'est que le décalage, générateur de tension et de prétention, entre la connaissance et la reconnaissance, entre les aspirations et les moyens de les satisfaire, atteint son maximum dans les régions intermédiaires de l'espace social. Cette prétention, reconnaissance de la distinction qui se trahit dans l'effort même pour la nier en se l'appropriant, introduit dans le champ de la concurrence une pression permanente qui ne peut que susciter de nouvelles *stratégies* de distinction chez les détenteurs des marques distinctives socialement reconnues comme distinguées (1982: 54-55, c'est moi qui souligne).

Chez Bourdieu, la notion de stratégie se rattache au souci de distinction et implique par le fait même une certaine part de conscience du comportement linguistique.

Le modèle de l'accommodation utilisé en psycholinguistique fait également appel à la notion de stratégie pour caractériser certains comportements. Les tenants de ce modèle ont recours à la notion de stratégie lorsqu'ils traitent des phénomènes de convergence et de divergence (Giles 1973, Giles et William 1992). La convergence et la divergence renvoient aux dimensions linguistiques²³ de l'adaptation d'un comportement linguistique

²³ Parmi les dimensions psychologiques du modèle figurent l'intention de la part du locuteur de

envers autrui. Dans cette optique, la convergence correspond à un comportement linguistique où les individus adaptent leur comportement linguistique les uns aux autres. Elle a pour effet de réduire les distances interpersonnelles et apparaît en réponse à des objectifs interactionnels, comme le désir d'approbation sociale ou encore l'augmentation de l'efficacité communicationnelle. La divergence, quant à elle, renvoie à un comportement linguistique différentiel entre les individus. Elle signale un mouvement où le locuteur s'écarte des autres dans l'interaction sociale. Dans les deux cas, on interprète ces comportements linguistiques comme des stratégies. À titre de remarque, la convergence et la divergence peuvent s'orienter tant vers une variété prestigieuse (ou un accent) que vers une variété non prestigieuse sur le marché linguistique dominant. Par exemple, dépendant de la situation et du contexte un locuteur peut converger vers l'accent prestigieux ou alors vers le langage de la rue.

On constate que plusieurs auteurs ont recours à la notion de stratégie pour expliquer certains comportements linguistiques. Cependant à mon avis, bien que les motifs des locuteurs semblent impliqués dans certains comportements linguistiques, le terme de stratégie me semble trop fort pour traduire la situation, car il présuppose que les locuteurs auraient toujours conscience de leur comportement linguistique. Or, l'élément conscient²⁴ associé à la langue ne semble jouer que pour certaines variables (Labov 1992) et, j'ajouterais, dans certains contextes particuliers. Si certaines variables détiennent un fort pouvoir d'évaluation, d'autres ne semblent pas soumises à l'évaluation²⁵.

Plutôt que de se perdre en conjectures sur le degré de conscience associé au comportement linguistique, certains chercheurs ont cherché à développer des méthodes opératoires afin d'inférer un lien entre la saillance cognitive et la saillance linguistique d'un élément (Naro 1981, Yaeger-Dror 1992, Naro et Scherre 1996, Scherre et Naro 1991, 1992). Par exemple, l'étude de Yaeger-Dror en phonologie a montré qu'il existe un lien entre la saillance cognitive d'une variante et les incidences d'hypercorrection. Son

même que l'attribution de l'intention de celui qui écoute.

²⁴ D'autres auteurs ont posé différemment la question de la conscience des comportements linguistiques, soit dans le sens de ses manifestations au sein du discours (Vincent: 1977), ou alors dans une perspective pragmatique (Silverstein: 1981).

²⁵ Les variables phonologiques semblent être les plus susceptibles de susciter une évaluation sociale. D'ailleurs, la phonologie a fourni le terrain le plus fertile pour dégager des patterns d'hypercorrection et c'est également dans ce champ que les études sur le changement linguistique se sont avérées les plus fructueuses. Ceci n'est pas étranger au fait que la linguistique variationniste se soit d'abord développée dans ce domaine.

étude sur les différents registres d'hébreu lui permet de montrer comment le degré de saillance cognitive pour une variable linguistique donnée peut influencer l'articulation de la variation entre les formes ou variantes potentielles. Avec raison, elle conclut que l'hypercorrection n'agit pas toujours comme un phénomène conscient.

L'observation de la variable à l'étude dans cette thèse, porte entre autres sur son comportement sur l'échelle sociale et stylistique. Si l'axe de la variation stylistique exerce un rôle, on pourra se demander dans quelle mesure l'usage de la variable implique une dimension consciente de la part du locuteur. Une des façons de répondre à cette question de manière indirecte consiste à examiner la variation en lien avec la saillance linguistique des éléments. Ainsi, si un contexte linguistique plus saillant conduisait les locuteurs à faire montre d'une plus grande variation stylistique, on pourrait en déduire que la variable, dans ce contexte, devient sujette à un processus d'évaluation de la part des locuteurs.

1.7 Conclusion

Ce chapitre a présenté les principales caractéristiques de l'approche théorique de la linguistique variationniste. Comme la présentation l'a souligné, le lien qu'établit la linguistique variationniste entre la variation sociale et stylistique permet de mieux saisir ce qui se cache sous l'appellation de variation libre de la linguistique traditionnelle. On a vu ainsi, qu'en plus de contraintes linguistiques particulières, l'usage des variables est soumis à des contraintes sociales de distribution et à des contraintes stylistiques qui constituent dans une certaine mesure le reflet des contraintes sociales. L'articulation entre ces deux axes révèle des aspects pertinents du point de vue sociologique. Ainsi, d'une part se confirme la pertinence des catégories sociales distinguant les individus entre eux pour comprendre le comportement linguistique au sein d'une communauté. Par ailleurs, la prise en compte de l'axe stylistique de la variation permet de rendre compte de l'hétérogénéité sociale des personnes. C'est ce second aspect qui donne toute sa pertinence à la sociologie implicite de Labov. De l'avis de Conein, « la sociolinguistique de Labov apparaît très novatrice si on la confronte à la sociologie classique qui part d'exigences extrêmement fortes sur l'homogénéité sociale des personnes » (1992 : 101). Cependant il souligne que:

Malgré des innovations sur la prise en compte de la variation et de l'hétérogénéité dans les productions langagières qui le conduisent à intégrer des facteurs

d'hétérogénéité dans l'identité des personnes, la sociologie de Labov demeure en grande partie classique, comme si, restant prisonnier d'une image traditionnelle du social, il n'avait pas trouvé la sociologie qui convient à sa linguistique (Conein 1992 : 101).

En effet, la question de l'hétérogénéité sociale des personnes fait l'objet de peu de considérations par la sociologie traditionnelle. Ainsi, on peut observer chez un même individu des fluctuations de goûts, de styles etc. qui ne sont pas toujours imputables au hasard ou au libre arbitre. Ces fluctuations peuvent en fait traduire une hétérogénéité sociale en ce sens où elles peuvent témoigner d'allégeances multiples reliées à des contraintes sociales. On accède à une prise en compte de ce phénomène entre autres dans les travaux de Bourdieu, qui proposent une réflexion sur ces questions dans le cadre de la sociologie des biens et pratiques symboliques. (Bourdieu : 1979). En ce sens, les fluctuations stylistiques repérables dans le comportement linguistique d'un même individu, s'avèrent pertinentes d'un point de vue sociologique et reflètent justement cette hétérogénéité sociale des personnes. Par ailleurs, il a été question de l'évaluation sociale accordée aux variables qui constitue une autre clé d'accès à ce que dénote la variation stylistique.

Les trois éléments que constituent la variation sociale, la variation stylistique et, son corollaire, l'évaluation, agissent comme autant de critères pour distinguer les indicateurs, les marqueurs et les stéréotypes. Ce chapitre a montré que, parmi les variables, les marqueurs sociolinguistiques figurent comme les plus susceptibles de faire partie des processus de changement linguistique, de là l'intérêt d'étudier leur comportement à travers le temps. C'est d'ailleurs ce à quoi s'attache cette étude qui observe le comportement de mêmes individus au fil du temps pour une variable morphosyntaxique donnée l'alternance entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel. Cette prise en compte de la variation temporelle en temps réel autorise une réflexion sur diverses questions posées sur la question de la trajectoire sociale du changement linguistique de même que sur les phases le caractérisant.

CHAPITRE 2

L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

En guise d'introduction à ce chapitre, je présente une première section qui reprend le titre d'un article de Laks (1992), titre qui campe bien le fait que la position méthodologique adoptée par ce courant contribue de manière non-équivoque à son unité. Les autres sections visent à décrire les principaux aspects de la méthode de recherche caractérisant cette étude. La deuxième section présente les données sur lesquelles cette thèse prend appui. Elle circonscrit la communauté linguistique à l'étude, décrit les corpus de données mis à contribution de même que les échantillons délimités pour les analyses proposées. La section subséquente présente certains principes méthodologiques généraux et expose brièvement le traitement statistique des données. Enfin, une dernière section dresse la liste des facteurs extra-linguistiques pris en compte lors des analyses, de même que les hypothèses spécifiques qui s'y rattachent. Pour ce qui est des facteurs linguistiques considérés pour l'analyse, leur description et les hypothèses de recherche qui en découlent trouvent leur place à la section 4.4 du chapitre 4 qui décrit en détail la variable linguistique étudiée.

2.1 La linguistique variationniste comme méthode

Après avoir caractérisé les principaux éléments de l'approche théorique de la linguistique variationniste, il est temps maintenant d'en décrire la méthode. En fait, comme le fait bien ressortir Laks, la linguistique variationniste ne constitue pas qu'une approche théorique, elle se caractérise avant tout par une méthode particulière qui fonde d'ailleurs l'unité du courant.

Si la linguistique variationniste n'est pas une théorie linguistique unifiée, si elle ne se limite pas à une sociologie du langage, si elle aborde successivement tous les domaines du traitement de la langue, c'est sans doute parce qu'avant d'être un corps de doctrine bien constitué et homogène, c'est une pratique, une façon particulière d'aborder le débat linguistique et le travail sur la langue. C'est dans cette méthodologie particulière que réside en dernière instance l'unité de la démarche variationniste (1992 : 34).

L'examen de la position de ce courant face aux données, fait ressortir un des aspects clés de son approche méthodologique. La linguistique variationniste privilégie les études axées sur l'enquête de terrain, dans le but de constituer des corpus de données attestées. En effet, ce courant émet de sérieuses réserves envers les exemples fabriqués ou intuitifs et considère que la méthode du locuteur idéal, à qui l'on demande d'établir un jugement de grammaticalité, abondamment utilisée dans le cadre générativiste associé à Chomsky s'avère inadéquate pour saisir la structuration de la variation linguistique à travers la communauté linguistique comme le fixe son programme. De la même manière, les données issues d'expérimentation artificielle, comme la psycholinguistique en fait fréquemment usage, sont sujettes à caution pour les tenants de ce courant (D. Sankoff 1988)¹. Pour les linguistes variationnistes, que ce soit dans la communauté linguistique ou encore au sein de réseaux sociaux, les données soumises à l'analyse proviennent de corpus attestés et recueillis dans le contexte le plus naturel possible, ce qui constitue un parti-pris méthodologique. Ce parti-pris méthodologique, qui sous-tend d'ailleurs une conception de la langue comme un phénomène éminemment social, rapproche ce courant de la linguistique de l'anthropologie linguistique. En effet, on peut les rapprocher non seulement par la conception de la langue qui les caractérise mais également par la tradition de terrain qui est au centre de leur méthode.

Revenant à la cueillette des données, on arguera que recueillir des échantillons de parole dans un contexte naturel constitue en soi un paradoxe pour qui étudie la langue. D'ailleurs, comme plusieurs ouvrages méthodologiques l'ont montré dans d'autres sciences sociales, l'observation en soi constitue un frein à l'émergence d'un contexte naturel qui implique plutôt son contraire c'est-à-dire l'absence d'observation. En fait, le paradoxe de l'observateur, déjà mis en lumière dans les premières études de Labov (1972), ne peut totalement être évité, mais on doit tenter de le limiter à sa plus simple expression.

¹ D. Sankoff émet certaines critiques concernant les méthodes d'élicitation contrôlée et les tests employés par la psycholinguistique et la linguistique éducationnelle. « These are even less informative about nonstandard usage, given the close association between the test situation and the stigmatization of nonstandard forms versus the approbation attached to the 'correct' normative answer. In addition, controlled experimentation and questionnaires characteristically require a pre-established inventory of responses, inevitably strongly colored by the contrast between prescribed usages versus deviant or erroneous behavior » (1988: 145).

Cette démarche empirique s'accompagne d'une recherche de la représentativité sociale. En effet, non seulement les données doivent-elles être attestées, mais elle doivent représenter une certaine réalité sociale, soit correspondre à la communauté linguistique, telle qu'elle a été définie au chapitre précédent, ou encore à un sous-ensemble de la population possédant une certaine cohésion sociale, ceci de manière à tirer leçon du croisement entre le comportement linguistique et le comportement social. À ses débuts, la linguistique variationniste privilégie les études sur des échantillons représentatifs de la communauté linguistique dans les sociétés complexes. La recherche entreprise dans le cadre de cette thèse trouve d'ailleurs sa source dans ces premiers travaux. Les travaux subséquents vont par la suite mettre au jour certaines régularités du comportement linguistique dans d'autres sous-ensembles de la société, comme les réseaux sociaux².

Mis à part le parti-pris empirique pour la recherche de terrain, une autre caractéristique fondamentale de la méthodologie de ce courant consiste en son approche quantitative des phénomènes linguistiques. Ceci découle directement du programme d'étude de ce courant qui vise à faire ressortir ce qui structure la variation au sein d'une communauté linguistique. Or, cette variation ne peut s'observer que sur le comportement linguistique des populations, comportement distingué en fréquences d'occurrences de variantes pour certaines variables linguistiques jugées pertinentes sur le plan sociolinguistique.

Une fois ces considérations méthodologiques générales émises, il reste aux chercheurs à délimiter leur domaine d'étude de la variation. Ainsi, après avoir circonscrit une variable et distingué les variantes possibles sous lesquelles elle apparaît, on examine les différents facteurs potentiels qui permettent d'en expliquer la variation. Ensuite, chacune des occurrences de ladite variable fait l'objet d'une analyse contextuelle qui prend la forme d'une codification en fonction de tous les facteurs envisagés. Enfin, les données sont soumises à un traitement statistique visant à pondérer le poids de chacun des facteurs sur ladite variation. La description du traitement quantitatif auquel les données sont soumises se retrouve à la section 2.3 du présent chapitre. Mais avant de décrire ce traitement, voici une présentation des données utilisées dans cette thèse.

² Plusieurs études sur les réseaux sociaux de jeunes (Labov 1972a, Laks 1983, Eckert 1988), ou les réseaux ouvriers, comme dans l'étude entreprise à Belfast (Milroy 1980) ont adopté l'approche de la linguistique variationniste. Ces travaux emprunteront d'ailleurs beaucoup à la méthode ethnographique.

2.2 Les données

Cette thèse, comme il a été mentionné en présentation, porte sur la communauté linguistique francophone de Montréal. Elle s'inscrit dans le cadre de la tradition des recherches sur le français parlé à Montréal qui a pris naissance en 1971 avec la constitution du corpus d'entrevues sociolinguistiques *Sankoff-Cedergren*. En continuité avec ces travaux, la communauté linguistique circonscrite pour cette recherche se compose de locuteurs natifs de Montréal ayant comme langue maternelle le français. Cette définition de la communauté linguistique francophone de Montréal peut sembler assez stricte et exclusive à certains puisque, par exemple, les francophones issus d'autres régions du Québec, d'ailleurs au Canada ou encore de l'étranger en ont été exclus. Par ailleurs, les critères d'homogénéité figurant dans la définition de la communauté ont écarté de l'analyse les individus de langue maternelle autre que le français bien que cette langue puisse faire partie de leur répertoire linguistique en qualité de langue seconde³. Cette homogénéité relative s'explique par la volonté d'isoler les traits spécifiques du français montréalais et de faire ressortir la variation qui s'y manifeste. Elle s'avère également tributaire d'une tradition de recherches sociolinguistiques sur des communautés unilingues, à l'image des travaux sur l'anglais de New York ou de Norwich (Labov 1972, Trudgill 1974).

Les données étudiées dans cette thèse sont tirées d'un sous-ensemble de trois corpus sociolinguistiques et ont été recueillies auprès des mêmes locuteurs à trois moments dans le temps en 1971, 1984 et 1995: les corpus *Sankoff-Cedergren (1971)*, *Montréal 84* et *Montréal 95*. La prochaine section décrit les trois corpus qui ont servi à établir l'échantillon de données soumis à l'analyse dans cette recherche.

2.2.1 Les corpus étudiés

Comme cette étude se rattache aux autres travaux menés sur le français parlé à Montréal dans le cadre de l'approche variationniste, l'essentiel des données dont nous disposons comme matière première à cette thèse est constitué des corpus sociolinguistiques *Sankoff-Cedergren (1971)*, *Montréal-84* et *Montréal-95*. Les deux

³ De récents travaux de sociolinguistique menés à Montréal tentent toutefois d'intégrer les performances en français de ces locuteurs, en particulier les Anglo-montréalais pour arriver à une meilleure compréhension de la dynamique linguistique montréalaise (Thibault et Sankoff (1999), Sankoff *et al.* 1997, Blondeau et Nagy 1999, Daveluy 1994).

premiers corpus sont constitués d'entrevues sociolinguistiques comparables et ont été recueillis à 13 ans d'intervalle. Ils ont été mis sur pied dans le but de décrire la variation à l'oeuvre dans la communauté linguistique montréalaise. Le troisième corpus incorpore, en plus des entrevues sociolinguistiques classiques, des données issues d'un autre cadre situationnel, soit des activités d'auto-enregistrement de locuteurs dans des situations familiales. Ces trois corpus, comparables à plusieurs égards, répondent chacun à une problématique de recherche particulière qu'il est nécessaire de situer dans son contexte puisqu'elle a conditionné le type de données amassées.

2.2.1.1 Le corpus *Sankoff-Cedergren*

En 1971, un groupe de chercheurs, s'intéressant à la description du français parlé à Montréal, a constitué un corpus d'entrevues sociolinguistiques auprès de 120 locuteurs montréalais francophones: le corpus *Sankoff-Cedergren*. Ils expliquent en ces termes leurs objectifs de recherche:

Notre but précis était d'obtenir des données sur la nature, l'étendue et la fonction de la diversité linguistique à l'intérieur du français parlé par les Montréalais afin d'éclaircir la situation d'une population souffrant d'une forte aliénation linguistique. [...] Nous voulions contribuer à une meilleure compréhension du français parlé au Québec en considérant ses aspects propres non comme des erreurs ou aberrations [...] mais en tant qu'éléments d'un système cohérent partagé par tous les membres de cette communauté [...] (D. Sankoff *et al.* 1976: 88-89, cité dans Thibault et Vincent 1990: 3).

Les données recueillies devaient « représenter l'étendue de la variation inter-individuelle qui existe dans le français des Montréalais d'origine » (D. Sankoff *et al.* 1976: 91). Le choix s'est porté sur l'entrevue semi-dirigée parce qu'elle favorisait l'obtention d'une bonne qualité d'enregistrement dans une conversation de type informel⁴, selon les dires des chercheurs.

Ce corpus constitué de 120 entrevues sociolinguistiques a été recueilli auprès d'un échantillon socialement stratifié de locuteurs francophones natifs de Montréal, ce qui

⁴Le caractère informel ici associé à la conversation s'avère en fait bien relatif. Mais au demeurant, il est sûr que recueillir des échantillons de parler spontané en situation d'entrevue semi-dirigée se rapproche davantage de la parole que le recours à l'intuition du linguiste ou encore les tests en laboratoire typiques des méthodes en psycholinguistique. Toutefois, cela ne représente pas non plus la conversation entièrement libre, ce qui nous ramène au paradoxe de l'observateur avec lequel la science doit composer.

donnait donc accès à une grande variation sociale. Les locuteurs choisis dans des quartiers à majorité francophone et contrastés sur le plan socio-économique devaient représenter une diversité sociale en ce qui a trait à l'âge, au sexe et à l'origine sociale. Ceci donnait accès à une importante diversité inter-individuelle. Sur le plan de la variation intra-individuelle, la nature des thèmes abordés était considérée par les chercheurs comme une façon d'avoir accès à la variation stylistique. En effet, des thèmes comme les jeux de l'enfance, des événements dramatiques de la vie devaient favoriser un style moins surveillé que d'autres thèmes comme la langue, la scolarité ou le travail qui devaient susciter un style plus formel. En outre, un exercice de lecture à la toute fin de l'entrevue donnait accès à un tout autre genre de performance. Toutefois, on n'a pas jugé bon pour cette recherche de contraster les contextes stylistiques comme c'est le cas dans d'autres corpus sociolinguistiques. En effet par comparaison, on constate que la différenciation stylistique y est moins systématique que dans le corpus sur l'anglais new yorkais recueilli par Labov (1972), lequel corpus comportait une entrevue, un exercice de lecture, une liste de mots et des paires minimales, ce qui apportait une différenciation stylistique plus variée et discernable d'un point de vue méthodologique.

Quant à la lecture faisant partie de l'exercice demandé aux locuteurs du corpus de 1971, son caractère particulier en a rendu le traitement délicat. En effet, cette lecture intitulée *Une partie de hockey* comportait certaines difficultés liées aux règles de cooccurrence stylistique⁵ et on y avait inclus des éléments typiques du français de Montréal. À ma connaissance, seule Daveluy (1994) en a fait une analyse détaillée et son objectif consistait à comparer les productions des francophones dans leur ensemble à celles d'anglophones montréalais. Elle expose les difficultés inhérentes à l'analyse de ce texte:

Parce qu'il constitue une tentative de transcription de l'oral, le texte comporte quelques difficultés. Par exemple, certaines expressions ou constructions sont ardues à décoder à l'écrit (*pelleter la neige*) et complexes à prononcer (*tu sais que c'est sa fête demain*). Il y a aussi des changements de registre dans une même phrase (*20 individus bien paquetés; les autres ont eu bien tort de prendre pour Boston*). Entre autres la prononciation *ben* pour *bien* qui rendait la caractère oral du récit, est peu probable dans les deux derniers extraits entre parenthèses (1994: 48).

⁵ Une définition de cette notion se retrouve à la note 13 du chapitre 5.

Le type même de la lecture avait pour conséquence de déstabiliser le locuteur, qui n'a pas l'habitude de voir des représentations de l'oral à l'écrit⁶. Généralement, il s'attend plutôt à faire une lecture dans un français standard, à l'image des exercices de lecture à voix haute qu'expérimente tout enfant du primaire. On ne peut donc considérer cette lecture comme un exercice de style soutenu ou surveillé.

2.2.1.2 Le corpus *Montréal-84*

Les données répertoriées dans le corpus *Montréal-84* ont été recueillies auprès de 60 des 120 locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren dans une perspective longitudinale⁷. À ce groupe de locuteurs, on a ajouté 12 jeunes de 15 à 25 ans de manière à avoir approximativement le même éventail d'âge que dans le corpus initial. En ce qui a trait à la comparabilité des deux corpus en regard de leur composition sociale, les chercheuses de 1984 soulignent que « l'ensemble de l'échantillon est loin de reproduire la symétrie de la représentation par sexe, âge et classe sociale qui caractérisait le corpus de 1971 mais on y observe une diversité comparable » (Thibault et Vincent 1990: 2). Quant aux intérêts de recherche, ils étaient déjà plus précis qu'en 1971:

Ils [les intérêts de recherche] sont principalement tournés vers la syntaxe, le lexique et le discours. Nos champs d'expertise nous forcent à envisager des objectifs de recherche plus précis que la représentation de "l'étendue de la variation interindividuelle". De plus la dimension diachronique de nos données nous conduit à rechercher la cohérence du système, non pas à travers la description de règles variables dans le domaine de la phonologie et de la syntaxe, mais plutôt à travers la mise au jour de configurations en changement qui franchissent les seuils des niveaux structurels de l'organisation de la langue (Thibault et Vincent 1990: 4).

⁶Fonollosa (1995) a étudié les représentations de l'oral à l'écrit à travers le théâtre de Michel Tremblay. Elle y remarque une assez bonne correspondance entre la représentation écrite de l'oral chez Tremblay et les productions en français montréalais des locuteurs en situation d'entrevue, tant en 1971 qu'en 1984. Toutefois, son analyse ne tenait pas compte des performances réelles que les acteurs ont à rendre en reconstituant l'oral à partir de l'écrit. Si un exercice de ce type fait partie du métier de comédien et ce, après plusieurs années d'apprentissage, il n'en va pas de même pour des locuteurs de langue maternelle qui ont depuis longtemps abandonné les exercices de lecture à haute voix demandés en contexte scolaire et pour qui la représentation écrite de l'oral n'est aucunement familière.

⁷Les comparaisons longitudinales rendues possibles par la constitution de ce corpus n'avaient cependant pas été envisagées de manière explicite lors de la constitution du premier corpus (voir l'entrevue accordée à Michelle Daveluy par Henrietta Cedergren et Gillian Sankoff 1994).

On voit ici se manifester des intérêts pour l'étude du changement en temps réel et la prise en compte de ce changement au sein même de la structure linguistique, ce que rend possible la constitution d'un corpus à dimension longitudinale.

Les entrevues du corpus *Montréal 84* sont du même type que celles de 1971, à l'exception de l'exercice de lecture, exclu à cause des problèmes inhérents à son analyse. Quant aux thèmes de discussion, ils sont de même nature à quelques exceptions près à cause du contexte de l'époque. Par exemple, aux deux périodes on aborde la question de la langue mais alors qu'en 1971 la question du jocal⁸ est discutée, en 1984, il n'en est plus question et on voit plutôt surgir de cette section des entrevues le débat sur la loi 101. Par ailleurs, le thème de la religion abordé en 1971 ne refait pas surface en 1984. Enfin en 1984, on a également ajouté un questionnaire sur les goûts à la fin de l'entrevue.

2.2.1.3 Le corpus *Montréal-95*

Le corpus *Montréal 1995* s'inscrit dans le cadre de l'étude longitudinale de 1971 et 1984, en ce sens qu'il est recueilli auprès d'une portion des mêmes locuteurs. Toutefois, ses caractéristiques sont particulières à un objet d'étude spécifique: l'analyse de discours. En effet, les initiatrices de ce corpus (Vincent, Laforest et Martel 1995), ayant déjà abondamment travaillé avec les données de 1971 et 1984, ont fait face aux contraintes liées à l'accès unique à des entrevues sociolinguistiques et leur intérêt pour l'analyse de discours les a amenées à modifier les paramètres de la situation d'interaction dans laquelle les locuteurs se retrouvent. Se définissant comme des analystes-sociolinguistes du discours et de la conversation, les chercheuses expliquent que les deux corpus initiaux ne correspondaient plus à leurs exigences méthodologiques. Leurs motivations vont comme suit:

La comparabilité des données obtenue avec l'enquête de type sociolinguistique, telle que mise au point par Labov, est acquise au prix d'une relative rigidité situationnelle: la relation interviewer-interviewé n'est ni la plus spontanée, ni la plus fréquente des interactions verbales. Les avantages sont plus nombreux que les inconvénients lorsque l'objectif est d'analyser la variation et le changement linguistique. Utilisée à deux reprises à Montréal auprès des mêmes individus, cette méthodologie a permis de donner une image assez précise de l'état du français montréalais parlé dans les années soixante-dix et quatre-vingts. Mais les inconvénients l'emportent lorsque l'objectif est d'analyser la composante proprement interactionnelle de discours informels - qui nous intéresse tout

⁸Le débat sur le jocal a pris beaucoup de place dans les années 70 (Kirsh 1987, Fonollosa 1995).

particulièrement depuis quelques années; la conversation entre pairs est caractérisée par des échanges plus rapides et aussi plus variés que l'échange question/réponse dont l'entrevue est constituée (Vincent, Laforest et Martel 1995: 29).

En 1995, des chercheurs du département de langues et linguistique de l'Université Laval ont entrepris de reprendre contact avec 14 locuteurs des corpus antérieurs⁹ afin de constituer le corpus *Montréal 95*. L'obtention de discours issus de situations variées de communication entre personnes intimes ou familiales, ainsi qu'un élargissement du point de vue sur l'interaction par l'examen de la place de la parole dans la vie quotidienne constituaient leurs objectifs de recherche (Vincent, Laforest et Martel 1995 : 30). Tout en recueillant des données correspondant à leurs nouveaux objectifs de recherche, ces chercheurs ont pris garde de préserver la comparabilité avec les données de 1971 et 1984, en ce qui a trait au contenu et à la forme, puisque le corpus comporte également des entrevues sociolinguistiques classiques auprès de locuteurs interviewés en 1971 et en 1984.

Ce corpus comporte deux volets. Il est constitué de 14 entrevues sociolinguistiques recueillies auprès de locuteurs du corpus *Montréal-84* et d'une série d'auto-enregistrements pour 4 locuteurs dans diverses activités familiales. Au total, le corpus totalise 14 entrevues sociolinguistiques et une série d'activités d'auto-enregistrements pour chacun des quatre locuteurs à qui on a demandé l'exercice. Selon les locuteurs, le nombre d'activités auto-enregistrées varie de 12 à 31 en plus d'une série de conversations téléphoniques disponibles pour deux de ces locuteurs.

Le premier volet du corpus est constitué de 14 entrevues sociolinguistiques classiques et comparables aux corpus de 1971 et 1984. Toutefois les thèmes abordés diffèrent quelque peu de ceux de 1971 et 1984 (voir annexe I). On pose toujours des questions sur la résidence, le quartier, l'occupation et les changements qui ont eu lieu dans la vie des gens depuis les dernières années. Toutefois, la section sur la langue occupe une place beaucoup plus importante et elle s'oriente vers une discussion sur l'interaction verbale. En fait, les questions élaborées pour les entrevues avaient pour objectif de « faire émerger la perception que les gens ont de leurs habitudes d'usage de la conversation » (1995 : 31). On y retrouve par exemples des questions comme: *Y a-t-il des*

⁹ Douze locuteurs faisaient partie du corpus initial de 1971 et ont été réinterviewés également en 1984. Les deux autres, plus jeunes, avaient été interviewés uniquement en 1984.

sujets que vous évitez avec certaines personnes?, À qui vous confiez-vous?, Qu'est-ce que pour vous une vraie conversation? etc. En somme, une bonne proportion de l'entrevue est constituée de discours épilinguistique ou métalinguistique dans son sens large. Malgré ces différences quant à leur contenu, les entrevues de 1995 offrent une comparabilité avec celle des corpus de 1971 et 1984 sur le plan de la nature des données recueillies. À ce propos, les chercheuses indiquent:

Ces données viennent enrichir la banque déjà importante des échantillons du parler montréalais produit en situation d'entrevue et permettent des études en temps réel en trois étapes sur une période de 25 ans, ce qui est unique (Vincent, Laforest et Martel 1995 : 31).

Le deuxième volet du corpus *Montréal 95* consiste en une série d'auto-enregistrement d'activités ayant pour cadre le lieu familial. Ce volet a pour but de susciter l'apparition de productions linguistiques différentes en genres et en styles. Ces activités impliquaient nécessairement le locuteur et une ou des personnes de son entourage immédiat¹⁰. Le locuteur devait lui-même manipuler le matériel d'enregistrement et certaines consignes lui étaient données dans le choix des activités à auto-enregistrer. Par exemple, on a demandé à une locutrice, mère de jeunes enfants, d'enregistrer la période des devoirs de son fils, de même que ses interactions avec son jeune bébé. D'autres activités comme la routine matinale, la préparation et la prise des repas ou la visite des beaux-parents font également l'objet d'enregistrements.

Parmi les 14 locuteurs interviewés, 4 ont enregistré plusieurs activités quotidiennes requérant l'usage de la parole. Lorsqu'on dresse la liste exhaustive des activités auto-enregistrées qui constituent la seconde section de ce corpus, on arrive à 76 activités familiales, 6 activités impliquant des membres de l'équipe de recherche et 42 conversations téléphoniques (voir annexe II). La majorité des auto-enregistrements représentent des activités familiales aux interlocuteurs, ce qui offre un degré de spontanéité maximal dans le contexte d'un enregistrement à magnétophone visible.

Dans l'ensemble, voici comment les responsables de ce corpus caractérisent sa portée:

¹⁰ À l'exception d'une activité qui prend la forme d'un soliloque lors duquel la locutrice établit le compte-rendu de sa journée.

En somme, les auto-enregistrements, jumelés aux entrevues traditionnelles, offrent un vaste ensemble de discours d'un même informateur en interaction avec plusieurs personnes et dans des conditions diverses. Le corpus contient donc des échanges impliquant un nombre important de locuteurs, parmi lesquels se trouve un locuteur privilégié qui focalise notre attention, puisque nous suivons depuis 25 ans son évolution sur le plan langagier. Par rapport aux enquêtes précédentes, qui privilégiaient la variation inter-individuelle, nous avons donc privilégié la variation intra-individuelle (Vincent, Laforest et Martel 1995: 31-32).

Pour l'objet d'étude de cette thèse, les avantages de recourir à ce corpus tiennent à deux aspects principaux. Tout d'abord, il élargit la dimension longitudinale des études sociolinguistiques possibles puisqu'il donne l'occasion de comparer le comportement linguistique de locuteurs réinterviewés à 24 ans d'intervalle. Ceci autorise la vérification, pour une cohorte d'individus, de certaines hypothèses formulées à partir de la comparaison des données de 1971 et 1984. Certes, la faible taille de l'échantillon en 1995 altère le portrait de la communauté linguistique dans son entièreté, de sorte que cela nuit à l'établissement de tendances générales pour l'ensemble de la communauté linguistique en 1995. Malgré la perte de représentativité du corpus, son caractère longitudinal permet de confirmer ou d'infirmer certaines tendances mises au jour dans les analyses précédentes pour la cohorte d'individus étudiée.

Deuxièmement, le corpus *Montréal-95*, par les données qu'il contient sur le plan de la variation intra-individuelle, améliore la prise en compte de la variation stylistique, ce qui constitue un des objectifs de la recherche entreprise ici. En ce sens, il ouvre une voie à un approfondissement de l'analyse du rôle des facteurs stylistiques par le biais d'une analyse quantitative du comportement de 4 individus dans des contextes contrastés sur le plan de la situation d'interaction. Enfin à cause de ses caractéristiques mêmes, il suscite certaines observations de nature qualitative sur le comportement linguistique d'autres personnes, membre de l'entourage immédiat des locuteurs, à l'égard de la variable à l'étude.

2.2.2 Comparabilité des corpus

Comme le met en évidence la description des trois corpus auxquels cette étude a recours, les données qu'ils rendent disponibles offrent une comparabilité sur plusieurs plans.

En premier lieu, le fait que les données proviennent des mêmes locuteurs à plusieurs années d'intervalle, rend possible la comparaison diachronique. En effet, ces données donnent non seulement accès au même groupe de référence, la communauté linguistique francophone de Montréal, mais aux mêmes individus, ce qui donne l'occasion de suivre l'effet du passage du temps sur le parler des mêmes individus. Cet apport méthodologique permet de dépasser les hypothèses dégagées à partir des études en temps apparent et de suivre l'évolution de variables linguistiques en temps réel. Les notions de temps apparent et de temps réel, introduites au chapitre précédent, servent à caractériser deux approches méthodologiques complémentaires rendant possible l'étude du changement linguistique. La mise sur pied du corpus *Montréal-84* constitue ainsi une avancée considérable dans la prise en compte du temps réel sur la production linguistique des individus comme le font remarquer Thibault et Vincent:

Même si dans la plupart de nos recherches, nous continuons à mettre en corrélation le comportement linguistique et les caractéristiques sociales de base des locuteurs, nous sommes à la recherche d'indicateurs sociosymboliques *aptés à rendre compte des trajectoires personnelles des personnes réinterviewées* (Thibault et Vincent 1990: 2, c'est moi qui souligne).

La constitution du corpus *Montréal-95* s'inscrit dans la poursuite de ces objectifs pour une portion des locuteurs. La comparabilité sans équivoque de ces trois corpus a comme attrait principal l'adoption d'une perspective longitudinale. C'est essentiellement ce qui justifie le fait d'utiliser ces données comme matière première de cette thèse.

Par ailleurs, la description de ces trois corpus conduit sans aucun doute à affirmer leur comparabilité au plan de la variation inter-individuelle. La diversité sociale se retrouve préservée principalement dans les deux premiers corpus, quoique celui de 1984 soit moins systématiquement stratifié. Toutefois, le corpus de 1995 offre beaucoup moins de diversité sociale à cause de l'amenuisement important de sa taille, puisqu'il ne regroupe que 14 locuteurs. Les chercheuses ont toutefois veillé à s'assurer la représentation des deux sexes et des extrémités de l'échelle sociale.

Quant à la variation intra-individuelle, elle s'avère également comparable dans les trois corpus par le biais de l'examen des thèmes abordés dans les entrevues. En effet, le schéma et le contenu des entrevues montrent des similarités qui, malgré certaines différences reliées au contexte de chaque époque, facilitent la comparaison. Ceci autorise

une prise en compte de la variation intra-individuelle à partir de la différenciation thématique présente dans les entrevues.

Toutefois, eu égard au problème spécifique de recherche posé dans cette thèse, l'utilisation des entrevues sociolinguistiques limite l'étude de la variation stylistique à la comparaison des thèmes de discussion. D'ailleurs, dans une entrevue accordée à Laforest (1994), Thibault résume bien la nature spécifique des données répertoriées en 1971 et 1984:

Aucun corpus n'est totalement satisfaisant pour les études pour lesquelles il n'a pas été conçu. D'un point de vue linguistique, il est clair et net que ce corpus n'est pas approprié pour des études qui portent exclusivement sur l'interaction verbale, parce qu'on n'a qu'un seul type d'interaction là-dedans, on a de longs discours, mais pas d'échanges rapides entre interlocuteurs. Les interlocuteurs ne sont pas des familiers, et on n'a pas non plus le niveau de langue le plus familier des locuteurs. Notre principal objectif, en constituant le corpus, étant d'obtenir la plus grande comparabilité possible avec les données de 1971, il n'y avait pas vraiment d'autre solution que de contrôler la situation et de s'assurer que ça se déroule à peu près de la même façon qu'alors. Donc ce corpus n'est pas idéal pour étudier, par exemple, l'une des notions les plus riches de Bourdieu, cette fameuse notion de marché linguistique tendu, où c'est la norme non légitime qui prévaut, c'est-à-dire la situation qu'il a décrite dans " Vous avez dit populaire " qui prévaut dans les bistros. Il est certain que s'il y a un prestige à retirer de l'utilisation des variantes populaires, ce n'est pas en situation d'interview - situation de marché linguistique tendu, mais dans la norme légitime - qu'on va trouver ce qu'on appelle la contre-norme. Pour un objectif de recherche spécifique, il y a des données spécifiques (1994: 19-20).

Ce commentaire met bien en évidence l'adéquation nécessaire entre un problème de recherche, les hypothèses qui en découlent et le type de données autorisant leur validation. Comme il a été exposé précédemment, la problématique posée dans cette thèse exige la prise en compte de la variation stylistique. Cette prise en compte, bien que possible à partir de telles données, a posé quelques embûches aux chercheurs dans des études antérieures. Nous avons déjà souligné les embûches relatives à l'analyse de la lecture qui, dans la recherche de 1971, a été somme toute faiblement utilisée. A vrai dire, la prise en compte de la variation stylistique s'est fait essentiellement à travers les thèmes de discussion dans plusieurs recherches, dont celles sur la négation (G. Sankoff et Vincent 1977, 1980; Daveluy et Blondeau (1992, 1993) et sur l'énumération (Dubois, 1993). Par ailleurs, certains chercheurs ont tenté de circonscrire d'autres facteurs influençant la variation stylistique en analysant la nature interactive des entrevues par le biais de la distinction entre section mono- ou dialogique (Dubois, 1993), les termes

d'adresse utilisés à l'endroit de l'interlocuteur (Laberge 1977), le découpage en sections de l'entrevue (présupposant que le début des entrevues soit constitué d'extraits plus formels) (Laberge: 1977). Mais dans tous les cas, et ce à cause de la nature même des corpus, on est limité à un seul contexte interactionnel: l'entrevue sociolinguistique.

En conséquence, l'apport des données du corpus *Montréal-95* vient pallier une lacune. En fait, c'est aussi à ce titre qu'il est mis à contribution puisqu'il incorpore un raffinement à l'analyse en intégrant une nouvelle dimension à la variation stylistique. En effet en 1995, l'enregistrement de 4 locuteurs dans des activités familiales permet de tenir compte d'une variation intra-individuelle suscitée par des modifications de la situation d'interaction, ce qui constitue une percée pour la prise en compte de la variation stylistique en français montréalais.

En somme, l'avantage principal de ces trois corpus réside dans la comparaison en temps réel de diverses cohortes d'individus. Toutefois, plus on avance à travers le temps, moins les données offrent une diversité sociale étendue. On gagne donc en raffinement quant aux manifestations des changements dans le temps, mais on perd l'étendue de la représentativité de la communauté linguistique dans son ensemble. Mais cette difficulté, inhérente à la nature même des trois corpus, n'altère en rien la pertinence d'y recourir. Par ailleurs, la spécificité du corpus de 1995, améliore la prise en compte de la variation intra-individuelle, ce qui compense, dans une certaine mesure, la perte d'information au plan de la variation inter-individuelle.

2.2.3 Délimitation des échantillons et analyses proposées

Pour les besoins de l'étude, j'ai constitué des échantillons à partir des trois corpus d'origine. La présentation qui suit décrit les caractéristiques de ces ensembles de données.

La première analyse proposée porte sur un échantillon de 30 locuteurs interviewés en 1971 et 1984. Ce groupe de locuteurs comporte une certaine diversité sociale, sur le plan de sa répartition en sexe et de son origine sociale, bien qu'il soit moins diversifié en ce qui concerne l'âge des locuteurs. J'ai limité l'échantillon à 30 individus parce que le nombre de données amassées me semblait suffisant pour rendre compte des contraintes linguistiques pesant sur la variation. Par ailleurs, mon intérêt pour l'examen des trajectoires individuelles, m'a amené à privilégier un groupe d'âge de manière à décrire le

cheminement de son comportement linguistique à travers le temps. Cependant *a posteriori*, je constate qu'il aurait été pertinent de contraster l'échantillon selon l'âge à des fins comparatives pour éclairer les interprétations concurrentes qui peuvent intervenir dans l'explication des changements observés. En effet, le confinement à un seul groupe d'âge trop homogène peut constituer une limite pour la prise en compte de données en temps réel qui visent entre autres à documenter *in vivo* le changement linguistique. Je discute cette question plus en détail au chapitre 7.

Au sujet de l'homogénéité de l'échantillon en ce qui a trait à l'âge, il faut préciser que les locuteurs de cet échantillon ont été recrutés parmi les jeunes du corpus de 1971 qui ont participé à l'étude subséquente. En fait, 27 locuteurs avaient moins de 35 ans en 1971¹¹. Toutefois, trois locuteurs ont été recrutés dans les groupes d'âge plus élevés afin de s'assurer de la stratification sociale en ce qui a trait au sexe et à l'origine socio-professionnelle. La moyenne d'âge des 30 locuteurs atteignait 23 ans. Par ailleurs, cet échantillon, constitué des « anciens jeunes » de 1971, compte 17 hommes et 13 femmes. Les locuteurs se répartissent en trois catégories d'occupation socio-professionnelle. Une première catégorie qui correspond aux membres des professions libérales et aux universitaires employés comprend 9 individus. Une seconde catégorie regroupant 12 individus est constituée de techniciens, de contremaîtres et de cols blancs. Quant à la dernière catégorie à laquelle 9 individus se rattachent, elle comprend les cols bleus ainsi que les personnes sans emploi stable. Enfin sur le plan de la scolarité, l'échantillon se répartit en trois groupes qui correspondent à un niveau faible, moyen et élevé qui comptent respectivement 8, 7 et 15 individus. L'analyse porte sur l'ensemble de la production linguistique des locuteurs durant l'interview en fonction de la variable étudiée. L'annexe I présente en détail les caractéristiques sociales de l'échantillon de 30 locuteurs.

Les analyses incluant le corpus de 1995 quant à elles, font intervenir les données provenant d'un sous-ensemble de 12 locuteurs ayant accordé des entrevues sociolinguistiques à trois moments, soit en 1971, 1984 et 1995 (voir annexe I). Bien entendu, les critères de sélection de cet échantillon s'avèrent fonction de ceux ayant prévalu à la constitution du corpus *Montréal-95* qu'expliquent Vincent, Laforest et Martel:

La sélection des informateurs a été effectuée à partir de la banque de locuteurs enregistrés en 1984 selon deux critères: l'âge et la loquacité. Les informateurs les

¹¹ Le plus jeune des locuteurs avait 15 ans en 1971.

moins loquaces et les personnes âgées de plus de 60 ans en 1984 n'ont pas été recherchés (1995 : 33).

À partir de ces critères, l'équipe de recherche a sélectionné 36 informateurs puis en a contacté 16, dont 14 ont accepté de participer à l'étude. À cause du caractère longitudinal de l'étude et de la préoccupation à suivre le comportement d'une cohorte des mêmes personnes à travers le temps, l'échantillon d'analyse a délaissé les deux locuteurs qui ne faisaient pas partie du corpus *Sankoff-Cedergren* de 1971. Les 12 locuteurs retenus pour l'étude incluant les données de 1995 représentent une homogénéité en ce qui a trait à l'âge car 11 de ces individus avaient moins de 35 ans en 1971. Ils se répartissent en 7 hommes et 5 femmes, mais la diversité sociale qui les caractérise y est beaucoup moins étendue en ce qui concerne l'origine socio-professionnelle et à la scolarité. En effet, les locuteurs se retrouvant au bas de l'échelle sociale y sont sous-représentés au détriment des groupes supérieurs et intermédiaires de l'échelle qui se répartissent plus équitablement. De toute manière, on doit réaffirmer ici que la réduction de la taille de l'échantillon réduit sa représentativité à l'échelle de la communauté linguistique.

Par ailleurs, la présentation d'une analyse spécifique du comportement de 4 de ces 12 locuteurs ayant accepté de s'enregistrer dans le cadre d'activités familiales permet de contraster leurs productions en 1995 selon le type d'interaction. Il s'agit dans ce cas de 2 hommes et 2 femmes situés aux deux extrêmes de l'échelle sociale en ce qui a trait à la scolarité. En ce qui concerne leur appartenance à une catégorie socio-professionnelle, l'un fait partie des professions libérales, deux travaillent comme cols blancs alors qu'un dernier locuteur appartient à la catégorie la moins élevée sur l'échelle des professions, il s'agit en fait d'un ancien col bleu maintenant sans emploi stable. Toutes les occurrences de la variable à l'étude ont été codifiées dans l'ensemble des activités enregistrées à l'exception des conversations téléphoniques et celles mettant en présence des membres de l'équipe de recherche, exclues pour leur caractère particulier (voir annexe I). La mise à l'écart des conversations téléphoniques s'explique, d'une part, à cause de leur nombre inégal selon les locuteurs¹² et, d'autre part, parce que les échanges les caractérisant me semblaient trop spécifiques à cause du mode question/réponse caractéristique de ce type d'échange et du style parfois télégraphique difficile à décrypter. En outre, les activités mettant en présence les membres de l'équipe de recherche, qui consistaient essentiellement

¹² Seulement deux locuteurs sur quatre ont enregistré des conversations téléphoniques (2 conversations téléphoniques pour le locuteur no 1 et 40 pour le locuteur no 2). Cette disproportion a conduit à exclure ce type de données de l'échantillon d'analyse.

en l'explication des consignes d'enregistrement, la remise du matériel et sa récupération, ont été mises à l'écart parce que, de par leur nature, elles se rapprochaient davantage de l'entrevue classique que de l'activité familière. Hormis cette raison, ces activités d'auto-enregistrement n'étaient pas disponibles pour le locuteur no 1. Après réflexion, je ne les ai pas incluses dans l'échantillon de données.

En résumé, les données se répartissent en trois ensembles sur lesquels portent trois analyses principales. Une première analyse, dont les résultats sont livrés aux chapitres 5, 6 et 7, porte sur 30 locuteurs en 1971 et 1984. Les deux analyses incluant les données de 1995 se basent respectivement sur la production linguistique de 12 locuteurs à trois moments dans le temps, soit 1971, 1984 et 1995 puis sur le comportement de 4 locuteurs contrasté sur le plan de la situation d'interaction de manière synchronique en 1995. Le chapitre 8 commente les résultats pour ces deux analyses.

Lors de l'étape du traitement des données, des analyses secondaires ont également été conduites à partir de certains sous-ensembles de données, de manière à approfondir certaines questions soulevées par l'analyse principale. Le cas échéant, une description des critères ayant mené à la formation de ces sous-ensembles de données est fournie.

Au terme de cette présentation, on peut constater qu'il y a des avantages et des inconvénients à cet échantillonnage. L'avantage principal a trait au fait qu'il donne l'occasion de suivre une cohorte de mêmes locuteurs à travers le temps, ce qui laisse place à l'observation des trajectoires individuelles et aux changements linguistiques qui peuvent se manifester au cours du cycle de vie des individus. Toutefois, il comporte certaines limites quant aux comparaisons qu'on peut tirer des échantillons, à cause de leur composition même. Ainsi, on remarque que plus on avance dans le temps moins l'échantillon s'avère socialement stratifié. En conséquence, si l'analyse des groupes de facteurs sociaux trouve son entière justification pour la comparaison entre la cohorte de 30 locuteurs en 1971 et 1984, il faut interpréter avec nuance les résultats sociaux issus des analyses de 1995 au plan de la variation inter-individuelle. Ainsi, plus l'intervalle de temps s'agrandit, moins on peut élargir les conclusions à l'ensemble de la communauté linguistique. Cependant comme nous l'avons déjà indiqué, l'apport considérable des données de 1995 sur le plan de la variation intra-individuelle vient pallier en partie cette lacune puisqu'il ajoute un raffinement à la prise en compte des facteurs stylistiques.

2.3 Méthode de traitement statistique

Avant d'entrer dans l'examen de la méthode de traitement statistique privilégiée pour cette étude, j'aimerais revenir sur un principe général qui guide la démarche méthodologique. Il s'agit du principe d'*accountability*¹³, qui vise à prendre en compte l'ensemble des données pertinentes susceptibles de varier dans des contextes similaires. Voici le point de vue de Labov sur cette question:

Once we have established this linguistic definition of the variable, we are in position to follow the important principle of accountability: we will report values for every cases where the variable element occurs in the relevant environments as we have defined them (1972 : 72).

En ce sens sur le plan méthodologique, on évite une cueillette sélective des seuls énoncés qui iraient dans le sens de l'intuition du linguiste, option qu'il n'est pas rare de voir emprunter par plusieurs « linguistes de cabinet¹⁴ ».

En ce qui a trait maintenant au traitement des données, il faut signaler l'abondante littérature produite sur les questions méthodologiques reliées au traitement statistique préconisé par la linguistique variationniste (Cedergren et D. Sankoff 1974; Rousseau et D. 1978; D. Sankoff et Labov 1979; D. Sankoff et Rousseau 1979. D. Sankoff 1982, 1985, 1987 et 1988). Sans entrer dans les détails des développements méthodologiques pour lesquels je renvoie le lecteur à la littérature, j'expose dans cette section les aspects généraux du traitement statistique effectué.

La pertinence des études statistiques pour le traitement de la variation est ici mise en évidence par D. Sankoff:

¹³ La traduction de *Sociolinguistic Patterns* (Labov 1972) faite par Encrevé (Labov 1976) adopte pour rendre compte du terme anglais *accountability* le terme français *explicabilité*. J'ai préféré conserver le terme *accountability* dans le corps du texte car il me semble davantage partagé par la communauté scientifique nord-américaine, même francophone. À titre informatif, la traduction d'Encrevé va comme suit: « Dès lors que nous aurons posé une définition linguistique de la variable, nous pourrons nous conformer au *principe d'explicabilité* : nous pourrons donner des valeurs pour tous les cas où chaque élément en variation apparaît dans les environnements pertinents tels que nous les aurons définis» (Encrevé dans Labov 1976: 130).

¹⁴ J'emprunte cette expression à Laks qui oppose la linguistique de terrain à la linguistique de cabinet (1992).

Whenever a choice among two (or more) discrete alternatives can be perceived as having been made in the course of linguistic performance, and where this choice may have been influenced by factors such as features in the phonological environment, the syntactic context, discursive function of the utterance, topic, style, interactional situation or personal or sociodemographic characteristics of the speaker or other participants, then it is appropriate to invoke the statistical notions and methods known to students of linguistic variation as *variable rules*. (...) [The] variable rule analysis (which in present usage, does not necessarily involve 'rules' at all) pertains specifically to the probabilistic modeling and the statistical treatment of *discrete* choices and their conditioning (D. Sankoff 1988 : 2).

Ce traitement statistique s'applique donc à tout élément linguistique se réalisant sous deux ou plusieurs formes et qui implique un choix de la part du locuteur. L'élément linguistique en question constitue la variable et ses réalisations correspondent à ses variantes entre lesquelles le locuteur effectue une sélection. Le but de l'analyse proposée consiste à déterminer les différents facteurs qui influencent ce choix. Le traitement statistique porte sur un échantillon d'occurrences apparaissant dans différents contextes qui correspondent aux combinaisons spécifiques des différents facteurs mis potentiellement à contribution. Cet échantillon correspond généralement à une compilation exhaustive d'un corpus représentatif de la production linguistique de plusieurs locuteurs.

Les données ont été soumises à une analyse de régression par étapes au moyen du logiciel *Goldvarb* (version 2). Ce programme calcule d'abord la probabilité de chacun des groupes de facteurs individuellement et retient dans l'ordre les plus significatifs. Il examine ensuite leur effet combiné en ajoutant, par étapes, un nouveau groupe de facteurs à partir de la hiérarchie dégagée, ceci dans le but de sélectionner la configuration de groupes de facteurs la plus pertinente respectant le caractère significatif du modèle statistique (dont le seuil est fixé à 0,05). Les résultats accordent un poids relatif à chaque facteur des groupes retenus. Un poids s'approchant de 1,000 est à la faveur de la variante d'application alors qu'un poids s'approchant de 0,000 s'interprète en sa défaveur.

Dans les analyses statistiques, on distingue deux principales catégories de facteurs jouant un rôle sur la variation: les facteurs linguistiques et les facteurs extra-linguistiques. Comme le mentionne D. Sankoff à propos de l'influence mutuelle de ces deux catégories de facteurs:

As for sociodemographic, situational or stylistic factors, there is seldom any justification to treat them as choices subject to mutual influences of phonological or syntactic performance processes - whether a speaker marks a specific

occurrence of a specific noun with a plural morpheme should not be analysed as having an immediate effect on the speaker's age or sex, the interlocutors present or the degree of formality adopted. If any such factor is to be analysed as a choice, this must be considered as having occurred prior to performance choices (D. Sankoff 1988 : 4).

En conséquence, les analyses présentées dans cette thèse traitent de manière séparée les groupes de facteurs linguistiques et les groupes de facteurs extra-linguistiques qui appartiennent au domaine social au sens large¹⁵. De cette façon, on arrive à voir de manière plus fine les déterminants de la variation et à les hiérarchiser entre eux de manière à faire ressortir leur poids relatif, tant en ce qui a trait à l'aspect social de la langue qu'à son organisation strictement interne. Dans le cas des facteurs extra-linguistiques toutefois, il n'est pas inhabituel de voir des interactions entre les divers facteurs. Ceci peut justifier certains tests visant à mesurer cette interaction. Au chapitre 7, qui présente les résultats concernant les facteurs extra-linguistiques, je présente la procédure suivie à cet effet, lorsque nécessaire.

Les deux grandes catégories de facteurs impliqués dans l'étude font l'objet d'une description détaillée et mise en contexte avec les hypothèses qui s'y rattachent. Je caractérise à la prochaine section les groupes facteurs extra-linguistiques pris en compte dans cette étude. Quant aux groupes de facteurs linguistiques, ils font suite à l'exposé de la variable linguistique présentée au chapitre 4.

2.4 Les groupes de facteurs extra-linguistiques

La prise en compte des groupes de facteurs extra-linguistiques découle d'hypothèses de recherche qui sont présentées par la même occasion. L'appellation extra-linguistique renvoie à une opposition plus vaste que la stricte opposition entre facteurs sociaux et facteurs linguistiques. En effet, bien que l'ensemble des groupes de facteurs réunis sous cette appellation appartienne au domaine social au sens large, plusieurs recherches antérieures ont mis en évidence l'importance de les distinguer et de les mettre

¹⁵ Toutefois, les premières études tenaient compte de manière combinée de ces deux ordres de facteurs et ne les hiérarchisaient pas entre eux, avec pour conséquence qu'en les traitant sur le même plan dans les analyses statistiques, on identifiait presque toujours les facteurs sociaux comme ceux qui déterminaient de manière significative la variation. Ces résultats masquaient donc l'impact des facteurs linguistiques qui jouent pourtant un rôle dans la variation. Ces difficultés ont impliqué un questionnement méthodologique et les analyses subséquentes ont montré qu'il valait mieux séparer le traitement de ces deux ordres de facteurs.

en rapport les uns avec les autres. Par exemple, l'étude de Bell a modélisé l'articulation entre les groupes de facteurs sociaux et stylistiques (1984). Par ailleurs, avec le développement d'études sociolinguistiques à dimension longitudinale¹⁶, la prise en compte de l'aspect diachronique devient maintenant possible autrement que par la projection des différences inter-générationnelles.

Pour ces raisons, nous subdivisons les facteurs extra-linguistiques en trois catégories: les facteurs sociaux, stylistiques et temporels. Nous avons conservé l'appellation groupe de facteurs sociaux pour ce qui relève des caractéristiques sociales classiques généralement utilisées dans les travaux en sciences sociales. Les groupes de facteurs sociaux renvoient à la variation inter-locuteur. Quant à la prise en compte des groupes de facteurs stylistiques, elle tient d'hypothèses relatives la variation intra-locuteur. Le dernier groupe de facteurs, dit temporel, rend compte de la dimension longitudinale de l'étude et sert essentiellement à mesurer l'effet du passage du temps et à vérifier des hypothèses relatives au changement linguistique, enjeu crucial pour la sociolinguistique. Les prochaines rubriques présentent le détail de chacun des groupes de facteurs considérés ainsi que les hypothèses qui s'y rattachent.

2.4.1 Les groupes de facteurs sociaux

Les groupes de facteurs dits « sociaux » pris en compte dans cette étude correspondent à plusieurs variables indépendantes classiques utilisées par les sciences sociales. Ils concernent la variation inter-individuelle, c'est-à-dire qu'ils servent à classer les individus selon certaines caractéristiques sociales qui les distinguent les uns des autres. Les quatre groupes de facteurs traités sous cette rubrique sont: le groupe socio-professionnel, la mobilité professionnelle, la scolarité et le sexe. À cause de la faible différenciation d'âge entre les individus - les anciens jeunes de 1971 -, ce groupe de facteurs n'est pas considéré. Les rubriques qui suivent détaillent la nature de ces quatre groupes de facteurs sociaux ainsi que les hypothèses découlant de leur prise en compte.

¹⁶ Labov (1994) présente plusieurs études ayant cette caractéristique. Daveluy (1994), donne des exemples comme la poursuite de l'étude sur l'espagnol entreprise par Henrietta Cedergren à Panama City de même que les travaux sur le portugais brésilien dans le cadre du *Programma de Estudo do Uso da Lingua* (1994: 12-13).

2.4.1.1 Le groupe socio-professionnel

Parmi les variables indépendantes classiques considérées par les sciences sociales, on compte la classe sociale. En effet, nombre d'études établissent des corrélations entre l'origine sociale des individus et leur comportement ou attitudes. Dans cette veine, plusieurs analyses sociolinguistiques ont souligné l'influence significative de ce facteur (Labov 1972, Trudgill 1973). Pour arriver à distinguer les locuteurs entre eux, ces études classent généralement les individus sur une échelle faisant intervenir des éléments comme le revenu, la profession et la scolarité.

De manière à voir comment l'origine sociale conditionne le comportement linguistique de notre échantillon, le groupe socio-professionnel et la scolarité sont pris en considération. Le classement selon le groupe socio-professionnel s'effectue à partir des informations sur l'occupation des individus. D'ailleurs, les initiatrices du corpus de 1984 soulignent combien l'occupation peut s'associer à certaines compétences linguistiques qui ne correspondent pas nécessairement à la hiérarchie élaborée à partir des échelles de revenu des individus.

L'occupation est un indicateur important de la position sociale qui influence le comportement linguistique de façon différente que d'autres indicateurs comme le revenu ou le lieu d'habitation. Certains emplois, qui ne sont pas nécessairement les plus hauts dans la hiérarchie des occupations, demandent une assez grande compétence linguistique. Le dépouillement des réponses de cette partie du questionnaire [L'occupation] a permis d'effectuer le classement des locuteurs selon l'occupation (Thibault et Vincent 1990: 54).

Leur division selon le groupe socio-professionnel fixe à 6 le nombre de catégories, soit 1: professions libérales et patrons d'entreprise; 2: diplômés universitaires employés; 3: techniciens et contremaîtres; 4: cols blancs; 5: cols bleus; 6: sans emploi stable. Compte tenu de la petite taille de notre échantillon, en particulier pour la cohorte de 1995, il y a lieu d'effectuer des regroupements selon une graduation de l'échelle socio-professionnelle en trois niveaux: élevé (1 et 2), intermédiaire (3 et 4), faible (5 et 6).

Une fois ces distinctions établies, on peut toutefois émettre certaines réserves quant à l'organisation hiérarchique entre ces diverses catégories d'emplois. En effet, comme le font remarquer Thibault et Daveluy:

On remarque que la différence entre les dirigeants (classe 1) et les intellectuels (classe 2) correspond davantage à une division horizontale de prestige qu'à un véritable ordre hiérarchique. Il en va de même de la différence entre les employés de bureau (classe 4) et les travailleurs manuels (classe 5) (Thibault et Daveluy 1989 : 24).

En plus de la critique liée aux divisions horizontales entre les catégories, on peut soulever un autre problème quant au découpage en catégories socio-professionnelles lié au rôle de la langue dans les diverses occupations professionnelles des individus. Par exemple, une téléphoniste n'aura pas la même attitude envers la langue qu'un préposé à l'entretien ménager d'un hôpital même s'ils ne sont pas si éloignés sur l'échelle socio-professionnelle. D'ailleurs de telles considérations sont à la source de l'élaboration d'une cote de marché linguistique¹⁷ pour les locuteurs du corpus *Sankoff-Cedergren* (D. Sankoff et Laberge 1978). Pour diverses raisons, cette procédure n'a pas été reconduite ni en 1984, ni en 1995.

Les hypothèses relatives à la prise en compte de la position des locuteurs sur une échelle socio-professionnelle tiennent à la vérification de la correspondance entre l'usage de variantes en fonction de la hiérarchie socio-professionnelle observable dans la société. Il y a lieu en effet de se demander si la hiérarchie observée dans la distribution des formes respecte celle établie à partir du classement des professions. Les questionnements soulevés précédemment sur le découpage en catégories socio-professionnelles font l'objet d'une discussion plus approfondie lors de la présentation des résultats.

Par ailleurs, en croisant les résultats de la distribution des formes selon l'origine socio-professionnelle avec les résultats selon la variation stylistique, on peut également détecter s'il y a présence de comportement linguistique hypercorrect chez certaines couches sociales. Telle que définie au premier chapitre, l'hypercorrection correspond à un suremploi relatif de formes associées au style soutenu par un groupe social donné. À ce titre, on pourra se questionner sur le comportement des groupes sociaux intermédiaires qui adoptent souvent un tel comportement, dépassant ainsi l'usage des groupes sociaux situés à une position supérieure de l'échelle socio-professionnelle.

¹⁷ La procédure servant à établir cette cote de marché linguistique consistait en une hiérarchisation par une équipe de juges des 120 locuteurs du corpus *Sankoff-Cedergren* sur la base du rôle que joue la langue dans leurs activités professionnelles (D. Sankoff et Laberge 1978).

2.4.1.2 La mobilité professionnelle

Ce groupe de facteurs, lié au premier, reflète les changements dans la vie professionnelle des individus. Il vient se greffer au groupe de facteurs précédent qui a trait à l'appartenance du locuteur à un groupe socio-professionnel de manière à considérer l'effet sur le comportement linguistique de la mobilité sociale des individus au strict plan professionnel.

Cet indice de mobilité professionnelle a été conçu de manière à rendre compte du processus d'ascension sociale, à travers les changements survenus sur le plan professionnel. Élaboré par les initiatrices du corpus de 1984, il facilite l'établissement de corrélations entre le comportement linguistique et la mobilité sociale. Une échelle à trois niveaux a été construite qui comprend une mobilité descendante, une stabilité et une mobilité ascendante.

À titre d'hypothèse, il y a lieu de penser que si l'usage de certaines variables se modifie en fonction de la mobilité sociale, c'est une autre façon de confirmer la distinction entre indicateur et marqueur. Par ailleurs, la justification de ce groupe de facteurs s'appuie sur le fait que plusieurs études sur le comportement socio-symbolique des individus ont mis en évidence des stratégies de distinction employées par les couches sociales au milieu de l'échelle sociale et s'orientant vers une mobilité sociale ascendante (Bourdieu 1979, 1982). L'indice de mobilité sociale vise à examiner des hypothèses de ce type. Une discussion plus détaillée sur son caractère opératoire est présentée au chapitre 7 lors de la discussion des résultats.

2.4.1.3 La scolarité

La scolarité constitue un autre groupe de facteurs à considérer pour l'analyse de la variation. Dans les sciences sociales, le niveau de scolarité atteint par un individu demeure une des variables indépendantes auxquelles on a abondamment recours pour expliquer les comportements ou les attitudes sociales. D'ailleurs, comme la section sur la catégorie socio-professionnelle l'a relevé, plusieurs études sociolinguistiques ont tenu compte de cette dimension dans l'établissement des échelles sociales et établi une corrélation significative entre la scolarité et le comportement linguistique en regard de plusieurs

variables linguistiques. Francard (1993) a par ailleurs attribué un rôle à l'institution scolaire dans l'émergence d'attitudes d'insécurité linguistique.

Une fois établie la nécessité de prendre en compte l'effet de la scolarité sur le comportement linguistique des individus, il faut se questionner sur l'établissement des échelles de scolarité. En effet, certaines échelles ne tiennent pas compte des changements que connaissent les sociétés à l'égard de la reconnaissance des niveaux de scolarité. Pour cette raison et pour le Québec en particulier, les données sur la scolarité méritent une mise en contexte selon les époques pour des raisons liées au changement dans la scolarisation des individus depuis le milieu du XX^e siècle.

Devant l'augmentation rapide de la scolarisation au Québec depuis les années 50, le nombre d'années d'écoles n'a pas la même signification selon l'âge des locuteurs. (...) L'effort de scolarisation massive est relativement récent au Québec. Ainsi, comme le rapporte Audet (1971: 273), peu d'individus dépassaient le niveau primaire avant les années 60. En 1956, la création du cours secondaire, similaire à celui qui existe actuellement, aura des effets sensibles, tout comme la promulgation de la loi de 1961 qui rend l'école obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans (Thibault et Vincent, 1990 : 18-19).

Pour ces raisons, Kemp a considéré l'importance de construire un indice de scolarité relative (1979). En considérant l'évolution de la scolarisation au Québec, il a mis en parallèle le niveau de scolarité des locuteurs, leur âge et leur possibilité d'emploi. Comme l'étude qui nous occupe se caractérise par une dimension longitudinale, il s'avère primordial de remettre en contexte les informations relatives à l'éducation et de pondérer les échelles de niveau de scolarité. Ainsi, dans la même veine que Kemp, les responsables du corpus de *Montréal-84* ont classé les individus selon leur scolarité en considérant l'époque de leur scolarisation, ce qui les a menés à bâtir une échelle à trois niveaux. Ces trois niveaux, établis à partir des informations contenues dans les entrevues, correspondent à une scolarité faible, moyenne et élevée¹⁸. Comme le mettent en évidence Thibault et Vincent:

La scolarité exprimée en nombre d'années d'école doit être contextualisée selon les époques avant d'être incorporée dans une échelle hiérarchique. Dans les commentaires des informateurs sur ce thème [la scolarité], on trouve parfois des informations précieuses en vue d'un classement du niveau de scolarité, commentaires du type: dans ce temps-là, "il n'y avait pas d'autre préparation pour telle profession" (1990: 55).

¹⁸ Pour le détail de cette procédure, se référer à Thibault et Vincent 1990.

Ce travail de classement constitue un raffinement méthodologique favorisant la prise en compte de ce groupe de facteurs sur le plan longitudinal.

Comme la cohorte de locuteurs a pris de l'âge avec le temps et en raison du fait que, règle générale, plus les locuteurs vieillissent moins leur capital scolaire se modifie, le même niveau de scolarité a été attribué aux locuteurs en 1984 et en 1995. Ils reçoivent une cote identique pour les deux années¹⁹.

La principale hypothèse reliée à la prise en compte de ce groupe de facteurs consiste à vérifier si une scolarité élevée, qui correspond généralement à un contact accru avec les normes prescriptives et en particulier avec la langue écrite ou quasi-écrite, influence la variation en faveur des variantes associées aux normes prescriptives. On peut également envisager et ce, de manière indirecte, une hypothèse relative à la pertinence de ce groupe de facteurs plus on s'éloigne de la période de la fin des études. En effet, on peut penser qu'avec le temps l'influence de l'effet normatif qu'exerce l'école s'atténue pour laisser place à d'autres variables explicatives plus pertinentes. Ainsi, on pourrait postuler que le rôle de l'école est beaucoup plus déterminant sur les productions linguistiques au début de la vie adulte des individus, du moins sur leurs attitudes linguistiques comme le montre l'étude de Francard²⁰ (1993) sur des jeunes locuteurs wallons et bruxellois parvenus au terme de leur scolarité obligatoire, et que cet effet pourrait graduellement s'estomper avec les années.

¹⁹ Cette décision se justifie par un autre constat spécifique établi à partir de la comparaison des données de 1971 et 1984 concernant la scolarité. Thibault et Vincent observent « qu'entre 1971 et 1984, 31 locuteurs [sur 60] n'ont pas modifié leur capital scolaire. Dans ce groupe, on retrouve tous les locuteurs qui avaient 46 ans et plus en 1971 (59 ans en 1984). On ajoute à ce groupe, les cinq individus qui ont suivi des cours de formation relatifs à leur emploi, sans être intégrés dans un système académique. Ainsi aucun des locuteurs qui avait 29 ans et plus en 1971 (42 ans en 1984) n'a augmenté son niveau de scolarité» (1990: 21). Conséquemment, et dû au fait que la lecture des entrevues de 1995 n'indique pas de modification majeure quant à la scolarité des locuteurs, le même niveau de scolarité est attribué aux locuteurs en 1984 et 1995.

²⁰ Francard a étudié les représentations linguistiques de 108 jeunes francophones de Wallonie et de Bruxelles, de manière à cerner leurs attitudes en rapport avec un sentiment d'insécurité linguistique. Parmi ces jeunes parvenus à la dernière année de l'enseignement secondaire, les plus enclins à une insécurité linguistique latente sont ceux de l'enseignement général qui adhèrent de manière plus importante au modèle de légitimité linguistique prôné par l'école, ce qui fait affirmer à Francard que « il n'est donc pas arbitraire d'attribuer à l'institution scolaire un rôle essentiel dans l'émergence d'attitudes d'insécurité linguistique » (1993: 40).

2.4.1.4 Le sexe

Le sexe du locuteur figure parmi les groupes de facteurs considérés lors des analyses. Plusieurs études en sociolinguistique ont mis en évidence un comportement linguistique différentiel entre les hommes et les femmes et montré l'importance de cet aspect pour comprendre la dynamique sociolinguistique à l'oeuvre dans une communauté linguistique donnée (Labov 1992, Trudgill 1974, Trudgill 1983a pour un relevé des principales études).

On a en effet noté que le comportement linguistique des femmes s'oriente davantage vers la norme que celui des hommes, du moins pour les variables sociolinguistiques stables (Chambers 1995:107-113), ce qui semble refléter des attitudes différentes envers la langue. Comme le fait remarquer Trudgill:

The results of all these sociolinguistic studies, and they are by now very numerous, have one very striking feature in common. They are all agreed that women, allowing for other variables such as age, education and social class, produce on average linguistic forms which more closely approach those of the standard language or have higher prestige than those produced by men (Trudgill 1983a : 162).

Trudgill insiste également sur le fait que les différences attestées en cette matière se mesurent en degré de fréquence. Ainsi, les études menées dans les sociétés urbanisées indiquent des tendances différentielles selon le sexe du locuteur. En aucune manière, on ne peut qualifier ces différences d'exclusives. Le comportement linguistique des femmes et des hommes diffère donc en général et par degré (1983a : 162). En lien avec ce premier constat, on a identifié, pour certaines variables de l'anglais un comportement linguistique hypercorrect de la part des femmes des groupes sociaux intermédiaires. Ce comportement, discuté au chapitre 1, renvoie au fait que dans un contexte stylistique plus soutenu, les femmes de la petite-bourgeoisie par exemple, dépasseront le comportement du groupe social situé dans une position hiérarchique supérieure sur l'échelle sociale.

Si les femmes se montrent conformistes en ce qui concerne les variables sociolinguistiques stables, on peut les qualifier d'innovatrices pour ce qui est des variables en cours de changement. Selon l'évaluation de Labov, les femmes seraient à l'initiative de 80 % des changements phonétiques en cours étudiés récemment et ce dans plusieurs sociétés (Labov 1992 : 22). Il remarque que les femmes favorisent les formes de

prestige davantage que les hommes pour les changements d'en-dessus et qu'elles sont le plus souvent les innovatrices dans le cas des changements d'en-dessous (1990). On est en droit de se demander, si cette contribution majeure des femmes aux changements phonétiques trouve son parallèle aux autres niveaux de l'organisation linguistique.

Par ailleurs, concernant le comportement linguistique des hommes, on a démontré qu'ils accordaient un prestige latent à certaines variantes linguistiques s'écartant de la norme prescriptive. Ce comportement linguistique a été observé en particulier chez des hommes dont la position sur le plan socio-professionnel se situait au bas de l'échelle. Trudgill, sociolinguiste britannique, a mis en évidence ce comportement pour des variables phonologiques de l'anglais parlé à Norwich (Trudgill 1974 et 1983b). Son interprétation tient au fait que les hommes de cette classe sociale s'insèrent dans des réseaux très denses où la masculinité ainsi que ses attributs, dont la langue fait partie, fait office de valeur. Par ailleurs, Bourdieu dans son étude à dimension ethnographique des échanges langagiers dans les bistrotis parisiens, met en évidence la contre-légitimité qui a cours au sein de certains marchés linguistiques tendus (Bourdieu 1983). Dans ces marchés linguistiques francs, la performance linguistique joue un rôle considérable et un langage qu'on pourrait associer à des attributs féminins n'a pas sa place. Comme le fait remarquer Bourdieu à propos de l'argot du milieu:

L'argot du "milieu" en tant que transgression réelle des principes fondamentaux de la légitimité culturelle, constitue une affirmation conséquente d'une identité sociale et culturelle non seulement différente mais opposée, et la vision du monde qui s'y exprime représente la *limite* vers laquelle tendent les membres (masculins) des classes dominées dans les échanges linguistiques *internes à la classe* et, plus spécialement, dans les plus contrôlés et soutenus de ces échanges, comme ceux du café, qui sont complètement dominés par les valeurs de force et de virilité, un des seuls principes de résistance efficace, avec la politique, contre les manières dominantes de parler et d'agir (Bourdieu 1983 : 103).

Comme la littérature fait état d'un comportement différentiel entre hommes et femmes eu égard à la norme, la pertinence de prendre en compte ce groupe de facteurs apparaît sans conteste, d'autant plus que la variable linguistique à l'étude dans cette thèse, il en sera question aux prochains chapitres comporte une variante proscrite par les grammaires normatives. En fait, il y a lieu de tester l'hypothèse à l'effet que les femmes utilisent davantage que les hommes les variantes associées aux prescriptions linguistiques, voire si elles en font un usage hypercorrect. D'autre part comme corollaire à cette

hypothèse, on peut se demander si le comportement des hommes de certaines couches sociales reflète une valorisation des variantes sanctionnées par la norme.

2.4.1.5 L'âge des locuteurs

Parmi les groupes de facteurs sociaux considérés en sociolinguistique, on accorde généralement une place de choix à celui de l'âge, principalement dans le cas des études en temps apparent sur de larges échantillons des communautés linguistiques. Les hypothèses sur le changement linguistique prennent appui précisément sur les différences de comportement linguistique selon l'âge des individus (Labov 1976).

Cependant, à cause de la faible différenciation en âge qui caractérise les individus de notre échantillon, le groupe de facteurs *âge*, est tenu à l'écart des variables indépendantes à considérer dans cette étude. Comme nous l'avons indiqué à la section présentant les corpus étudiés et les échantillons choisis dans le cadre de cette étude, notre choix s'est porté sur une cohorte d'individus représentant « les anciens jeunes de 1971 ». Or, cet échantillon de locuteurs ne présente pas suffisamment de diversité en ce qui a trait à l'âge pour qu'il vaille la peine de prendre en compte cette caractéristique sociale. En fait l'homogénéité quant à l'âge des individus rendrait par le fait même caduque la considération de ce groupe de facteurs.

Comme on vient de l'indiquer, le groupe de facteurs relié à l'âge a pris beaucoup d'importance dans les études sociolinguistiques. Le comportement différentiel selon l'âge des locuteurs pouvait conduire à l'interprétation d'un indice de changement en cours. Cependant, comme des études ultérieures l'ont montré, on ne peut être sûr à 100 % que le changement inféré à partir de la comparaison de locuteurs de générations différentes a vraiment cours au sein de la communauté. En effet, d'autres interprétations sont possibles. On peut par exemple avoir affaire à des changements dans le comportement des individus au cours de leur vie. Comment trancher ces questions?

La résolution de ce problème réside en partie dans l'examen de données en temps réel et c'est à cette tâche que s'attaque, entre autres, cette étude. En fait, la prise en compte de la dimension temporelle se fait dans le cadre de cette thèse, non par la comparaison des locuteurs en fonction de leur âge mais par l'examen du comportement linguistique d'une cohorte de locuteurs au fil du temps.

Ces deux approches méthodologiques ne sont aucunement contradictoires. Au contraire, leurs contributions respectives améliorent la compréhension du changement linguistique. Les études en temps apparent, caractéristiques des études synchroniques, ont permis d'établir des hypothèses par l'observation du comportement différentiel selon l'âge des individus alors que les études en temps réel impliquant une dimension longitudinale attestent de changements observables dans le comportement, soit de la communauté linguistique en général ou alors d'une même cohorte d'individus au fil du temps.

2.4.2 Le groupe de facteurs temporels

Comme nous venons de le discuter à la section sur l'âge, l'impact du temps sur le parler des locuteurs renvoie à la dimension longitudinale de l'étude, ce qui correspond à la voie méthodologique privilégiée par les études en temps réel, voie que cette thèse emprunte. Les données étudiées ici couvrent un intervalle de 24 années et la prise en compte de cette dimension temporelle est rendue possible par l'incorporation d'un groupe de facteurs lié à l'année d'enregistrement.

2.4.2.1 L'année d'enregistrement

Au cours de cette période de 24 années, les données ont été répertoriées à trois moments dans le temps: 1971, 1984 et 1995. De manière à tenir compte de l'effet du temps sur le comportement linguistique, l'année d'enregistrement constitue le groupe de facteurs à considérer. Ces trois années constituent autant de facteurs pris en compte dans ce groupe.

Ce groupe de facteurs facilite la considération de différentes hypothèses sur le rôle du temps dans la distribution des variantes de la variable à l'étude. En effet, nous pourrions juger à la lumière de ce groupe de facteurs si nous avons affaire à une variation stable dans le temps ou à un changement linguistique pour la cohorte d'individus dont le comportement linguistique est mis à l'épreuve. Si un changement linguistique s'observe entre les années d'enregistrement, il y aura lieu de s'interroger sur son interprétation. En effet, peut-il être interprété en lien avec un changement en cours dans l'ensemble de la communauté linguistique et ou alors s'avère-t-il plutôt un indice des transformations dans le parler des individus au cours de leur vie?

2.4.3 Les groupes de facteurs stylistiques

La définition même de la communauté linguistique, qui se retrouve au premier chapitre, repose sur deux observations du comportement linguistique d'un groupe: le partage de schèmes communs de variation ainsi que le partage de normes face à la langue. Pour Labov, tant la stratification sociale que stylistique définissent la communauté linguistique (1992). On voit donc que deux axes sont sollicités pour mettre au jour ces schèmes communs de variation. Il s'agit d'une part de la variation sociale et d'autre part de la variation stylistique. Ces deux axes servent d'ailleurs à distinguer les variables linguistiques entre elles comme on l'a vu au premier chapitre. Ainsi, en particulier pour les marqueurs sociolinguistiques, on observera une gradation de l'usage d'une variante fonction de l'origine sociale du locuteur, témoin de la variation inter-individuelle et une gradation de l'usage de la même variante fonction du style employé, reflet de la variation intra-individuelle.

Les groupes de facteurs pris en compte sous cette rubrique renvoient à la variation intra-locuteur, c'est-à-dire au fait qu'un locuteur modifie son comportement linguistique selon les situations. À ce titre, ce comportement peut subir l'influence de plusieurs variables indépendantes. Entre autres exemples discutés dans les sources documentaires, le thème de discussion, la situation d'interaction dans laquelle le locuteur se retrouve, l'auditoire etc. constituent autant de facteurs pouvant moduler le comportement. Ces facteurs que l'on qualifie de stylistiques tels qu'ils ont été définis au premier chapitre ressortissent à la variation intra-individuelle. Comme l'a mis en évidence Bell, en utilisant la métaphore du miroir, les variables stylistiques représentent un certain reflet de la différenciation sociale (1984). Parmi l'ensemble des facteurs stylistiques pouvant moduler la variation, Trudgill en fait ressortir deux principaux souvent pris en compte par les analystes:

The kind of subject matter that is under discussion will have an effect, (...) on the language produced. Topics such as molecular biology or international economics are likely to produce linguistic varieties which are more formal than those used in the discussion of knitting or roller skating. The physical setting and occasion of the language activity will also have some consequences. For instance, academic lectures and ceremonial occasions are more likely to select relatively formal language than public-house arguments or family breakfast. Linguistic varieties that are linked in this way to the formality of the situation can be termed *styles*,

and can be thought of as being sited along a scale ranging from formal to informal (1983a: 85-86).

Compte tenu de la nature des corpus et des échantillons délimités pour la présente étude, deux groupes de facteurs stylistiques font l'objet d'analyse: le thème de discussion et la situation d'interaction.

2.4.3.1 Le thème de discussion

Contrairement à d'autres corpus qui envisageaient par leur constitution même à la fois des échantillons représentant une vaste variation inter-individuelle et des procédures d'élicitation provoquant l'apparition de contextes stylistiques distincts de manière à explorer la variation intra-individuelle, les corpus de 1971 et 1984 ont été conçus principalement pour explorer la variation inter-individuelle qui se manifeste dans la communauté linguistique francophone de Montréal. Celui de 1971 comportait bien une activité de lecture, mais comme je l'ai mentionné dans la présentation des corpus, celle-ci a été très peu étudiée (sauf par Daveluy 1994) et posait certains problèmes d'interprétation. En plus, le corpus de 1984 ne reprenant pas cette activité de lecture, rendait par le fait même inopérante la prise en compte de cette activité à des fins comparatives. Par ailleurs, le corpus de 1984 visait par sa constitution même à tenir compte du passage du temps de manière à raffiner la compréhension du changement linguistique. Par définition, il a été conçu de manière à assurer une grande comparabilité des données. En conséquence, sa constitution ne requerrait pas l'élargissement de la variation stylistique. Ces considérations mènent au constat de la difficulté de prendre en compte la variation stylistique. Une des seules possibilités offertes par ces deux corpus de données consiste à exploiter la variation stylistique générée par les thèmes de discussion.

Plusieurs études sociolinguistiques ont mis en relation le thème de discussion avec le comportement linguistique des individus. Ainsi, certains thèmes susciteraient un style plus surveillé que d'autres. Par exemple, dans les analyses sur le morphème de négation *ne* en français montréalais, qui s'illustre par l'alternance entre *je ne veux pas/je veux pas*, on a fait ressortir le rôle du thème de discussion (G. Sankoff et Vincent 1977, 1980, Daveluy et Blondeau 1992, 1993). Ainsi, la production de *ne* s'associe à des thèmes plus formels comme la langue, la religion et la scolarité. Toutefois, les études sur la négation ne s'appuyaient pas sur des relations quantitatives mais reposaient sur un examen

qualitatif des occurrences répertoriées avec le morphème de négation *ne*. Une autre étude sur le français montréalais, celle-là examinant les procédés énumératifs a tenu compte de ce facteur mais sans que les résultats ne lui confèrent de rôle significatif²¹ (Dubois 1993).

Malgré toutes les questions que pose sa prise en compte j'ai retenu le thème de discussion en qualité de groupe de facteurs pertinent pour comprendre la variation stylistique dans les analyses présentées dans cette thèse. Il agit en tant que groupe de facteurs pour l'ensemble des analyses présentées aux chapitres 7 et 8.

La comparabilité existante entre le contenu des entrevues de 1971 et de 1984 ainsi qu'avec celles de 1995 facilite le classement thématique des entrevues. En effet, les entrevues témoignent d'une certaine homogénéité quant à leur contenu, et les principaux sujets abordés en 1971 le sont également en 1984. Quant à la comparabilité avec les entrevues de 1995, elle s'avère également assurée à quelques nuances près (voir section 2.2.2). La seule distinction importante concerne le contenu des échanges verbaux sur la langue. En 1995, il portait surtout sur les habitudes conversationnelles, ce qui diffère considérablement du contenu des questions sur la langue en 1971 et 1984 qui suscitaient beaucoup de jugements de valeurs à propos des langues, des variétés linguistiques et des locuteurs qui les adoptent. Une liste des thèmes utilisés pour la classification figure au tableau I accompagnée d'une brève description du contenu auquel chacun réfère.

Thème	Description générale
Résidence	lieu d'habitation, évaluation du quartier, déménagements éventuels
Occupation	occupation principale, travail, relations avec les collègues
Scolarité	études, souvenirs d'école, scolarisation des enfants
Famille	enfance, jeux, souvenirs familiaux, composition de la famille
Goûts	loisirs, voyage, goûts
Divers	

Tableau I: Liste des thèmes et description de leur contenu

²¹ Le corpus qu'elle étudie (*Montréal 84*) se divise en deux parties, l'interview et un questionnaire sur les goûts. Son étude montre que si le nombre d'énumérations ne varie pas significativement par rapport aux thèmes de discussion, la répartition des énumérations semble conditionnée par l'existence de deux dynamiques communicationnelles différentes à l'intérieur de l'entrevue sociolinguistique: l'interview générale qui suscite moins d'énumérations que le questionnaire sur les goûts et les habitudes. On peut toutefois se demander si le procédé énumératif constitue une variable pertinente pour tester le type de phénomène qui nous intéresse. En effet, est-il un marqueur au sens labovien du terme, c'est-à-dire soumis à la variation stylistique et à l'évaluation? ou n'est-ce pas plutôt un mode d'organisation du discours qui correspond à une définition différente du style? (Dubois 1993: 198)

Pour ce qui est des données issues des activités auto-enregistrées, elles ont posé quelques difficultés sur le plan de leur classification thématique. En effet, leur contenu se comparait difficilement à celui des entrevues. À cause de la nature même des activités, relevant principalement du contexte familial, nous avons choisi de les classer en un seul thème afin de voir s'il se rapprochait du thème famille.

L'hypothèse sous-jacente à la considération de ce groupe de facteurs est à l'effet que la variation sera conditionnée par des thèmes selon le degré de formalité auquel ils s'associent. Pour d'autres variables morphosyntaxiques, il a été démontré que le thème de discussion pouvait influencer la variation. Dans le cas qui retient l'attention, on peut postuler que des thèmes comme la langue où la scolarité exerceront une influence sur l'apparition de la variante simple. L'étude empirique des données s'attache à démontrer la pertinence de cette hypothèse.

2.4.3.2 Le contexte d'interaction

Un dernier groupe de facteurs stylistiques a été constitué afin de tenir compte des différences dans la situation d'interaction pour l'année 1995 uniquement. Ainsi, pour cette année d'enregistrement, j'ai tenu pour pertinente la distinction entre les occurrences provenant des entrevues sociolinguistiques et celles répertoriées dans le cadre des activités auto-enregistrées. On peut en effet penser que les entrevues sociolinguistiques comportent une dimension plus formelle causée non seulement par la présence de magnétophone mais surtout par la dimension interactionnelle. On peut penser à juste titre que l'entrevue, qui met en scène un interviewer, inconnu du locuteur et chargé de poser des questions et un interviewé dont la mission consiste à répondre aux questions posées, suscitera un comportement linguistique plus surveillé. Par ailleurs, les activités auto-enregistrées, à défaut d'être totalement naturelles puisque toujours caractérisées par la présence d'un magnétophone, mettent en scène le locuteur dans des situations diverses de la vie quotidienne. À cet égard, la présence de personnes issues de l'entourage immédiat des locuteurs correspond, du moins sur le plan de la situation d'interaction, à un contexte plus habituel ou en tout cas moins artificiel que l'entrevue semi-dirigée.

Bref, la prise en compte de ce groupe de facteurs constitue un atout afin d'améliorer la compréhension de la variation stylistique en distinguant des éléments

relevant de la situation d'interaction. Il donne l'occasion de vérifier si les effets de la situation de communication modulent la variation dans l'analyse synchronique des données de 1995 et ainsi d'élargir la compréhension de la variation intra-locuteur dans son ensemble. Il autorise également la discussion sur l'interrelation entre la variation sociale et la variation stylistique, nécessaire à la distinction des variables entre indicateurs, marqueurs et stéréotypes.

En dernier lieu et à titre récapitulatif, le tableau II fournit une liste exhaustive de tous les facteurs extra-linguistiques envisagés dans cette étude.

Groupe de facteurs	Facteur
Sociaux	
Groupe socioprofessionnel ^a	Élevé: - Profession libérale et patron d'entreprise - Diplômé universitaire employé Intermédiaire: - Technicien et contremaître - Col blanc Faible: - Col bleu - Sans emploi stable
Mobilité professionnelle	Ascendante Aucune mobilité Descendante
Scolarité	Faible Moyenne Élevée
Sexe	Masculin Féminin
Temporels	
Année d'enregistrement	1971 1984 1995
Stylistiques	
Thème de discussion	Résidence Scolarité Langue Habitudes conversationnelle Occupation Famille Goûts Divers Informel (activités 1995)
Situation d'interaction	Entrevue sociolinguistique Activité auto-enregistrée

a. Ce groupe de facteurs comporte 3 ou 6 catégories selon les analyses

Tableau II: Groupes de facteurs extra-linguistiques

2.5 Conclusion

Voilà qui complète la présentation des groupes de facteurs extra-linguistiques considérés pour l'examen de la variable à l'étude. La méthodologie implique aussi la délimitation du domaine d'application de la variable en éliminant les contextes dans lesquels la variation ne se produit pas. Cet aspect est abordé au chapitre 4 présentant la variable à l'étude et les facteurs linguistiques retenus pour fins d'examen, mais auparavant une revue des sources documentaires fait le point sur quelques aspects du système des pronoms personnels en français.

CHAPITRE 3

QUELQUES ASPECTS DU SYSTÈME DES PRONOMS DITS «PERSONNELS»

On a habituellement recours au paradigme pour représenter le fonctionnement du système des pronoms. De manière générale, on utilise une série d'épithètes et d'oppositions pour désigner les termes et leurs relations au sein du paradigme des pronoms dits «personnels» du français. Ainsi, les pronoms que l'on nomme *clitiques*, *conjointes*, *faibles*, *atones* ou *non-accentués*, figurent en contrepartie à ceux que l'on appelle *non-clitiques*, *disjointes*, *forts*, *toniques* ou *accentués* selon la terminologie adoptée. Lorsque l'on utilise les termes conjoints/disjointes ou clitiques/non-clitiques pour désigner les oppositions pronominales, l'accent porte sur la mobilité du pronom et son rapport au verbe. Par exemple, les formes conjointes ou clitiques s'opposent aux formes disjointes ou non-clitiques au regard de leur degré d'autonomie dans la phrase. Ainsi, les clitiques se retrouvent autour du verbe et lui sont rattachés alors que les non-clitiques se détachent du verbe et bénéficient d'une plus grande mobilité dans la phrase. Les termes faibles, atones et non-accentués qui s'opposent aux termes forts, toniques ou accentués mettent quant à eux l'accent sur des considérations prosodiques ou phonologiques. Sur un plan plus général, la préférence va dans cette thèse aux termes clitiques/ non-clitiques bien que les autres séries d'opposition soient également utilisées de manière à faire ressortir certains aspects précis. Le contraste entre *ils* et *eux autres* à l'exemple (3.1) illustre le type d'opposition dont il est question.

- (3.1) *Ils* ont pas mal d'anglicismes *eux autres* puis <humhum> les anglicismes si au moins ils les disaient comme il faut mais non (91'71)

En examinant la littérature sur les deux séries pronominales du français, on arrive au constat général suivant: les pronoms non-clitiques apparaissent en alternance¹ avec les SN dans plusieurs positions alors que les pronoms clitiques sont en distribution complémentaire avec les SN et les pronoms non-clitiques auxquels ils correspondent. La

¹Lambrecht (1981) dira plutôt ici «variation syntaxique libre». À ce stade de la démonstration, je préfère le terme plus général d'alternance réservant le terme variation à la variable à l'étude dans cette thèse.

première partie de ce chapitre discute comment les divers courants de la linguistique traitent cette question.

La revue de littérature montre également l'importance accordée au débat sur le statut des clitiques, en français surtout (Zwicky 1972, Kayne 1977, Sankoff 1981, Thibault 1983, Auger 1994, 1995, Nadasdi 1994). Cette question, sur laquelle nous reviendrons en partie, a laissé dans l'ombre le statut des pronoms non-clitiques. Or, ces derniers pronoms méritent une attention particulière. La deuxième section de ce chapitre examine la situation spécifique des pronoms non-clitiques et aborde certains aspects phonologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques liés à leur utilisation. Bien sûr, la discussion sur les pronoms non-clitiques ne peut se faire en vase clos, car ils sont en étroite relation avec les autres formes pronominales auxquelles ils correspondent. En conséquence, je fais fréquemment allusion au comportement des pronoms clitiques, bien qu'il ne s'agisse pas de mon objet d'étude à proprement parler.

3.1 Les deux séries pronominales du français

Que l'on regarde du côté des grammaires prescriptives ou historiques, des travaux de linguistique générativiste ou de ceux s'en écartant, lorsqu'on examine les travaux sur le système des pronoms du français, une distinction apparaît nettement entre deux séries de pronoms: clitiques et non-clitiques. L'opposition qui existe entre ces deux séries pronominales fait toujours l'objet de commentaires, bien que son analyse puisse différer considérablement selon le point de vue adopté.

3.1.1 Des grammaires historiques à la linguistique moderne

En introduction, on a fait mention d'une subdivision des langues romanes en deux groupes en ce qui a trait à l'évolution qu'a connu le système des pronoms dits «personnels» en fonction sujet. On a isolé un premier groupe, dont l'espagnol fait partie, qui a comme caractéristique de n'avoir développé qu'une série de pronoms toniques en fonction sujet, d'un second groupe, comprenant le français, caractérisé par la constitution au fil du temps de deux séries: l'une clitique, l'autre non-clitique.

Du latin au français moderne, le paradigme des pronoms personnels subit nombre d'ajustements (Moignet 1965, Brunot 1966). La littérature sur la question montre qu'en

latin, le pronom a moins sa raison d'être puisque le verbe possède une série de désinences personnelles. Peu à peu, ces désinences s'estompent laissant place à un développement du paradigme des formes pronominales. Dans ce cadre, le système des pronoms personnels, dérivé à partir du nominatif pour les pronoms de 1^{ère} et 2^e personnes et du démonstratif pour les pronoms de la 3^e personne² connaît plusieurs restructurations.

Par exemple, dans sa présentation de l'Ancien français, Moignet note un processus de changement:

Chacun des pronoms personnels a une forme de cas sujet qui aux origines de la langue a statut de mot plein prédicatif disjoint du verbe. Ce statut reste valable pendant toute la période de l'ancien français, bien qu'apparaissent des signes de changement de système (1976 : 141).

Il souligne qu'à cette époque, les pronoms en fonction sujet occupent aisément la première place de la phrase, ce qui, au moins jusqu'au XIII^e siècle, demeure interdit aux pronoms régimes conjoints. Il indique, par ailleurs, que ces pronoms peuvent avoir valeur d'insistance comme dans l'exemple (3.2):

(3.2) Mais JE³ doi plorer (Moignet 1976 : 127)

Pour ce qui est du cas régime, Moignet indique qu'il possède déjà deux formes différentes, une forme tonique et une forme atone: *moi* et *me*. Cette opposition s'élargit ultérieurement aux pronoms sujets qui dérivent leurs formes toniques de celles du cas régime alors que les formes pronominales anciennes qui possédaient à l'origine une certaine liberté positionnelle se voient reléguées aux usages conjoints au verbe comme le souligne Moignet:

Les progrès des formes prédicatives du cas régime dans le domaine du cas sujet coïncident avec la tendance des formes du cas sujet à devenir non prédicatives et à être de simples indices de la personne sujet (1976 : 139).

Ceci aura pour résultat de donner les deux séries de pronoms que connaît le français standard moderne⁴: les formes clitiques et non-clitiques illustrées au tableau III:

² Le pronom personnel de la 3^e personne du latin *ille* est dérivé à partir du démonstratif (Brunot, 1966 : 82, Tome 1).

³ Les majuscules indiquent l'accentuation du pronom.

⁴Inutiles aux besoins de la démonstration, j'exclus du paradigme les pronoms génitif - *en* - et

Forme	sujet	Clitique		Non-clitique
		direct	objet indirect	
Singulier				
1 ^{ère} personne	je	me	me	moi
2 ^e personne	tu	te	te	toi
3 ^e personne (masculin) (féminin) (indéfini)	il	le	lui	lui
	elle	la	lui	elle
	on	-	-	soi
Pluriel				
1 ^{ère} personne	nous	nous	nous	nous
2 ^e personne	vous	vous	vous	vous
3 ^e personne (masculin) (féminin)	ils	les	leur	eux
	elles	les	leur	elles

Tableau III: Le paradigme des pronoms dits «personnels» en français standard moderne

Ainsi, cette opposition entre deux séries de pronoms est toujours relevée dans les grammaires historiques du français de même que dans les grammaires à visée générale. Dauzat insiste justement sur ce contraste entre deux types de formes, lorsqu'il écrit:

Une des caractéristiques des mots-outils en français, c'est l'opposition qu'on observe entre les formes fortes (ou accentuées) et les formes faibles (ou atones): «il vient à moi,» «il me frappe». Cette classification domine toutes les autres, au point que des formes-compléments peuvent devenir sujets, pour exprimer l'insistance: *moi*, je dis; *lui*, il écoute (Dauzat, 1949 [1977: 188]).

Comme origine à ce caractère d'opposition, Brunot et Bruneau indiquent que « le jeu des lois phonétiques a développé une double série de formes suivant que le pronom se trouvait accentué ou non» (1969: 216). Pour ce qui est du cas-régime, ils attribuent l'opposition à des lois de la « phonétique syntactique » et observent:

avant le verbe, c'est toujours la forme *non accentuée* que l'on trouve; *après le verbe*, et *après une préposition*, c'est toujours la forme *accentuée*. Dans certains cas, l'emploi de la forme accentuée correspond à une nuance de sens :

Li chevaliers le feri...

Et li vaslez referi *lui*

(Perceval le Gallois, v. 1210-1212)

le chevalier le frappa, et le valet le refrappa, *lui*...

Le poète pouvait hésiter entre: *le referi*, expression banale, et: *referi lui*, qui insiste sur l'audace du «valet» qui frappe un chevalier (1969: 219).

locatif - y -, de même que les réfléchis.

Dans la plupart des ouvrages consultés, on remarque l'association entre l'emploi des formes fortes des pronoms et le caractère d'insistance et d'emphase associés à leur usage. Wagner et Pinchon (1962) indiquent que les pronoms à la forme pleine sont souvent impliqués dans des constructions à position détachée et assument ainsi le rôle de thème.

Selon Benveniste (1965), l'opposition entre ces deux séries pronominales n'a pas fait l'objet de suffisamment d'attention. Le fait d'associer l'usage des formes fortes à des questions d'emphase ou d'insistance constitue, selon lui, plutôt un effet qu'une cause de l'opposition. Adoptant une perspective synchronique il considère que l'opposition relèverait de questions syntaxiques, les pronoms faibles étant en distribution complémentaire avec les pronoms forts et les uns n'étant jamais substituables aux autres⁵. Sa démonstration montre que les pronoms forts se comportent davantage comme des noms propres et apparaissent dans un même environnement. S'il y a substituabilité, elle concerne plutôt les pronoms forts et les noms propres qui peuvent apparaître en alternance les uns les autres et même en apposition comme le montre l'exemple (3.3) de l'apposition des termes *moi* et *Pierre* tiré de Benveniste (1965 [1974: 199]):

(3.3) *Moi, Pierre*, je ferai l'impossible

Afin de distinguer entre les deux séries pronominales Benveniste attribue le terme *antonyme*⁶ aux formes généralement classées dans la catégorie des pronoms forts⁷ qu'il oppose au terme *pronom* réservé aux usages conjoints au verbe. Cette opposition terminologique s'ajoute donc à la liste des termes qui caractérisent l'opposition entre les deux séries pronominales. La position de Gougenheim se rapproche de celle de Benveniste car il considère l'opposition entre les deux séries pronominales de nature grammaticale. Son analyse montre que « les pronoms personnels conjoints entrent dans

⁵A ce propos, Benveniste critique Damourette et Pinchon qui faisaient des formes atones des pronoms à *personne ténue* et des formes toniques des pronoms à *personne étoffée*, les uns étant substituables aux autres selon le sens que l'on voulait donner.

⁶ Le terme d'antonyme, tiré de l'étymologie grecque, ne sera pas retenu subséquentement par les autres courants de la linguistique pour désigner cette catégorie de pronom.

⁷Dans cet article, Benveniste distingue le statut des formes de la troisième personne de celui des première et deuxième personnes. Dans la thèse, cette question sur la notion de personne est traitée dans le présent chapitre à la sections 3.2.2 qui concerne les aspects sémantiques.

la composition du groupe verbal, [alors que] les pronoms personnels disjoints constituent des groupes nominaux » (1969: 153). La terminologie qu'il adopte en opposant les termes conjoint à disjoint illustre d'ailleurs bien sa position.

Voyons maintenant comment les principaux courants de la linguistique contemporaine traitent de la question de l'opposition entre les deux séries de formes pronominales.

3.1.2 Les générativistes

Les tenants de la position générativiste voient dans les pronoms non-clitiques des syntagmes nominaux (SN), qu'ils désignent du terme PRO, et qu'ils considèrent comme la source des pronoms clitiques. En effet, selon ce point de vue, les clitiques dérivent d'une forme originelle appelée PRO par une transformation de déplacement que Kayne (1977) appelle *placement du clitique* (PL-CL). De la sorte, on analyse les clitiques comme des éléments qui appartiennent en structure profonde au paradigme des SN et qui ne s'attachent au SV qu'après la transformation de déplacement PL-CL.

Les PRO ont donc comme caractéristique de pouvoir engendrer des formes dérivées. Ainsi, *moi, toi, lui, elle, soi, nous, vous, eux*⁹ auraient comme propriété d'engendrer par la transformation PL-CL un déplacement des formes et un changement au niveau morphologique et phonologique. Les clitiques objets, tant au datif qu'à l'accusatif comme *me, te, le, la, lui, nous, vous, les, leur* seraient donc dérivés des formes d'origine PRO. De la même manière, les clitiques sujets *je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles*, en seraient dérivés tout en n'étant pas soumis exactement aux mêmes règles de déplacement. Par exemple¹⁰, le pronom non-clitique *lui* engendrerait une forme sujet *il* comme en (3.4). Pour les cas objet, le pronom *eux*, pronom non-clitique, engendrerait deux formes clitiques objets, l'une à l'accusatif comme en (3.5) et l'autre au datif comme en (3.6).

(3.4) *Il* partira bientôt (lui)

(3.5) Marie *les* connaît (eux)

⁹Kayne se base exclusivement sur des données du français standard pour appuyer sa démonstration. Il indique toutefois en note infra-paginales que dans le français populaire, la situation peut se présenter différemment.

¹⁰Les exemples sont tirés de l'ouvrage de Kayne (1977).

(3.6) Marie *leur* parle (à eux)

Les PRO engendreraient également d'autres formes, que l'on nomme en général déterminants possessifs, mais que Kayne appelle des pronoms possessifs, à cause précisément de leur dérivation d'une forme originelle pronominale comme l'illustre l'exemple (3.7):

(3.7) *Mon* livre (à moi)

Pour résumer la position générativiste, dont Kayne demeure un représentant important en ce qui concerne le débat sur les formes pronominales, les PRO relèveraient donc de la catégorie des SN et engendreraient par une transformation de déplacement des formes dérivées: les clitiques sujets et objets ainsi que les pronoms possessifs. D'une part, les pronoms non-clitiques se comportent de la même manière que les noms et constituent à cet égard des syntagmes nominaux et, d'autre part, ils se retrouvent en distribution complémentaire avec leurs correspondants clitiques.

3.1.3 La typologie des clitiques de Zwicky

Dans son important travail comparatif sur les clitiques dans plusieurs langues, Zwicky (1972) établit une typologie en s'appuyant sur la comparaison entre les formes clitiques et non-clitiques. Son analyse s'écarte des travaux générativistes, car son classement fait intervenir à la fois des critères d'ordre morphosyntaxique et d'ordre phonologique ou intonatif. Ceci lui permet de diviser les clitiques en trois types à partir de leur rapport avec leurs correspondants non-clitiques.

Sa typologie établit trois catégories de clitiques: les clitiques *exceptionnels* ou *spéciaux*, les clitiques *simples* et les *mots liés*¹¹. D'abord les clitiques *exceptionnels* ou *spéciaux* désignent les cas où la forme liée non-accentuée agit comme une variante de la forme libre accentuée. C'est le cas du français où l'on observe une opposition entre forme conjointe et disjointe comme dans le contraste entre *je/moi* et *tu/toi*. En second lieu, les clitiques *simples* correspondent aux cas où un morphème libre, lorsque non-accentué, se

¹¹J'adopte dans cette thèse la traduction de Thibault (1983) qui nomme les trois catégories en ces termes. Morin (1982) adopte une autre traduction: il distingue les clitiques *contingents*, qui correspondent aux clitiques simples, les clitiques *inhérents solidaires* qui renvoient aux clitiques spéciaux et les *inhérents isolés* qui n'ont pas de variantes non-clitiques.

réduit phonologiquement et se subordonne à un mot voisin. En anglais le pronom personnel *him* peut adopter une forme pleine ou réduite, forme généralement associée à des conditions stylistiques particulières comme dans l'exemple (3.8) qui suit¹²:

(3.8) She met *HIM*¹³/ she met *him*

Enfin, le troisième type de clitique, désigné sous le vocable de *mot lié*, correspond aux cas où un morphème, toujours lié et non-accentué, montre une liberté syntaxique considérable, dans le sens où il peut s'associer à des mots issus d'une variété de catégories morphosyntaxiques. Le morphème possessif de l'anglais, annexé du point de vue sémantique au SN, se rattache toujours phonologiquement au dernier mot du syntagme, ce qui ne correspond pas nécessairement à la tête de la construction, ni même à un nom comme l'illustrent les exemples suivants¹⁴ (3.9) à (3.11):

(3.9) Germany's defenses

(3.10) The Queen of England's

(3.11) The woman I talked to's argument

À cette catégorisation des clitics en trois types, Zwicky fait suivre d'autres distinctions pertinentes pour notre propos. Il distingue les clitics entre eux selon la localisation qu'ils adoptent en fonction du mot auquel ils se rattachent. On retrouve donc le *proclitique* qui précède le mot auquel il se rattache, l'*enclitique* qui suit le mot et finalement l'*endoclitique* interrompant les morphèmes à l'intérieur même d'un mot. Pour le cas du français, objet de la présente étude, les pronoms clitics sont dans la majorité des cas des proclitiques comme les clitics sujet et objet en phrase affirmative en (3.12) et parfois des enclitiques comme dans les structures impératives en (3.13). Par ailleurs, Zwicky adopte une terminologie qui lui permet de distinguer l'*hôte*, le mot auquel un clitique se rattache, du *groupe* qui, comme son nom l'indique, désigne l'hôte ainsi que tous les clitics qui s'y rattachent.

(3.12) *Je te le donne*

¹²L'exemple est tiré de Zwicky (1972).

¹³L'adoption des majuscules comme caractère typographique indique qu'un élément porte un accent tonique.

¹⁴Exemples tirés de Zwicky (1972).

(3.13) *Suivez-moi*

Par un examen comparatif, Zwicky fait la démonstration que les séquences de clitiques dans leurs rapports aux autres formes non-clitiques impliquent toujours des catégories morphosyntaxiques et au moins certains aspects phonologiques.

3.1.4 Le statut des clitiques: deux approches théoriques

Ce bref exposé montre qu'il existe une controverse quant au statut des clitiques. Essentiellement, deux positions théoriques se font face. L'une, basée sur un postulat générativiste et s'appuyant essentiellement sur des données du français standard, renvoie les clitiques à une catégorie dérivée des PRO qui agissent en tant que syntagmes nominaux (Kayne 1977). L'autre, à laquelle je me rattache, conçoit plutôt les clitiques comme une composante morphologique du verbe et s'appuie sur des données du français parlé (Morin 1982; Thibault 1983; Roberge 1990; Auger 1994, 1995, 1998; Nadasdi 1994).

Cette dernière position qui s'appuie sur les travaux de Zwicky¹⁵, permet de résoudre certains problèmes liés, entre autres, à l'analyse des constructions impliquant le redoublement du sujet, phénomène attesté dans plusieurs variétés de français parlé¹⁶. Par exemple, en considérant le clitique sujet *il* comme un élément de la morphologie du verbe, on peut analyser une phrase de type *Mon père il va travailler*, non pas comme une suite SSVVO, ce qui serait une digression importante au modèle syntagmatique du français, mais plutôt comme une suite SVO, ce qui respecte en tout point la structure canonique du français. Dans certaines analyses sur le français parlé, on a associé la question du redoublement du sujet à un phénomène de grammaticalisation en référence au processus selon lequel le clitique deviendrait une composante morphologique du verbe et acquerrait un caractère quasi-obligatoire même lorsque le SN de même fonction est présent dans la proposition. Cette hypothèse a été développée par Sankoff (1981) pour les clitiques sujets de la 3^e personne. Dans cette thèse, je me range donc du côté de cette dernière position¹⁷.

¹⁵ En effet, dans les travaux adoptant cette position, on remarque l'importance accordée à la catégorisation de Zwicky, ce qui reflète à mon point de vue l'influence de son analyse théorique.

¹⁶ L'analyse variationniste de Nadasdi sur le redoublement des clitiques en franco-ontarien propose une excellente réflexion sur la question (1994). Un article d'Auger sur la situation en français montréalais suggère certaines pistes pour l'analyse de la variation (1998).

¹⁷ Cette question mériterait une discussion plus approfondie mais elle s'écarte quelque peu de

3.2 Les pronoms non-clitiques

Comme on le voit, le débat sur le statut des clitiques n'est pas clos, mais qu'en est-il de la situation des pronoms non-clitiques? La section qui s'amorce examine en détail, dans ses aspects phonologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, la situation spécifique des pronoms non-clitiques.

3.2.1 Représentation phonologique

La représentation au sein d'un tableau du paradigme des pronoms du français standard (voir tableau III section 3.1.1) permet dans un premier temps de mettre en évidence qu'il existe un contraste sur le plan de la représentation phonologique¹⁸ entre les deux séries pronominales clitique et non-clitique.

A la section précédente, nous avons vu qu'un des critères importants sur lequel s'appuie la typologie de Zwicky relève de considérations phonologiques et intonatives. Par exemple en anglais, un cas de clitiques simples, le pronom a toujours la même forme peu importe son rôle bien qu'il y ait variation sur l'accent tonique porté à la forme. Ainsi, *she met HIM* [hIm] se distingue de *she met him* [əm] donnant à chaque énoncé un effet stylistique distinct.

Toujours selon sa classification, l'opposition qui s'articule entre les formes clitiques et non-clitiques du français repose sur une distinction phonologique. Par exemple, à plusieurs personnes en français standard, les formes clitiques sujets s'opposent aux formes non-clitiques sur le plan phonologique, comme le montre le contraste entre *je* et *moi* en (3.14) ou entre *tu* et *toi* en (3.15)

(3.14) *Je* vais au cinéma
Moi et mon père allons au cinéma

(3.15) *Tu* vas au cinéma
Toi et ta soeur allez au cinéma

l'objet d'étude. Pour un examen plus précis et assez récent des positions théoriques à ce sujet, la thèse de Julie Auger (1994) s'avère incontournable.

¹⁸ J'emprunte ce terme à Lefebvre (1998 : 142)

Cette opposition vaut également pour les cas accusatif et datif. Toutefois le contraste ne se présente pas à toutes les personnes. On doit souligner l'absence d'opposition à la première et deuxième personnes du pluriel, de même qu'au féminin de la troisième personne tant au singulier qu'au pluriel puisque les formes *nous*, *vous*, *elle* et *elles* se retrouvent à la fois comme forme clitique et non-clitique. Dans ces cas, s'il existe une distinction entre les deux séries, elle ne se produit que sur le plan de l'accent tonique comme en anglais. Nous venons d'évoquer que *she met HIM* se distingue de *she met him* par l'accent tonique qui confère à chaque énoncé un effet stylistique distinct. De la même manière, en français dans l'énoncé: *Elle veut aller au cinéma* la forme *elle* clitique ne porte aucun accent tonique, alors que dans l'énoncé *ELLE, elle aime le cinéma*¹⁹ la première occurrence de *elle*, qui agit en tant que pronom fort, porte l'accent tonique. La seconde occurrence de *elle* constitue un pronom clitique et ne porte par conséquent aucun accent d'insistance.

L'étude d'autres variétés de français permet de poser certaines questions quant à la portée de cette opposition sur le plan de la représentation phonologique des formes. Il semble en effet que dans certaines variétés de français, nous examinerons plus précisément le cas du français parlé à Montréal, cette opposition, qui implique un contraste de forme, ait un caractère beaucoup plus étendu que dans le cas du français standard.

Morin (1982), dans une étude sur les clitiques du français, remarque un usage quasi-systématique en français québécois des formes composées des pronoms clitiques du pluriel *nous autres*, *vous autres* et *eux autres*, au détriment des formes simples *nous vous eux* ou *elles*. Ce trait du français québécois permettrait à cette opposition entre forme forte et faible en position sujet de se manifester à toutes les personnes et à tous les genres comme en fait foi le tableau IV qui représente le paradigme des pronoms: dits «personnels» utilisés en français de Montréal²⁰:

À la lumière de ce tableau, on remarque qu'au pluriel à toutes les personnes, la variation entre deux formes non-clitiques est possible. À la première personne du pluriel

¹⁹La virgule comme convention typographique dans les exemples représente une pause.

²⁰Ce paradigme vaut pour le français de Montréal puisque les données de cette thèse proviennent de locuteurs montréalais. Cependant, il n'y a pas lieu pour l'instant d'établir une distinction entre le français québécois que décrit Morin et le français montréalais.

lorsque le pronom fort apparaît en concomitance avec son correspondant clitique, tout un ensemble de combinaisons sont possibles.

Forme	Clitique			Non-clitique
	sujet	direct	objet indirect	
Singulier				
1 ^{ère} personne	je	me	me	moi
2 ^e personne	tu	te	te	toi
3 ^e personne (masculin)	il/i	le	lui/y	lui
(féminin)	elle/a/è/al	le	lui/y	elle
(neutre)	ça/c'	le	en/y	ça/ [sa]
(indéfini)	on/tu/ils	-	-	soi
Pluriel				
1 ^{ère} personne	nous/on	nous	nous	nous/nous autres
2 ^e personne	vous	vous	vous	vous/vous autres
3 ^e personne (masculin)	ils	les	leur	eux/eux autres ²¹
(féminin)	elles	les	leur	elles/eux autres

Tableau IV: Le paradigme des pronoms en français montréalais

Dans une étude fondatrice des recherches sociolinguistiques sur le système des pronoms en français montréalais, Laberge montre que les combinaisons possibles sont potentiellement au nombre de quatre. Elle présente brièvement les différentes combinaisons retrouvées dans le corpus *Sankoff-Cedergren* de 1971 (1977: 128). Les exemples (3.16) à (3.18) illustrent les formes dont il s'agit:

(3.16) Tu sais, ils veulent pas que *nous autres on* reste dans la même merde qu'eux autres (88:21)

(3.17) Ici c'est Outremont, mais on est, *nous on* est venu rester dans Côte-des-Neiges (117:3)

(3.18) Tout le monde va en hauteur, fait que *nous nous* allons, suivons les autres, là, dans le moment (108:17)

La forme la plus courante, selon Laberge, est sans contredit (3.16). On y constate une opposition phonologique entre le pronom fort *nous autres* et le pronom faible *on*, pronom qui, utilisé à la première personne du pluriel, constitue une caractéristique du français québécois²². La forme (3.17) s'avère beaucoup moins fréquente (Laberge, 1977,

²¹ J'ai également répertorié la forme *les autres* que j'ai cependant exclu du paradigme pour des raisons que j'explique au chapitre 5 et qui relèvent essentiellement du caractère idiolectal de cette forme.

²²Dans sa thèse sur les pronoms sujets, Laberge (1977) a démontré que le pronom *on* en français de

Blondeau 1994), nous le verrons en détail dans l'analyse de la variation, mais elle a pour caractéristique de respecter également l'opposition phonologique entre la forme forte *nous* et la forme faible, en l'occurrence *on*. Quant à la forme (3.18) dans laquelle l'opposition phonologique est absente, l'usage courant s'en écarte. Cette forme, respectant pourtant le paradigme du « bon usage » est pratiquement absente du corpus de 1971. Finalement, l'examen de Laberge ne révèle aucun cas de *nous autres nous*. Cette forme absente du corpus de 1971 est tout de même possible²³ à l'oral. A ce propos, elle observe:

Deux cas toutefois semblent contourner subtilement l'impossibilité apparente de la combinaison *nous-autres nous*. Il s'agit de deux énoncés où *nous-autres* sert de renforcement au sujet d'une relative, ce sont des phrases du type *nous-autres qui + P* où seule la flexion verbale indique que la forme *nous* sujet est sous-entendue:

Puis même pour *nous-autres qui sortons* de Montréal, on remarque beaucoup plus les autres, les défauts des autres, que nos propres défauts. (66:28) (1977: 129)

Ces observations sur l'usage montréalais des pronoms sujets de la première personne du pluriel révèlent une tendance à produire une opposition sur le plan de la représentation phonologique des formes dans la majorité des combinaisons possibles et à mettre au rancart la forme standard qui évacue précisément ce caractère d'opposition.

Pour ce qui est de la deuxième personne du pluriel, le caractère de l'opposition se traduit dans l'alternance entre la forme *vous autres* en position de pronom fort et la forme *vous* en position faible comme dans l'exemple (3.19). Dans ce cas, l'opposition phonologique entre la forme forte et la forme faible est évidente et beaucoup plus nette que dans le cas du français standard où on ne retrouve qu'une modification portée à l'accent tonique tel que l'illustre l'exemple (3.20).

Montréal est beaucoup plus fréquemment utilisé que la forme *nous* pour marquer la première personne du pluriel en position clitique sujet. Le *on* générique de troisième personne, bien que présent dans le corpus, entre en concurrence avec d'autres formes très fréquentes comme le *tu* ou le *vous* génériques. La forme *tu* générique est d'ailleurs en nette progression d'après la comparaison de son usage entre les années 1971 et 1984 (Thibault, 1991).

²³Je remercie ma collègue Christiane Montpetit de m'avoir donné la possibilité d'entendre l'an dernier une occurrence de *nous autres nous* lors d'une conversation sur la rue. La preuve que tout est possible, dans la mesure où les oppositions fondamentales sont respectées! Il s'agirait toutefois d'une forme marquée, quelque peu anachronique. A noter que cette combinaison a également été retrouvée dans les occurrences de pronoms dans un corpus de français parlé par de jeunes Anglo-montréalais en 1995. Comme il s'agit toutefois dans ce dernier cas d'une performance linguistique en L2, on peut difficilement se permettre une généralisation.

(3.19) Ah *vous autres vous* êtes en haut de Ste-Catherine (112'84)

(3.20) *VOUS, vous* allez au cinéma

Par contre, à la troisième personne du pluriel au masculin, la forme standard montre déjà une opposition phonologique entre les formes *ils/eux* comme dans l'exemple (3.21) On peut croire toutefois que l'utilisation de la forme *eux autres* en (3.22) viendrait régulariser le paradigme des formes en appliquant également à la troisième personne la forme avec *autres*.

(3.21) Bien je sais pas si c'était *eux* qui s'adaptaient à nous (19'71)

(3.22) On jouait pas tellement avec *eux autres* (102'71)

La situation au féminin est tout autre et mérite une attention particulière. En effet, le français standard permet l'utilisation d'une même forme, l'une portant l'accent tonique, l'autre pas comme dans l'exemple (3.23). Cette forme peut alterner en français montréalais avec (3.24).

(3.23) Mes filles, *ELLES*, elles aiment le chocolat

(3.24) Puis là bien les petites madames ils ont envahi le côté professionnel et puis en fin de compte *eux autres* aussi avaient le droit. (7'95)

Cette dernière forme met à l'oeuvre un processus déjà abondamment documenté, celui de la neutralisation du genre au pluriel (G. Sankoff et Cedergren 1971, Morin 1982, Daveluy, 1988). D'un même élan, en utilisant les formes contrastées du masculin pluriel *eux autres/ils* on obtient l'opposition attendue.

Par ailleurs, quelques faits, ici concernant l'usage des pronoms au singulier, me permettent d'appuyer une hypothèse sur la généralisation de l'opposition sur le plan de la représentation phonologique entre formes forte et faible en français de Montréal. En effet, l'examen des pronoms à la troisième personne du singulier au féminin montre le même type d'opposition relié à la réalisation phonologique des variantes clitiques et non-clitiques. Dans une étude sur l'élision du (l) Sankoff et Cedergren ont montré qu'à l'oral bien souvent le (l) disparaît lorsque le pronom occupe la fonction de clitique sujet alors qu'il est conservé dans la forme non-clitique. Selon leurs observations du conditionnement syntaxique de la variable:

Pour une même forme pouvant remplir différentes fonctions grammaticales, la possibilité d'élision du (l) est déterminée par la fonction grammaticale qu'elle possède au moment où elle est exprimée. Par exemple, pour *elle* et *lui*, l'élision du (l) ne survient jamais dans le cas où ces derniers ont une fonction emphatique.

Nous avons ainsi:

Elle, elle va

Lui, il va

Dans ces exemples, les pronoms en italiques ne peuvent jamais subir l'élision alors qu'elle peut se produire pour le deuxième *elle* et le *il* (1971: 1104).

Au féminin, cela a pour effet d'opposer la forme *elle* en tant que pronom fort à son homologue clitique qui se réalise plutôt en [a], [al] ou [ɛ]. Dans ce cas, il ne s'agit pas simplement d'un simple renforcement de l'accent tonique mais bel et bien d'une opposition formelle sur le plan de la représentation phonologique. Ces trois formes peuvent alterner avec la forme standard prononcée [ɛl].

Dans un même ordre d'idée, l'étude de Thibault sur l'alternance des pronoms de la classe des représentants - de la troisième personne - montre que le pronom *ça*²⁴, considéré à juste titre comme un «pronom personnel» plutôt qu'un démonstratif se prononce différemment selon qu'il se présente en forme forte ou faible, ce qui dépasse ici également la simple accentuation tonique.

Dans le corpus Sankoff-Cedergren, le pronom fort *ça* est généralement prononcé avec une voyelle postérieure. Ceci est impossible lorsque le *ça* est clitique, de sorte que la suite: *ça ça* se prononce parfois: [sa sa], souvent [sa sa] mais jamais: [sa sa] ou [sa sa] (1983: 32-33).

Son analyse montre que la forme pronominale *ça*, tant dans sa forme clitique que non-clitique, doit être considérée comme un membre de la classe des pronoms personnels²⁵, n'en déplaise à Kayne qui le maintient dans la catégorie des démonstratifs.

À la lumière de tous les faits linguistiques discutés précédemment, je pose deux hypothèses concernant l'opposition sur le plan de la représentation phonologique entre formes clitiques et non-clitiques:

²⁴ Thibault considère *ça* comme un représentant, au même titre que les pronoms personnels de la troisième personne comme *il* ou *lui*

²⁵ Ce point de vue, déjà présent chez Morin (1982), a été développé par Thibault (1983) puis repris pas la suite par Auger (1994).

1. Dans le français parlé à Montréal, le caractère d'opposition sur le plan de la représentation phonologique des formes entre clitiques et non-clitiques s'étend à tous les éléments du paradigme.
2. Parmi les différentes combinaisons possibles, les plus usuelles partageraient comme caractéristique de manifester cette opposition.

3.2.2 De la catégorie des syntagmes nominaux

Il s'avère important maintenant de faire le point sur le statut syntaxique des pronoms non-clitiques. Selon toutes les approches examinées, il ne fait aucun doute que les pronoms non-clitiques appartiennent à la classe des syntagmes nominaux. S'il existe un débat de nature syntaxique, il porte plutôt, nous l'avons vu, sur le statut des clitiques mais leurs correspondants non-clitiques sont classés sans ambiguïté du côté des syntagmes nominaux. Kayne à cet égard fait la remarque suivante²⁶:

Nous voyons que les clitiques objets directs et clitiques objets indirects sont les uns et les autres en distribution complémentaire avec les NP complets, et par suite aussi avec les formes fortes semblables aux NP (Kayne, 1977: 74).

Lambrecht (1981) confirme également que les pronoms clitiques sont en distribution complémentaire avec la classe des SN, incluant les pronoms non-clitiques, dans la plupart des fonctions. À la lumière de ce constat, on peut observer que les pronoms non-clitiques et les noms partagent certaines caractéristiques communes les distinguant des clitiques, dont voici un aperçu.

3.2.2.1 Caractéristiques

- 1) A la manière des noms, les pronoms non-clitiques partagent comme trait une grande mobilité dans la phrase, c'est-à-dire qu'ils peuvent se retrouver à plusieurs endroits au sein d'une proposition et acceptent la présence d'éléments entre eux et le verbe. Au contraire, les clitiques sont rattachés au verbe et rien ne peut se placer entre l'hôte et ses clitiques comme en (3.25).

²⁶Chez Kayne, cette remarque vaut également pour les clitiques sujets.

(3.25) Pierre il va au cinéma
 Il va au cinéma Pierre
 Moi je vais au cinéma
 Je vais au cinéma moi.

Pierre souvent il va au cinéma
 *Il souvent va au cinéma Pierre
 Moi souvent je vais au cinéma
 *Je souvent vais au cinéma moi

2) Ils ont également comme caractéristique commune celle d'accepter à leur côté la présence d'un modificateur comme *aussi* alors que la forme clitique le rejette comme l'illustre (3.26)

(3.26) Pierre aussi allait au cinéma
 Moi aussi j'allais au cinéma
 *Je aussi allais au cinéma

Par ailleurs, des quantifieurs peuvent les modifier — comme *deux*, *trois* ou *tous* — et s'ajouter aux formes pronominales disjointes de manière à en modifier le sens, ceci a contrario des clitiques qui ne peuvent accepter de modification tel qu'en fait foi l'exemple (3.27).

(3.27) Nous deux nous allons au marché
 *Nous nous deux allons au marché.

3) Les pronoms forts de même que les SN peuvent recevoir un accent contrastif alors que les clitiques ne le peuvent pas²⁷ comme en (3.28)

(3.28) PIERRE va au cinéma
 MOI je vais au cinéma
 *Moi JE vais au cinéma

4) Comme les autres SN, les pronoms forts peuvent être coordonnés alors que les clitiques ne partagent pas cette caractéristique tel qu'illustré en (3.29).

²⁷ On m'a fait la remarque qu'à l'image d'un type d'accentuation fréquent en anglais, on pouvait entendre en réponse à la question *Est-ce-qu'on va au cinéma? JE vais au cinéma, toi non.* Ceci n'est pas sans rappeler la forme d'insistance que prenait le *je* dans l'exemple de l'Ancien français que j'ai repris de Moignet à la section 3.1.1 de ce chapitre.

- (3.29) Pierre et Marie vont au cinéma
 Moi et toi allons au cinéma
 *Je et tu allons au cinéma
 *Moi et tu allons au cinéma
 *Toi et je allons au cinéma

5) Les SN comme les pronoms forts peuvent apparaître en l'absence d'un verbe alors que cela s'avère impossible pour un clitique comme en réponse à la question de l'exemple (3.30):

- (3.30) Qui vient dîner?
 Pierre
 Lui
 *Il

6) L'ordre d'apparition des SN ou des pronoms forts autour du verbe n'est pas fixe alors qu'il l'est pour les clitiques comme le montrent les énoncés en (3.31).

- (3.31) Pierre donne le cadeau à Marie
 ?Pierre donne à Marie le cadeau
 Pierre le donne à Marie
 Pierre lui donne le cadeau
 Il le lui donne.
 *Il lui le donne
 *Pierre à Marie le donne
 *Pierre le cadeau lui donne

3.2.2.2 Distinction entre les SN lexicaux et semi-lexicaux

Cela dit, malgré les nombreux traits que partagent les SN impliquant un nom et ceux impliquant un pronom, plusieurs études les distinguent aux fins de l'analyse. Ainsi, malgré leurs similitudes Blasco et Cappeau (1991) font une distinction entre ces deux types de SN²⁸. Par exemple, ils réservent le nom de syntagme nominal *semi-lexical* au SN faisant intervenir un pronom ceci en opposition au syntagme nominal *lexical*. Cette distinction, reprise de Blanche-Benveniste (1975), semble motivée par l'attitude empirique face aux données. En effet, leur analyse qui tente de construire une typologie pour les cas de double marquage²⁹, dans lesquels les pronoms non-clitiques sont

²⁸Delofeu (1979), tenant de l'approche pronominale avec Blanche-Benveniste *et al.*, utilise également ce découpage entre SN lexical et semi-lexical.

²⁹Définition du double marquage: construction où un élément est repris deux fois, une première fois par un syntagme nominal (lexical ou semi-lexical) et une seconde par un élément clitique

fréquemment impliqués, évite de faire au départ des catégories trop englobantes. Les résultats présentés montrent une distribution différente selon que la construction à double marquage a lieu avec un SN lexical ou semi-lexical.

De la même manière dans une étude sur le processus de grammaticalisation des clitiques sujets, Sankoff (1981) montre que dans la reprise du sujet par un clitique sujet³⁰, les facteurs linguistiques n'ont pas la même incidence selon que le syntagme implique des pronoms forts ou des noms. La même observation vaut pour Ashby (1988), qui dans une étude à visée pragmatique, établit une distinction entre les SN selon qu'ils mettent en cause des pronoms non-clitiques ou des noms. Il semble que selon la nature du syntagme nominal, la réaction aux différents facteurs linguistiques en cause pour ce qui est du phénomène des redoublements, s'articulerait différemment. L'observation de ces différences justifie la pertinence de tenir compte de la distinction entre SN semi-lexical et lexical.

3.2.3 Aspects sémantiques

On ne peut passer sous silence les aspects sémantiques liés aux formes pronominales car si, sur le plan syntaxique, les pronoms forts partagent plusieurs caractéristiques avec les SN, ils ont leurs caractéristiques propres au regard de la sémantique, ceci en raison de leur nature même de pronom. Alors que les SN lexicaux, les noms, trouvent leur sens en eux-mêmes, les formes pronominales sont intrinsèquement liées à la notion de référence³¹. Ainsi, on admet généralement que, du moins pour les pronoms de la 3^e personne, il y a référence à un autre élément présent dans le discours. Il s'agit en quelque sorte d'un renvoi au sein du discours. On signale également que les pronoms partagent certains traits avec leur référent. Toute cette question de la référence mérite un approfondissement.

lui correspondant.

³⁰Ce qui est entendu ici comme reprise du sujet se rapproche de la notion de double marquage définie précédemment.

³¹Les remarques de cette section valent pour les formes pronominales dans leur ensemble et la distinction entre formes clitique et non-clitique est pour l'instant superflue.

3.2.3.1 La référence

Dans un article consacré à la nature du pronom, Benveniste montre, que l'emploi du nom correspond à une « notion constante et "objective", apte à rester virtuelle ou à s'actualiser dans un objet singulier, et qui demeure identique dans la représentation qu'elle éveille » (1956 [1966: 252]) alors que dans le cas des pronoms la relation entre le signe linguistique et son référent, s'avère beaucoup plus complexe. Sa position va à l'encontre de l'approche classique des grammaires traditionnelles qui décrivent souvent les pronoms sur le plan de la référence de la manière suivante: « *je* est la personne qui parle, *tu* celle à qui l'on parle et *il* celle de qui l'on parle ». Il critique les positions de ce type qui donnent l'impression à première vue que l'on a affaire à une série coordonnée. Bien qu'il existe une symétrie et une représentation régulière au sein d'un paradigme, l'ensemble des pronoms ne forment pas une classe unique sur le plan de la référence. Il fait remarquer qu'il existe des différences fondamentales entre les pronoms au niveau sémantique et également en fonction de leur insertion dans le discours³². Il raffine l'analyse des catégories pronominales à partir de l'examen de la notion de personne. Deshaies et Ouellet (1982) reprennent ce point de vue et proposent de revoir l'analyse sémantique des pronoms personnels. Leur étude des signifiés de personne des pronoms sujets s'inspire directement des travaux de Benveniste sur la question.

3.2.3.2 La notion de personne

À propos de la catégorie de personne, Moignet note:

La grammaire traditionnelle reconnaît la catégorie de la personne là où elle est physiquement visible, d'une part, dans la morphologie verbale, puisqu'à certains modes le verbe est décliné en personnes, et d'autre part, dans un pronom particulier, qui varie aussi selon la personne et qui est pour cela appelé « pronom personnel » et dans un adjectif qui lui est étroitement apparenté, dit « adjectif possessif ». Elle fait état, pour le français, comme pour les langues indo-européennes en général, d'un système de trois personnes fondamentales, dites du singulier, et de trois autres personnes, dites du pluriel (Moignet, 1974 : 87).

Selon Benveniste, il existe une différence fondamentale sur le plan de la référence entre, d'une part, les pronoms de première et de deuxième personnes et, d'autre part, les

³²Chez Benveniste, la sémantique des pronoms est associée de façon très étroite à l'organisation du discours. La question du discours est abordée ici brièvement mais est discutée plus en détail dans la thèse à la section 3.2.4.

pronoms de troisième personne (1956). Pour cet auteur³³, au-delà des différences formelles imposées par la structure morphologique et syntaxique, la distinction fondamentale dans l'organisation référentielle de ces deux catégories de pronoms réside dans le processus même de l'énonciation. Les pronoms ne constituent pas une classe unitaire mais bien deux espèces différentes selon le mode de langage dont ils sont les signes. Ainsi, les propriétés fondamentales de la première et de la deuxième personnes dans l'organisation référentielle se distinguent de celles de la troisième personne.

Il en fait la démonstration à partir de la comparaison entre la première et la troisième personnes. Ainsi, dans le cas de *je* ou *moi*, il n'y a pas d'objet définissable correspondant au pronom et chaque apparition du pronom a sa référence propre. Quant à l'usage de la troisième personne, il se rapproche de celui du nom dans le sens où l'on peut lui attribuer la même constance, la même objectivité, la même aptitude « à rester virtuelle ou à s'actualiser dans un objet singulier » (1956 [1966: 252]) et à demeurer identique dans la représentation qu'il éveille. La position de l'auteur se résume au fait que la troisième personne comme le nom se définit comme un objet social alors que la première et la deuxième personnes se définissent plutôt en lien avec leur position au sein des instances de discours. Il indique:

Je est une personne unique; *tu* est une personne unique; mais *il* représente n'importe quel sujet compatible avec ses genre et nombre et peut, répété dans le même énoncé, renvoyer à des sujets différents (1965 [1974: 202]).

Cette distinction, présente également chez Bally (1944) est reprise par Brunot et Bruneau qui décrivent les deux catégories de pronoms comme deux espèces de mots complètement différents:

Le nom de pronom personnel recouvre deux espèces de mots radicalement différents. *Moi toi*, désignent la personne en précisant le rapport qui existe entre deux interlocuteurs (moi qui te parle, toi à qui je parle) [...] "*lui*" tient la place d'une personne ou d'une chose absente, déjà connue ou désignée antérieurement: c'est véritablement un "pro-nom", un mot qui tient la place d'un nom (Brunot et Bruneau 1969: 214-215).

Ainsi, sous le couvert de la notion de personne, il y a deux instances discursives, celle de l'interlocution qui s'actualise dans une situation de communication particulière

³³Dans cet article, Benveniste traite aussi, mais de façon plus restreinte, du cas des pronoms démonstratifs. Dans cette optique, il relie la question des processus d'énonciation à la déixis.

dans les rapports à la première et la deuxième personne des pronoms personnels et l'instance de délocution qui met en scène un tiers. Pour reprendre les mots de Chareaudeau c'est parce que le tiers se trouve hors de l'instance d'interlocution que l'on dit parfois qu'il correspond à une non-personne (1992: 120-121). Pour traiter de cette nuance impliquée sous la notion de personne en relation avec le système pronominal, nous retiendrons l'opposition entre les *représentants*, pronoms de troisième personne, et les *actants*³⁴, pronoms de première et deuxième personnes.

3 2.3.3 Les traits sémantiques

Les prochaines rubriques traitent des traits sémantiques associés aux pronoms. Certains de ces traits ne laissent aucune trace morphologique à proprement parler comme dans le cas de la spécificité et du caractère animé du référent. D'autres traits comme le genre, le nombre et le cas sont repérables dans la morphologie même des pronoms.

3.2.3.3.1 La spécificité

Toujours sur le plan de la référence, d'autres études se sont penchées sur le degré de spécificité des syntagmes nominaux, tant lexicaux que semi-lexicaux. Selon cette approche, les pronoms et les noms se placent sur un continuum allant du plus spécifique au moins spécifique. Toutefois, il n'y a pas dans ce cas de distinction catégorique entre les deux catégories de pronoms (1^{ère} et 2^e personnes, d'une part, et 3^e personne, d'autre part), bien qu'elles se retrouvent à des positions différentes sur le continuum de spécificité. Voici comment Nadasdi³⁵, s'appuyant entre autres sur Comrie (1981)³⁶ et Quirk *et al.* (1972)³⁷, présente le continuum allant du plus spécifique au moins spécifique:

³⁴J'ai préféré le terme *actant* à celui de *nominaux* qu'utilisent d'autres auteurs à cause de la confusion à laquelle il pouvait prêter puisqu'on parle abondamment dans la thèse de l'alternance entre les pronoms forts et les syntagmes *nominaux* lexicaux. Dans ce dernier cas, il est question de catégorie syntaxique.

³⁵Nadasdi dans son étude tente de déterminer si le facteur de spécificité s'avère significatif pour expliquer le redoublement par un clitique en franco-ontarien. Son analyse tient compte de la coïncidence du clitique avec une position syntaxique et avec un référent. Pour catégoriser le référent, il s'intéresse, entre autres, à la notion de spécificité.

³⁶Comrie discute de deux traits sémantiques: le trait [\pm animé] et le trait [\pm défini]. Ses intérêts pour la recherche d'universaux l'amènent à postuler un continuum de spécificité ou de *definiteness*, de même qu'un continuum d'*animacy* qui rendent compte de ces traits sémantiques dans une perspective de comparaison entre les langues.

³⁷La distinction qu'établit Quirk repose sur le caractère [+ spécifique] des noms propres comparé au caractère [- spécifique] des noms communs qui à leur tour peuvent prendre le caractère

[+ spécifique]

[- spécifique]

pron. de la 1^{ère} et 2^e pers. > pron. de la 3^e pers > noms propres > noms communs > noms indéfinis

Il postule une spécificité scalaire qui varierait selon la place occupée le long du continuum. Ainsi, selon le degré de spécificité du syntagme nominal, le comportement morphosyntaxique serait différent. Nadasdi émet l'hypothèse suivante:

Il est possible que l'existence d'un tel continuum permette d'expliquer la présence obligatoire des clitiques personnels avec le pronom fort de la première personne et deuxième singulier (1994: 90).

Par exemple, à la première et à la deuxième personnes du singulier, l'usage du pronom fort seul, c'est-à-dire sans un clitique homologue l'accompagnant, suscite généralement des jugements d'agrammaticalité³⁸ comme les exemples (3.32) et (3.33) le montrent:

(3.32) Moi je fais du sport / *Moi fais du sport

(3.33) Toi tu fais du sport / *Toi fais du sport

Cette question s'avère pertinente pour notre propos puisque le redoublement du sujet serait facultatif et soumis à la variation dans les cas des items lexicaux, mais serait obligatoire pour les formes pronominales de première et deuxième personnes. À la troisième personne, le redoublement serait facultatif et ne susciterait pas de jugement d'agrammaticalité, comme le montre l'alternance suivante en (3.34).

(3.34) Lui il fait du sport / Lui fait du sport

Toutefois, la reprise par le clitique s'avère très fréquente. Concernant ce dernier aspect, il y a matière à débat. Dépendant des sources, on considère le non-redoublement à la troisième personne, soit assez commun (Nadasdi 1994), soit possible mais rare (Kayne 1977), soit réservé à des fins exclusivement déictiques (Thibault 1983), soit alors carrément impossible (Grevisse 1986). Un examen plus détaillé de cette question à partir

[±défini].

³⁸ Toutefois, dans leur étude du français terre-neuvien, King et Nadasdi répertorient des exemples où les pronoms non-clitiques apparaissent sans reprise d'un clitique à la 1^{ère} personne comme dans *Nous autres sons pas patients* et *Moi gouvernais pis toi tu vidais l'eau hein* (1997 : 277).

des données des corpus de français parlé à Montréal permettrait de dissiper la confusion sur cette question. Mais pour le moment, on peut dire que les remarques vont dans le sens d'une démarcation du comportement des pronoms de la troisième personne.

3.2.3.3.2 Caractère animé

Un autre trait sémantique va dans le sens de la distinction entre les deux catégories de pronoms nominaux et représentants. Il s'agit du trait [\pm animé]. Si les pronoms de première et deuxième personnes ont nécessairement le caractère [+ animé], ce n'est pas nécessairement le cas pour ceux de la troisième personne.

Comme il l'a fait pour le trait sémantique [\pm spécifique] Comrie (1981), conçoit un continuum sur lequel il positionne les syntagmes nominaux tant lexicaux que semi-lexicaux en fonction de leur caractère plus ou moins animé. Il décrit le continuum en ces termes:

a noun phrase is higher in animacy if it is to the left on a continuum some of whose main points are: first/second persons pronouns > other human noun phrases > animal noun phrases > inanimate noun phrases (1981: 121).

Ainsi, les syntagmes nominaux ayant le caractère animé le plus fort sont précisément les pronoms de première et deuxième personnes qui se retrouvent à l'extrémité du continuum. Quant aux pronoms de troisième personne, ils peuvent correspondre selon leur référent au trait [\pm animé] de manière variable. Cette différence renforce également la distinction établie précédemment entre les deux classes de pronoms: représentants et actants, la distinction [\pm animé], ne s'appliquant qu'à la troisième personne appartenant à la classe des représentants.

3.2.3.3.3 Traits sémantiques et marques morphologiques

Les prochaines distinctions entre les représentants de troisième personne et les nominaux de première et deuxième personnes portent sur le partage de traits sémantiques marqués par la morphologie de la langue. On a démontré aux sections précédentes que les pronoms de première et de deuxième personnes correspondent en tout point à leur référent et portent nécessairement les traits sémantiques [+ spécifique] [+animé]. Les pronoms de troisième personne quant à eux peuvent porter le caractère [\pm animé] ou [\pm défini] de

manière variable en lien avec leur référent. Certains autres traits cependant sont reconnaissables au niveau morphologique de la langue: il s'agit du genre, du nombre et du cas.

3.2.3.3.4 Le genre

La question du genre ne se pose pas pour les pronoms de première et deuxième personnes qui sont intrinsèquement liés à leur référent. Le genre du locuteur ou de l'allocuté est implicite au discours lui-même, à l'acte même de l'énonciation. La morphologie de ces pronoms n'en porte pas la marque. À la troisième personne, la chose se présente différemment. Selon que le référent est masculin ou féminin, le pronom correspondant en portera un signe. Dans le français standard, cette distinction est toujours présente tant au singulier qu'au pluriel comme en (3.35) et (3.36). Toutefois dans le français parlé, on remarque une tendance à la neutralisation du genre au pluriel. En effet, Morin (1982) a souligné le fait que la forme masculine est souvent utilisée au pluriel pour représenter un référent tant masculin que féminin tel que l'illustre l'exemple (3.37).

(3.35) Ma fille, elle est inscrite au cours de ballet elle

(3.36) Mes filles, elles sont inscrites au cours de ballet elles

(3.37) Mes filles, ils sont inscrites au cours de ballet eux autres

3.2.3.3.5 Le nombre

Le cas du nombre est différent. Toutes les personnes pronominales portent une marque morphologique de pluriel, bien qu'il existe des différences formelles selon la personne employée. À la première et à la deuxième personnes, la marque du pluriel montre une opposition entre deux formes nettement distinctes sur le plan phonologique - il s'agit de deux mots distincts. Pour les formes clitiques sujet par exemple, le *je* devient *nous* ou *on*, le *tu* devient *vous*, et pour les formes non-clitiques, le *moi* devient *nous* (*autres*) et le *toi* devient *vous* (*autres*). Cette différence est beaucoup plus nette que dans le cas de la troisième personne où la marque du pluriel s'indique par un simple ajout d'un *-s* à la fin du pronom clitique comme dans *il/ils*, *elle/elles* et comme c'est d'ailleurs le cas pour les noms. Pour les formes non-clitiques, la situation est toutefois différente. Si dans le cas du féminin dans l'opposition *elle/elles*, on note un simple ajout du *-s* sur le plan orthographique, les formes *lui/eux* montrent une opposition formelle plus nette.

Ces différences formelles entre le caractère de l'opposition singulier/pluriel renvoient selon Benveniste à une distinction de nature sémantique entre les actants et les représentants. Ainsi au pluriel, alors que la troisième personne - la non-personne pour reprendre les termes de Benveniste - renvoie à une notion de pluralité qui correspond à ce qu'on entend généralement par la marque du nombre dans le cas des noms, c'est-à-dire une réelle pluralisation, la première et la deuxième personnes sous-entendent une notion de pluralité différente³⁹. Par exemple, la première personne ne serait pas une simple multiplication de *je*, mais plutôt une jonction entre *je* et *non je*⁴⁰.

Cette jonction forme une totalité nouvelle et d'un type tout particulier où les composantes ne s'équivalent pas. (...) La présence du *je* est constitutive du *nous*. (...) Dans le passage du *tu* à *vous*, qu'il s'agisse du *vous* collectif ou du *vous* de politesse, on reconnaît une généralisation de *tu*, soit métaphorique soit réelle (1946 [1966: 233,235]).

Par ailleurs, on peut souligner certains usages à la première personne qui mettent en évidence des nuances quant à la notion de pluralité. Entre autres exemples, on connaît, pour le lire souvent dans les mémoires et les thèses, l'usage du *nous* de modestie, un cas où le pronom *nous* sert à camoufler un locuteur unique. Ainsi, des formules comme *le cadre théorique que nous adoptons ...* ou *nous avons délimité l'échantillon ...*, s'avèrent souvent de rigueur dans ce genre d'ouvrages. L'autre emploi, que l'on qualifie de pluriel de majesté, est de mise dans certains contextes impliquant un individu singulier en position d'autorité. On associe cet usage à l'héritage du *nous* des rois de France. Selon Grevisse, « cette forme est employée dans le style officiel par les souverains, par les évêques, et, en général, par les personnes qui ont caractère et autorité » (1969 : 442) Il fournit, entre autres, comme exemple à l'appui en (3.38):

(3.38) *Nous* avons ordonné et ordonnons ce qui suit (Ac. Grevisse : 442)

³⁹ À ce titre, Deshaies et Ouellet distinguent la quantité de la personne en ce qu'elle correspond à un ensemble individuel ou à un ensemble extensif (1982 : 226).

⁴⁰ Benveniste ajoute que dans plusieurs langues du monde on distingue deux formes pour la première personne. La forme inclusive correspond à *moi + vous* et la forme exclusive à *moi + eux*. Par ailleurs, on m'a fait remarquer que le *on* et sa reprise par *nous* objet illustre bien les propriétés particulières de cette pluralité. En particulier, le *on* ou le *nous* qui renvoient au couple. J'ajouterais que les affinités sémantiques entre ces deux clitiques demeurent à considérer afin d'approfondir leurs propriétés référentielles communes.

Dans ces deux cas on a affaire, le moins qu'on puisse dire, à une pluralité restreinte. Par ailleurs, ces deux usages ont parfois tendance à se confondre⁴¹.

On doit en conclure que bien que toutes les personnes du paradigme des pronoms prennent une forme plurielle au niveau formel, il existe une différence de nature sémantique entre les représentants et les actants. Seule la troisième personne correspond à la notion de pluriel généralement admise alors qu'à la première et deuxième personnes, le sens dépasse le fait de la simple extension en nombre.

3.2.3.3.6 Le cas

Quant à la marque morphologique du cas, elle ne porte que sur les formes clitiques et renvoie à la fonction syntaxique qu'occupe le référent plutôt qu'à un trait sémantique partagé avec ce dernier. Ainsi, sous leur forme clitique les pronoms changent de forme selon la fonction syntaxique remplie, mais la forme du pronom non-clitique reste la même, peu importe son rôle dans la phrase. En jouant le rôle de syntagme nominal, le pronom non-clitique partage plusieurs caractéristiques avec son correspondant lexical, le nom, dont celle que leur fonction syntaxique est attribuée en lien avec leur position dans la phrase et la présence ou non d'une préposition les accompagnant.

3.2.3.3.7 Conclusion à la section sur les traits sémantiques

En résumé, nous avons vu que les pronoms pouvaient se distinguer selon les traits sémantiques qui les caractérisent. Si certains traits ne sont pas toujours identifiables sur le plan morphologique et doivent être inférés à partir de l'analyse référentielle, d'autres traits portent une marque morphologique comme dans le cas du genre et du nombre. Par ailleurs, les remarques précédentes soulignent la distinction importante sur le plan de l'analyse sémantique des pronoms qu'il faut établir entre les actants et les représentants.

⁴¹ De l'avis de Bruneau, le «*nous* administratif et pompeux a tué un *nous* de modestie: celui des préfaces. Qui croirait qu'il existe, pour les grammairiens qui écrivent des grammaires, une mode des pronoms personnels? La chose est pourtant ainsi. Vaugelas disait: *je*, nos prédécesseurs disaient: *nous*, et nous reprenons le *je* du XVII^e siècle. L'humble *nous* de l'auteur qui cache sa personne et dissimule son orgueil risquerait aujourd'hui d'être pris pour le pronom administratif, d'autant plus ridicule que le personnage qui l'emploie est plus chétif.» (extrait d'une conférence prononcée à la radio de Radio-Canada, 1939-1940 : 56). Cette confusion entre deux usages peut en effet contribuer à expliquer que le *nous* de modestie soit de moins en moins conseillé et attesté dans les mémoires et les thèses, du moins à ma connaissance.

Comme l'a fait remarquer Benveniste, ces différences sont intrinsèquement liées au discours et à l'acte même d'énonciation.

3.2.4 Aspects pragmatiques ou discursifs

L'opposition entre formes clitiques et non-clitiques inhérente au système des pronoms implique des aspects pragmatiques qui relèvent de l'insertion des formes au sein du discours. On a vu que plusieurs auteurs décrivent les formes fortes des pronoms comme des marqueurs d'insistance qui provoquent un effet emphatique. Les termes utilisés pour qualifier ces formes - fortes, toniques, d'insistance etc. - conduisent par leur appellation même à considérer leur rôle dans l'acte de discours et à analyser les fonctions pragmatiques qui en découlent.

Plusieurs des études à visée pragmatique qui ont traité de la question des pronoms non-clitiques l'ont fait à l'intérieur d'un questionnement plus général sur la notion de *topicalité* (Lambrecht 1981, Bossong 1981, Cadiot 1992). Dans ce cadre, toute une réflexion a lieu sur un type de construction dans lequel se manifeste le caractère d'opposition entre formes clitiques et non-clitiques: il s'agit des cas de double marquage⁴² qui désignent des constructions où un même élément sémantique apparaît deux fois, d'abord réalisé une première fois sous la forme d'un syntagme lexical ou semi-lexical puis dans un deuxième temps sous une forme clitique correspondante. Afin de désigner les pronoms forts impliqués dans des constructions à double marquage, Lambrecht utilise d'ailleurs le terme de formes pronominales *topiques*, épithète qu'il faudra ajouter à la liste de termes, déjà nombreux, qualifiant ces pronoms.

Les études sur cette question reflètent les positions des analystes et leurs intérêts de recherche. Ainsi, si certaines études ont examiné les cas de double marquage sous leur angle spécifiquement syntaxique (Kayne 1977), en ignorant leur portée pragmatique, d'autres études tentent d'établir une association entre les propriétés formelles et leurs propriétés pragmatiques correspondantes⁴³ (Lambrecht 1981; Bossong 1981; Ashby

⁴²J'emploie cette terminologie dans un sens général afin d'englober indifféremment tous les phénomènes désignés par les termes: dislocation, segmentation, détachement, redoublement, topicalisation etc. . Ces termes renvoient à des notions qui parfois se recouvrent, parfois sont indépendantes les unes des autres.

⁴³Dans les études à portée pragmatique, on rencontre deux positions quant à la nature des phrases impliquant un double marquage: soit on les considère comme des structures de surface *dérivées* par un procédé transformationnel de la construction de base SVO et utilisées à des fins

1981, 1988; Barnes 1985, 1986; Cadiot 1992). Par exemple, on distingue tant sur le plan formel que pragmatique des constructions comme en (3.39) et (3.40):

(3.39) Lui il a un problème

(3.40) Il a un problème lui

La notion la plus importante rattachée aux études à visée pragmatique portant sur les phénomènes de double marquage est celle de la topicalisation. Elle correspond à la mise en évidence du thème de la phrase par rapport à son commentaire. Pour reprendre la définition du Dubois *et al.* la topicalisation est:

une opération linguistique consistant à faire d'un constituant de la phrase le topique, c'est-à-dire le thème, dont le reste de la phrase sera le commentaire. Dans l'assertion, la topicalisation fait du syntagme nominal sujet le topique de la phrase. Mais il peut y avoir topicalisation d'un autre constituant, comme le syntagme nominal objet ou le syntagme prépositionnel, constituant du syntagme verbal; ainsi dans les phrases "emphatiques" comme Pierre, je l'ai vu hier (1973:489-490).

La topicalisation peut s'actualiser dans deux processus celui de topique et d'anti-topique (Lambrecht, 1981), le premier correspondant en tout point à la définition de topicalisation mais impliquant que sur le plan formel le thème apparaisse à la gauche de la proposition comme ci-haut en (3.39), tandis que l'anti-topique apparaîtrait en position postposée, l'élément topicalisé se retrouvant à la droite du verbe comme en (3.40). Lambrecht distingue les propriétés formelles et pragmatiques des énoncés topiques, de celles des énoncés anti-topiques. Quant à Cadiot (1992), il élabore une interface syntaxe-pragmatique en décomposant en plusieurs types formels les deux catégories de Lambrecht et en associant à chacun des rôles pragmatiques distincts.

Généralement, dans de telles études, on accorde des propriétés pragmatiques différentes selon la position antéposée ou postposée de l'élément topicalisé. Il n'est pas dans l'objet de cette thèse d'examiner plus à fond cette question. Signalons cependant une tendance à toujours considérer les formes à la droite du verbe comme des constructions topicalisées alors que la position à la gauche du verbe laisse place à deux analyses. La très

pragmatiques (Ashby 1981, 1988, Barnes 1985), soit on les pose en elles-mêmes comme des structures *basiques* disponibles pour des fins essentiellement pragmatiques comme chez Lambrecht (1981) dont la position se rapproche de celle de Bossong (1981) qui décrit deux types de conjugaison -complémentaire et supplémentaire- tous deux disponibles dans le répertoire verbal du locuteur.

grande fréquence des cas de la reprise du sujet en français parlé a conduit certains analystes à distinguer deux procédés distincts: le redoublement, auquel aucune connotation pragmatique particulière ne serait accolée et la dislocation qui jouerait un rôle pragmatique incontesté. Les critères, de nature prosodique, pour distinguer ces deux phénomènes ne font cependant pas l'unanimité. Nadasdi emploie pour opérationnaliser la distinction les critères suivants: à la gauche du verbe, la présence d'un accent d'insistance et/ ou d'une pause indiquerait que l'on a affaire à une construction détachée alors que leur absence dénoterait un redoublement du sujet⁴⁴. (1994)

Toute cette discussion sur la notion de topicalisation n'est pas sans faire référence au phénomène de *l'anaphore* qui décrit sur le plan formel le processus consistant « à reprendre par un segment, un pronom en particulier, un autre segment du discours, un syntagme nominal antérieur, par exemple. Ainsi, il y a anaphore par *en* dans la phrase: *Des vacances, j'en ai vraiment besoin* » (Dubois *et al.*, 1973: 33-34) Le segment représenté est dit dans ce contexte *l'antécédent*. Ainsi pour le cas qui nous intéresse, le pronom disjoint *eux autres* considéré ici comme un syntagme nominal semi-lexical serait l'antécédent du pronom anaphorique *ils* dans l'exemple (3.41):

(3.41) *Eux autres ils* vont au cinéma.

3.3 Conclusion

Comme on l'a vu tout au long de ce chapitre sur la description des caractéristiques phonologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques des pronoms non-clitiques, on ne peut appréhender ces derniers sans faire référence à leurs correspondants clitiques. Mais ce qu'ils ont en commun tient essentiellement à leur contenu sémantique, pour le reste, ils s'en distinguent tant sur le plan syntaxique, pragmatique qu'en ce qui a trait à la représentation phonologique.

⁴⁴Bien que plusieurs auteurs utilisent ces critères (Ronat 1979, Jaeggli 1980), le débat reste encore ouvert quant à la pertinence et à l'opérationnalisation des critères que constituent l'accent et la pause (Carroll 1982 : 295-297). Deshaies *et al.*, quant à eux, montrent en effet que la pause n'est pas toujours présente dans les cas de dislocations à gauche. Par ailleurs, ces auteurs font intervenir un autre critère et identifient plutôt la dislocation à partir de l'absence d'enchaînement avec une voyelle ou une semi-voyelle suivante (1992).

Les prochains chapitres traitent de l'alternance qui existe en français parlé de Montréal entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel. L'analyse proposée tient compte des différents niveaux de l'insertion des variantes au sein de la grammaire de la communauté et de leur interrelation. Or à cet égard, je ne rejoins pas l'approche linguistique classique qui traite généralement ces aspects de manière indépendante. Par cette façon de procéder, j'espère arriver à rendre compte de la dynamique sociolinguistique à l'oeuvre. J'adopte cette position en me référant aux travaux de nombreux sociolinguistes, dont Sankoff (1981) et Thibault (1983, 1986) qui ont montré comment différents niveaux de l'organisation de la langue jouent un rôle dans la dynamique sociolinguistique.

Par exemple, l'étude variationniste de Thibault sur les représentants — les pronoms de 3^e personne — adopte une telle perspective et traite de l'insertion grammaticale, sémantique et discursive des diverses variantes en vue de décrire la dynamique sociolinguistique à l'oeuvre au sein de la catégorie des pronoms de la troisième personne. Ainsi, c'est en tenant compte de l'effet combiné de plusieurs facteurs généralement traités de manière indépendante qu'on peut le mieux saisir les mécanismes de la variation linguistique au sein d'une communauté linguistique.

Par ailleurs, je m'inspire de travaux axés sur la relation entre le discours et la syntaxe où la morphosyntaxe, comme entre autres celui de Sankoff sur les clitiques sujets en français qui pose déjà toutes les conditions pour un traitement dynamique de ce type. Son analyse montre que l'innovation syntaxique de la reprise⁴⁵ du sujet par un pronom clitique est introduite d'abord à des fins discursives puis, l'usage produisant une usure, « la tournure emphatique perd progressivement sa capacité d'emphase » et s'étend à des SN moins saillants. Le processus serait complété si le procédé s'appliquait à tout SN sujet rendant caduque la fonction discursive lui étant associée (1981: 83). On remarque dans cette approche l'interrelation entre les fonctions syntaxique et discursive des variantes. Ce point de vue se rapproche de celui de Givón qui traite le clitique sujet comme une marque d'accord entre le SN topicalisé, qui agit en tant que véritable sujet, et le verbe. Il explique ce résultat en mettant en cause un processus de ré-analyse qui implique des dimensions discursives et morphosyntaxique. Ainsi, l'usure causée par la fréquence de la topicalisation, un phénomène à l'origine discursif, contribuerait au transfert de rôle du

⁴⁵Fait à noter Sankoff parle plutôt de présence ou d'absence de clitique plutôt que de construction détachée ou disloquée pour décrire le procédé qu'elle observe.

pronom clitique qui passerait du statut de sujet syntaxique du verbe à celui de marque d'accord verbal (1976). Les deux explications, en dépit d'une terminologie différente, font référence à un même processus de grammaticalisation.

D'autres travaux plus récents adoptent une perspective semblable. Par exemple, les travaux de Hopper exposent certains principes permettant de voir le changement en cours dans les processus de grammaticalisation (1991). Sa démonstration insiste sur la manière dont une forme émerge d'un contexte discursif donné. Par exemple, lorsqu'il s'intéresse à un cas de grammaticalisation particulier, il explique comment c'est l'utilité d'une forme, son caractère fonctionnel qui lui permet de se grammaticaliser (1987 : 150).

CHAPITRE 4

VARIATION ENTRE LES FORMES SIMPLES ET COMPOSÉES DES PRONOMS NON-CLITIQUES DU PLURIEL. VARIABLE, CONTEXTES LINGUISTIQUES ET GROUPES DE FACTEURS LINGUISTIQUES

Après avoir traité au chapitre précédent de quelques oppositions présentes dans le système des pronoms dits « personnels » du français, et, plus spécifiquement, du statut des pronoms non-clitiques, les prochains chapitres examinent la variation qui s'exprime entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel en français montréalais. Le chapitre qui s'ouvre présente la variable à l'étude et ses variantes. Il se poursuit par une section sur les différents contextes d'utilisation de la variable de manière à identifier par la suite les facteurs linguistiques pris en compte pour l'analyse. Les quatre prochains chapitres exposent les résultats de l'analyse variationniste dont font l'objet les pronoms non-clitiques du pluriel, les chapitres 5 et 6 traitant des facteurs linguistiques entrant en jeu dans la variation et le chapitre 7 examinant les facteurs extra-linguistiques — stylistiques, sociaux et temporels — impliqués dans la dynamique de la distribution des formes pour une cohorte de 30 locuteurs en 1971 et 1984. Quant au chapitre 8, il traite de la même variable mais en y ajoutant des données recueillies en 1995 auprès d'une portion des mêmes locuteurs — 12 personnes —, ce qui apporte un éclairage nouveau sur le plan longitudinal et raffine la compréhension de la variation stylistique.

4.1 La variable: les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel

Un aspect de la situation des pronoms non-clitiques retient ici l'attention, il s'agit de l'alternance entre les formes simples et composées avec *autres*. Pour cette étude, je pose l'équivalence fonctionnelle¹ de ces formes. À l'oral, elles se présentent de la façon suivante: les formes simples — *nous, vous, eux, elles* — et les formes composées accompagnées par *autres* comme *nous autres, vous autres, eux autres*. Les exemples (4.1) à (4.3) illustrent cette variation pour le cas de la 1^{ère} et 3^e personnes:

¹La définition de cette notion, ainsi qu'une discussion à son propos se retrouve à la section 1.1.2 du chapitre 1.

- (4.1) Bien je sais pas si c'était *eux* qui s'adaptait à *nous* ou si c'était *nous* qui s'adaptait à *eux* mais en tous les cas il fallait s'entendre (19'71)
- (4.2) Oui j'ai vu des choses de la vie qu'*eux autres* ils ont pas vues (46'84)
- (4.3) Moi j'étais en dixième fait qu'ils nous ont gardés *nous autres* : ancien système pendant que les nouveaux commençaient le nouveau système tu sais (91'84)

La variable à l'étude se définit donc en fonction de cette alternance entre les formes simples et composées qui constituent les deux variantes soumises à l'examen pour les pronoms non-clitiques du pluriel. Mais avant d'entrer de plain-pied dans l'analyse variationniste et d'examiner les facteurs linguistiques qui entrent en jeu dans l'alternance entre ces équivalents fonctionnels, il s'avère utile d'examiner comment les grammaires historiques et les grammaires normatives présentent le cas des formes pronominales non-clitiques combinées avec *autres*.

4.1.1 Le point de vue historique

Si on regarde du côté des grammaires historiques, on constate que les formes composées avec *autres* reçoivent une attestation à la première et deuxième personnes du pluriel. Dans son exposé des principaux caractères du latin parlé, Brunot indique qu'aux pronoms *nos* et *vos* commence à se joindre l'adjectif *alter*, qui forme avec les pronoms une sorte de juxtaposé (1966 : 82). On en trouve également la confirmation chez Mendelhoff qui ajoute que cette adjonction renforce le pronom (1969 : 63). Par ailleurs, dans sa grammaire romane, Raynouart indique que « Le pronom indéterminé *altre*, se joint seulement aux pronoms personnels *nos* et *vos* » (1816 [1976 : 91]). Il ajoute également que l'adjonction de *autres*, de même que l'ajout d'autres modificateurs² comportent une force explétive:

Quelquefois les pronoms personnels reçoivent l'adjonction d'autres pronoms, tels que *eis*, *mezeys*, *etc.*, *altres*, *même*, *autres*; et l'effet de ces pronoms adjoints est

² Le terme modificateur ou modification est utilisé tant par la grammaire traditionnelle que par la linguistique structurale. Il permet de « définir le rôle syntaxique des constituants du syntagme nominal autres que le nom tête et ses déterminants, et celui des constituants du syntagme verbal autres que le verbe, son auxiliaire et le syntagme nominal objet. Ainsi, d'une part, l'adjectif épithète, le complément du nom et la relative sont des modificateurs du syntagme nominal et, d'autre part, les adverbes de manière, les subordinées et adjoints de temps, de lieu, etc., sont des modificateurs du syntagme verbal » (Dubois *et al.* 1973 : 322).

de communiquer aux pronoms personnels une force explétive qui ajoute à l'affirmation individuelle (1812 [1976 : 89-90]).

À partir des observations de ces auteurs, on doit noter que le caractère emphatique de la forme composée avec *autres* est évoqué très clairement.

Par ailleurs, dans les ouvrages historiques consultés jusqu'ici, il n'y a aucune mention de formes de 3^e personne composées avec ce modificateur. Ainsi, les formes *eux autres* ou *elles autres* ne trouvent pas d'attestation formelle dans ces ouvrages à caractère général³.

Il y a lieu de faire ici une digression sur la situation dans d'autres langues romanes marquées par ce type d'emploi. Ainsi, on peut tracer un parallèle entre le cas qui nous occupe et l'usage normalisé des formes *nosotros* et *vosotros* en espagnol contemporain qui agissent comme formes toniques⁴ des pronoms personnels à la 1^{ère} et 2^e personnes du pluriel. Selon Mendeloff, à la 1^{ère} personne du pluriel, la forme *nosotros* se serait développée à partir de *nos alteros* (littéralement *nous autres*), forme emphatique construite à partir du pronom tonique *nos* de l'Ancien Espagnol et du modificateur *alteros*⁵. La forme originale du pronom *nos* serait disparue de l'usage courant et n'aurait perduré en tant qu'archaïsme que dans des domaines d'usage très formels. À titre d'exemple, il cite la formule de la prière religieuse *Notre Père: Venga a nos et tu reino* (1969 : 67-68). D'autres sources associent la forme *nos* à un emploi formel dicté par un contexte d'autorité comme en présence de la royauté ou des autorités religieuses, en la personne du roi ou du pape (ce qui correspond au pluriel de majesté) (Alvarez Martinez 1989 : 42, Academia Espanola 1992). Le même procédé aurait eu cours à la 2^e personne du pluriel. Toutefois, la forme *vos* aurait subsisté dans quelques régions de l'Amérique du Sud, notamment en Argentine, en tant que terme d'adresse de la 2^e personne du singulier. Quant à la 3^e personne du pluriel, rien n'indique qu'elle ait été l'objet d'un tel usage selon

³ On peut penser que des ouvrages de dialectologie apporteraient des informations supplémentaires à ce sujet.

⁴ On doit noter qu'en espagnol la série des pronoms toniques procède du nominatif et du datif alors que la série des pronoms atones à la première et deuxième personnes s'emploie à l'accusatif (Fernandez Soriano 1993 : 15).

⁵ Des observations de même nature s'appliquent au catalan où les formes *nosaltres* et *vosaltres* se sont substituées à *nos alteros* et *vos alteros* dans des conditions identiques à celles prévalant pour l'espagnol (Mendelhoff 1969 : 69).

les sources consultées⁶. Cette comparaison avec la situation de l'espagnol fournira certains arguments au cours de la démonstration.

Si on revient au cas du français, on remarque que les grammaires normatives ne tiennent pertinent l'ajout du modificateur *autres* que dans certains cas motivés par la sémantique. Ainsi dans certaines situations, l'ajout d'un modificateur au pronom peut servir une nuance de sens. La littérature fait état de deux modificateurs principaux qui viendraient préciser le sens du pronom fort, l'un venant marquer l'identité, l'autre la ressemblance. Il s'agit de *même*⁷ et *autres*. Ainsi, selon Brunot et Bruneau, « *même* se joint aux pronoms personnels accentués pour insister sur l'identité ». Ils citent pour exemple Corneille en (4.4). Quant à l'ajout du modificateur *autres*, il indiquerait la différence. « *Nous autres, vous autres* opposent un groupe d'individus à d'autres groupes » (1969: 243). Brunot et Bruneau tirent leur second exemple de Molière qui fait dire à son médecin malgré lui (*Médecin malgré lui*, II, 2) en (4.5):

- (4.4) Se pare qui voudra du nom de ses aïeux,
Moi je ne veux porter que *moi-même* en tous lieux (Don Sanche d'Aragon, V. 247-248).
- (4.5) *Nous autres* grands médecins, nous connaissons d'abord les choses.
... De certaines humeurs, qu'entre *nous autres* savants nous appelons humeurs peccantes.

D'autres modificateurs peuvent également apparaître comme *aussi* ou *non plus* ainsi que des quantifieurs qui, ajoutés au pronom, donnent des formes comme *nous deux, vous trois* ou *nous tous*.

On retrouve d'ailleurs des renvois à la précision qu'apporterait le modificateur *autres* jusque dans des ouvrages très récents. Voici comment Chareaudeau expose les nuances sémantiques apportées par chacun des modificateurs pour la première personne du pluriel:

⁶ Mises à part les sources documentaires consultées pour cette thèse, j'ai discuté cette question avec ma collègue Raquel Casesnoves Ferrer que je remercie pour sa disponibilité. Le compte-rendu que j'en fait demeure toutefois sous mon entière responsabilité.

⁷ Voir le chapitre 6 pour une analyse qualitative de la production du modificateur *même* accompagné du pronom de 1^{ère} personne du singulier *moi*.

Le groupe d'individus constitué par le locuteur multiple peut être précisé par des mots qui expriment la quantité ou l'identité: *nous quatre*⁸ (petite quantité déterminée), *nous autres* (indique un sous-ensemble) *nous seuls* (isole un groupe unique), *nous-mêmes* (insiste sur le groupe qui est complémentaire des autres) (1992 : 123).

4.1.2 Le point de vue normatif

Toutefois, parallèlement à la justification du recours aux formes *nous autres* et *vous autres* pour apporter une nuance sémantique aux énoncés, les ouvrages normatifs voient dans l'alternance entre les formes simples et composées la dichotomie qui sépare le bon usage de l'usage populaire et sanctionnent les formes composées avec *autres*. L'usage de la forme composée avec *autres* qui semble avoir connu un certain développement à l'ensemble du paradigme des formes du pluriel — c'est-à-dire même pour la forme de 3^e personne *eux autres* — devient, par conséquent, proscrit par les grammaires traditionnelles. Il faut souligner que dans l'ensemble des ouvrages à caractère normatif, ce sont uniquement les formes composées avec *autres* qui reçoivent cette connotation négative alors que celles associées à d'autres modificateurs ne sont pas décriées. Par ailleurs, on doit noter que la sanction s'abat principalement sur la troisième personne du pluriel avec *eux autres* ce qui laisse entendre une certaine extension de la forme.

Selon certains auteurs, la nuance sémantique qu'apporterait le modificateur *autres*, bien que familière, serait plus acceptable avec les pronoms de 1^{ère} et de 2^e personnes. Le pronom modifié de 3^e personne *eux autres* serait plus rare (Gougenheim 1969) et resterait d'usage exclusivement populaire (Brunot et Bruneau 1969: 243).

Les pronoms du type *nous autres* appartiennent à la langue familière. *Nous autres* et *vous autres* ne peuvent s'employer que lorsque *nous* et *vous* sont réellement des pluriels. En dehors de cette différence, ils ont les mêmes emplois que *nous* et *vous* pronoms disjoints, mais avec cette nuance qu'ils isolent le groupe qu'ils représentent par rapport soit à l'interlocuteur, soit à d'autres personnes. (...) Les troisièmes personnes *eux autres*, *elles autres* sont beaucoup plus rares (Gougenheim 1969: 162).

⁸ Je reprends ici les conventions typographiques de Chareaudeau (1992).

Dans le Bon usage de Grevisse on note:

Dans la langue populaire, nous autres vous autres s'emploient au lieu de nous, vous sans qu'il y ait véritable opposition. (...) Eux autres est de la langue courante dans diverses régions et de la langue populaire à Paris (Grevisse 1986: 1122).

Sandfeld, quant à lui, va même jusqu'à taxer de carrément « vulgaire » l'usage de *eux autres* (1965: 106). Il semble donc y avoir ici une distinction quant à l'emploi des formes selon la catégorie morphologique de la personne au pluriel. À ce titre, on est en droit de se demander si l'hypothèse d'un développement plus tardif de la forme *eux autres* ne joue pas un rôle dans le fait qu'on la proscrive plus ouvertement que les autres.

4.1.3 La variation entre les formes simples et composées en français québécois

Malgré la sanction que reçoivent les formes composées avec *autres*, Morin souligne leur présence dans de nombreuses variétés de français. Ainsi, il semble que les formes *nous autres*, *vous autres* et *eux autres* aient connu une extension importante de leur usage à une certaine période et dans certaines aires géographiques. Morin signale également la quasi-systématicité de leur usage en français québécois.

Dans de nombreuses variétés de français, en particulier au Québec, on voit le développement d'un système de clitiques inhérents⁹ à cause de l'usage quasi-systématique des modificateurs *autres* après les pronoms non clitiques *nous*, *vous* et la création d'une opposition phonologique entre *elle* clitique et *elle* non clitique. Mais même dans ces parlars, l'usage des formes non clitiques simples reste possible, même s'il n'est pas courant (Morin 1982 : 16).

Par opposition, on sait, du moins pour ce qui concerne le français standard contemporain, que les formes composées avec *autres* ne font pas partie du paradigme des pronoms personnels. On constate, en outre, l'absence de formes composées d'un corpus de français parlé informel recueilli en Picardie (Coveney 1999 : 15).

Ainsi à partir de ces éléments de comparaison, on pourrait établir une correspondance entre l'usage des formes composées avec *autres* dans certaines variétés du français parlé de l'époque et la période où des immigrants provenant de diverses régions

⁹ On rappellera ici que la terminologie de Morin correspond à ce que nous avons défini dans la thèse comme les clitiques spéciaux (section 3.1.1 du chapitre 3).

de France seraient arrivés en Nouvelle-France¹⁰. Il pourrait, à partir de ce moment, y avoir eu une évolution différente de l'usage du paradigme des pronoms, du moins de la série des formes non-clitiques, puisqu'on constate qu'en France, l'usage des formes composées n'a pas connu la même extension. Ceci va dans le sens d'une observation de Mougeon et Beniak qui considèrent possible que:

durant la phase de formation du français québécois et peut-être même après (c'est-à-dire lorsque les membres de l'élite ont quitté la colonie), aient été réunies plusieurs conditions favorables à l'émergence (ou à la propagation) de restructurations avancées de la morphosyntaxe du français (1994 : 41).

Concernant la situation au Québec, on peut penser, à la lumière des informations que nous livre la littérature, que l'usage des formes composées a connu un développement important. Concernant l'usage contemporain, Auger reprend à son compte le constat de Morin sur la quasi-systématicité de l'usage lorsqu'elle reproduit un tableau des pronoms du français montréalais informel. L'usage aurait atteint un tel point de systématicité que dans sa représentation du paradigme des formes, elle n'indique que les formes composées avec *autres*¹¹, et néglige les formes simples.

Ce point de vue pourrait trouver sa justification si on le rapprochait du développement qu'ont connu les pronoms toniques en espagnol où l'extension a été telle qu'elle a entraîné la normalisation des formes *nosotros* et *vosotros*. Or, comme le développement du français parlé hors de France n'évolue pas en vase clos, et que la définition même d'un standard du français québécois ne peut faire l'économie d'un débat sur le rapport au français standard de France, on n'a pas d'évidence que la forme composée favorisée par l'usage en français québécois ait remplacé totalement la forme simple. En effet, l'usage si répandu des formes composées, bien qu'il semble attesté sur

¹⁰ Sans entrer dans les détails, puisque cela s'écarte de mon propos, signalons que les colons de la Nouvelle-France provenaient de régions diverses où plusieurs variétés plus ou moins éloignées se parlaient. Ainsi, comme l'affirme Morin, tout en s'appuyant sur Rivard, le développement du français en terre canadienne a suivi un cours différent même si le français parlé au Québec partage plusieurs caractéristiques avec les français régionaux européens (Morin 1994 : 205). Toutefois, je tiens à souligner qu'il existe des débats importants sur les origines du français québécois et je renvoie le lecteur à un état de la question dans lequel on présente les principaux modèles explicatifs (Mougeon et Beniak : 1994).

¹¹ Dans sa thèse qui porte sur le statut des clitiques en français montréalais, Auger ne fait qu'allusion à la situation des pronoms forts qui s'écartent de son objet d'étude. Cependant, il est intéressant de constater que le paradigme des pronoms qu'elle présente exclut les formes *nous* *vous* et *eux*.

une assez longue période, ne semble pas avoir comme impact la disparition totale de la forme simple comme cela s'est produit pour l'espagnol. Il y a donc là un lieu qui donne libre cours, à mon avis, à la manifestation de la variation sociolinguistique dans toute sa complexité.

Ainsi, et c'est là une hypothèse centrale de cette étude, peut-être y a-t-il une très grande fréquence d'utilisation des formes composées mais il reste une place pour que la variation au sein du système pronominal se manifeste par l'alternance entre formes simples et composées des pronoms non-clitiques au pluriel. Bien que chaque communauté linguistique fixe ses propres normes, je conçois difficilement que les variétés linguistiques du français puissent être totalement indépendantes les unes des autres. Bien sûr, il peut s'avérer que dans un style informel, les variantes composées soient beaucoup plus fréquentes, mais il est de mon avis difficile d'exclure la possibilité que les variantes simples apparaissent dans ce contexte stylistique. Par ailleurs, et par un effet parfois indirect, cela peut porter à considérer les locuteurs d'une communauté comme des locuteurs unistyles¹² et amener à perdre de vue la dynamique à l'oeuvre au sein de la communauté linguistique. D'une manière plus générale, cela pose toute la question de la définition du français québécois, de ses variétés, dont le standard ferait partie, et de la définition des normes propres à la communauté linguistique, vaste question sur laquelle je reviendrai en conclusion.

Reprenant mon argument sur la variation au sein de la communauté linguistique, je remets en question le constat de quasi-systématicité de l'utilisation du modificateur *autres* au pluriel et vois plutôt une alternance entre deux variantes permettant à la variation sociolinguistique de s'exprimer, hypothèse que je soumetts à l'analyse à partir de données sur le français parlé à Montréal.

Une autre hypothèse centrale discutée au prochain chapitre concerne les contraintes d'apparition des différentes variantes possibles. Je postule qu'une des contraintes favorisant l'apparition des différentes combinaisons potentielles est intimement reliée à la réalisation d'une opposition sur le plan des représentations phonologiques entre les clitiques et leurs homologues non-clitiques (voir section 3.2.1 du précédent chapitre). S'il est vrai que la variante non-clitique *nous* demeure la plus rare et que son emploi semble défavorisé à cause du risque qu'elle apparaisse en concomitance avec d'autres formes

¹²Je ne crois pas ici que c'était l'intention volontaire d'Auger.

clitiques homophones *nous*, ce risque s'atténue, du moins dans les cas de double marquage du sujet, par la tendance, dans la communauté francophone montréalaise, à favoriser l'usage du pronom clitique *on* pour marquer la première personne du pluriel. Ceci a pour effet, à mon avis, de donner à *nous* pronom non-clitique la possibilité de marquer la variation sociale et stylistique sans enfreindre la contrainte reliée à la conservation d'une opposition sur le plan des représentations phonologiques entre clitiques et non-clitiques.

Par ailleurs, comme autre question de recherche, je m'interroge sur la valeur d'emphase accolée par les grammaires traditionnelles, aux pronoms modifiés par *autres*. Ainsi, je postule que cette valeur de mise en relief permettant d'insister sur la différence ou la distinction entre un groupe et un autre aurait perdu sa force à cause de la trop grande fréquence d'apparition des formes composées en français parlé à Montréal. À cause de l'usure de la tournure, l'effet de contraste appréhendé n'aurait plus cette fonction de distinction sémantique. Le modificateur se serait grammaticalisé comme marque morphologique de pluralité. Par ailleurs, j'explore dans quelle mesure chacune des variantes potentielles se spécialise dans certaines fonctions sémantiques reliées à la notion de pluralité, hypothèse qui trouve son développement en cours d'argumentation.

De manière synthétique, à la lumière de l'analyse proposée, je vise à démontrer un processus morphosyntaxique qui consiste en la généralisation de l'opposition morphosyntaxique entre les deux catégories de pronoms dits « personnels », soit les clitiques et non-clitiques. Du côté des pronoms non-clitiques du pluriel, le paradigme s'articule en deux séries de formes distinctes, les variantes simples et composées, qui s'opposent à leurs homologues clitiques sur le plan de leur représentation phonologique. Ces deux variantes, dont j'analyse la distribution aux prochains chapitres, agissent en tant qu'équivalents fonctionnels servant à marquer la variation sociolinguistique qui s'exerce au sein de la communauté linguistique francophone de Montréal.

Ces hypothèses trouvent leur vérification dans les quatre prochains chapitres portant sur les groupes de facteurs linguistiques et extra-linguistiques impliqués dans la variation. Mais auparavant, à la lumière d'une discussion sur les principaux contextes d'apparition de la variable, je présente les groupes de facteurs linguistiques considérés lors de l'analyse et les hypothèses spécifiques sous-jacentes à leur prise en compte. Les résultats de l'analyse de la variable en fonction des facteurs linguistiques sont dévoilés au

chapitre 5 et 6 et à la section 8.1 du chapitre 8. Quant aux facteurs extra-linguistiques, leur effet est discuté au chapitre 7 et à la section 8.2 du chapitre 8.

4.2 Les contextes linguistiques

Les contextes linguistiques pour lesquels on observe l'alternance entre les deux variantes se révèlent à première vue très nombreux, tels qu'en témoignent d'ailleurs les tentatives de classement proposées par certains linguistes. Une présentation à titre d'exemple de certains aspects du classement de Wagner et Pinchon (1962) ainsi que de celui de Gougenheim (1969) fournit matière à réflexion.

Tout d'abord si on examine le classement des pronoms personnels de Wagner et Pinchon, on s'aperçoit qu'il s'appuie sur une division sur le plan de la fonction syntaxique classique occupée. Ainsi, parmi les emplois auxquels ils associent les formes pleines¹³ en fonction sujet, ils signalent les cas où le pronom assume le rôle de thème ou la fonction de sujet. Par ailleurs, ils relèvent d'autres emplois reliés au fait qu'ils sont assimilables à des substantifs et en ont toutes les propriétés comme: a) dans les cas où le pronom est déterminé, soit par une apposition, un adjectif épithète ou une proposition relative; b) pour souligner en apposition un substantif sujet; c) pour se coordonner à des substantifs sujets ou d) pour tenir la même place que des substantifs sujets dans les phrases sans verbe ainsi que dans les phrases dont le verbe est à l'infinitif. Les auteurs consacrent également une section à l'emploi des pronoms en fonction d'attribut, et en fonction de complément d'objet direct ou indirect (1962: 174-178).

Leur classement relatif à la fonction sujet s'avère insatisfaisant car il met en jeu, pourtant sous le couvert de leur fonction syntaxique, d'autres éléments de l'organisation linguistique relevant entre autres de la pragmatique. Par ailleurs, leur catégorisation apparaît quelque peu hétéroclite à cause justement de la difficulté qu'elle a à systématiser l'opposition qui s'exerce entre les formes clitiques et leurs homologues non-clitiques qui constituent notre objet d'étude. Des problèmes du même ordre se posent quant à leur classification concernant les autres fonctions syntaxiques classiques occupées par ces pronoms.

¹³ C'est l'appellation qu'ils choisissent pour nommer ce qui dans cette thèse équivaut aux non-clitiques ou aux disjoints.

Il faut rappeler ici que la présentation du système des pronoms du français adoptée dans cette thèse met en évidence la distribution complémentaire entre les pronoms non-clitiques et leurs homologues clitiques qui ne sont en aucune manière substituables les uns aux autres. Le constat auquel la réflexion du chapitre précédent a mené est plutôt celui d'une alternance ou d'une substituabilité entre les pronoms non-clitiques qui agissent en tant que syntagmes nominaux semi-lexicaux et les syntagmes nominaux lexicaux - plus particulièrement les noms propres. Ceci implique qu'au lieu de leur attribuer le même statut qu'aux clitiques, on retienne que les pronoms non-clitiques agissent en tant que SN, et qu'en ce sens ils bénéficient d'une vaste souplesse quant à leur contexte d'emploi - ces pronoms pouvant apparaître dans les mêmes emplois que les noms.

Quant au classement de Gougenheim, il a le mérite de distinguer les pronoms disjoints de leurs homologues conjoints. En effet, l'auteur dresse une liste des principaux emplois reliés aux formes disjointes auquel il joint plusieurs exemples. Nous reprenons son classement pour fins d'illustration en (4.6) (1969: 153-155):

(4.6) Classement et exemples de Gougenheim (1969):

1) dans les phrases sans verbes

- exclamations: *Quoi! Toi ici!*
- apostrophes: *Toi là-bas!*
- réponses: *Qui est venu? Moi!*
- second terme des comparaisons: *Il est plus grand que moi.*
- propositions où le verbe n'est pas repris parce qu'il est identique à celui d'une proposition précédente: *Je serai son maître de lyre, Dit le blond et docte Apollon. Et moi, reprit Hercule à la peau de lion, Son maître à surmonter les vices* (La Fontaine, Fables, XI, 2)

2) dans les attributs

- attributs classiques: *S'il est lui quand il joue, quand donc cessera-t-il d'être lui?* (Diderot, Paradoxe sur le Comédien)
- formes introduites par *c'est*: *C'est moi*

3) comme sujets de l'infinitif de narration: *Et lui de rire*

4) comme sujets du participe: *Eux venus, le lion par ses ongles compta* (La Fontaine, Fables, I, 6)

5) comme objet

- direct: *Je n'ai vu que vous*
- indirect: *Je n'ai parlé qu'à lui*

6) après une préposition: *Je parlerai après vous*

7) apposé à un pronom conjoint au nominatif ou à l'accusatif: *Nous on ne s'en inquiète pas*

Par ailleurs, Gougenheim associe l'emploi des pronoms disjoints à une « servitude grammaticale », comme l'illustrent les exemples en (4.7):

- (4.7) Exemples associés à une servitude grammaticale chez Gougenheim (1969)
- lorsque l'on insère entre le pronom sujet et le verbe une apposition
Nous, préfet de la Seine, ordonnons
 - lorsqu'il est l'antécédent d'une proposition relative
Moi qui vous parle, je dis
 - lorsqu'il est coordonné à un autre pronom ou à un substantif
Mon père et moi (nous) partons demain
 - dans le cas de la décomposition d'un ensemble nominal d'abord envisagé globalement:
Nous saurons toutes deux imiter notre mère Vous du côté de l'âme et des nobles désirs; Moi du côté des sens et des grossiers plaisirs
(Molière, Femmes savantes, v. 70 (1)).

En outre, l'auteur fait également des remarques à propos du datif. Enfin, il discute également une autre question, sur laquelle nous reviendrons plus loin, celle de l'alternance entre la présence du nominatif du pronom conjoint en concomitance avec son homologue disjoint et l'absence de pronom conjoint¹⁴.

Cette revue partielle des classements de Wagner et Pinchon ainsi que de Gougenheim montre bien la diversité d'emploi des pronoms non-clitiques dont il faut tenir compte afin d'identifier les facteurs linguistiques pouvant potentiellement contraindre la variation des formes simple et composée.

L'identification des groupes de facteurs linguistiques découle donc d'une part de la réflexion théorique amorcée précédemment mais également de l'observation des principaux contextes d'apparition des variantes au sein des corpus étudiés dans cette thèse. Un premier travail d'observation et de classement a permis de distinguer certains types de constructions dans lesquels les pronoms non-clitiques apparaissent et qui impliquent la variation entre les formes simple et composée. Cet examen préliminaire des données a contribué dans un premier temps à circonscrire le domaine d'application de la variable et les groupes de facteurs pertinents aux fins de l'analyse distributionnelle. Des

¹⁴Ce cas relève de l'alternance en fonction sujet d'énoncés comme *eux-autres voulaient y aller* et *eux-autres ils voulaient y aller*. Je rappelle que cette variation n'est possible qu'à la troisième personne et mériterait une analyse spécifique.

hypothèses spécifiques sont également formulées au cours de la présentation des divers groupes de facteurs.

4.3 Domaine d'application de la variable

J'ai retenu pour l'analyse de la variation toutes les occurrences pertinentes, c'est-à-dire celles pour lesquelles l'alternance entre forme simple et composée des pronoms non-clitiques du pluriel s'avérait possible afin de rendre compte de l'ensemble de la situation, en vertu de ce que Labov appelle *the accountability principle*¹⁵ : (1972: 72)

Il va sans dire qu'en fonction même de la définition de la variable à l'étude tous les emplois de pronoms clitiques ont été exclus de l'analyse, même ceux qui sont homophones avec les pronoms non-clitiques qui font l'objet d'analyse. Par exemple, dans le cas de la 1^{ère} personne du pluriel, les emplois de *nous* en qualité de clitique sujet ou objet sont écartés de l'analyse puisqu'ils n'autorisent pas la variation. En outre, l'exclusion des pronoms imbriqués dans des structures impératives se justifie également par leur appartenance à la catégorie des clitiques. Il s'agit plus particulièrement d'enclitiques, selon la typologie de Zwicky (1972) présentée à la section 3.1.3. Ainsi, dans les prochains exemples (4.8) à (4.11) *nous* n'appartient pas au domaine d'application de la variable:

(4.8) *Nous* allons au cinéma

(4.9) Tu *nous* as fait peur

(4.10) Il *nous* apprécie

(4.11) Serrons *nous* la main

La même logique a valu pour les autres personnes du paradigme. En conséquence, les seuls pronoms non-clitiques font partie du domaine d'application de la variable lorsqu'ils autorisent l'alternance entre les formes simples et composées avec *autres*.

Par ailleurs, en vertu d'une analyse préliminaire d'un sous-échantillon de locuteurs en 1971 et 1984, j'ai exclu les occurrences avec la préposition *chez* qui semblaient

¹⁵ On peut retrouver la définition de ce principe relié à la collecte des données au chapitre 2 (section 2.3).

empêcher l'emploi de la forme composée et s'avérer d'un domaine catégorique d'utilisation de la forme simple comme dans les expressions *chez nous*, *chez vous*, *chez eux* ou *chez elles* (Blondeau 1994). Néanmoins, une remise en question de ce choix a lieu au chapitre 5 lors de la présentation des résultats.

4.4 Les groupes de facteurs linguistiques

Les groupes de facteurs linguistiques considérés pour l'analyse renvoient à plusieurs niveaux de l'organisation linguistique puisqu'ils mettent en jeu des éléments de nature syntaxique, morphologique, morphophonologique, sémantique et pragmatique. Comme l'illustre la présentation qui suit, j'ai choisi de tenir compte des divers contextes linguistiques d'emploi à travers les groupes de facteurs linguistiques considérés lors de l'analyse statistique. L'étude distributionnelle dont je rapporte les résultats dans l'analyse principale porte donc sur l'ensemble des occurrences. Toutefois le cas échéant, l'isolation de certains contextes d'emploi s'avère pertinente afin de procéder à des analyses secondaires dans le but d'approfondir certaines questions spécifiques.

Le tableau V présente l'ensemble des groupes de facteurs linguistiques pris en compte lors du traitement statistique, tant dans les analyses principales que secondaires. Chacun de ces groupes de facteurs constitue une variable indépendante pouvant potentiellement jouer un rôle dans l'explication de la variation entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel qui correspond à la variable dépendante. Quant aux encadrés, ils indiquent les groupes de facteurs supplémentaires qui s'ajoutent pour les analyses secondaires servant à illustrer certaines questions spécifiques soulevées par les analyses principales.

Chacune des occurrences répertoriées a fait l'objet d'une codification spécifique en fonction des groupes de facteurs identifiés. Les groupes de facteurs font par la suite l'objet d'un traitement statistique qui a été expliqué à la section 2.3 du chapitre 2. Il s'agit pour l'essentiel d'établir les correspondances entre les différents groupes de facteurs les uns par rapport aux autres de manière à identifier lesquels jouent un rôle significatif dans l'explication de la variation, comme cela a été explicité plus en détail précédemment.

Analyse principale		Analyse secondaire	
Groupe de facteurs	Facteur	Groupe de facteurs supplémentaire	Facteur
Personne	1 ^{ère} 2 ^e 3 ^e masculin 3 ^e féminin		
Syntagme	Syntagme nominal Syntagme prépositionnel	Type de préposition	à de avec entre pour autres
Double marquage	Présence Absence	Fonction du double marquage	sujet objet direct objet indirect possessif double
Position	Antéposée Postposée		
Contraste référentiel	Présence Absence		
Type de construction	attribut présentatif introduceur comparatif coordonné question autre		

Tableau V: Groupes de facteurs linguistiques pris en compte dans les analyses principales et secondaires de la variation entre les formes simples et composées des pronoms disjoints du pluriel

Les prochaines rubriques traitent des groupes de facteurs considérés dans l'analyse ainsi que des hypothèses spécifiques qu'ils suscitent. En guise d'entrée en matière à la discussion sur les différents groupes de facteurs et dans le but de rendre compte de la multiplicité des contextes d'emploi des pronoms disjoints du pluriel

impliquant la variation entre formes simples et composées, voici une liste d'exemples (4.12) à (4.31) provenant des données analysées dans cette thèse. Je les ai regroupés ici en un bloc afin de permettre au lecteur de se faire une idée générale de l'étendue des contextes où la variation apparaît. Certains d'entre eux sont repris au cours de la discussion sur chacun des groupes de facteurs.

- (4.12) Des tournées comme on fait tous les jours *nous* (25'95)
- (4.13) Tu sais *nous autres* on va dire "tire dessus tire dessus" *eux autres* ils vont dire "hale hale" (27'84)
- (4.14) Ça veut dire que *vous autres* vous avez chez vous là mon entrevue d'il y a dix ans (91'84)
- (4.15) Mais parce *qu'eux* aimaient pas ça (102'84)
- (4.16) Puis *elles* de leur côté, elles savent que si elles veulent sortir avec un autre garçon (102'71)
- (4.17) *Eux autres* je les vois mieux que moi dans la société (2'84)
- (4.18) C'est là que je me démarque *d'eux* (91'84)
- (4.19) Ah remarque que je leur reproche pas à *eux autres* tu sais. (91'84)
- (4.20) Ah bien moi j'ai pas eu bien bien de chances de sortir avec *eux autres* (52'71)
- (4.21) Ils sont pas obligés de subir notre horaire à *nous* (49'95)
- (4.22) Parce que *nous autres* étant donné ça cette loi là notre douzième année servait à rien (38'71)
- (4.23) Il se serait plaint au propriétaire mais là le propriétaire c'était *nous autres* (91'84)
- (4.24) C'est pas *nous* qui établissons la pension tu sais (99'84)
- (4.25) Puis il y a *nous autres* aussi on: (...) il y a des choses qui nous intéressent pas (25'95)
- (4.26) Le secondaire *nous autres* c'était septième année huitième neuvième (27'84)
- (4.27) Le Maine là ca fait que veux veux pas *eux autres* il y a pas un mot de français qui sort de là (85'84)
- (4.28) Pour moi j'ai pas le même langage *qu'eux-autres* (52'84)

- (4.29) En fin de semaine on s'en va faire de la moto-neige toute la fin de semaine fait que avec ma soeur puis ses enfants son mari puis *nous autres* (2'95)
- (4.30) Pour *nous autres* c'est ca tu sais c'est platte mais il reste que c'est: il a pas été malade il a pas souffert comme tel (7'95)
- (4.31) Enlevez les de là *eux autres* ' sont plattes (91'84)

4.4.1 La catégorie morphologique de la personne

À la lumière de ces exemples, on remarque que l'alternance entre forme simple et composée se produit aux trois catégories morphologiques de la personne au pluriel. Chacune des catégories morphologiques de personne - 1^{ère}, 2^e, 3^e du pluriel (féminin et masculin) - fait partie d'un premier groupe de facteurs considéré dans l'analyse statistique. Il s'agit d'examiner dans quelle mesure la catégorie morphologique de la personne influence la variation.

Si ce groupe de facteurs a un effet significatif et qu'il suscite une différence de comportement selon la catégorie morphologique de la personne, on peut se demander, parmi les hypothèses sous-jacentes à sa prise en compte, en quoi cela peut être relié à la question des oppositions sur le plan des représentations phonologiques entre formes clitiques et non-clitiques. En effet, tel qu'il a été exposé précédemment, on peut postuler une généralisation des oppositions de formes entre clitiques et non-clitiques sur le plan de leur représentation phonologique.

Les deux autres hypothèses envisagées concernent la distinction entre l'usage des variantes, d'une part, à la 3^e personne du pluriel et, d'autre part, aux deux autres catégories morphologiques de la personne du pluriel. Dans un premier temps, si une distinction de cet ordre s'observe, est-on en droit de la mettre en rapport avec la dichotomie qu'instaurent les ouvrages normatifs qui acceptent davantage les secondes que la première pour des raisons d'ordre sémantique? Dans un deuxième temps, si cette distinction s'avère pertinente, correspond-elle à celle qui existe du point de vue énonciatif entre représentant et actant? À ce titre, on évaluera la pertinence de cette distinction puisque l'usage des formes simples et composées renvoie surtout à des référents animés (voir aussi plus bas, section 4.4.3). Ces deux dernières questions dépassent les hypothèses de nature purement morphologique et touchent des considérations

sémantiques ou pragmatiques relevant des pratiques d'énonciation que nous discuterons au cours de l'analyse.

4.4.2 Type de syntagme

Les exemples présentés indiquent que les pronoms non-clitiques du pluriel dans leur variante simple ou composée peuvent apparaître seuls en tant que syntagme nominaux (SN) (4.12) à (4.17), (4.22) à (4.29) et (4.31) ou imbriqués dans des syntagmes prépositionnels (SP) (4.18) à (4.21) et (4.30). Ainsi, le type de syntagme constitue un second groupe de facteurs considéré lors des analyses statistiques.

Ce groupe de facteurs permet d'évaluer si la présence ou l'absence de préposition à la gauche du pronom influence la variation. Fait à remarquer, ce groupe de facteurs ne correspond pas à la fonction syntaxique précise associée au pronom non-clitique, car il vise à rendre compte d'une distinction plus générale sur le plan syntaxique que nous discuterons lors de l'examen des résultats au prochain chapitre.

4.4.2.1 Type de préposition (analyse secondaire)

Par ailleurs, dans le cas des SP pris isolément, on constate qu'une variété de prépositions peut introduire l'élément semi-lexical que constitue le pronom non-clitique. Ces différentes prépositions, que ce soient celles amenant un complément d'objet indirect du verbe comme *de* en (4.18) ou *à* en (4.19), ou d'autres introduisant divers types de complément comme *avec* en (4.20) ou *pour* en (4.30), pour ne citer que les plus fréquentes, constituent un groupe de facteurs supplémentaire utilisé pour l'analyse secondaire dans le contexte des SP uniquement. Ainsi, chacune des prépositions ou, le cas échéant, groupe de prépositions constitue un facteur pour cette variable indépendante.

Bien que le système prépositionnel du français se rattache de manière générale davantage au phénomène de la rection verbale¹⁶, nous avons choisi d'examiner cet aspect. Ainsi, dans le cas des SP pris isolément, une analyse secondaire évalue si ce groupe de facteurs exerce une influence sur la variation. Si tel est le cas, il y aura lieu de commenter

¹⁶Cela dit, les SP peuvent également se rattacher à d'autres éléments comme un nom ou un adjectif. Toutefois dans la thèse, le type d'élément auquel se rattache le SP n'a pas fait l'objet d'attention spécifique lors de l'analyse statistique.

la hiérarchie qui se dégage de l'usage des diverses prépositions. On pourrait penser, par exemple, à des contraintes sémantiques ou discursives liées à certains contextes d'emplois des prépositions ou encore à des effets de lexicalisation impliquant certaines prépositions comme nous le discuterons en ce qui a trait à l'usage de la forme simple avec la préposition *chez*.

4.4.3 Présence ou absence de contraste référentiel

Par ailleurs, certaines occurrences peuvent impliquer la présence de contraste référentiel dans le contexte immédiat d'un énoncé, comme entre autres à l'exemple (4.13), alors que, pour d'autres occurrences comme en (4.25), ce contraste n'est pas apparent à première vue, bien qu'il puisse s'avérer implicite si on considère un ensemble plus large du discours. L'analyse statistique tient compte de cet aspect dans le cadre du groupe de facteurs consacré à la présence ou à l'absence de contraste référentiel.

(4.13) Tu sais *nous autres* on va dire "tire dessus tire dessus" *eux autres* ils vont dire "hale hale" (27'84)

(4.25) puis il y a *nous autres* aussi on: (...) il y a des choses qui nous intéressent pas (25'95)

La principale hypothèse reliée à la considération de ce facteur vise à vérifier l'association entre la forme composée avec *autres* et une nuance sémantique liée à une valeur contrastive. En effet, parmi les principaux arguments pour recourir aux formes composées, les grammaires normatives invoquent l'effet d'emphase qu'elles ajoutent à l'énoncé en mettant l'accent sur le contraste entre un groupe d'individus et un autre. L'analyse vise à voir si cette nuance sémantique se justifie de manière empirique. D'autres auteurs ont pris en considération un groupe de facteurs de ce type, comme Champion (1984) qui a étudié un phénomène de double marquage, plus particulièrement les dislocations à gauche, qu'on associe également à une valeur emphatique.

Néanmoins, on peut se demander si ce groupe de facteurs peut s'appliquer à toutes les catégories morphologiques de la personne puisque les ouvrages normatifs instaurent une dichotomie entre l'usage des formes composées à la 1^{ère} et de la 2^e personne qui se justifierait pour ces considérations sémantiques de contraste et l'usage des formes composées à la 3^e personne qui est décrié.

À mon avis cette distinction pose problème. En effet, le recours à cet argument tient bien mal pour isoler la 3^e personne puisque la langue permet très bien de faire usage de ce contraste à toutes les catégories morphologiques de la personne. À preuve, les données dépouillées dans le cadre de la présente étude illustrent de manière non-équivoque que la distinction entre un groupe et un autre peut très bien se réaliser à la 1^{ère} personne comme à la 3^e, comme en témoignent les exemples (4.32) à (4.34) qui font partie des commentaires abondants sur le thème de la langue présents, tant dans le corpus de 1971 que dans celui de 1984.

- (4.32) Lise elle parle mieux que *nous autres* mais Diane elle parle pas mieux que *nous autres* par exemple (2'71)
- (4.33) Pour moi j'ai pas le même langage *qu'eux-autres*. C'est leur langue à *eux autres* (52'84)
- (4.34) J'ai été en Gaspésie puis *eux autres* ils trouvaient que j'avais un accent (99'71)

En effet, lorsque, dans les entrevues, l'interviewer abordait le thème de la langue au Québec, il suscitait toute une série de réactions de la part des locuteurs. Dans les exemples qui précèdent, on voit comment, également à la 3^e personne du pluriel, on peut établir, sur le plan sémantique, la distinction entre un groupe de personnes et un autre. Dans plusieurs cas, l'argumentation des locuteurs met en relief l'opposition, soit entre un groupe d'individus et un autre, soit entre deux langues ou variétés de langue. Ainsi, souvent dans les corpus on retrouve des énoncés où le locuteur oppose le français à l'anglais, le français de France au français québécois ou encore le français montréalais à celui des régions. Le simple thème de la langue dans le contexte québécois fait facilement émerger des oppositions de ce type¹⁷ qui sont légion dans les corpus de 1971 et 1984. Ceci nous porte à conclure que la nuance sémantique de distinction ne constitue aucunement l'apanage de la 1^{ère} et 2^e personnes du pluriel, du moins dans le cas des référents animés de 3^e personne.

À ce propos, la distinction [\pm animé], un aspect relevant des propriétés référentielles des pronoms, intervient également ici. Au chapitre 3, nous avons établi une distinction entre les actants et les représentants en ce qui a trait aux modalités

¹⁷ Ceci met en évidence le fait que la question de l'identité linguistique prend au Québec une dimension considérable, ce qui a fait couler beaucoup d'encre comme l'a illustré la thèse de Kirsh (1987).

d'énonciation. Il faut ici rappeler que c'est seulement dans le cas de la 3^e personne, qui ressortit à la catégorie des représentants, que se présente la distinction [\pm animé]¹⁸ alors qu'à la 1^{ère} personne et à la 2^e personne, on présuppose qu'en tant qu'actant le référent est implicitement toujours animé. Selon ce raisonnement, si l'adoption de la forme composée se justifiait à cause de la volonté de distinction entre groupes de personnes, elle s'appliquerait en principe moins souvent aux occurrences à la 3^e personne qui ne mettent pas toujours en scène des référents animés à l'opposé de celles à la 1^{ère} et 2^e personnes. On verra si cette hypothèse se vérifie lors de l'analyse en comparant l'usage selon les catégories morphologiques de la personne.

Thibault (1983) a analysé dans sa thèse la distribution des représentants de 3^e personne, entre autres en fonction du type de référent.

On observe effectivement une tendance vers une distribution complémentaire entre les variantes qui fait que, quelle que soit la fonction qu'il remplit, *ça* tendra toujours à représenter davantage les syntagmes verbaux que les syntagmes nominaux, les objets immatériels et matériels plutôt que les êtres animés, les pluriels de préférence aux singuliers, les masculins et non les féminins (Thibault 1983 : 167).

Elle a montré, comme le souligne l'extrait qui précède, que la représentation des êtres animés est très défavorable à l'utilisation de *ça* alors que les objets immatériels et matériels lui sont favorables. En contrepartie, on peut en déduire que les autres clitiques ainsi que leurs pronoms non-clitiques homologues *eux* et *eux autres* ont davantage la faveur pour faire référence aux êtres animés comme en font foi les exemples (4.35) et (4.36):

(4.35) Ils m'énervent *eux autres* là là (rire) ils m'énervent (102'84)

(4.36) Puis *eux* ils ont un accent tellement fort que des fois *ça* masque ce qu'ils veulent dire on comprend pas (92'84)

La restriction de l'effet de contraste entre un groupe d'individus et un autre aux seuls pronoms de 1^{ère} et 2^e personnes s'avère à mon avis inadéquate. D'une part, comme l'indique la démonstration précédente, l'effet de distinction s'applique à toutes les personnes, dont le référent est animé. D'autre part, les effets de contraste peuvent même

¹⁸ La distinction [\pm animé] qui ne s'applique qu'à la troisième personne pourrait agir comme variable indépendante dans une analyse secondaire centrée uniquement sur le comportement des représentants, aspect que j'aborderai dans un travail ultérieur.

s'élargir aux représentants dont le référent est inanimé, comme le met en lumière l'exemple (4.37).

- (4.37) Le hockey puis le baseball j'avais pas de chance de jouer au baseball parce que vois tu l'été *nous autres* on s'en va dans le Nord. <hum> Fait qu'en étant jeune moi mon père prenait ses vacances au mois d'août puis les finales *eux autres* arrivaient au mois d'août. (52'71)

Dans cet exemple, le locuteur qui veut expliquer sa non-participation au sport d'équipe que constitue le baseball met en contraste deux faits. Le premier réfère au fait que sa famille partait en vacances en été et que les finales arrivaient également au mois d'août pendant la période des vacances. Il y a donc présence d'un contraste sémantique dans le cas d'un référent inanimé, dans ce cas-ci immatériel, représenté par un pronom non-clitique également.

Les raisons que je viens d'invoquer confirment que la valeur contrastive associée à un énoncé peut s'appliquer à toutes les catégories morphologiques. En conséquence, un groupe de facteurs a été constitué de manière à évaluer si l'emploi de la variante composée avec *autres* peut être corrélé avec la présence de contraste référentiel, hypothèse qui relève de l'ordre de la sémantique du discours et de la pragmatique.

4.4.4 Présence ou absence de double marquage

On peut également distinguer les occurrences selon qu'elles font partie d'une structure à double marquage (DM) ou non. En effet, le pronom non-clitique, dans sa forme simple ou composée peut renvoyer à un homologue clitique dans un même énoncé (4.12) à (4.14), (4.16) et (4.17) ou alors apparaître seul (4.15) et (4.18). Ainsi pour l'ensemble des données, la présence ou l'absence de double marquage constitue un autre groupe de facteurs pris en considération.

- (4.12) Des tournées comme on fait tous les jours *nous* (25'95)

- (4.13) Tu sais *nous autres* on va dire "tire dessus tire dessus" *eux autres* ils vont dire "hale hale" (27'84)

- (4.14) Ça veut dire que *vous autres* vous avez chez vous là mon entrevue d'il y a dix ans (91'84)

- (4.16) Puis *elles* de leur côté, elles savent que si elles veulent sortir avec un autre garçon (102'71)

(4.17) *Eux autres* je les vois mieux que moi dans la société (2'84)

(4.15) Mais parce *qu'eux* aimaient pas ça (102'84)

(4.18) C'est là que je me démarque *d'eux* (91'84)

Ce groupe de facteurs, concernant la présence ou l'absence de double marquage favorise la vérification de certaines hypothèses reliées à la pragmatique. En effet, bien que la question du double marquage dans son ensemble suscite un débat théorique¹⁹, les constructions à double marquage impliquant un élément semi-lexical — c'est-à-dire un pronom non-clitique — sont considérées dans plusieurs analyses comme dénotant une visée emphatique. Toutefois, certaines analyses empiriques sur le double marquage ont laissé de côté le cas des pronoms non-clitiques à cause du caractère obligatoire de la reprise à la 1^{ère} et la 2^e personne ne laissant place à la variation qu'à la 3^e personne (Campion 1984, Nadasdi 1994 pour la fonction sujet). On connaît donc mal l'usage des pronoms non-clitiques de formes simples ou composées dans ce type de construction.

L'objectif, en prenant en compte ce groupe de facteurs, est de voir dans quelle mesure une variante serait adoptée plus facilement pour effectuer un double marquage. Si on adopte l'hypothèse que le double marquage en présence d'un SN semi-lexical marque un effet d'insistance, on peut vérifier si la présence de la forme composée est favorisée dans ce type de construction puisqu'elle est celle qu'on associe traditionnellement à un renforcement sémantique de distinction entre groupes d'individus. Il faut cependant préciser ici que si le double marquage est une chose, l'emploi du modificateur en est une autre. Ainsi, bien que les deux procédés soient associés aux questions d'emphase et de mise en relief, il faut les distinguer sur le plan analytique.

Par ailleurs, comme les constructions à double marquage occupent souvent une position élevée dans les échelles de saillance ou de présuppositionnalité (Sankoff 1981, Givón 1976, 1979), nous examinerons si la question de la saillance peut être mise à contribution dans l'explication de la variation. Ainsi la présence ou l'absence de double marquage constitue un groupe de facteurs qui permet d'appuyer ou de rejeter des

¹⁹Rappelons toutefois ici, quoique cette question déborde du cadre de la thèse, que dans le cas de la reprise d'un élément lexical par un clitique, ce débat met en évidence deux courants théoriques l'un qui renvoie le phénomène à la pragmatique et l'autre qui le traite comme une question de morphosyntaxe. Ces positions ont fait l'objet d'une discussion dans la revue des positions théoriques au chapitre 3.

hypothèses reliées à la saillance linguistique dans l'explication de la variation. L'analyse statistique tentera de mesurer l'effet de ce groupe de facteurs.

4.4.4.1 Type de double marquage (analyse secondaire)

En cas de double marquage, le pronom non-clitique se rattache à un homologue clitique occupant diverses fonctions syntaxiques, soit sujet comme ci-haut de (4.12) à (4.14) et (4.16), soit objet direct (4.17), soit objet indirect (4.18). Il existe également des cas où la coréférence s'observe avec un possessif comme en (4.21). Par ailleurs, certains énoncés montrent des cas de coréférence double²⁰ comme l'illustre l'exemple (4.31).

(4.17) *Eux autres* je les vois mieux que moi dans la société (2'84)

(4.18) Ah remarque que je leur reproche pas à *eux autres* tu sais (91'84)

(4.21) Ils sont pas obligés de subir notre horaire à *nous* (49'95)

(4.31) Enlevez les de là *eux autres* ' sont plattes (91'84)

Un groupe de facteurs a été constitué de manière à circonscrire la fonction associée au pronom clitique homologue. Dans le cas des occurrences figurant en contexte de double marquage uniquement, le type de double marquage - établi selon la correspondance entre le pronom non-clitique et la fonction occupée par le clitique s'y rattachant sur un plan sémantique - constitue un groupe de facteurs supplémentaire pour une analyse secondaire, le cas échéant.

Dans le cas des double marquage pris isolément, on peut vérifier si la fonction du pronom clitique homologue a une part d'influence dans la variation entre les formes simples et composées. De cette manière, on peut mesurer si, par exemple, le double marquage de la fonction sujet favorise davantage l'adoption d'une variante que les fonctions objets ou le redoublement du possessif.

²⁰ Pour cet exemple, il s'avère périlleux de déterminer, hors de tout doute, à quel pronom clitique associer la variante bien que des critères de proximité et des critères prosodiques puissent être invoqués. Ainsi, on peut associer le pronom non-clitique *eux autres*, soit au clitique objet ou sujet, soit encore aux deux.

4.4.5 Position face au verbe

On peut également considérer les occurrences quant à la position qu'elles occupent face au verbe. Ainsi, on trouve des occurrences où le pronom se retrouve en position antéposée comme en (4.16) et d'autres où le pronom se situe en position postposée par rapport au verbe comme en (4.12). La position par rapport au verbe constitue donc un autre groupe de facteurs pris en compte lors de l'analyse statistique.

(4.16) Puis *elles* de leur côté, elles savent que si elles veulent sortir avec un autre garçon (102'71)

(4.12) Des tournées comme on fait tous les jours *nous* (25'95)

Comme hypothèse sous-jacente à la prise en compte de ce groupe de facteurs, signalons que ces considérations positionnelles au niveau de la syntaxe permettent d'évaluer si la saillance des éléments linguistiques contraint la variation. Dans une étude morphosyntaxique, Naro (1981) a postulé que la saillance, en tant que principe structurel de la langue pouvait même contribuer au changement linguistique. Il a démontré que des hiérarchies de saillance phonologique ou positionnelle entraînent en jeu dans l'accord variable sujet/verbe dans le portugais parlé au Brésil. La même direction est empruntée par Scherre (1978) qui arrive à des résultats concluants en ce qui a trait à l'accord au sein du groupe nominal en portugais brésilien (Scherre 1978, Scherre et Naro 1991, 1992, Naro et Scherre 1996). De plus, Yaeger-Dror qui a examiné la variable phonétique (r) en hébreu d'Israël, accorde également un rôle à la saillance dans l'explication de la variation (1993).

À leur suite, on est en droit de postuler un effet du même ordre pour les données étudiées dans cette thèse. L'hypothèse soumise à l'analyse est qu'à cause des phénomènes d'usure et de grammaticalisation à la gauche du verbe, la position antéposée aura un caractère moins saillant que la position postposée. Ainsi, si des contraintes positionnelles jouent un rôle dans l'adoption d'une variante au détriment d'une autre, elles peuvent être liées au rôle que joue la saillance dans la variation (Naro 1981). Ces hypothèses sur la saillance linguistique des éléments ne sont pas sans rappeler les travaux axés sur le degré de présuppositionnalité associé aux divers types d'énoncés entrant en jeu dans les stratégies discursives des locuteurs (Givón, 1976, 1979) et que nous avons évoqués également en ce qui a trait au groupe de facteurs axé sur le phénomène de double marquage.

4.4.6 Autres types d'emplois

Enfin, il existe plusieurs autres constructions associées à l'emploi du pronom non-clitique et dont les groupes de facteurs précédents ne tiennent pas compte de manière spécifique. Je commenterai quelques types de constructions répertoriés dans les corpus et qui n'entrent pas dans la catégorie du double marquage. Un groupe de facteurs à portée générale a été conçu de manière à tenir compte de cette variété d'emplois et à vérifier si des types d'emplois plus spécifiques sont associés à l'adoption d'une variante. Je reprends ici les exemples présentés au début de la section pour faciliter l'illustration des phénomènes.

Tout d'abord, le pronom non-clitique peut occuper la fonction d'attribut au sens strict, comme l'ont montré certains auteurs. Par ailleurs, on remarque qu'il existe également d'autres emplois dans lesquels ces pronoms se retrouvent accompagnés du verbe *être* mais que l'on distingue de la stricte fonction d'attribut. Il s'agit de pronoms non-clitiques impliqués dans les structures à présentatif comme aux exemples (4.21) et (4.22).

(4.21) Il se serait plaint au propriétaire mais là le propriétaire c'était *nous autres* (91'84)

(4.22) C'est pas *nous* qui établissons la pension tu sais (99'84)

L'exemple (4.22) correspond également à ce qu'on appelle une construction clivée qui le rapproche du double marquage sur certains aspects. Par ailleurs, parmi les structures à présentatif ou clivée, on retrouve des constructions impliquant la forme verbale *il-y-a* comme l'illustre l'exemple (4.23):

(4.23) puis il y a *nous autres* aussi on: (...) il y a des choses qui nous intéressent pas (25'95)

On a souvent associé les constructions à présentatif aux stratégies discursives d'emphase. Par exemple, Gadet les met en parallèle avec le phénomène de la reprise par un clitique et les associe à la mise en relief du thème (1989). D'ailleurs dans une étude sur la perception des constructions clivées par les jeunes Franco-ontariens, F. Mougeon établit une association entre les constructions clivées et le rôle des pronoms non-clitiques lorsqu'elle dit:

La phrase clivée a cessé d'être perçue comme telle (...) par les Franco-ontariens. Cependant elle reste une phrase focalisée dans l'esprit du sujet qui la produit. La preuve en est l'emploi de formes pronominales marquées (moi, toi, lui...) dans ces phrases, ou bien des formes pronominales non-marquées employées dans les phrases déclaratives non-focalisées (1976 :179).

Comme exemple à l'appui (4.38) que je reprends à titre d'illustration, l'auteure donne:

(4.38) y a faite à semblant que *lui* était la grand-maman (W21) (F. Mougeon
1976: 179)

En ce sens, il serait intéressant de voir si ce type de construction s'associe de manière plus étroite à la forme composée associée à un procédé emphatique.

Les données révèlent également un type d'emploi où le pronom non-clitique agit en tant qu'introducteur²¹, sans qu'on puisse l'associer à une fonction précise. Des cas semblables figurent aux exemples (4.26) et (4.27) et ne constituent aucunement une matière négligeable. Si on peut croire à un *pour* élidé en (4.26) une analyse différente doit être proposée pour (4.27).

(4.26) Le secondaire *nous autres* c'était septième année huitième neuvième
(27'84)

(4.27) Le Maine là ca fait que veux veux pas *eux autres* il y a pas un mot de
français qui sort de là (85'84)

En dernier lieu, il faut identifier des emplois des pronoms dans des constructions sans verbe, comme dans des réponses à des questions, dans des comparatives (4.28) et dans des énoncés de coordination (4.29):

(4.28) Pour moi j'ai pas le même langage *qu'eux-autres* (52'84)

(4.29) En fin de semaine on s'en va faire de la moto-neige toute la fin de semaine
fait que avec ma soeur puis ses enfants son mari puis *nous autres* (2'95)

Ces divers types d'emplois ont été regroupés et constituent un autre groupe de facteurs à considérer. Sa constitution se justifie par son utilité à isoler certains contextes

²¹ Une discussion sur cette notion se retrouve à la section 5.3.1 du chapitre 5.

linguistiques spécifiques. Cependant la prise en compte de ce groupe de facteurs pose quelques difficultés sur le plan de l'élaboration d'hypothèses à cause essentiellement de son hétérogénéité.

Pour ces considérations, j'ai finalement opté, plutôt que de constituer les types d'emplois en un groupe de facteurs agissant comme variable indépendante pour toutes les analyses, d'en tenir compte uniquement pour la première analyse principale et ce, à titre indicatif. Par ailleurs plus avant dans la démonstration, j'utiliserai cette classification au besoin afin d'effectuer des regroupements et des comparaisons dans certains contextes linguistiques spécifiques.

4.4.7 Présence ou absence de modificateur de type *même, tous, deux* etc.

En dernier lieu, j'aimerais ajouter un dernier groupe de facteurs qui peut intervenir dans l'explication de la variation. Dans la première section de ce chapitre, nous avons vu que les pronoms non-clitiques pouvaient apparaître en concomitance avec d'autres modificateurs que *autres*. En effet, une série de modificateurs peuvent s'associer aux pronoms non-clitiques mis à part celui qui constitue notre objet d'étude. Il s'agit de formes comme *même, aussi, tous, deux* etc. L'exemple (4.25) en constitue un exemple.

(4.25) puis il y a *nous autres aussi* on: (...) il y a des choses qui nous intéressent pas (25'95)

Ces modificateurs n'excluent pas l'apparition de la variante composée comme en fait état la série des alternances qui suit en (4.39):

(4.39) Variante simple	Variante composée
Nous aussi	Nous autres aussi
Eux mêmes	Eux autres mêmes
Nous deux	?Nous autres deux
Vous trois	?Vous autres trois
Vous tous	?Vous autres tous
	Tout vous autres ²²

²²On reconnaîtra ici que *tout' vous autres* semble plus acceptable à plusieurs locuteurs montréalais que l'exemple précédent.

En conséquence, la présence d'autres modificateurs pourrait agir comme groupe de facteurs supplémentaires à l'analyse. Toutes les occurrences contenant ces autres modificateurs ont été codifiées de manière à faire ressortir cet aspect, sauf que leur faible nombre dans l'ensemble du corpus a conduit à négliger cet aspect parmi les groupes de facteurs pris en considération lors de l'analyse statistique. Néanmoins, une présentation de l'usage de *même* avec le pronom non-clitique de la première personne du singulier *moi* fait l'objet d'une analyse qualitative menée à des fins comparatives au chapitre 6.

4.5 Conclusion

Après la présentation de la variable et des hypothèses de recherche la concernant nous avons commenté certains classements des pronoms répertoriés dans la littérature afin d'illustrer les principaux contextes d'utilisation des pronoms non-clitiques. Les observations sur la variable à l'étude contenues dans l'ensemble de ce chapitre ont souligné la pluralité des emplois dans lesquels les pronoms non-clitiques sont impliqués. La mise au jour des nombreuses structures productives de l'oral dont sont parties prenantes ces pronoms échappent, trop souvent, à l'œil (ou plutôt à l'oreille) des grammairiens normatifs. Comme il en a été question, la multiplicité de ces contextes rappelle d'ailleurs la grande polyvalence de l'emploi des SN au plan de l'environnement syntaxique.

Ces observations, de même que l'examen des données utilisées dans cette thèse, ont rendu possible la délimitation du domaine d'application de la variable ainsi que l'identification des groupes de facteurs linguistiques à considérer pour l'analyse de la variation. Comme ce chapitre l'a exposé, les groupes de facteurs sont de divers ordres relevant de niveaux distincts de l'organisation linguistique et donnent lieu à des hypothèses tant au plan de la pragmatique, de la morphosyntaxe que de la morphophonologie. Les prochains chapitres s'engagent dans l'analyse variationniste proprement dite et visent à sélectionner parmi les groupes de facteurs linguistiques présentés dans ce chapitre lesquels exercent une influence sur la variation entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel. De cette manière, nous pourrions confirmer ou infirmer les hypothèses principales et secondaires formulées précédemment.

CHAPITRE 5

FACTEURS LINGUISTIQUES IMPLIQUÉS DANS LA VARIATION ENTRE FORMES SIMPLES ET COMPOSÉES DES PRONOMS NON-CLITIQUES DU PLURIEL CHEZ 30 LOCUTEURS EN 1971 ET 1984

Le chapitre précédent a présenté la variable à l'étude et identifié les facteurs linguistiques à considérer pour l'analyse de l'alternance entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel en français montréalais. Le présent chapitre expose les résultats de l'analyse variationniste dont ces pronoms font l'objet en ce qui a trait aux facteurs linguistiques pour un échantillon de 30 locuteurs interviewés en 1971 et 1984. Pour le moment, les facteurs extra-linguistiques - stylistiques, sociaux et temporels - ne retiennent pas l'attention puisqu'ils font l'objet d'une discussion détaillée au chapitre 7. Le chapitre présente également les résultats d'une analyse secondaire qui s'est avérée pertinente en vue d'approfondir une question soulevée par l'analyse principale. Cette analyse met en lumière le comportement de la variable dans un contexte linguistique particulier - celui des syntagmes prépositionnels (SP). D'autres analyses secondaires qui permettent de comparer l'effet des groupes de facteurs linguistiques selon les années d'enregistrement sont discutées au chapitre 6. Dans ce dernier cas, la comparaison permet d'évaluer si la dynamique des groupes de facteurs linguistiques s'articule de la même manière en 1971 et en 1984. Le chapitre 6 examine également le contexte linguistique particulier des constructions à double marquage.

Le traitement statistique auquel les données sont soumises cherche à révéler l'influence des groupes de facteurs intervenant dans la distribution des variantes de la variable à l'étude, en l'occurrence l'alternance entre les formes simples et composées. Ce traitement requiert un encodage préalable et procède par une analyse de régression par étapes (voir la section 2.3 du chapitre 2). C'est le logiciel *Goldvarb*¹ (Sankoff et

¹Ce logiciel qui a fait ses preuves depuis le milieu des années 80 a été développé spécifiquement pour des analyses de variation sociolinguistique. La version 2 a servi au

Rand 1988) qui a servi à effectuer l'ensemble des analyses. Comme je l'ai déjà mentionné au chapitre méthodologique, les analyses de l'influence des groupes de facteurs linguistiques et extra-linguistiques font l'objet d'un traitement indépendant.

Pour l'ensemble des analyses — principales et secondaires —, la présentation des résultats se fait en fonction de l'influence des groupes de facteurs sur une variante d'application donnée. Pour toutes les analyses, la forme simple constitue la variante d'application choisie. En conséquence, tant la valeur de l'*input* (moyenne ajustée) que les poids relatifs accordés à chacun des facteurs doivent se lire en fonction de l'influence exercée sur cette variante d'application, en l'occurrence la forme simple.

5.1 Résultats généraux de l'analyse de la cohorte de 30 locuteurs en 1971 et en 1984

Les résultats de la présente analyse portent sur un total, 1 385 occurrences². Toutes ces occurrences ont été codifiées en fonction de leurs caractéristiques linguistiques et extra-linguistiques et font l'objet d'une analyse statistique. Les résultats généraux montrent que les pronoms non-clitiques du pluriel composés avec *autres* constituent les formes les plus employées. En effet, la variante composée apparaît dans 87 % des cas alors que la variante simple ne représente que 13 % du total des occurrences analysées. De manière générale, on peut affirmer sans contredit que l'usage courant des formes composées s'oppose à celui beaucoup moins fréquent des formes simples, comme en fait foi la valeur de l'*input* (moyenne ajustée) évaluée à ,132 en faveur de la forme simple qui constitue la variante d'application choisie.

Parmi l'ensemble des groupes de facteurs linguistiques soumis au traitement statistique, l'analyse de régression multiple a sélectionné la catégorie morphologique de la personne et le type de syntagme comme groupes de facteurs significatifs sur l'influence de la production de la forme simple, comme l'indique le tableau VI.

traitement des données (D. Sankoff et Rand 1990).

² On peut ajouter à ce nombre les 275 occurrences de pronoms non-clitiques en présence de la préposition *chez* qui ont été exclues de l'analyse statistique à cause de leur comportement catégorique (voir section 5.4.1).

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple	Total	Forme simple	Poids relatif
		N		%	
Personne	1 ^{ère}	109	718	15	,545
	3 ^e	80	655	12	,451
	2 ^e	0	12	0	,000
Syntagme	SP	75	388	19	,623
	SN	114	997	11	,451
Total		189	1 385	13	

Input (moyenne ajustée): ,132

Groupes de facteurs non-retenus: position face au verbe, double marquage, type de construction, contraste référentiel.

Tableau VI: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour 30 locuteurs interviewés en 1971 et 1984.

À la lumière de ce tableau, on constate que le groupe de facteurs *catégorie morphologique de la personne* joue un rôle significatif sur la variation. En effet, la 1^{ère} personne du pluriel suscite de manière plus importante l'adoption de la forme simple que la 3^e personne comme en font foi les poids relatifs respectifs. Il faut toutefois noter dans ce cas que l'écart en pourcentage s'avère faible. Par ailleurs, le groupe de facteurs *type de syntagme* influence la variation de manière significative. Ainsi, la présence de syntagme prépositionnel (SP), avec un poids relatif plus important, facilite davantage l'adoption de la forme simple que la présence de syntagme nominaux (SN) apparaissant seuls. Quatre autres groupes de facteurs n'ont pas été retenus par l'analyse statistique. Il s'agit: de la présence de contraste référentiel, de la position face au verbe³, de la présence de double marquage⁴ et du type de construction.

Les prochaines sections commentent en détail les résultats de l'analyse principale pour chacun des groupes de facteurs jugés significatifs. Mais auparavant, j'aimerais discuter du fait que l'analyse statistique exclut du modèle explicatif de la variation le groupe de facteurs axé sur le contraste référentiel.

5.2 Le contraste référentiel

Comme le chapitre précédent l'a mis en évidence, les grammaires normatives justifient parfois le recours aux formes composées par l'effet d'emphase qu'elles

³ Pour une discussion sur ce groupe de facteurs, le lecteur peut se reporter au chapitre 6.

⁴ Pour une discussion sur ce groupe de facteurs, le lecteur peut se reporter au chapitre 6.

ajoutent à l'énoncé en mettant l'accent sur le contraste entre un groupe d'individu et un autre. Cependant, elles établissent cette pertinence uniquement à la 1^{ère} et 2^e personnes, reléguant l'usage de la 3^e personne à un emploi déviant. Pourtant, nous avons démontré, lors de la discussion sur l'établissement d'un groupe de facteurs relié à la présence de contraste dans l'environnement immédiat de l'énoncé, que le contraste pouvait très bien s'effectuer à la 1^{ère} comme à la 3^e personnes comme l'indiquent les exemples (5.1) à (5.3):

- (5.1) Les grands ils prenaient un coup, *nous autres* on avait bien du fun (2'71)
- (5.2) C'est leur goût à *eux autres*, c'est pas notre goût à *nous autres* (72'84)
- (5.3) Fait que là *nous autres* on va l'avoir parce qu'on parle les deux puis *eux autres* l'auront pas parce qu'ils parlent juste anglais (87'84)

Comme il en a été question, si l'adoption de la forme composée se justifiait à cause de la volonté de distinction entre groupes de personnes comme l'affirment les grammairiens normatifs, elle s'appliquerait en principe moins souvent aux occurrences à la 3^e personne qui ne mettent pas toujours en scène des référents animés à l'opposé de celles à la 1^{ère} et 2^e personnes. Or, les données soumises à l'analyse offrent un portrait différent, comme l'illustre le tableau VI, puisque la variante composée avec *autres* se retrouve plus fréquemment à la 3^e personne qu'à la 1^{ère} personne par exemple.

Maintenant sur le plan des résultats, l'analyse rejette de la sphère d'influence de la variation le groupe de facteurs traitant de la présence ou de l'absence de contraste dans l'énoncé. Ainsi, quoique la présence de contraste soit souvent attestée dans l'utilisation des formes non-clitiques dans leur ensemble, elle ne joue pas de rôle significatif dans le choix qui s'offre au locuteur entre les deux variantes simple ou composée. En conséquence, puisque ce groupe de facteurs ne joue pas un rôle déterminant sur la variation entre les formes simples et composées, on doit rejeter pour l'instant l'hypothèse fournie par les grammairiens quant à l'association entre la présence de contraste et le modificateur *autres*.

Ceci ne veut toutefois pas dire que ce facteur n'ait jamais eu d'influence. On peut très bien penser, si on s'appuie sur des sources historiques, que l'emphase a joué

un certain rôle mais que l'effet dénoté par la présence du modificateur *autres* a perdu de son impact au fil du temps. En effet, on a vu au chapitre précédent que le modificateur *alter* s'employait avec un certain effet emphatique en latin parlé (Brunot 1966, Mendelhof 1969). Par ailleurs, on associe à l'effet d'emphase l'origine du *nosotros* et du *vosotros* en espagnol. Toutefois, si une portée emphatique était associée à l'origine à cet emploi, il est de mise de postuler maintenant une usure de la tournure.

Par ailleurs, on pourrait postuler que le modificateur *autres* a déjà été impliqué dans une hiérarchie d'emphase dans laquelle intervenait non seulement le recours à ce modificateur mais également d'autres procédés discursifs comme le double marquage, voire l'usage des constructions à présentatif. À cet effet, on pourrait postuler, pour la 3^e personne par exemple, une hiérarchie d'emphase comme en (5.4):

- (5.4) *Ils chantent*
Eux ils chantent/ Eux chantent
Eux autres ils chantent / Eux autres chantent
C'est eux/eux autres qui chantent

Cette hypothèse qui fait intervenir d'autres éléments que de strictes considérations référentielles comme des contraintes positionnelles implique d'étudier l'association entre l'usage du modificateur *autres* et d'autres groupes de facteurs. La discussion sur cette question est reprise plus en détail dans le cadre de l'analyse secondaire menée spécifiquement sur les cas de double marquage à la section 6.2 du chapitre 6.

En guise de conclusion à cette rubrique, on doit constater, et cela se généralise à l'ensemble des personnes du pluriel, qu'à cause de la très grande fréquence d'usage des formes composées, il y aurait une perte de l'effet d'emphase généralement associé dans la littérature à l'ajout du modificateur *autres*. Ceci se confirme par le fait que la présence de contraste référentiel n'a pas d'influence significative sur la variation. Si cet effet d'emphase a déjà existé, on peut supposer qu'il a subi l'usure du temps. Maintenant, une fois ces considérations établies, il y a lieu de revenir aux groupes de facteurs qui exercent une influence significative sur la variation, à savoir la catégorie morphologique de la personne et le type de syntagme.

5.3 La catégorie morphologique de la personne

La catégorie morphologique de la personne constitue un groupe de facteurs modulant l'apparition de la variante simple pour l'analyse principale. Les résultats du tableau VI montrent que la 1^{ère} personne du pluriel, avec un poids relatif de ,541, favorise davantage l'apparition de la forme simple que la 3^e personne du pluriel dont le poids relatif n'atteint que ,451. Quant à la 2^e personne du pluriel, elle entraîne un comportement catégorique en faveur de la forme composée dans cette analyse. Les exemples (5.5) à (5.9) illustrent les alternances dont il est question:

- (5.5) Ils veulent plus de jouets que *nous autres* (32'71)
- (5.6) Ça on vous laisse ça à *vous autres* (52'61)
- (5.7) *Eux autres* ils ont tenté d'ouvrir les yeux aux gens (38'71)
- (5.8) Les francophones ça se parle entre *eux* en français (92'84)
- (5.9) *Nous* on va utiliser le terme exact (102'84)

Avant de discuter en détail les résultats pour chacune des catégories morphologiques de la personne, j'aimerais soulever une remarque concernant les deux derniers exemples. Si l'on restreint l'examen au seul verbe et à son clitique, on constate la présence d'une morphologie verbale du singulier: *ça se parle* et *on va*. Dans ces deux cas, la tâche d'attribuer le trait sémantique de pluralité aux énoncés en question revient au SN — lexical et/ou semi-lexical — placé à la gauche ou à la droite du verbe. Ainsi, le pronom non-clitique contribue dans ces deux énoncés à évacuer le caractère ambigu de l'énoncé quant au trait sémantique de pluralité. Cette observation s'étend également à l'usage du clitique pluriel *ils* en présence d'un verbe au premier groupe, alors que la différence entre le singulier et le pluriel du verbe ne s'entend pas à l'oral comme dans l'exemple (5.10):

- (5.10) Moi je comprends pas pourquoi *eux autres* ils opèrent (2'84)

En effet, si on transpose la prononciation la plus courante en français québécois du verbe et de son clitique correspondant, on arrive à deux équivalents quant à l'élision du [l] que l'énoncé soit singulier ou pluriel. En effet, à cause de la fréquente élision du

[l] dans le pronom *il* en français parlé⁵, la réalisation phonétique correspond soit à [jopa^ɛr] pour l'exemple (5.10) ou à [jɔpɛR] au singulier et au pluriel. Dans l'exemple précédent, le pronom non-clitique *eux autres* permet de déterminer la pluralité du référent alors que son omission aurait pu semer le doute quant à la nature plurielle de l'énoncé. De la même façon, en présence d'un référent singulier, on pourrait avoir la suite *lui il opère*, le pronom non-clitique *lui* clarifiant le fait que l'énoncé soit singulier.

Les prochaines rubriques décrivent en détail les résultats pour chacune des catégories morphologiques de personne. La discussion qui suit va au-delà des dimensions strictement morphologiques et fait intervenir des considérations de nature morphophonologique et sémantique abordées aux précédents chapitres. Deux aspects principaux entrent en jeu dans la démonstration qui suit. Dans un premier temps, la formulation d'une hypothèse de grammaticalisation du modificateur *autres* comme indice morphologique de pluralité qui se régularise à l'ensemble du paradigme des formes du pluriel permet de mettre au jour la coexistence de deux séries de pronoms non-clitiques au pluriel, celle de forme composée et celle de forme simple. Par ailleurs, la démonstration situe cette hypothèse dans le cadre d'un principe organisateur plus général, celui de la réalisation d'une opposition sur le plan des représentations phonologiques entre les pronoms non-clitiques et leurs homologues clitiques.

5.3.1 L'alternance entre *nous* et *nous autres* à la 1^{ère} personne du pluriel.

Si on revient aux résultats de l'analyse statistique, on remarque que, malgré un usage très fréquent de la forme composée *nous autres*, cette catégorie morphologique s'avère la plus encline à faire ressortir la forme simple. Ainsi, la 1^{ère} personne facilite l'adoption de la forme simple dans 15 % des cas et son poids relatif atteint ,545 comme l'indique le tableau VI. Bien que l'usage de *nous* ne soit pas courant, il est donc davantage susceptible d'apparaître que la forme simple de 3^e personne *eux*.

⁵ Sankoff et Cedergren, qui ont analysé les contraintes linguistiques et extra-linguistiques favorisant l'élosion du *L* chez les Montréalais, font état de la fréquence du procédé en particulier avec les pronoms personnels (1971).

Une hypothèse pouvant contribuer à interpréter ce résultat, réside dans la notion d'opposition sur le plan de la représentation phonologique des clitiques et des non-clitiques. Cet argument présenté au chapitre 3 mérite d'être repris à la lumière des résultats concernant la 1^{ère} personne.

À première vue, on pourrait s'étonner du fait que la 1^{ère} personne du pluriel s'avère la plus encline à susciter la forme simple, puisque, à cette personne précisément, comme le signalait Morin (1982), il y a risque de redondance sur le plan de la représentation phonologique avec l'homologue clitique *nous* dans les cas de double marquage alors que dans le cas de la 3^e personne - avec *eux/ils* - le contraste demeure toujours apparent. En effet, nous avons vu dans le paradigme des formes du français standard, illustré au chapitre 3 (section 3.1.1), la possibilité de doublet de formes homophones en présence de double marquage comme en (5.11) et même de triplets homophones lorsque qu'un troisième pronom homophone réfléchi entre en jeu à la 1^{ère} personne du pluriel comme en (5.12).

(5.11) *Nous nous* l'avons (108'84, ne fait pas partie de l'échantillon)

(5.12) *Nous nous nous* donnons des cadeaux à chaque anniversaire (exemple fabriqué)

À cause précisément de l'homophonie, pouvant potentiellement créer un malaise, le comportement linguistique aurait subi une modification en faveur de la forme composée. Selon ce raisonnement, l'adoption de la forme composée annulerait l'homophonie des formes pronominales, ce qui permettrait de distinguer sur un plan formel la forme clitique *nous* et la forme non-clitique *nous autres*. C'est à cette explication que souscrit Morin (1982) pour expliquer la quasi-systématicité de l'usage des formes composées en français québécois.

Si cette hypothèse tient bien pour la 2^e personne du pluriel où l'homophonie s'applique (voir prochaine section), elle s'ajuste mal au cas de la 1^{ère} personne du pluriel puisque la forme clitique sujet *nous* s'avère très rare en français montréalais, du moins pour ce qui est de la période contemporaine⁶. Dans une étude sur les pronoms

⁶ Nous avons toutefois peu d'indices nous permettant de savoir si la combinaison *nous autres nous* aurait précédé dans le temps la suite *nous autres on*. Dans un tel cas, l'hypothèse de Morin trouverait sa justification. Ainsi dans un premier temps, la forme composée aurait trouvé sa source dans la régularisation du paradigme des oppositions entre forme tonique et

sujets effectuée à partir des données du corpus *Sankoff-Cedergren* (1971), Laberge montre l'extrême rareté de la forme clitique sujet *nous*. L'usage fait plutôt apparaître la forme *on* comme clitique de 1^{ère} personne du pluriel dans la presque totalité des cas. Dans son examen de la distribution entre *nous* et *on* pour exprimer la 1^{ère} personne du pluriel des clitiques sujet, elle observe le stade avancé⁷ de remplacement de *nous* par *on*:

L'emploi massif de la variante *on* (98,4 %) pour signifier un référent [+défini] [+locuteur] [+groupe minimal] indique clairement le stade avancé du remplacement de *nous* par *on* dans le système des clitiques sujets. *On* sert maintenant de forme courante alors que *nous* devient la forme permettant au locuteur de se distinguer au niveau social et/ou stylistique (1977 : 133).

Parmi l'ensemble des hypothèses expliquant le remplacement du clitique sujet *nous* par *on*, Laberge considère parmi les plus plausibles celles de l'opposition entre formes atones et toniques, de la répétition des formes dans le cas des réfléchis, de même que l'hypothèse reliée au problème posé par la désinence de l'imparfait⁸. Elle souligne toutefois que ces raisons s'appliquent également à la 2^e personne du pluriel, remarque très pertinente pour notre propos. À cause de ce dernier fait, elle considère qu'en définitive, il faut attribuer le rôle principal à l'affinité sémantique entre les deux clitiques *nous* et *on* pour expliquer la disparition progressive du *nous* clitique sujet.

L'étude empirique de Laberge, menée à partir de données de 1971, indique que l'adoption de la forme clitique *nous* se restreint donc à moins de 2 % des cas. Par exemple, en situation de double marquage, Laberge ne répertorie que 4 occurrences de

forme clitique, entraînant un processus de grammaticalisation de la forme composée à toutes les personnes du pluriel. Dans un deuxième temps, le remplacement de *nous* par *on*, s'il s'avérait postérieur à la grammaticalisation de *autres* aurait eu pour effet, de donner un nouvel essor à la forme simple du pronom non-clitique *nous* en permettant à l'opposition sur le plan de la représentation phonologique de se manifester avec son homologue clitique *on*.

⁷ Il y a matière à débat quant à la chronologie de ce remplacement et ce tant au Québec, qu'en France où le même phénomène est attesté (Laberge 1977, Coveney 1999 : 3-7).

⁸ Les deux premières hypothèses, traitées lors d'une discussion présentée au chapitre 3 de cette thèse, n'ont pas besoin de plus de développement ici. Quant à l'hypothèse reliée à la désinence de l'imparfait, elle tient au fait que les prononciations de certains verbes au présent et à l'imparfait de l'indicatif avec le clitique sujet *nous* peuvent facilement se confondre comme dans le cas de *nous croyons* et *nous croyions*. Cet argument soulevé par Frei (1929) justifierait le recours plus fréquent au clitique sujet *on* qui possède comme avantage de rendre beaucoup plus nette l'opposition entre les deux terminaisons comme dans le cas de *on croit* et *on croyait*. (Laberge 1977: 118-120).

nous clitique sujet se présentant avec *nous* non-clitique, occurrences qui proviennent de deux personnes sur 120 locuteurs potentiels. Fait à remarquer, les deux exemples qui lui servent d'appui⁹, et que je reprends ici en (5.13) et (5.14), consistent en doublets homophones et Laberge ne répertorie aucune occurrence de triplets homophones impliquant une forme réfléchie.

(5.13) C'est là évidemment que nous apprenions le plus au point de vue pratique parce que *nous nous* faisons des dossiers nous regardions des dossiers (115: 10, Laberge 1977 : 128)

(5.14) Il y a beaucoup de jeunes qui sortent toujours avec les mêmes garçons et filles, ils sont comme ils disent "steady". Ca ça prend assez vite. À l'époque, on pouvait avoir quelques préférences mais il est certain que *nous nous* changions beaucoup. (115: 18, Laberge 1977: 128)

Les données dépouillées pour l'analyse ne révèlent aucune occurrence de doublets homophones, encore moins de triplets, ce qui confirme les observations de Laberge sur la rareté du phénomène. Le clitique sujet *nous* en présence du pronom disjoint s'avère donc absent, ce qui réitère son caractère rarissime dans le français parlé à Montréal. Laberge remarque en outre dans ses données quelques exemples¹⁰ impliquant de manière implicite le pronom clitique *nous*, qu'elle identifie par l'apparition de la terminaison de la 1^{ère} personne du pluriel *ons*. Elle observe ce phénomène dans ce qu'elle appelle des constructions de renforcement (ce que je choisis d'appeler dans cette thèse des présentatifs) dans une structure de type *c'est nous qui* + P (1977 : 128). Nos données vont dans le même sens comme l'illustrent les deux prochains exemples (5.15) et (5.16).

(5.15) C'est pas *nous* qui établissons les: la pension tu sais (99'84)

(5.16) Alors c'est *nous* les traducteurs qui fournissons toute la documentation. (102'84)

Un autre type d'occurrence implique également de manière implicite le *nous* clitique sujet, par exemple lorsque le pronom fort s'accompagne d'une apposition comme dans l'exemple (5.17):

⁹Bien qu'il ne fassent pas partie de l'échantillon analysé dans cette thèse, je fais référence à ces exemples à titre informatif.

¹⁰Ces occurrences sont le fruit de trois locuteurs (no 10, 47, 61) et ne font pas non plus partie de notre échantillon.

(5.17) Mon père a toujours essayé de corriger mes “di” puis mes “ti” pour les prononcer plus clairement chose que *nous* Québécois ne disons pas très ... (112'84)

Cette courte digression à propos de la distribution des clitiques de 1^{ère} personne du pluriel éclaire la situation de leurs homologues non-clitiques. En effet, le fait que le pronom clitique *on* ait préséance pour exprimer la notion de première personne du pluriel permet à la forme non-clitique *nous* de se manifester sans créer d'effet d'homophonie dans un cas de double marquage, tel qu'illustré en (5.18)

(5.18) C'était pas vraiment là tu sais que *nous* on a travaillé dans l'entreprise (85'84)

Ainsi la variante non-clitique simple *nous*, utilisée en concomitance avec le clitique sujet *on* s'avère tout à fait compatible avec le respect de l'opposition des formes sur le plan de la représentation phonologique, tout comme le fait d'ailleurs la variante composée *nous autres* dans son usage avec *on* en (5.19)

(5.19) *Nous autres* on s'est morfondus à étudier ça c'était pas des farces (85'71)

Les deux derniers exemples mettent en évidence les deux combinaisons les plus courantes qui respectent l'opposition des formes sur le plan de la représentation phonologique. Or, une troisième combinaison respectant cette opposition des formes pourrait potentiellement apparaître en la juxtaposition de la variante composée *nous autres* et du clitique sujet *nous* comme l'illustre l'exemple (5.20) qui provient d'une entrevue télévisuelle.

(5.20) *Nous autres* nous ne justifions pas...¹¹ (entrevue télévisuelle, réseau RDI, juin 1998)

¹¹Pendant la période lors de laquelle j'ai rédigé ce chapitre, j'ai porté une attention particulière à l'utilisation des pronoms non-clitiques dans les émissions d'affaires publiques. Ce que je cite à titre d'exemple sort de la bouche d'un homme assez âgé, ancien journaliste et politicien toujours actif dans la vie publique lors de l'émission *Maisonmeuve à l'écoute* diffusée au réseau RDI dans la semaine du 6 juin 1998.

Aucune occurrence de ce type n'est répertoriée dans les données analysées pour cette thèse. Toutefois, un autre exemple de cet emploi se dégage de l'examen de l'ensemble du corpus de 1984 effectué à partir des concordances¹² Le locuteur qui produit l'exemple (5.21) est un homme de 70 ans de milieu social aisé, qui s'apparente au producteur du dernier exemple, en ce qui a trait aux caractéristiques sociales.

(5.21) *Nous autres* nous sommes une très petite minorité (76'84)

On doit donc constater l'extrême rareté de la combinaison. On peut invoquer deux raisons pour expliquer l'absence de cette combinaison de formes. Tout d'abord, on peut recourir à l'argument de la rareté de la forme clitique *nous* qui contribue en partie à expliquer la non-occurrence de cette combinaison. D'autre part, les règles de cooccurrence stylistique¹³ (Ervin-Tripp 1972) permettent de considérer cette juxtaposition de formes hautement improbable. En effet, à cause de la rareté de la forme clitique *nous* et de son emploi en contexte stylistique soutenu que Laberge (1977) décrit, il serait plutôt inattendu et quelque peu insolite de l'utiliser avec la variante composée *nous autres* associée à un contexte stylistique moins tendu, comme le mettra en évidence le chapitre 7.

Par ailleurs, Laberge donne certains exemples d'occurrences qui relèvent, dans une certaine mesure, de ce type de combinaison, sans toutefois en avoir les caractéristiques formelles. Il s'agit de constructions à présentatif de type: *c'est* non-clitique à la forme composée *qui* + P suivie d'une flexion verbale de la première personne du pluriel *ons*.

Deux cas toutefois semblent contourner subtilement l'impossibilité apparente de la combinaison *nous autres nous*. Il s'agit de deux énoncés où *nous autres* sert de renforcement au sujet d'une relative, ce sont des phrases du type

¹² Il existe pour le corpus *Montréal-84*, une concordance mot par mot (qui fonctionne à la manière d'un dictionnaire alphabétique) qui permet de répertorier facilement toutes les occurrences d'une forme. Cet examen a porté sur l'ensemble des 72 locuteurs de ce corpus.

¹³ Les règles de cooccurrence stylistique font référence à la probabilité que l'on retrouve une forme X en combinaison à une forme Y dans un style Z. Ainsi, s'il y a présence d'une forme dans un contexte donné on s'attendra à retrouver l'indication d'une forme correspondante Y dans le même contexte. Les règles de co-occurrence sont donc fonction de la relation établie entre deux formes et de leur association dans un contexte stylistique donné. Nous discuterons plus en détail les aspects stylistiques reliés à la variation au chapitre 7.

nous autres qui + *P* où seule la flexion verbale indique que la forme *nous* sujet est sous-entendue (Laberge 1977 : 129).

Elle donne un exemple¹⁴ tiré du corpus d'entrevues *Sankoff-Cedergren* de 1971 que je reprends en (5.22):

(5.22) On a joué au tennis très vite parce qu'il y avait le tennis à côté, par exemple, c'est un tennis celui à Roscalla, en haut là, alors on faisait, c'est *nous autres* qui le faisons marcher quand il y avait des adultes qui venaient (67: 5) (Laberge 1977 : 129)

J'ajouterais un commentaire à partir de ces deux exemples au sujet de la cooccurrence du clitique *on* dans le contexte immédiat de la flexion verbale de la 1^{ère} personne du pluriel, antérieure dans le cas du premier exemple et postérieure dans le cas du second. À mon avis, cette cooccurrence marque la force de la norme en usage dans la communauté linguistique, soit le *on* clitique, pour exprimer la notion de 1^{ère} personne du pluriel. Quant aux données soumises à l'analyse statistique dans cette thèse, elles ne font apparaître aucune occurrence de ce type. J'ai toutefois identifié une occurrence correspondant à cet emploi en (5.23) dans l'ensemble du corpus de 1984 à partir des concordances puisqu'il s'agit d'un locuteur absent de notre échantillon d'analyse:

(5.23) Moi je trouve que celui qui parle le mieux c'est Pierre Elliot Trudeau. Je trouve qu'il a un français splendide. Il y a combien de *nous autres* qui parlons comme lui? (67'84)

Une fois mis en évidence le fait que l'usage des pronoms non-clitiques respecte l'opposition sur le plan des représentations phonologiques avec leur homologue clitique, on est en droit de se questionner sur une spécialisation éventuelle des deux séries de pronoms non-clitiques. L'analyse des données force le rejet, parmi l'ensemble des explications envisagées pour expliquer l'alternance entre *nous* et *nous autres*, de l'hypothèse qui fait appel à la question de la mise en relief nécessaire afin de faire ressortir le contraste entre un groupe d'individus et un autre¹⁵. Toutefois au-delà de cet argument faisant intervenir des considérations pragmatiques et qui ne semble pas s'appliquer à la situation qui retient l'attention ici, une hypothèse relevant de

¹⁴ Cet exemple provient du même corpus d'entrevues qui est utilisé dans la thèse, sauf que le locuteur le produisant ne fait pas partie de l'échantillon retenu.

¹⁵ Cette hypothèse vaut également pour l'alternance *vous* et *vous autres*.

considérations sémantiques et morphologiques liées à la notion de pluralité peut être exploitée. En effet, au lieu d'invoquer la première explication pour justifier le recours à *nous autres*, explication qui a peut-être eu sa raison d'être pour décrire un autre état de la langue, on peut postuler plutôt une grammaticalisation du modificateur *autres* qui agirait comme indice morphologique de pluralité.

Par ailleurs, on pourrait même envisager une spécialisation des fonctions de chacune des formes, la forme composée avec *autres* renvoyant à une notion de pluralité nombreuse alors que la forme simple *nous* aurait été reléguée à des emplois évoquant une pluralité plus restreinte. À ce propos, nous avons mis en évidence, au chapitre 3, que la 1^{ère} personne du pluriel n'est pas une simple juxtaposition de *je*, mais implique certaines nuances quant à la notion de pluralité, ce qui contraste avec la 3^e personne pour laquelle on peut parler d'une pluralité non-équivoque. Si on reprend la remarque de Benveniste à propos de la transposition au pluriel des relations posées entre les trois formes pronominales du singulier dans le cadre de la notion de personne, on constate que:

La distinction ordinaire entre singulier et pluriel doit être remplacée, ou [du moins] interprétée, par une distinction entre personne stricte (= "singulier") et personne amplifiée (= "pluriel"). Seule la "troisième personne" étant non-personne, admet un véritable pluriel (1946 [1966: 235-235]).

À titre d'exemple, on a évoqué les usages formels associés aux pluriels de modestie et de majesté. Si on reprend la distinction sur ces nuances sémantiques liées au trait de pluralité, on pourrait suggérer qu'à la première personne du pluriel une différence sémantique existe entre un pluriel étendu, comme celui qui réfère à un grand groupe comme les jeunes, les francophones ou les Québécois, et un pluriel plus restreint comme celui qui renvoie au couple ou à la famille restreinte d'un individu. On approfondira cette hypothèse à partir de l'examen de l'usage de la variable avec les prépositions *chez* et *entre* à la section 5.4.1 de ce chapitre.

Le cas de la 1^{ère} personne du pluriel fait donc ressortir deux aspects. D'une part, la nécessité sur le plan morphophonologique d'établir une opposition entre les clitiques et les non-clitiques, ce que font les deux combinaisons les plus courantes identifiées dans le parler des locuteurs. D'autre part, on a émis l'hypothèse que le modificateur *autres* à l'origine emphatique se serait grammaticalisé comme marque

morphologique de pluralité. Cette hypothèse apparaît d'autant plus plausible que lorsque la 1^{ère} personne du pluriel se réalise avec le clitique *on*, la morphologie verbale, du verbe et de son clitique, possède toutes les caractéristiques du singulier. Ainsi, la forme *nous autres* viendrait désambiguïser le caractère pluriel du référent alors que certains emplois de la forme simple pourraient coïncider avec une pluralité plus restreinte, hypothèse discutée plus loin à la section 5.4.1. Maintenant, l'examen des deux autres catégories morphologiques de la personne nous permettra d'avancer dans la validation de ces hypothèses.

5.3.2 L'alternance entre *vous* et *vous autres* à la 2^e personne du pluriel

Le tableau VI illustre le caractère catégorique du comportement à la 2^e personne du pluriel. En effet à cette personne, toutes les occurrences, tant en 1971 qu'en 1984 sont à la forme composée. Ainsi, le taux d'utilisation de la forme *vous autres* atteint 100 %.

Toutefois, ce comportement catégorique ne doit pas s'interpréter comme une impossibilité structurelle à produire cette forme. Un examen plus attentif de la situation apporte quelques bémols à cette interprétation qui apparaîtrait par trop simpliste. Le premier argument tient à la faible fréquence de cette catégorie morphologique qui représente seulement 1 % du total de toutes les occurrences produites. Cela signifie, qu'en définitive, on a bien peu de données pour décider de l'impossibilité de produire la variante simple à la 2^e personne du pluriel. Cette situation s'explique avant tout par le contexte d'interaction inhérent à l'entrevue semi-dirigée qui généralement se déroule entre deux personnes - l'interviewer et l'interviewé - et qui, par conséquent se prête peu à la production de discours impliquant la 2^e personne du pluriel.

Un examen qualitatif des occurrences à la 2^e personne du pluriel montre d'ailleurs que leur production sort de la dynamique d'interaction habituelle de l'entrevue sociolinguistique. En effet, les occurrences répertoriées se retrouvent le plus souvent, soit en situation de langage rapporté, lorsque le locuteur cite les propos de quelqu'un d'autre, comme dans l'exemple (5.24), ou lorsque le locuteur s'adresse à des tiers présents physiquement ou moralement lors de l'entrevue¹⁶, comme dans les

¹⁶La présence de tiers lors des entrevues a été comptabilisée (Thibault et Vincent 1990) et s'avère fréquente dans les deux corpus. En 1971 aucun rendez-vous préalable n'était fixé et

exemples (5.25) et (5.26) dans lesquels le locuteur s'adresse, par l'intermédiaire de l'interviewer, aux membres de l'équipe de recherche dans son ensemble. Il faut noter également en ce qui a trait aux termes d'adresse que le locuteur no 1 vouvoie l'interviewer en 1971 alors que pour les deux exemples de 1984, les locuteurs tutoient l'interviewer dès le début de l'échange.

(5.24) On faisait le gros hic “Ah *vous autres* vous êtes en haut de Côte Ste-Catherine” (112'84)

(5.25) Ca veut dire que *vous autres* vous avez chez vous là mon entrevue d'il y a dix ans (91'84)

(5.26) Vous venez de Montréal *vous autres* (1'71)

Une fois ces réserves apportées, on peut tout de même tendre à une interprétation qui expliquerait le caractère si fréquent de la forme composée. Je soulèverai deux hypothèses qui mettent en jeu deux aspects abordés précédemment. Il s'agit, d'une part, du lien entre les nuances sémantiques impliquées sous le couvert de la notion de pluralité associée à la 2^e personne du pluriel et, d'autre part, du caractère d'opposition entre les représentations phonologiques des formes clitiques et non-clitiques.

Ainsi, la première hypothèse présume que l'absence de formes simples à la 2^e personne du pluriel pourrait s'expliquer par la volonté de distinguer le *vous* de politesse singulier du véritable *vous* pluriel. Ainsi, la forme composée *vous autres* aurait la faveur parce qu'elle évacuerait toute ambiguïté entre le singulier et le pluriel, ce qui n'est pas le cas pour la forme simple.

En effet, on sait qu'il existe des nuances sémantiques au sein même de la catégorie de la 2^e personne. L'usage de la 2^e personne du pluriel combine deux sens distincts: l'un qui rend compte véritablement d'une pluralité, lorsque l'on s'adresse à plusieurs individus et pour lequel l'alternance entre forme simple et composée est possible¹⁷ et l'autre qui met en jeu le *vous* de politesse lorsque l'on s'adresse à un locuteur inconnu, non-familier ou avec lequel on entretient une relation hiérarchique.

l'interviewer se présentait à la porte du locuteur sans préavis, ce qui laissait évidemment place à la présence de tiers. En 1984, les entrevues avaient lieu suite à un rendez-vous formel bien qu'on ne spécifiait pas comme condition au locuteur qu'il devait être seul.

¹⁷C'est cet usage qui a été retenu pour l'analyse de la variation.

Ce dernier sens ne permet pas l'alternance entre les variantes simple et composée, la forme composée étant exclusivement réservée au sens pluriel. Ainsi, bien que le *vous* de politesse surgisse fréquemment dans le corpus, cette forme sort de l'objet d'étude à proprement parler puisque l'alternance entre la forme simple et composée s'avère impossible. Par exemple, lorsqu'on s'adresse à une seule personne que l'on vouvoie on peut dire: *Et vous, voudriez vous du thé?* mais si on fait une construction de même type avec *vous autres*, cela implique nécessairement que l'on offre du thé à plusieurs individus.

On peut rapprocher cette situation de celle qui prévaut pour l'espagnol dans certaines régions de l'Amérique latine où *vos* constitue un terme d'adresse réservé à la 2^e personne du singulier¹⁸ alors que *vosotros*, aujourd'hui normalisé, renvoie à la 2^e personne du pluriel, comme nous l'avons indiqué au précédent chapitre. Cette comparaison entre les deux situations appuie tout à fait notre démonstration.

Cette distinction quant à la notion de pluralité impliquée va justement dans le sens des remarques de Benveniste qui insiste sur la nécessité de prendre en compte la situation d'énonciation puisque tout énoncé doit s'interpréter en fonction des « instances de discours, c'est-à-dire les actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur » (1956 [1966: 251]). En ce sens, les remarques concernant le fait qu'on ne peut transposer de manière identique les relations entre les formes pronominales du singulier dans le cadre de la notion de personne trouvent leur pertinence ici aussi. Nous avons en effet montré précédemment qu'il existait des nuances quant à l'interprétation de la notion de personne en reprenant la distinction de Benveniste entre personne singulier et personne amplifiée qui s'applique au cas de la 1^{ère} et de la 2^e personnes du pluriel.

¹⁸ Cet usage est répertorié en Argentine, en Uruguay, dans une partie du Paraguay, dans des régions de l'Amérique centrale de même que dans des régions du Mexique comme le Chiapas et le Tabasco. *Vos* s'est développé comme terme d'adresse général dans ces régions alors qu'il n'est plus usité depuis longtemps en langue péninsulaire. Cet usage de la deuxième personne du pluriel pour marquer le respect envers une seule personne a une origine ancienne. Selon Alcina et Blecua (1975), il est identifié dès la fin de l'empire romain et son emploi est connu en castillan médiéval. De la langue classique, son usage s'est répandu jusque dans le parler populaire et ce, jusqu'à l'apparition d'une nouvelle forme de respect *vuestra merced* qui a remplacé *vos* dans la langue péninsulaire.

À mon avis, bien que l'analyse des instances du discours permette généralement au locuteur de procéder à une désambiguïsation des énoncés, certaines alternatives peuvent s'offrir à lui de manière à contourner la confusion potentielle. Ceci me fait dire en résumé, en ce qui a trait à la 2^e personne du pluriel, que le faible usage de formes simples pourrait s'expliquer par la volonté de distinguer sur le plan formel une différence d'ordre référentiel entre le *vous* de politesse singulier et le *vous* pluriel. Ainsi, la forme composée *vous autres* gagnerait la faveur parce qu'elle évacuerait toute ambiguïté quant à la notion de pluralité impliquée, ceci dit sous réserve d'une étude subséquente. Pour tester cette hypothèse, il faudrait recueillir des données dans des contextes lors desquels l'utilisation de la 2^e personne émergerait plus facilement et ce, dans des situations stylistiques distinctes.

L'autre hypothèse qui entre en jeu dans l'explication de la non-utilisation des formes simples tient au fait qu'il n'existe pas à la 2^e personne d'alternative¹⁹ d'utilisation d'un clitique permettant la réalisation d'un contraste au plan des représentations phonologiques, comme le permet la 1^{ère} personne du pluriel qui présente comme alternative au clitique sujet *nous* le clitique sujet *on*²⁰. À la 2^e personne du pluriel, l'absence d'une alternative clitique à *vous*, permettant au contraste de se manifester, a pour conséquence que le locuteur qui choisit d'utiliser la variante non-clitique simple peut produire dans des situations de double marquage deux ou trois formes similaires l'une à la suite de l'autre. On peut postuler que cette simple éventualité agirait comme une contrainte et que la succession de mêmes formes, jugée inconfortable ou, j'irais même jusqu'à dire, « inélégante » comme en (5.27), provoquerait une stratégie d'évitement. En effet, bien que la forme clitique *vous* puisse subir une certaine réduction phonétique²¹ et s'opposer ainsi à sa forme tonique correspondante, la forme composée avec *autres* comporte un potentiel d'opposition

¹⁹ Laberge a évoqué le fait que la 2^e personne du pluriel ne partage pas d'affinités sémantiques avec d'autres clitics qui permettraient une alternance de forme comme c'est le cas à la 1^{ère} personne avec l'alternance entre *nous* et *on* (1977 : 122).

²⁰ Nous avons déjà souligné qu'à la 1^{ère} personne du pluriel, le problème se contourne aisément par la production du clitique *on* qui facilite l'usage du *nous* forme disjointe et évite la lourdeur disgracieuse des formes homophones à la queue leu leu.

²¹ Comme toute forme clitique par définition ne peut porter d'accent tonique, elle peut être soumise à la réduction phonétique comme les clitics simples de l'anglais. L'écoute d'occurrences du corpus impliquant la suite *vous vous* précédant des verbes réfléchis au singulier a montré parfois des réductions se manifestant par l'effacement de la voyelle ou encore des premiers éléments du clitique. Elle ne peut aller beaucoup loin puisque la liaison est obligatoire entre le clitique et le verbe auquel il se rattache (Nadasdi 1994: 40).

plus fort au plan de la représentation phonologique. Ainsi, les locuteurs préféreraient plutôt la forme composée comme l'illustre l'exemple (5.25) que je reprends:

(5.27) *Vous vous vous* êtes fait avoir (ex. fabriqué).

(5.25) Ca veut dire que *vous autres vous* avez chez vous là mon entrevue d'il y a dix ans (91'84)

En somme, pour expliquer le faible usage de la variante simple *vous* à la 2^e personne du pluriel et son absence dans l'échantillon étudié, on peut invoquer deux hypothèses. La première qui pose que la forme composée *vous autres* enlève toute ambiguïté sémantique quant à la notion de pluralité associée à la forme clitique *vous* et la seconde qui explique l'avantage de la forme *vous autres* afin d'éviter l'apparition, dans les cas de double marquage, de deux formes homophones, l'une clitique et l'autre non-clitique, l'une à la suite de l'autre. La première hypothèse valide la thèse d'une grammaticalisation du modificateur *autres* comme indice morphologique de pluralité. Quant à la seconde hypothèse, elle va dans le sens du respect du caractère d'opposition sur le plan de la représentation phonologique qui semble se généraliser entre forme clitique et forme non-clitique²² dans le paradigme des pronoms du français montréalais. Il est temps maintenant de se pencher sur le cas de la dernière catégorie morphologique que représente la 3^e personne du pluriel afin d'arriver à une vision d'ensemble.

5.3.3 L'alternance entre *eux* et *eux autres* à la 3^e personne du pluriel

L'examen du comportement des variantes à la 3^e personne du pluriel mérite maintenant quelques commentaires. Les résultats de l'analyse statistique révèlent que la 3^e personne du pluriel, avec un poids relatif de ,451 favorise moins que la 1^{ère} personne l'adoption des formes simples. Bien que l'écart entre les fréquences et les poids relatifs de la 1^{ère} et de la 3^e personnes ne soit pas considérable, l'analyse de

²²Toutefois, cette hypothèse ne résoud pas la question du caractère d'opposition qui semble-t-il s'avère impossible pour le cas du *vous* de politesse, qui ne fait cependant pas partie de l'objet de cette étude variationniste. On peut toutefois postuler que les locuteurs bénéficient de stratégies d'évitement, souvent très simple dans ce cas. En effet, plutôt que de dire à quelqu'un *Et vous, voudriez vous du thé?*, ne serait-ce pas plus simple de nommer la personne directement comme dans *Pierrette, voudriez-vous du thé?* À moins bien entendu, que l'on ne connaisse pas le nom de la personne à qui l'on s'adresse (ou que l'on tutoie son directeur de thèse...).

régression choisit ce groupe de facteurs en tant que variable indépendante ayant un effet significatif sur la variation. La variante simple n'apparaît que dans 12 % des cas laissant libre cours à la variante composée dans les autres cas. Les exemples (5.28) et (5.29) témoignent de la variation qui a cours:

(5.28) Moi j'irai pas à la messe quand *eux* ils y vont (38'71)

(5.29) Alors on jouait pas tellement avec *eux autres* (102'71)

En outre, je dois souligner ici que lors de l'étape de codification, j'ai identifié une troisième variante possible sous la forme de *les autres*²³, comme l'illustrent les exemples (5.30) et (5.31):

(5.30) J'en connaissais beaucoup mais *les autres* ils me connaissaient plus (32'71)

(5.31) Puis ils vont à Ottawa tous les jours *les autres* (32'71)

Cette variante n'est attestée que chez un seul locuteur qui utilise cette forme en 1971 et en 1984. Concernant l'origine sociale de ce locuteur, on doit noter qu'il s'agit d'un homme âgé de 59 ans en 1984 appartenant à la catégorie socioprofessionnelle *sans emploi stable* et ayant atteint un niveau de scolarité moyen. Ce locuteur n'emploie jamais la variante simple mais alterne entre *eux autres* et *les autres*²⁴. Malgré cette alternance, j'ai convenu d'un classement de cette troisième variante avec la variante composée, à cause de sa ressemblance formelle avec *eux autres* formée également avec le modificateur *autres*.

J'ai également opté pour un regroupement des variantes de la 3^e personne au féminin avec celles de la 3^e personne au masculin puisque la variante composée s'avère identique en la forme *eux autres*, comme l'illustrent les exemples (5.32) et (5.33). En effet dans les données analysées, il ne se manifeste aucune occurrence d'une forme comme *elles autres*. Cette variante ne fait pas partie à ma connaissance du répertoire des possibilités en français montréalais. À ce propos, Laberge indique que

²³ Je n'ai retrouvé aucune mention de cette variante ni dans les principaux travaux sur le corpus de Montréal, ni dans les articles consacrés aux pronoms non-clitiques.

²⁴ D'ailleurs, au début de la transcription de l'entrevue, on a noté parmi les observations générales sur les caractéristiques idiolectales du locuteur: « Très souvent, le locuteur prononce "*tant*" au lieu de "*quand*", "*les-autres*" pour "*eux-autres*" ».

« la forme *elles autres* semble impossible: elle n'a jamais été relevée, et ce, même dans les grammaires historiques consultées » (1977 : 304). Pour cette raison, la variante simple *elles* se trouve regroupée avec la variante simple *eux* auxquelles correspondent la variante composée *eux autres*.

(5.32) Ses jumelles, ils en avaient acheté une [maison] à deux *eux autres* (32'84)

(5.33) Les anglophones de souche bien *eux autres* ils ont le droit de rester en anglais mais (112'84)

On doit maintenant s'interroger sur l'interprétation qu'on peut tirer de ces résultats généraux concernant la 3^e personne. Au chapitre précédent, on a mis en évidence que la forme composée de 3^e personne *eux autres* subissait davantage la sanction des grammairiens traditionnels que les formes composées de 1^{ère} et 2^e personnes du pluriel *nous autres* et *vous autres*, comme le rapporte Gougenheim (1969). En effet, il semble qu'on accorde une certaine légitimité aux formes composées de 1^{ère} et de 2^e personnes du pluriel lorsqu'il y a lieu d'établir une distinction entre un groupe de personnes et un autre alors qu'on taxe d'illégitime la forme correspondante à la 3^e personne du pluriel. Selon cette optique, on accepte dans certains cas les formes *nous autres* et *vous autres* alors que le couperet s'abat sur la forme *eux autres*, que les ouvrages normatifs jugent populaire. Comme l'exprime sans ambages Sandfeld, « la combinaison *eux autres* appartient à la langue vulgaire » (1965: 106). Or, si on connaît l'évaluation attribuée aux formes de 3^e personne, on a bien peu d'informations sur l'usage oral de celle-ci, car l'argumentation développée dans les ouvrages normatifs s'appuie essentiellement sur des exemples du domaine de l'écrit. À l'écrit selon les observations consignées, il semble qu'on retrouve davantage les formes *vous autres* et *nous autres* que la forme *eux autres*.

Les raisons restent toutefois obscures quant à la sanction qui s'abat sur la forme de 3^e personne. En effet, aucun auteur n'invoque l'argument relié à l'homophonie des formes ou quelque autre explication. On pourrait toutefois expliquer cette différence d'évaluation à l'attestation antérieure du modificateur *autres* à la première et deuxième personnes alors que son extension à la troisième personne semble avoir connu un développement ultérieur suite à un procédé analogique²⁵. Mais

²⁵ Un rappel du fait que les actants et les représentants n'ont pas la même origine peut

on ne relève aucune mention de ce phénomène pour justifier la sanction qui s'abat sur la forme *eux autres*.

Il peut sembler curieux que ce soit précisément la forme la plus sanctionnée par les grammairiens - la 3^e personne - qui facilite moins l'apparition de la forme simple si on la compare à la 1^{ère} personne. La légitimité dont parlent les ouvrages normatifs n'aurait donc rien à voir avec l'usage, au contraire.

Nous avons vu que l'effet de contraste référentiel ne semble plus jouer de rôle dans l'usage contemporain des formes composées (voir section 5.2) ce qui nous a amené à postuler que l'usage du modificateur *autres* correspondait plutôt à un indice morphologique de pluralité. Compte tenu de la forte propension à utiliser la forme composée à la 3^e personne, on peut penser qu'elle agit là aussi comme marque morphologique de pluralité, favorisant l'extension de *autres* à tout le paradigme du pluriel. Ainsi, si on postule que le modificateur *autres* renvoie à la notion de pluralité, il n'y a qu'un pas à franchir pour lui attribuer ce rôle à la 3^e personne également. L'effet d'emphase amoindri, le modificateur *autres* se serait donc grammaticalisé et ne jouerait plus de rôle pragmatique. Il fonctionne plutôt comme marque morphologique de pluralité pour l'ensemble du paradigme des formes non-clitiques au pluriel, incluant la troisième personne.

Par ailleurs, comme à la 3^e personne, la notion de pluriel pose moins d'ambiguïté sémantique, puisqu'un « véritable pluriel » existe, pour reprendre les mots de Benveniste, le modificateur *autres* aurait la faveur pour exprimer le pluriel, ce qui expliquerait les plus faibles taux d'occurrences de la forme simple *eux* si on le compare avec la 1^{ère} personne. Ainsi, les considérations sémantiques relatives à la notion de pluralité que nous avons fait intervenir en ce qui concerne la situation à la 1^{ère} et à la 2^e personnes du pluriel expliqueraient le recours plus systématique au modificateur *autres* à la 3^e personne.

Enfin, on se rappellera qu'à la troisième personne, du moins pour les verbes du premier groupe, la morphologie verbale ne porte pas toujours la marque du pluriel

également éclairer la situation. En effet, les premiers se distinguent par leur source liée au cas nominatif alors que les seconds sont issus de la catégorie des démonstratifs.

à l'oral comme on peut le constater à l'exemple (5.34) où la suite *ils m'énervent* se transpose phonétiquement en [imeneRV].

(5.34) Ils m'énervent *eux autres* là là (rire) ils m'énervent (102'84)

Autres agirait comme marque morphologique de pluralité à cette personne ce qui aurait pour fonction de désambiguïser les énoncés quant à leur nature sémantique plurielle et régulariserait tout le paradigme des formes du pluriel. En ce sens, son rôle serait comparable à celui de la 1^{ière} personne.

La seule autre question que ces résultats posent, et qui rejoint des préoccupations déjà soulevées, tient au fait que la forme composée de 3^e personne *eux autres* ne vient pas combler le besoin de distinction phonologique comme dans le cas des 1^{ère} et 2^e personnes puisqu'il y a déjà au masculin une distinction *de facto* entre la forme simple *eux* et les formes clitiques *ils* et *leur*. En ce sens, elle aurait peut-être moins sa raison d'être. Toutefois, je crois ici que la situation s'explique par la force du procédé d'analogie concourant à la régularisation du paradigme.

Ce constat de la généralisation de deux séries de formes non-clitiques distinctes donne l'occasion de faire intervenir les questions liées à la réalisation au sein du paradigme des pronoms d'un contraste formel sur le plan de la représentation phonologique entre les pronoms clitiques et leurs homologues non-clitiques. Cette généralisation de l'opposition se réaliserait donc en deux séries distinctes du côté des non-clitiques. Ceci rendrait compte de la position de la forme *eux autres* qui entre en correspondance avec la forme *nous autres* de la même manière que la forme *eux* entre en correspondance avec la forme *nous*. Il reste à savoir quelles autres fonctions remplirait chacune des deux séries. Le chapitre 7 propose une hypothèse qui relie chacune d'entre elles à une spécialisation stylistique.

En dernier lieu, signalons qu'en plus de la variation entre formes simple et composée *eux/eux autres*, la situation de la 3^e personne soulève plusieurs autres questions intéressantes, mais qui débordent du cadre de cette analyse. À cause de leur ressemblance sur le plan formel et de leur position au sein du paradigme des pronoms, la linguistique a eu tendance à faire des pronoms de personnes différentes des équivalents en tout point. Or comme il en a été question, il existe une distinction entre

les pronoms selon qu'ils sont actants ou représentants. Les actants, toujours animés, renvoient nécessairement à la dynamique du discours alors que les représentants agissent sur deux plans. D'une part, comme *représentants des actants représentés* (les *antonymes*, selon la terminologie²⁶ de Benveniste 1965) ou comme des *pronoms* (toujours selon la terminologie de Benveniste) « presque » clitiques qui se juxtaposent au verbe en fonction sujet²⁷. À ce titre, nous avons observé une variation d'un autre ordre dans le corpus qui concerne uniquement ces pronoms en fonction sujet. Ainsi, il existe deux possibilités d'usage impliquant la forme *eux* ou *eux autres* en fonction sujet comme en font foi les exemples (5.35) à (5.38):

(5.35) Je la vois pas la nécessité puis la ville *eux* voient la nécessité (99'84)

(5.36) Les parents de mon père *eux autres* viennent du: viennent d'ici là. (99'84)

(5.37) Ils peuvent se permettre de le faire parce que *eux* ils sont pas en danger (117'71)

(5.38) Tandis que les jeunes *eux autres* ils commencent jeunes (52'71)

La reprise par un clitique semble la forme la plus employée mais il existe des cas où la forme non-clitique apparaît seule devant le verbe²⁸. Cette question qui sort de l'objet du présent chapitre reste à examiner de manière détaillée dans une étude subséquente.

5.3.4 Conclusion sur la catégorie morphologique de la personne

En conclusion à cette section sur la catégorie morphologique de la personne, on doit souscrire au constat de la coexistence au sein du paradigme des pronoms de deux séries distinctes de pronoms non-clitiques soumises à la variation.

²⁶ L'opposition *antonyme* / *pronom* proposée par Benveniste s'appuie sur des distinctions formelles. Le terme *antonyme* est repris du terme grec *antonymia* alors que le terme *pronom* relève de l'étymologie latine. Il existe à ce sujet un chapitre sur l'histoire de la catégorie *pronom* en linguistique dans l'ouvrage présentant le cadre théorique de *l'approche pronominale* (Blanche-Benveniste *et al.* 1987 : 208).

²⁷ Je ferai remarquer ici que ce double statut des pronoms non-clitiques ne concerne que la position sujet. Lorsque le pronom est employé en position objet à l'accusatif ou au datif, il ne peut se retrouver à la même position que son correspondant clitique.

²⁸ Cet emploi à la 1^{ère} ou à la 2^e personnes ne retrouve pas d'attestation dans nos données. Rappelons toutefois, qu'un corpus de français terre-neuvien présente cette particularité tel qu'indiqué au chapitre 3.

L'analyse statistique menée sur les données concourt au rejet de l'hypothèse associant le modificateur *autres* à la question du contraste d'ordre sémantique en ce qui a trait aux propriétés référentielles des pronoms. Cet argument, invoqué par les grammairiens, n'explique pas la variation entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel. On doit au contraire postuler qu'à cause de la fréquence d'emploi des formes composées, l'usure de la tournure emphatique a fait son oeuvre.

Parmi les autres hypothèses envisagées pour expliquer l'alternance entre les deux séries, on doit retenir celle de la spécialisation de *autres* comme marque morphologique identifiant un trait sémantique de pluralité. En effet, l'alternance peut servir à lever l'ambiguïté sur le caractère de pluralité associé aux énoncés comme les données l'ont mis en évidence. En effet, comme au pluriel les combinaisons peuvent être porteuses du nombre alors qu'au singulier seule la personne est accentuée, l'alternance entre les formes simples et composées peut introduire une nuance sémantique de pluralité. Par exemple, on a évoqué le fait qu'à la première personne, il pourrait y avoir des nuances sémantiques de pluralité selon que l'on fait référence à une pluralité nombreuse ou restreinte. Par ailleurs, on a eu recours à une explication renvoyant *vous autres* à la pluralité alors que le *vous* se spécialiserait pour exprimer la 2^e personne du singulier de politesse. Ainsi comme nous l'avons suggéré, la forme *autres* pourrait servir des fins sémantiques de clarification quant au trait de pluralité des énoncés. L'usage à la 3^e personne s'expliquerait, quant à lui, par un processus de régularisation des formes à l'ensemble du paradigme du pluriel.

Par la même occasion, cette généralisation en deux séries distinctes rend compte d'un autre principe organisateur du paradigme des pronoms personnels, celui de la réalisation d'un contraste formel sur le plan de la représentation phonologique entre les clitiques sujets et leurs homologues non-clitiques. En effet, parmi toutes les combinaisons possibles, les alternatives les plus courantes respectent, de manière générale, l'opposition formelle quoiqu'à la série qui correspond aux variantes simples, le contraste ne s'observe pas à la 2^e personne du pluriel comme l'indique le tableau VII. Cette généralisation de l'opposition peut s'expliquer par un phénomène d'analogie avec les formes du singulier où l'opposition sur le plan de la représentation phonologique se manifeste toujours entre clitique sujet et non-clitique, comme dans

l'opposition entre *je* et *moi*. Alors qu'au singulier la régularité de l'opposition s'observe dans l'opposition entre deux formes à chacune des personnes, il semble que dans le cas des formes du pluriel, il y ait eu développement des combinaisons possibles. Cependant, signalons que le cas de la 2^e personne du pluriel est celui qui résiste le plus fortement à la régularisation de l'opposition sur le plan de la représentation phonologique. Au pluriel, la forme simple du pronom non-clitique *vous* ne trouve pas de correspondant contrasté sur le plan de sa représentation phonologique.

Catégorie	Opposition variante simple		Opposition variante composée	
	clitique sujet	non-clitique	clitique sujet	non-clitique
morphologique				
Pluriel				
1 ^{ère}	on ²⁹	nous (+) ^a	on	nous autres (+)
2 ^e	vous	vous (-)	vous	vous autres (+)
3 ^e masculin	ils	eux (+)	ils	eux autres (+)
3 ^e féminin	elles (ɛ)	elles (ɛl) (+)	elles (ɛ)	eux autres (+)

a. J'indique par le caractère (+) la présence d'une opposition sur le plan de la représentation phonologique des formes et par le caractère (-) son absence

Tableau VII: Deux séries d'opposition entre clitique sujet et non-clitique aux personnes ordinales du pluriel

Cette juxtaposition de plusieurs combinaisons potentielles qui trouve son explication sur le plan linguistique permet également à mon avis à la variation sociale et stylistique de se manifester. Ainsi, parmi les explications plausibles, la série correspondant aux formes simples jouerait un rôle plus formel, hypothèse qui sera vérifiée aux chapitres 7 et 8.

5.4 Le type de syntagme

Il y a lieu maintenant de s'interroger sur le rôle que joue le groupe de facteurs *type de syntagme* dans la variation entre les formes simples et composées. Les pronoms non-clitiques peuvent apparaître avec ou sans préposition, ce qui correspond à la différence entre les syntagmes nominaux (SN) apparaissant seuls et les syntagmes prépositionnels (SP) comme l'illustrent les exemples (5.39) et (5.40). L'analyse statistique attribue un rôle significatif au groupe de facteurs *type de syntagme*. Ainsi,

²⁹J'ai exclu pour les besoins de la démonstration le clitique sujet *nous*, forme excessivement rare dans les corpus inventoriés.

les résultats indiquent un poids plus important des SP en faveur de la forme simple. Comme le met en évidence le tableau VI (voir section 5.1), il appert que les pronoms non-clitiques insérés dans un SP favorisent davantage l'apparition des formes simples, avec un poids relatif de ,623, que les pronoms non-clitiques apparaissant seuls et agissant en tant que SN qui obtiennent un poids relatif de ,451. Ainsi dans l'ensemble, la présence de préposition susciterait davantage de formes simples. Comment interpréter ce phénomène?

(5.39) Le secondaire *nous autres* c'était septième huitième neuvième (27'84)

(5.40) À ce moment elle va communiquer *avec nous* (99'84)

En l'absence de préposition, la relation entre le syntagme et le reste de l'énoncé doit être déduite à partir de divers indices, comme la position occupée dans la phrase ou certains autres éléments de nature pragmatique. Dans ces cas, le pronom non-clitique peut agir à divers titres, entre autres en tant qu'associé dans des constructions à double marquage aux cas nominatif, accusatif ou datif, mais également dans d'autres types d'emplois³⁰, comme à titre d'introducteur³¹, tel que l'indique l'exemple (5.39) ci-haut.

En présence d'une préposition, la relation entre le SN et l'énoncé apparaît plus limpide à cause du rôle même de la préposition. En effet, on peut dire que la préposition, en tant que mot-outil essentiellement grammatical, établit une relation entre divers éléments de la phrase, le plus souvent entre un verbe et son complément, mais également entre d'autres constituants de la phrase. Dans le premier cas, l'usage des prépositions s'avère intimement relié à la question de la *rection*³² verbale. Par exemple, si certains verbes sont transitifs et appellent en tant qu'accusatif un complément d'objet direct apparaissant seul, d'autres verbes réclament des prépositions comme *à* et *de* pour marquer un complément au datif. Quant aux diverses autres prépositions, elles établissent un lien entre le verbe et son complément en

³⁰Pour un relevé détaillé des divers autres types d'emploi à l'extérieur des contextes de double marquage, il faut se référer à la section 4.4.7 du chapitre précédent.

³¹ La définition de cette notion se retrouve à la note 44 du présent chapitre.

³²Nous reprenons à notre compte la définition tirée de l'ouvrage de Blanche-Benveniste *et al.* qui appelle « *rection* au sens large, l'ensemble des éléments régis par un verbe; il s'agit d'une définition grammaticale et les propriétés des éléments régis sont des propriétés grammaticales » (1991 : 44).

fonction du sens donné à l'énoncé comme l'illustre ci-haut l'exemple (5.40) où le pronom est accompagné de la préposition *avec*.

Des analystes en syntaxe ont proposé un statut équivalent, au niveau de la structure profonde, à certaines constructions réalisées avec et sans préposition dans des structures à double marquage. Bien sûr, le postulat de cette équivalence ne porte que sur les contextes linguistiques impliquant le double marquage, et ne se prêtent pas à la généralisation à l'ensemble des données. Ainsi, comme le relèvent Blasco et Cappeau, certaines recherches issues du cadre générativiste ont présenté la préposition dans les constructions à double marquage comme facultative en lien avec des règles transformationnelles. Selon cette optique générativiste, la construction doublement marquée entretiendrait toujours « une relation de transformation avec la construction de base » et l'élément détaché, avec ou sans préposition, proviendrait « d'une construction canonique où il jouerait un rôle syntaxique ». Mais selon Blasco et Cappeau, si l'on considérait « qu'il y a réellement une transformation canonique, on pourrait s'attendre à ce que tout complément prépositionnel détaché conserve sa préposition » (1991: 21). Ils citent à cet effet des exemples fabriqués par Fradin où le premier correspond à la structure canonique (5.41) et le second (5.42) découle de sa transformation.

(5.41) Je suis fier de mes fils (Fradin, cité par Blasco et Cappeau, 1991 : 22)

(5.42) De mes fils j'en suis fier (Fradin, cité par Blasco et Cappeau, 1991: 22)

Quant à la construction sans préposition (5.43), que certains analystes jugeraient équivalente au niveau syntaxique, elle aurait la forme suivante:

(5.43) Mes fils j'en suis fier (exemple adapté des précédents)

Ainsi, on voit comment se pose le caractère facultatif de la préposition selon l'optique générativiste. Mais lorsqu'on examine des données attestées, le portrait se nuance car ce sont principalement des constructions du dernier type, c'est-à-dire avec absence de préposition à la gauche du verbe, qui s'observent le plus fréquemment. Par exemple Blasco et Cappeau, qui ont travaillé sur un corpus de données attestées,

indiquent que les exemples « fabriqués »³³ (comme celui de Fradin en (5.42)) ne coïncident pas avec la réalité observée. Ils constatent plutôt qu'il s'avère extrêmement rare d'identifier des constructions disloquées à gauche du verbe avec préposition, et ce, principalement lorsque des éléments lexicaux forment le syntagme (également Blasco 1993). Toutefois, avec des éléments semi-lexicaux, comme les pronoms non-clitiques qui occupent notre attention, ils notent une distribution quelque peu différente car ils peuvent, soit « conserver la préposition qu'ils soient réalisés à droite ou à gauche » de la construction verbale, comme dans l'exemple (5.44), soit « perdre la préposition à droite comme à gauche du verbe », comme aux exemples (5.45), (5.46) et (5.47) « (ce qui n'est jamais le cas pour les éléments lexicaux qui, à droite du verbe possèdent toujours une préposition) » (Blasco et Cappeau 1991: 27):

(5.44) *à moi* elle me fait rien la bête (Lefebvre, III, cité par Blasco et Cappeau 1991: 27)

(5.45) ça te plaît pas *toi* (Giacom, 2, 48, cité par Blasco et Cappeau, 1991: 27)

(5.46) ça m'était jamais arrivé *moi* (Lefèvre, 32,8, cité par Blasco et Cappeau, 1991: 27)

(5.47) *moi* ils me prennent rien dans la poche (Lash, 4,8, cité par Blasco et Cappeau 1991: 27)

Il semble donc se dégager une distribution différente selon la nature de l'élément composant le syntagme, ce qui amène ces auteurs à considérer la pertinence de ce trait pour dégager certaines tendances. En fait, la position de Blasco et Cappeau consiste à tenir compte de la présence ou de l'absence de préposition comme facteur intervenant dans la distribution des cas de double marquage mais sans cependant postuler d'équivalence sur le plan syntaxique³⁴ entre les deux types de constructions.

³³ Dans leur article, Blasco et Cappeau élaborent une réflexion méthodologique sur la fabrication d'exemples ou leur attestation au sein de corpus de données observées.

³⁴ Nous avons évoqué le fait que deux analyses syntaxiques distinctes peuvent se concurrencer: l'une résumant les constructions à une même structure canonique originaires impliquant des règles de déplacement et de transformation pouvant mener facultativement à la perte de préposition et l'autre posant ces deux constructions, avec et sans préposition, selon une structure spécifique à chacune. Aller au-delà de cette brève exposition des deux possibilités d'analyse syntaxique s'éloignerait des propos de cette thèse. Je ne poursuis donc pas la discussion de cette question.

J'aurais donc tendance à aller dans le même sens et à justifier la pertinence de ce trait pour expliquer la distribution des formes mais sans non plus présupposer une analyse syntaxique d'équivalence au niveau de la structure profonde des énoncés, ce qui ne m'apparaît pas nécessaire pour la démonstration de la thèse.

Par ailleurs, à partir de ces observations sur les cas de double marquage, on pourrait penser que l'absence de préposition très fréquente dans les corpus attestés, comme le rapportent Blasco et Cappeau, se rapproche beaucoup plus de l'oralité. On peut alors se demander, et ce, sur un plan purement hypothétique dans le cas qui nous intéresse, si les constructions sans préposition seraient plus facilement réalisées en français montréalais avec un pronom non-clitique de la forme composée. Si cette hypothèse, bien que tout à fait partielle, se vérifiait, on pourrait y voir un début d'explication à nos résultats sur l'ensemble des pronoms non-clitiques qui montrent que la variante composée se réalise plus facilement dans des syntagmes nominaux seuls, comme en (5.48) et (5.49), qu'insérés dans des syntagmes prépositionnels.

(5.48) *Nous autres* mon père il nous en donnait (27'71)

(5.49) Fait que je leur laisse la haute opinion du pavé le haut du pavé *eux autres* là (52'84)

En d'autres termes, puisque la forme composée demeure la plus fréquente à l'oral et que l'absence de préposition s'avère également très fréquente, on pourrait associer la combinaison de ces deux éléments à des règles de cooccurrence stylistique. Ainsi l'absence de préposition, dans les cas de double marquage, serait liée à un style dans lequel les éléments du discours en relation sur un plan sémantique ne le sont pas toujours de manière formelle sur le plan de la syntaxe³⁵. Ce style serait également le plus propice à l'apparition de la forme composée des pronoms non-clitiques du pluriel. L'exemple (5.50) illustre d'ailleurs le choix qui s'offre au locuteur entre présence ou absence de préposition mais ici dans une construction qui ne ressortit pas au double marquage.

(5.50) *Eux autres* là pour *eux autres* il est plus question de mariage (99'84)

³⁵Je me garde ici d'invoquer tout argument qui ferait intervenir le présupposé que la perte d'éléments grammaticaux détruirait la clarté de l'expression puisqu'à mon avis le contexte interactif de l'énonciation permet tout à fait de rendre justice au sens des énoncés.

En résumé, et puisqu'on ne peut s'avancer plus à fond sur cette question qui déborde le cadre de la thèse, force est de constater, que l'absence de préposition s'associe de manière plus importante à l'adoption de la forme composée, et ce, non seulement dans les cas de double marquage mais dans l'ensemble des contextes linguistiques où s'observe la variation. Il y a donc lieu de tenir compte de cet élément dans l'explication de la distribution des formes. Enfin, comme corollaire à ce résultat, il y a lieu de se demander si la préposition employée dans le cas des syntagmes prépositionnels influence à son tour la variation. À cette fin, j'ai jugé pertinent de procéder à une analyse secondaire portant uniquement sur les syntagmes prépositionnels (SP). La sous-section qui suit présente les résultats de cette analyse secondaire.

5.4.1 Analyse secondaire: SP seulement.

Afin d'examiner si le type de préposition figure parmi les groupes de facteurs modulant la variation, une analyse secondaire a exclu tous les SN apparaissant seuls pour ne traiter que ceux accompagnés d'une préposition. Ainsi, l'ensemble des SP pris isolément compte pour un total de 389 occurrences³⁶ qui constituent un sous-ensemble de l'analyse principale portant sur 30 locuteurs en 1971 et 1984. Cette analyse spécifique a pris en compte tous les groupes de facteurs examinés pour l'analyse principale, à l'exception du groupe de facteurs *type de syntagme* qui devenait par le fait même caduc, auxquels on a ajouté comme groupe de facteurs supplémentaire *la préposition employée*.

Pour cette analyse, un seul groupe de facteurs s'avère significatif: il s'agit précisément du groupe de facteurs supplémentaire concernant le type de préposition employée. Les résultats indiquent donc sans conteste l'influence de la préposition employée sur la variation. Mais avant de présenter les résultats selon le type de préposition et d'y aller d'observations sur la hiérarchie de leur emploi, il y a lieu de revenir sur certains aspects relevant de la sémantique des prépositions.

³⁶ Si on comptait les 235 occurrences avec la préposition *chez*, on atteindrait un total de 624. Pour des raisons que j'explique plus loin, je les ai exclues de l'analyse statistique.

Tout d'abord, à cause du fait que les prépositions agissent avant tout comme des mots outils servant à établir une relation entre divers éléments de la phrase, un auteur comme Cervoni (1991), à la suite de Guillaume (1919), a souligné la difficulté de leur attribuer une valeur sémantique propre à l'extérieur de leur contexte d'énonciation comme en témoigne cet extrait de son ouvrage sur la préposition³⁷ :

La tâche consistant à isoler un signifié de l'ensemble signifiant auquel il participe s'avère en effet particulièrement délicate quand il s'agit de signes au rôle essentiellement grammatical, très abstraits et très généraux, caractérisés par leur très grande latitude combinatoire, par la variété des effets de sens auxquels ils contribuent, par la subtilité de leur substance notionnelle (Cervoni 1991 : 5).

Abondant dans le même sens, Canale *et al.*, dans le cadre d'une étude sur l'usage des prépositions en franco-ontarien, font état de la complexité des systèmes prépositionnels et de la difficulté de généralisation qui en découle à cause de la polysémie qui les caractérise.

En effet, ces derniers [les systèmes prépositionnels] sont composés d'un nombre fini - mais relativement élevé - d'éléments qui, lorsqu'ils entrent en combinaison avec les verbes et les substantifs, acquièrent une multitude de sens différents et par conséquent donnent lieu à des règles d'emploi très peu généralisables (1976: 73).

En outre, cette difficulté à accorder un signifié aux prépositions s'avère encore accrue pour certaines prépositions réputées plus abstraites. C'est entre autres le cas de *à* et *de*:

Les prépositions, surtout les plus abstraites, telles les prépositions françaises *à* et *de*, font partie des mots qui résistent le plus à une analyse sémantique. (...) Certaines des raisons de cette insuffisance tiennent à la nature des mots dits "grammaticaux" (Cervoni 1991 : 5).

³⁷Cet auteur qui cherche à établir une sémantique prépositionnelle se donne d'ailleurs comme programme d'isoler, en déterminant ses conditions variables, ce qui subsiste de constant dans la forme que constitue la préposition. Il reprend à ce titre un des postulats de Guillaume qui explique que: *lorsqu'on a déterminé ces conditions variables, ce qui subsiste de constant dans une forme - ce peut être très peu de chose -, constitue sa valeur propre* (Guillaume, PBA, 1919, cité par Cervoni 1991).

Ceci n'est pas sans lien avec la notion de préposition vides³⁸ ou incolores qui fait référence au fait que certaines prépositions, comme *à* ou *de*, seraient réputées pour le caractère relativement vide de référent sémantique à l'opposé d'autres prépositions à valeurs relativement pleines, comme *avec*, *avant* ou *entre* se démarquant des premières par leur emploi adverbial. On doit rappeler également que *à* et *de* construisent des objets internes au verbe: *convenir de*, *penser à*, repris par les clitiques *y* et *en* alors que les autres prépositions n'ont pas de clitique associé.

À cause des difficultés à s'accorder sur le sémantisme des prépositions, les analystes préfèrent plutôt se pencher sur certains contextes particuliers à leur usage. Par exemple, plusieurs études ont porté sur l'alternance ou la substituabilité entre des — au moins deux — prépositions dans certains contextes d'emploi jugés équivalents sur le plan fonctionnel. Par exemple, des études sur le franco-ontarien ont porté sur l'usage de plusieurs prépositions et leur emploi dans certains contextes linguistiques en alternance avec d'autres prépositions. Ces travaux³⁹ ont par ailleurs fourni des comparaisons avec le français standard et le français québécois. À des fins d'illustration, voici comment Beniak et Mougeon présentent l'alternance entre *à* et *de* dans un contexte sémantique servant à exprimer la possession⁴⁰: comme dans *le char à mon père/le char de mon père*:

L'érosion de la déclinaison latine a entraîné, ou du moins s'est accompagnée d'une expansion "compensatoire" du système prépositionnel, dont *ad* et *de* figurent sans doute en tête de liste. Ces deux prépositions ont notamment assumé la fonction autrefois dévolue au génitif et sont donc entrées en concurrence pour introduire les compléments du nom exprimant la possession. Cette rivalité a persisté depuis l'époque du latin vulgaire jusque dans les variétés de français populaire ou marginales d'aujourd'hui aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord (le char à/de mon père). C'est sans doute à cause de l'intervention des grammairiens du XVII^e siècle qui proscrivent

³⁸ Cette notion, qui d'ailleurs ne fait pas l'unanimité, est empruntée à la linguistique chinoise et fait l'objet d'un sérieux débat. Si plusieurs grammairiens utilisent cette notion, aucun accord ne règne en ce qui a trait à « la délimitation du nombre d'éléments auxquels convient cette étiquette » (Cervoni 1991 : 129).

³⁹ L'orientation de ces travaux avait pour but d'établir dans quelle mesure les différences d'usage seraient reliées à une explication intra-systémique ou feraient intervenir une explication inter-systémique due aux interférences avec l'anglais.

⁴⁰ D'autres alternances au sein du système des prépositions ont également été le centre d'attention, notamment la variation entre *sur* et *à*, de même que celle entre *chez* et *à* qui ont servi à illustrer l'interférence avec l'anglais dans certaines structures recensées en franco-ontarien (Beniak et Mougeon, 1989). Pour cette variété du français, d'autres études ont porté sur les préposition *pour* (Canale et al. 1977) et *sur* (Mougeon et al. 1977).

l'usage du *à* possessif (le taxant de vulgaire) que la variation *à/de* est maintenant reléguée aux parlars non-standard (Beniak et Mougeon 1989 : 83).

En raison de la difficulté à accorder aux prépositions une valeur sémantique spécifique en dehors de leur contexte d'énonciation, il devient délicat, dans le cas qui retient ici l'attention, de chercher une explication globale et éclairante sur le choix d'une variante pronominale simple au détriment d'une autre composée en fonction de prépositions spécifiques. En revanche, pour revenir aux données analysées dans cette thèse, il est possible de tirer quelques observations de la hiérarchisation de leur emploi en fonction de la forme simple. Cependant, aller au-delà d'observations sur certains usages impliquerait d'explorer plus à fond le système prépositionnel du français, ce qui est davantage lié aux phénomènes de la rection verbale qu'à la systémique du paradigme des pronoms.

Le tableau VIII présente la liste des prépositions ou groupe de prépositions relevées dans le corpus et employées en présence de pronoms non-clitiques du pluriel avec le poids relatif qu'elles exercent sur la variation entre les formes simple et composée de ces pronoms.

Préposition	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
<i>Chez</i> ⁴¹	275	-	100	1
Entre	11	25	44	,775
De	11	48	23	,567
À	14	71	20	,519
Pour	17	112	15	,441
Avec	10	84	12	,373
Autres	12	45	27	,615
Total				

Input (moyenne ajustée): ,193

Groupes de facteurs non-retenus: catégorie morphologique de la personne, position face au verbe, double marquage, contraste référentiel

Tableau VIII: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel - contexte linguistique: syntagme prépositionnel (SP)

⁴¹ Les occurrences de pronoms non-clitiques en présence de la préposition *chez* ne font pas partie de l'analyse statistique. Je les inclus toutefois à titre informatif et une discussion suit sur l'interprétation du comportement catégorique en faveur de la forme simple avec cette préposition.

Ce tableau appelle quelques commentaires, tout d'abord, d'ordre méthodologique. À ce titre, il faut indiquer que toutes les prépositions comprenant 25 occurrences ou plus font l'objet d'une entrée spécifique alors que les autres prépositions présentes dans le corpus de données forment une catégorie unifiée, à cause de leur faible taux d'utilisation. Ainsi, la catégories *Autres* regroupe un grand nombre de prépositions à valeur spatio-temporelle comme *devant*, *derrière*, *avant*, *après*, *autour de*, *sur* etc. ou de type restrictives comme *malgré* et *sauf*.

Voici maintenant les observations sur les résultats de l'analyse statistique conduite sur les SP pris isolément. À part la préposition *chez* qui suscite un comportement catégorique en faveur de la forme simple, les résultats de l'analyse de régression montrent que l'emploi des autres prépositions favorise de manière variable l'adoption de la forme simple. Ainsi, il se dégage une hiérarchie des prépositions selon leur propension à apparaître en compagnie de la variante simple. Par exemple, la préposition *entre*, avec un poids relatif de ,775, s'emploie dans 44 % des cas avec la variante simple. À sa suite, viennent les prépositions introduisant un complément indirect d'un verbe, ou qui constituent un SP d'un nom ou d'un adjectif. Il s'agit des prépositions *de*, qui obtient un poids relatif de ,567, et *à*, dont le poids relatif atteint ,519. Enfin d'autres prépositions fréquemment employées comme *pour* ou *avec* se situent au bas de la hiérarchie avec des poids relatifs respectifs de ,441 et ,373 qui penchent avec un peu plus de force vers la variante composée. Je présente maintenant quelques commentaires sur l'usage de la variable à l'étude en présence de ces prépositions.

Tout d'abord, il faut revenir sur le fait que la préposition *chez*, a suscité un comportement catégorique en faveur de la variante simple, ce qui a obligé à l'exclure de l'analyse statistique proprement dite. Le confinement de la préposition *chez* à la forme simple, un comportement déjà identifié dans une étude préliminaire à partir de 24 locuteurs⁴² des corpus de 1971 et 1984 (Blondeau 1994), a trouvé une confirmation dans nos données puisque, lors de l'étape de codification, aucune occurrence de la préposition *chez* avec la forme composée n'a été répertoriée. Cette préposition semble donc *a priori* entraîner obligatoirement la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel, comme l'illustre l'exemple (5.51):

⁴² Cette étude a porté sur un sous-groupe de l'échantillon analysé dans cette thèse.

(5.51) *Chez nous* très souvent le dimanche on va manger chez mes parents
(117'84)

Selon notre première hypothèse, les expressions *chez nous*, *chez vous*, *chez eux* seraient lexicalisées et constitueraient des formes figées, ce qui expliquerait le comportement catégorique en fonction des formes simples. C'est ce qui a d'ailleurs entraîné leur exclusion de l'analyse. En effet, à l'oreille d'un locuteur du français montréalais, même si la variante composée s'avère d'usage courant pour pratiquement toutes les prépositions, la construction *chez* + non-clitique à la forme composée avec *autres* sonne à tout le moins bizarre, sinon inacceptable, comme l'indiquent les exemples (5.52) et (5.53):

(5.52) ? On s'en allait *chez nous autres*

(5.53) ? Je m'en allais *chez nous autres*

Toutefois, en parcourant les corpus de 71 et 84 en entier⁴³ à partir des concordances mot par mot, j'ai découvert trois occurrences (5.54), (5.55) et (5.56) impliquant la préposition *chez* avec une forme composée:

(5.54) Ça devient une seconde nature *chez nous autres* (73 '84)

(5.55) C'est ça le maudit problème *chez vous autres*. Vous comptez que le:
(76'84)

(5.56) Ah bien: *chez nous autres*: il y a pas de "Oui monsieur" (105'71)

Ces trois occurrences, qui ne font d'ailleurs pas partie de l'échantillon retenu pour l'analyse dans cette thèse, sont le fruit de trois locuteurs, tous des hommes âgés respectivement de 64, 70 et 56⁴⁴ ans. Les deux premiers ont une scolarité élevée et proviennent de milieux socioprofessionnels aisés. Quant au troisième, il n'avait pas complété ses études primaires et appartenait en 1971 au groupe socioprofessionnel le moins favorisé. On pourrait penser, comme ces trois hommes sont relativement âgés,

⁴³ Cet examen a été effectué pour toutes les apparitions de la prépositions *chez* pour les 72 locuteurs du corpus de 1984 et les 120 du corpus de 1971.

⁴⁴ En 1971, cet homme était âgé en fait de 43 ans. Pour les besoins de la démonstration, je lui ai attribué l'âge de 56 ans, l'ayant vieilli artificiellement de 13 ans afin de refléter l'écart temporel entre les deux corpus et de favoriser la comparaison avec les deux autres locuteurs.

que cette construction témoigne d'une formule vieillie reflétant un état précédant la lexicalisation de la forme, sans avoir véritablement de connotation sociale. Le fait que ces locuteurs n'aient pas été pris en compte dans notre échantillon explique le caractère catégorique de nos résultats pour l'analyse de régression. Toutefois, l'examen qualitatif de ces exemples apporte un éclairage intéressant. En effet, on peut observer qu'aucun des énoncés n'est réalisé dans un contexte sémantique se référant à une notion spatiale, ce qui est habituellement attendu avec la préposition *chez*. Les trois exemples auxquels les données nous confrontent ont plutôt comme sens l'idée rendue par la formule *en ce qui nous/vous concerne*. Pour ces exemples, et tout en respectant leur sens, on pourrait remplacer la préposition *chez* par *avec* ou *pour* comme illustré en (5.57), (5.58) et (5.59)

- (5.57) Ca devient une seconde nature *pour nous autres* (ex. transformé à partir de 73 '84)
- (5.58) C'est ça le maudit problème *pour vous autres*. Vous comptez que le ... (ex. transformé à partir de 76'84)
- (5.59) Ah bien: *pour nous autres*: il y a pas de "Oui monsieur" (ex. transformé à partir de 105'71)

Cette digression incite donc à aller dans le sens de l'hypothèse d'une lexicalisation pour *chez* + variante simple, mais dans un champ sémantique plus spécifique, celui impliquant un contexte spatial ou locatif. En effet, on remarquera que dans le cas de l'exemple (5.60), l'emploi de *chez nous* s'avère très spécifique puisque le locuteur fait référence au domicile de sa famille. Ainsi, très souvent dans le corpus, on retrouve des exemples où *chez nous* est utilisé pour faire référence à sa famille d'origine. Par exemple, lorsqu'il est question de l'enfance ou de la vie de famille autrefois comme dans l'extrait qui suit en (5.60):

- (5.60) J'ai été à l'école. *Chez nous* le bonhomme il prenait un coup, la bonne femme c'était plus ou moins propre. En tout cas j'ai pas aimé l'école. (2'84)

Par ailleurs, un autre argument peut être invoqué concernant l'utilisation indifférenciée du pluriel dans des énoncés pour lesquels on attendrait plutôt un singulier à cause des règles de la concordance morphologique. Ainsi, on observe fréquemment dans le corpus une utilisation indifférenciée des formes *chez nous*, *chez vous*, *chez eux* dans des contextes véritablement pluriels mais également dans des

contextes où l'environnement morphologique et référentiel inviterait plutôt à utiliser le singulier comme les exemples (5.61) à (5.65) en témoignent:

- (5.61) Je me suis mariée je suis parti de *chez nous* (117'84: 6)
- (5.62) Moi c'est parce que tu sais il y a différentes ethnies *chez nous* dans ma famille (49'84)
- (5.63) Il est tout seul le midi il arrive *chez eux* il a des produits congelés (99'84)
- (5.64) Il faut ' je fasse comme elle elle est *chez eux*. Ça vient de s'éteindre (2'84)
- (5.65) Puis ils disent tu es pas *chez vous* (99'84)

Ces exemples montrent une utilisation de *chez* + non-clitique pluriel accompagné des formes clitiques *je, tu, il* et *elle*, des formes non-clitiques *moi* et *elle* ainsi que du déterminant possessif *ma* avec lesquels on attendrait plutôt la combinaison *chez* + non-clitique au singulier (comme *chez moi, chez toi, chez lui* ou *chez elle*). Des occurrences de ce type s'avèrent légions dans le corpus et ne choquent en rien l'oreille d'un locuteur montréalais bien qu'elles s'écartent du « bon usage » normatif et ne respectent pas la concordance attendue par la norme prescriptive. Ainsi, la forme *chez* + variante simple au pluriel s'emploie non seulement en présence d'énoncés correspondant à son accord en nombre mais également de manière indifférenciée avec des formes au singulier, ce qui à mon avis renforce l'hypothèse de sa lexicalisation dans le contexte sémantique locatif.

On doit ajouter qu'il est question ici non seulement d'une lexicalisation dans un contexte sémantique locatif, mais qu'un type de pluralité bien particulier émane de ces énoncés. Le *chez nous* dont il est question, et ce même quand un locuteur qui habite seul l'utilise, renvoie, le plus souvent, au lieu de résidence. Souvent, mais pas toujours, ce lieu de résidence est associé à la famille restreinte de l'individu. Ceci nous renvoie à la question de la distinction entre pluralité restreinte et pluralité nombreuse, argument invoqué à la section sur la catégorie morphologique de la personne. On a, à ce moment, discuté de la possibilité que le modificateur *autres* soit associé à une pluralité nombreuse alors que la forme simple des clitiques renverrait à une pluralité plus restreinte. En conséquence, dans le cas qui nous occupe, le modificateur *autres* serait exclu ici du domaine de la variation, puisque la connotation de pluralité lui étant

associée s'avère trop forte pour se combiner avec la préposition *chez* dans un tel contexte sémantique. On a ici peut-être un cas où l'extension du modificateurs *autres* aurait été bloquée, à cause de contraintes sémantiques, ce qui aurait empêché la grammaticalisation du modificateur dans ce contexte et contribué à une lexicalisation de la forme.

Cependant, si l'association entre la préposition *chez* et un pronom non-clitique à la forme simple peut ressortir à un contexte sémantique de pluralité restreinte, cette contrainte ne semble pas peser sur l'usage des formes composées juxtaposées à cette combinaison en situation de double marquage. Nous avons ici deux cas, (5.66) et (5.67), où la forme composée s'emploie en contexte de double marquage en concomitance avec la préposition *chez nous* et même avec *chez moi*.

(5.66) Des fruits et les légumes *nous autres chez nous* on en mangeait pas beaucoup (88'84)

(5.67) Bah *nous autres chez moi* c'est du (on entend la sonnette) (62'84)

Cet usage laisse croire à un lien entre le modificateur *autres* et les constructions à double marquage, aspect qui est abordé plus en détail au prochain chapitre.

Les contraintes sémantiques liées à la notion de pluralité peuvent contribuer à l'explication du comportement de la variable en présence de la préposition *entre*. Ainsi, hormis la préposition *chez* qui suscite un comportement catégorique, la préposition *entre* constitue celle qui fait le plus souvent surgir la forme simple comme l'indique son poids relatif au tableau VIII. On peut penser qu'une locution comme *soit dit entre nous* qui s'approche du ton de la confiance entre un individu et un autre se prêterait plutôt mal à l'usage de *nous autres*, bien que les personnes auxquelles j'ai soumis cet exemple n'aient pas conclu à son agrammaticalité. Ceci viendrait renforcer l'hypothèse qu'on a suggérée pour *chez*.

Toutefois, les données analysées montrent des exemples où la pluralité n'est pas toujours aussi restreinte que l'hypothèse le laisserait entendre comme l'indiquent les exemples (5.68) et (5.69) dans lesquels la forme simple accompagne la préposition *entre*.

- (5.68) D'ailleurs au service de traduction où je suis la façon dont on se parle *entre nous* et la façon dont on rédige (102'84)
- (5.69) C'est tout en l'apprenant *entre elles* mettons des filles qui sont moins bonnes (85'71)

En fait, pour aller dans la direction que suggère cette hypothèse associant la forme simple à la pluralité restreinte en présence de la préposition *entre*, il faudrait avoir un éventail de productions plus large que celui auquel nous avons accès. Toutefois la question reste ouverte.

Si on délaisse le cas de *entre* pour revenir aux observations sur la hiérarchie qui se dégage de l'usage de la forme simple, on voit que ce sont les prépositions comme *à* ou *de* qui arrivent à la suite de la hiérarchie. Comme elles s'avèrent très fréquentes dans le discours, il est difficile de commenter leur emploi en présence de la variable à l'étude. En effet, elles servent non seulement à introduire les compléments du verbe au datif mais sont également impliquées dans des syntagmes prépositionnels se rattachant à des noms et également à des adjectifs ainsi que dans des structures à double marquage comme l'illustrent les exemples (5.70) à (5.73).

- (5.70) Fait que non chose certaine on abu: tu sais on profitera pas *d'eux autres* (99'84)
- (5.71) Les parents des Anglais en question là se mêlaient pas avec nos parents *à nous autres* (117'71)
- (5.72) Les Français qui viennent de France ils se pensent un peu supérieurs *à nous* (92'71)
- (5.73) Ah remarque je leur reproche pas *à eux autres* (91'84)

Quant au cas de la préposition *pour*, il s'avère particulièrement intéressant. Il semble que cette préposition soit la plus encline à faire apparaître la variante composée. Or à mon avis, ce résultat peut être relié au fait que *pour* constitue une préposition fréquemment utilisée dans un emploi d'introducteur⁴⁵ qui sert

⁴⁵ Les introducteurs chez Grevisse constituent une catégorie, plus générale que celle des présentatifs, formée de mots invariables ou tendant à l'être qui servent à introduire un élément du discours. Parmi les introducteurs, Grevisse identifie des formes invariables comme *voici* et *voilà*, ainsi que des prépositions et des conjonctions, de même que certaines formules que d'autres appellent *présentatifs* comme *c'est* ou *il y a* qui tendent à l'invariabilité.

essentiellement, comme son appellation l'indique, à introduire un mot, un syntagme ou une phrase. Ainsi, dans le cas qui retient notre attention, le pronom non-clitique dans sa variante simple ou composée agira comme suite⁴⁶ de l'introducteur *pour*. Dans notre corpus, plusieurs utilisations de [*pour* + pronom non-clitique] correspondent à cet emploi comme l'illustrent les exemples (5.74) à (5.76).

- (5.74) Puis en même temps *pour nous autres* bien ça nous fait du bien au corps de faire un peu de sport (46'84)
- (5.75) Pour moi personnellement ou *pour nous autres* comme moi personnellement j'ai jamais trop trop ... (117'84)
- (5.76) Ca *pour nous autres* quelle signification que ça l a se cracher dans les mains? (52'71)

On peut retrouver dans la littérature certains commentaires concernant cet emploi. Par exemple Cervoni (1991) à partir des observations de A. Jaeggi (1956) discute l'emploi à valeur pragmatique de la préposition *pour*. Selon une approche énonciative du problème des prépositions, ces auteurs s'intéressent à un type particulier de compléments prépositionnels, qu'ils dénomment les compléments secondaires, définis essentiellement par leur rôle dans la communication puisqu'ils servent justement à en préciser la raison d'être. Parmi ces compléments secondaires personnels, ils distinguent d'un point de vue énonciatif les compléments personnels locutif, allocutif ou délocutif qui correspondent respectivement aux trois personnes ordinales. Voici deux exemples de compléments personnels locutifs en (5.77) et (5.78) qui rejoignent la démonstration qui nous occupe:

- (5.77) *Pour moi*, il est perdu (ex de A. Jaeggi, cité par Cervoni 1991: 230)
- (5.78) *Pour moi*, c'est un malheur. (ex. de A. Jaeggi, cité par Cervoni 1991: 232)

Ces deux compléments locutifs - à la 1^{ère} personne - montrent bien le rapport qui s'exerce sur le plan du discours entre un phénomène et la personne qui le concerne. En effet à ce titre, la 1^{ère} personne s'avère très productive ce qui, selon A. Jaeggi, « est aisément concevable, puisqu'en général c'est le locuteur qui doit dire

⁴⁶Selon la terminologie adoptée, on dira que l'élément introduit par l'introducteur constitue son complément, son régime ou sa suite. La préférence va dans la thèse à ce dernier terme.

dans quel sens il veut que l'allocutaire comprenne son énonciation » (Jaeggi p. 45 cité par Cervoni 1991 : 230).

Dans l'exemple (5.77), Jaeggi distingue l'emploi de *pour* d'autres marqueurs de modalité épistémique comme les expressions *à mon avis, je crois que, il me semble que* etc. En effet, il établit une nuance entre *à mon avis* qui appelle à la confrontation avec d'autres avis et l'intime conviction que traduit *pour moi*. Par ailleurs en ce qui concerne l'autre emploi en (5.78), Cervoni indique que la suite *pour moi* « peut aussi introduire un énoncé exprimant non pas une croyance relative aux événements futurs, mais une interprétation personnelle d'événements passés » (Cervoni 1991 : 232).

Sans entrer dans toutes ces nuances sémantiques, on remarque que les deux exemples discutés correspondent à plusieurs emplois avec *pour* répertoriés dans nos données sur les pronoms non-clitiques du pluriel. L'emploi de *pour* à ce titre semble très productif à l'oral et pourrait se rapprocher de certaines constructions sans préposition introduisant également un énoncé et qui s'avèrent caractéristiques de l'oral, tels qu'en témoignent ces deux exemples. En effet, l'ajout de *pour* comme introducteur ne changerait pas vraiment le sens des énoncés en (5.79) et (5.80).

(5.79) Fait que *nous autres* c'est qu'ils soient bien en sécurité qu'ils soient heureux (99'84)

Fait que *pour nous autres* c'est qu'ils soient bien en sécurité qu'ils soient heureux (transformé à partir de 99'84)

(5.80) *Nous autres*, c'est la réparation puis voir au départ des trains (82'84)

Pour nous autres, c'est la réparation puis voir au départ des trains (transformé à partir de 82'84)

On a aussi associé l'emploi de *pour* à un procédé de mise en relief. Cette interprétation est présente chez Hanse (1987) qui compare dans certains contextes l'emploi de *pour* à des locutions comme *quant à* ou *à mon avis*. Il indique:

Pour peut servir à mettre en relief, en tête de phrase, un mot (sujet, attribut, complément) qui est ensuite repris dans la même phrase sous la forme d'un pronom. *Pour moi, je n'en ferai rien*. (...) Plus rares, aujourd'hui, mais corrects sont les emplois de *pour* mettant en relief un nom de personne ou un pronom personnel qui n'est pas repris dans la phrase: *Pour moi, il est malade* (= à mon avis) (Hanse 1987 : 758).

Ces derniers commentaires incitent à comparer l'usage de *pour* avec les emplois de *selon* ou de *à mon avis* qui s'avèrent souvent l'apanage d'un style plus soutenu⁴⁷. Malheureusement, il y a trop peu d'occurrences avec la préposition *selon* (une seule avec un pronom non-clitique pluriel en 1984) pour que l'on puisse vérifier plus à fond une hypothèse de cet ordre.

Enfin, pour terminer les observations sur la hiérarchie des prépositions, signalons que pour cet échantillon, la préposition *avec* se révèle la moins encline à l'utilisation de la variante simple pour cet échantillon de locuteur. Comme dans le cas de *pour*, on associe certains emplois de *avec* à un procédé de mise en relief (Jaeggi, 1956 : 84), aspect qui peut contribuer à expliquer son association avec la forme composée.

Quant au comportement de la catégorie de préposition *Autres*, il s'avère ardu à interpréter avant tout pour des raisons d'ordre méthodologique. Le tableau IX présente à titre informatif l'emploi des formes simples et composées avec chacune des prépositions regroupées dans cette catégorie.

Préposition: <i>Autres</i>	Forme simple	Forme composée	Total
Devant	2	7	9
Sur	1	5	6
Après	1	4	5
Malgré	1	3	4
Contre	0	4	4
Par	1	3	4
Avant	0	3	3
D'après	1	2	3
Derrière	1	1	2
Autour	2	0	2
Par-dessus	0	1	1
En	0	1	1
Selon	0	1	1
Total	10	35	45

Tableau IX: Liste des prépositions de la catégories *Autres*

Tout d'abord, le faible taux d'utilisation de ces prépositions rend difficile toute tentative de comparaison entre elles. Par ailleurs, à cause également de l'hétérogénéité

⁴⁷ Bien que A. Jaeggi distingue l'emploi de *pour* de celui d'*à mon avis* au plan des nuances sémantiques, je me permets cette comparaison.

qu'elle renferme — des prépositions à valeur locative ou restrictive etc. — on peut difficilement dégager une tendance quant au comportement de cette catégorie⁴⁸.

Pour tenter d'éclairer le comportement de la variable avec les prépositions regroupées dans cette catégorie, il faudrait, soit élargir le corpus de données de manière à avoir un échantillon plus grand pour chacune des prépositions⁴⁹, soit se pencher sur une étude qualitative du phénomène, ce qui s'écarte pour le moment du projet fixé au préalable.

5.5 Conclusion

Au terme de ce chapitre, il y a lieu de revenir sur les points saillants de l'analyse des groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation pour l'échantillon de 30 locuteurs en 1971 et 1984. D'un point de vue général, l'analyse principale a révélé que la forme composée est la plus courante et agit comme la variante «habituelle», alors que la forme simple n'est utilisée que dans 13 % des cas.

L'analyse des données a conduit à l'exclusion d'une hypothèse faisant intervenir la question d'un contraste d'ordre sémantique pour expliquer l'alternance entre les variantes. On a plutôt identifié deux groupes de facteurs ayant un rôle significatif dans la distribution des formes, à savoir la catégorie morphologique de la personne et le type de syntagme.

Le groupe de facteurs axé sur la catégorie morphologique de la personne indique que la 1^{ère} personne du pluriel laisse davantage apparaître que les deux autres la forme simple. La discussion sur ce groupe de facteurs justifie le recours à une hypothèse sur la généralisation de l'opposition sur le plan de la représentation phonologique des formes qui se réalise en deux séries paradigmatiques distinctes. On a postulé également que le modificateur *autres* se serait grammaticalisé comme indice de pluralité à l'ensemble des formes du paradigme du pluriel.

⁴⁸ Cette remarque trouvera une confirmation lors de la comparaison des résultats pour la cohorte de 12 individus interviewés également en 1995. Le poids relatif à la catégorie *Autres* s'avèrera très différent.

⁴⁹ Une procédure d'élicitation plus directe pourrait permettre d'établir leur distribution, mais cela nous éloignerait des choix méthodologiques qui ont guidé cette recherche.

Le second groupe de facteurs impliqués concerne le type de syntagme et indique que les syntagmes prépositionnels favorisent davantage que les syntagmes nominaux apparaissant seuls le choix de la forme simple. Dans ce cas, une analyse secondaire a raffiné la compréhension de la variation dans le contexte linguistique des syntagmes prépositionnels pris isolément, en identifiant qu'une hiérarchie prépositionnelle jouait un rôle dans la variation. L'examen de l'association entre la variable et certaines prépositions, en particulier la préposition *chez*, a conduit à questionner le rôle de l'alternance à des fins de distinction sémantique pour départager la pluralité nombreuse de la pluralité restreinte.

Une fois considéré l'ensemble des occurrences pour les deux années, on peut maintenant se demander si les facteurs linguistiques exercent la même influence pour chacune des deux années étudiées dans l'analyse du comportement linguistique des 30 locuteurs. Le prochain chapitre s'acquitte de cette tâche.

CHAPITRE 6

ANALYSES SECONDAIRES DE L'INFLUENCE DES GROUPES DE FACTEURS LINGUISTIQUES EN 1971 ET 1984

Les résultats livrés au chapitre précédent ont mis en évidence l'état de la variation pour les données de 1971 et 1984 combinées. Le chapitre qui s'ouvre présente les résultats d'analyses secondaires menées en vue d'approfondir certaines questions soulevées par l'analyse principale du comportement de la cohorte de 30 locuteurs dont l'examen nécessite la prise en compte de chacune des années prise séparément.

Une des premières questions qui surgit des résultats présentés au dernier chapitre concerne l'effet des groupes de facteurs linguistiques impliqués selon l'année d'enregistrement. En effet, on peut se demander s'ils exercent la même influence pour chacune des années étudiées. La façon de le vérifier consiste à traiter séparément selon la même méthode les occurrences de 1971 et de 1984. La première section de ce chapitre présente les résultats d'analyses secondaires dans le but d'évaluer si la dynamique des groupes de facteurs linguistiques s'articule de la même manière en 1971 et en 1984.

Par ailleurs, les différences observées entre l'articulation des facteurs linguistiques selon les deux années d'enregistrement conduisent à étudier le comportement de la variable dans le contexte linguistique particulier des constructions à double marquage où un changement semble s'opérer. Cette deuxième section du chapitre s'attaque à cette tâche et discute certaines hypothèses ayant trait à une hiérarchie d'emphase dans laquelle la variable serait impliquée.

Enfin, cette hypothèse est approfondie par l'examen du sous-système des pronoms au singulier. À cet égard, je joins des observations qualitatives sur l'emploi du pronom non-clitique *moi* combiné avec *même* afin de vérifier s'il existe au singulier une hiérarchie d'emphase dans laquelle le modificateur *même* serait impliqué. Cette brève analyse autorise par la suite la comparaison avec la situation qui caractérise le

modificateur *autres* au pluriel. En d'autres termes, *moi-même* peut-il se comparer à *nous autres*? La réponse à cette question donne l'occasion de revenir sur le processus de grammaticalisation qui caractérise la variable à l'étude dans cette thèse.

6.1 Comparaison de l'influence des groupes de facteurs linguistiques entre 1971 et 1984

Il y a lieu maintenant d'aborder la comparaison entre l'effet des facteurs linguistiques selon les deux années d'enregistrement de manière distincte. Dans cette section, je présente les résultats des analyses pour 1971 puis pour 1984. La discussion qui les accompagne compare ces résultats avec ceux de l'analyse principale exposés au chapitre 5.

Lorsqu'on procède à l'analyse statistique en fonction des groupes de facteurs linguistiques pour chacune des deux années séparément, on observe des tendances à la fois similaires et différentes de celles observées lors de l'analyse combinée des données de 1971 et 1984, comme en font foi les tableaux X et XI. Je discute séparément ces résultats dans les deux prochaines rubriques.

6.1.1 Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en 1971.

Le tableau X rend compte des résultats de l'analyse du comportement des 30 locuteurs pour l'unique année 1971. À la lumière de ce tableau, on identifie deux tendances similaires à celles de l'analyse principale, soit l'influence de la catégorie morphologique de la personne et celle du type de syntagme. Ces deux groupes de facteurs modulent la variation, quoique de manière moins soutenue que dans l'analyse générale. Par exemple, si la catégorie morphologique de la personne joue un rôle significatif en 1971, l'écart entre les deux poids relatifs se réduit —, 532 dans le cas de la 1^{ère} personne et ,465 dans le cas de la 3^e — et les deux facteurs obtiennent un pourcentage de même valeur à une virgule près. Quant au type de syntagme, son effet confirme la tendance observée pour l'analyse globale. Les syntagmes prépositionnels avec un poids relatif de ,640 favorisent davantage l'adoption de la forme simple que les syntagmes nominaux seuls qui n'obtiennent qu'un poids relatif de , 451.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple	Total	Forme simple	Poids relatif
		N		%	
Personne	1 ^{ère}	22	323	7	,532
	3 ^e	20	293	7	,465
	2 ^e	0	3	0	,000
Syntagme	SP	24	158	15	,640
	SN	23	466	5	,451
Double marquage	Absence	37	306	12	,639
	Présence	10	318	3	,366
Total		47	624	8	

Input (moyenne ajustée): ,058

Groupes de facteurs non-retenus: position face au verbe, contraste référentiel

Tableau X: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour 30 locuteurs en 1971

Les résultats en ce qui a trait à ces deux groupes de facteurs ne justifient pas de commentaires plus élaborés à cause de leurs similitudes avec ceux de l'analyse principale qui ont été discutés en détail au chapitre 5.

En contrepartie, un troisième groupe de facteurs vient se greffer aux deux autres et mérite une attention particulière. Il s'agit de la présence ou de l'absence de double marquage. Ainsi en 1971, les pronoms non-clitiques marqués une seule fois se retrouvent plus enclins à produire la variante simple avec un poids relatif de ,639, que lorsqu'ils apparaissent dans un contexte de double marquage, n'obtenant dans ce cas qu'un poids relatif ,366. Le rôle significatif de ce groupe de facteurs porte à penser que la forme composée s'avère pour 1971 fortement associée au double marquage. Les exemples (6.1) et (6.2) illustrent la situation.

- (6.1) Là les Québécois ils vont penser *eux autres* que tu es un des leurs hein puis là la police va se revenger (2'71)
- (6.2) *Eux autres* je les aime bien Les Capucins. Je les aime bien parce que quand j'étais petit je me rappelle qu'ils nous ont aidés. (2'71)

Comme cette influence ne ressortait pas dans les résultats de l'analyse des deux années combinées discutés au chapitre précédent, on est en droit de se demander si nous n'avons pas là un indice de changement. En effet, il se peut que l'emploi de la forme composée avec *autres* subisse l'usure du temps et se détache du contexte linguistique du double marquage. L'examen de la situation en 1984 contribue à éclairer la situation.

6.1.2 Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en 1984.

L'analyse de l'effet des groupes de facteurs linguistiques pour l'année 1984, uniquement, dont les résultats sont présentés au tableau XI, offre un portrait différent de la situation de 1971. Du côté des similitudes, on retrouve parmi les groupes de facteurs significatifs, la catégorie morphologique de la personne et le type de syntagme, ce qui confirme l'analyse globale des deux années confondues. Pour cette analyse spécifique, on doit cependant relever que l'écart se creuse entre les deux catégories morphologiques de la personne. Ainsi à la 1^{ère} personne du pluriel, la tendance à adopter la forme simple s'amplifie considérablement, avec un poids relatif de ,579, alors qu'à la 3^e personne le poids relatif se situe à ,408. Quant à l'écart entre les deux types de syntagme, il se rétrécit à l'avantage des syntagmes nominaux dont le poids relatif s'élève maintenant à ,462 alors que les syntagmes prépositionnels obtiennent un poids relatif de ,587.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Personne	1 ^{ère}	84	395	21	,579
	3 ^e	48	357	13	,408
	2 ^e	0	9	0	,000
Syntagme	SP	49	230	21	,587
	SN	83	531	16	,462
<i>Double marquage</i> ¹	<i>Absence</i>	70	365	19	<i>NR</i>
	<i>Présence</i>	62	396	16	<i>NR</i>
Total		132	761	17	

Input (moyenne ajustée): ,168

Groupes de facteurs non-retenus: position face au verbe, double marquage, contraste référentiel

Tableau XI: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour 30 locuteurs en 1984

La différence majeure entre les analyses des deux années réside dans la perte d'influence pour 1984 du groupe de facteurs relié au double marquage. En effet, il disparaît des groupes de facteurs retenus pour expliquer la variation comme l'indique le tableau XI. Ce rejet du modèle explicatif de la variation incite à se pencher sur cette question plus attentivement.

¹ Bien que l'analyse ne retienne pas ce groupe de facteurs parmi ceux qui influencent la variation, j'en ai indiqué les résultats détaillés en italique de façon à faciliter la discussion et la comparaison entre les années d'enregistrement.

À titre de précision, on remarque que le pourcentage de formes simples en situation de double marquage passe de 3 % à 16 % entre 1971 et 1984, ce qui est loin d'être négligeable. Sur le plan de l'analyse statistique, le progrès des formes simples en situation de double marquage a pour effet de rapprocher, en ce qui a trait aux pourcentages d'utilisation, les deux facteurs pris en compte dans ce groupe. Ainsi, l'écart entre les deux poids relatifs se réduit, ce qui contribue à expliquer son rejet du modèle explicatif.

Ces résultats vont dans le sens de la démonstration développée au chapitre précédent au sujet de l'usure avec le temps de l'effet d'emphase associé au modificateur *autres*. On a vu pour l'analyse principale réunissant tous les emplois en 1971 et en 1984 que le modificateur *autres* n'est plus associé à la présence d'un contraste entre des groupes d'individus comme il a pu l'être historiquement. Par ailleurs, les résultats des analyses selon l'année d'enregistrement apportent de nouveaux éléments pour appuyer l'hypothèse de la perte de l'effet discursif associé à *autres*.

En 1971, on constate que le double marquage est associé à la production de la forme composée. En 1984, néanmoins ce groupe de facteurs perd son influence, ce qui fournit un argument de taille à l'hypothèse de la perte d'effet emphatique du modificateur *autres*. En effet, si on postule que le double marquage constitue un contexte plus saillant sur une hiérarchie d'emphase (G. Sankoff 1981), de marquage (Givón 1976) où de présuppositionnalité (Givón 1979), et qu'on constate que le modificateur *autres* est de moins en moins lié à ce type d'emploi, on peut penser qu'il subit là aussi une certaine usure. En fait, on pourrait même dire qu'il a atteint un stade si avancé de grammaticalisation qu'il a abandonné son rôle emphatique et peut maintenant céder la place aux formes simples, du moins dans ce contexte.

6.1.3 Conclusion de la comparaison entre les résultats de 1971 et 1984

En somme, l'examen distinct de la distribution des variantes selon les deux années apporte un éclairage nouveau à la situation puisqu'on peut observer qu'il s'exerce un changement dans l'articulation des facteurs linguistiques selon les deux années. Ainsi, le rôle significatif du groupe de facteurs *double marquage* identifié en

1971 perd de son importance en 1984. Ce phénomène camouflé dans l'analyse globale des deux années confondues, ressort de l'examen distinct du comportement des 30 locuteurs à treize ans d'intervalle. En conséquence, une observation encore plus attentive de la situation en contexte de double marquage apparaît cruciale pour comprendre la dynamique à l'oeuvre, ce à quoi se consacre la prochaine section.

6.2 Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en contexte de double marquage.

Les questions soulevées à la section précédente autorisent un examen plus approfondi de la distribution des variantes dans les constructions doublement marquées. On peut en effet se demander quels groupes de facteurs facilitent l'apparition de double marquage avec une forme simple. Dans cette optique, tous les cas de double marquage illustrés aux exemples (6.1) et (6.2) (ci-haut), qui constituent au-delà de la moitié de toutes les occurrences de 1971 et 1984, soit 714, font l'objet d'une analyse secondaire pour les deux années confondues ainsi que pour chacune des deux années.

Le groupe de facteurs *type de double marquage* s'est ajouté aux autres groupes de facteurs pris en compte pour cette analyse. Il est constitué pour prendre en considération la fonction syntaxique occupée par le pronom clitique correspondant au pronom non-clitique, lorsque celle-ci peut être attribuée sans ambiguïté, comme il en a été fait mention au chapitre 4 (section 4.4.4.1). Ainsi, on peut vérifier si, par exemple, la fonction sujet du clitique homologue en (6.1) s'avère plus propice à l'usage d'une variante que la fonction objet du clitique homologue en (6.2).

6.2.1 Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en contexte de double marquage - résultats de 1971 et 1984 combinés

En contexte de double marquage pour les deux années confondues, on note une large prépondérance des formes composées de l'ordre de 90 % au détriment des formes simples qui n'apparaissent que dans 10 % des cas. L'analyse de la variation en contexte de double marquage pour les deux années combinées ne fait ressortir l'influence que d'un seul groupe de facteurs significatif: la catégorie morphologique de

la personne. Ce groupe de facteurs oriente la variation de la même façon dans ce contexte linguistique particulier que pour les analyses précédentes. Ainsi les pronoms non-clitiques de la 1^{ère} personne du pluriel, avec un poids relatif de ,598, suscitent plus de formes simples que ceux de la 3^e personne dont le poids relatif se situe à ,354, tel que l'indique le tableau XII.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple	Total	Forme simple	Poids relatif
		N		%	
Personne	1 ^{ère}	57	426	,13	,598
	3 ^e	15	279	5	,354
	2 ^e	0	9	0	,000
Total		72	714	10	

Input (moyenne ajustée): ,094

Groupes de facteurs non-retenus: position face au verbe, type de syntagme, type de double marquage, contraste référentiel

Tableau XII: Groupe de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel en contexte de double marquage en 1984 et 1971

Les résultats concernant l'influence de la catégorie morphologique de la personne ne donnent pas lieu à des commentaires supplémentaires à ceux qui ont déjà été exposés au chapitre précédent. Néanmoins, on doit noter l'absence d'effet significatif des autres groupes de facteurs tels que le type de double marquage et la position de l'élément doublement marqué par rapport au verbe. Ceci dit, il y a lieu maintenant de raffiner l'analyse en comparant les résultats des analyses menées pour les deux années séparément.

6.2.2 Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en contexte de double marquage en 1971

Les résultats de l'analyse de régression pour l'année 1971 montrent que l'utilisation des formes simples n'atteint globalement que 3 % du total des occurrences. Cette analyse, qui porte sur un total de 318 occurrences, ne fait ressortir aucun facteur significatif. Ce phénomène, rarement rencontré, indique qu'il n'y a pas un groupe de facteurs linguistiques venant moduler la variation de manière plus considérable qu'un autre groupe. On ne peut que constater la rareté de la forme simple dans l'ensemble des contextes linguistiques observés. Cet état de fait nécessite maintenant une comparaison avec la situation de 1984.

6.2.3 Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en contexte de double marquage en 1984

L'examen de la distribution des formes entre les deux années montre que la proportion de formes simples utilisées en contexte de double marquage augmente entre 1971 et 1984 pour passer de 3 % à 16 %. Ce résultat indique que les formes composées sont de moins en moins liées au double marquage. Ce changement notable peut être explicité à la lumière des facteurs linguistiques impliqués dans la variation en 1984.

L'analyse des données de 1984 en contexte de double marquage uniquement porte sur 396 occurrences. Les résultats démontrent l'influence de deux groupes de facteurs. Il s'agit, d'une part, de la catégorie morphologique de la personne et, d'autre part, de la position par rapport au verbe comme l'indique le tableau XIII. Il se dessine donc une modification importante par rapport à la distribution observée en 1971.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple	Total	Forme simple	Poids relatif
		N		%	
Personne	1 ^{ère}	52	243	21	,616
	3 ^e	10	146	7	,313
	2 ^e	0	7	0	,000
Syntagme	Antéposé	51	279	18	,549
	Postposé	11	117	9	,385
Total		72	396	16	

Input (moyenne ajustée): ,138

Groupes de facteurs non-retenus: type de syntagme, type de double marquage, contraste référentiel

Tableau XIII: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel en contexte de double marquage en 1984

L'influence du groupe de facteurs *catégorie morphologique de la personne* va dans le même sens que pour les autres analyses, c'est-à-dire que la forme de la 1^{ère} personne, avec un poids relatif de ,616 fait émerger davantage de formes simples que la 3^e personne qui n'obtient qu'un poids de ,313. Ce résultat attendu confirme que la 1^{ère} personne constitue un élément important sur lequel s'appuie l'avancée des formes simples dans ce contexte également. L'exemple (6.3), où l'alternance s'observe dans le sens attendu, illustre éloquemment la tendance repérée dans les données du corpus.

- (6.3) *Nous on leur écrit puis eux autres nous rappellent* (exemple relevé dans un bureau en février 1999)

Par ailleurs, la position du pronom par rapport au verbe semble jouer un rôle significatif. Ainsi, la position antéposée, obtenant un poids relatif de ,549 favorise davantage l'adoption de la forme simple que la position postposée, dont le poids relatif n'atteint que ,385. Ainsi un positionnement à la gauche du verbe serait de moins en moins associé au modificateur *autres*. Le fait que ce groupe de facteurs soit choisi alors que le type de double marquage est rejeté suggère de rechercher des interprétations du côté de l'organisation du discours.

À ce titre, on a déjà fait appel à la notion de saillance pour expliquer la prépondérance de formes composées avec *autres* en situation de double marquage en 1971 et on a lié au processus de grammaticalisation des formes composées avec *autres* le fait qu'elles soient de moins en moins associées au double marquage en 1984. Les résultats discutés ici vont dans le même sens.

Ainsi, on peut fournir une explication faisant intervenir le même type de considérations en ce qui concerne les contraintes positionnelles qui pèsent sur le choix des variantes en situation de double marquage. Les données montrent que la position antéposée est celle pour laquelle l'usure est la plus manifeste. En fait, cette position devient de moins en moins encline à la production de la forme composée qui perd du terrain dans ce contexte².

Au plan de l'interprétation, on peut rapprocher cette situation du cas de redoublement du sujet, discuté par de nombreux auteurs. (Givón 1976, G. Sankoff 1981, Nadasdi 1994, Auger 1994) et auquel on a fait allusion au chapitre 3. Sankoff (1981) interprète le redoublement du sujet comme un processus de grammaticalisation à l'oeuvre au cours duquel le procédé de reprise à la gauche du verbe tendrait à perdre de son effet d'emphase pour devenir une simple marque d'accord du verbe rendant le clitique pratiquement obligatoire dans cette position.

² On doit ici spécifier qu'à la gauche du verbe, on retrouve des cas de double marquage associé à des renforcements du sujet comme à l'exemple (6.1) et d'autres cas où le pronom non-clitique accompagne uniquement le clitique homologue comme en (6.3).

En fait, pour nos données, il semble se produire un phénomène à l'image du précédent. Ainsi, le modificateur *autres* auparavant requis pour exprimer l'emphase à la gauche du verbe se serait grammaticalisé perdant peu à peu son effet emphatique. Cependant ici, le processus serait tellement avancé, que le modificateur *autres* laisserait la place à son concurrent de la forme simple dans des environnements qui auparavant lui étaient fortement associés, comme le contexte de double marquage.

Cette interprétation fait intervenir des arguments basés sur la notion de saillance linguistique des variantes. L'évaluation de la saillance linguistique s'appuie ici sur des critères positionnels³ (Naro 1981, Yaeger-Dror 1993). On a mis en lumière au chapitre 3, le fait qu'en situation postposée, du moins lorsque le SN est lexical, on a toujours affaire à des cas de dislocation alors qu'en position antéposée, deux possibilités existent, la dislocation ou la reprise du sujet, ces possibilités se distinguant à partir de critères prosodiques. Si on revient au cas qui retient l'attention, à savoir les SN semi-lexicaux, on peut penser que le pronom doublement marqué à la droite du verbe serait davantage saillant que celui situé à la gauche du verbe à cause des phénomènes d'usure et de grammaticalisation qui ont cours à la gauche du verbe.

À partir d'une hypothèse sur le lien entre saillance linguistique et saillance cognitive⁴, on peut postuler que dans l'exemple (6.4) la position antéposée du pronom non-clitique est moins saillante que dans l'exemple (6.6) qui correspond à une position postposée, ce qui met en évidence le déclin des formes composées en position antéposée. Les exemples (6.4) à (6.7) recueillis en 1984 auprès d'un même locuteur illustrent bien la situation.

³ Plusieurs auteurs font intervenir des considérations positionnelles pour évaluer la saillance linguistique des variables. Par exemple, Naro (1981) recourt à l'examen de contraintes positionnelles pour évaluer la saillance de la variable concernant l'accord du nom en portugais brésilien. Par ailleurs, Yaeger-Dror (1993), qui examine le comportement d'une variable phonétique en fonction des normes de l'hébreu en usage dans la communauté linguistique en Israël, mesure la saillance par trois critères, dont un fait référence à l'ordonnancement lexical, les deux autres ayant trait à la prééminence phonétique reflétant la prééminence du mot et à des facteurs prosodiques. Bien que je travaille sur une variable morphosyntaxique, je m'inspire de ces auteurs.

⁴ Certains sociolinguistes qui utilisent ce type d'explication ont en tête une hypothèse reliant la saillance linguistique à la saillance cognitive et par extension la conscience sociolinguistique motivant le choix de variantes dans un contexte donné (Yaeger-Dror 1992, Prince 1987, Labov, 1972, 1987).

- (6.4) Évidemment *nous* en traduction⁵ on est un peu à part (102'84)
- (6.5) Parce que là *nous* les filles⁶ on était comme en transit là (102'84)
- (6.6) Ils sont peut-être plus cohérents dans leur discours qu'on pouvait l'être des fois *nous autres* (102'84)
- (6.7) Mais fait que il faut continuer notre travail *nous autres* (102'84)

La position postposée resterait plus favorable à l'adoption de la forme composée à cause de son degré de saillance plus prononcé.

À la gauche du verbe, si on prend l'exemple de la 3^e personne en (6.8), on pourrait avoir une hiérarchie d'emphase de ce type, hiérarchie qui aurait tendance à perdre son pouvoir d'emphase avec le temps:

- (6.8) Ils chantent
 Eux ils chantent
 Eux autres ils chantent
 C'est eux (autres) qui chantent

En effet, on pourrait penser que le double marquage perd de son effet d'emphase si à la 3^e personne, le clitique tend à être obligatoire comme il l'est à la 1^{ère} et à la 2^e personnes en présence du pronom non-clitique (*moi je, toi tu*) tant en présence d'un SN lexical que d'un SN semi-lexical comme dans les exemples *Mon père il chante* ou *Lui il chante*. Ceci aurait peut-être eu pour conséquence de justifier le recours à *eux autres* pour exprimer l'emphase au pluriel. Mais le suremploi de *eux autres* aurait entraîné une usure de son effet emphatique, avec comme effet que l'emphase devient difficilement possible à gauche. Enfin, les constructions disloquées à la droite du verbe, de même que les constructions à présentatifs⁷ viendraient combler certains besoins requis en matière d'emphase.

⁵ On peut également croire que le fait qu'il y ait des éléments intercalés, dans le cas des deux premiers exemples, ait pu jouer un certains rôle. Ce serait un facteur à considérer pour des analyses subséquentes de la variable.

⁶ *Ibid.*

⁷ Les constructions à présentatifs ont été prises en compte à travers le groupe de facteurs lié au type de construction. Dans l'analyse principale, ce groupe de facteurs n'a pas été sélectionné, ce qui a conduit à ne pas discuter du comportement de la variable dans ce contexte linguistique particulier. Certaines raisons liées à la définition même de ce groupe de facteurs pourraient être invoquées ici pour expliquer son rejet du modèle explicatif. En fait, une des voies à considérer pour des études ultérieures consisterait en un traitement

En définitive, si le recours au modificateur *autres* a pu servir des fins emphatiques à la gauche du verbe, ce procédé ne joue plus ce rôle aujourd'hui. On voit donc ici que la grammaticalisation peut donner l'impression d'effets cumulatifs, les stratégies discursives tendant à rechercher l'effet l'emphase en recourant à d'autres procédés. Si l'usage du modificateur *autres* a pu remplir cette fonction, le redoublement par le clitique et les structures à présentatifs qui constituent d'autres procédés discursifs ont pu jouer un rôle de même type. Malgré les distinctions qui caractérisent chacun de ces procédés au regard de la structure linguistique, ils se rejoignent par le rôle qu'ils jouent ou qu'ils ont pu jouer au sein du discours.

6.2.4 Conclusion aux analyses en contexte de double marquage

En contexte de double marquage, les analyses ont montré un changement au sein des facteurs linguistiques selon l'année d'enregistrement. La distribution des formes dans ce contexte linguistique semble suggérer que l'augmentation en faveur des formes simples entre les deux années s'introduirait par le biais de syntagmes nominaux de la 1^{ère} personne en position antéposée. Dans aucune des analyses, le type de double marquage, correspondant à la fonction syntaxique occupée par le clitique homologue, n'a été sélectionné pour expliquer la variation. On ne peut donc postuler qu'une fonction syntaxique précise, soit sujet, complément d'objet direct ou indirect, influence la variation. En conséquence, les interprétations à rechercher émanent plutôt du côté de l'organisation du discours.

À cet effet, on a fait intervenir une interprétation basée sur la notion de saillance linguistique pour expliquer l'affaiblissement de la forme composée à la gauche du verbe. On peut se demander dans quelle mesure cette saillance linguistique peut correspondre à une saillance cognitive et jouer un rôle dans le processus de grammaticalisation. Si le recours à une hypothèse reliée à la saillance peut être motivé dans le cas de la variable qui retient ici l'attention, elle reste ouverte et méritera une contre-vérification à la lumière d'autres études empiriques menées justement sur plusieurs contextes linguistiques impliqués dans une hiérarchie de saillance.

plus approfondi de l'ensemble des structures impliquées dans une hiérarchie d'emphase.

À des fins comparatives, je présente dans la prochaine section, des observations qualitatives sur la production du modificateur *même* à la 1^{ère} personne du singulier, de manière à évaluer si une hiérarchie d'emphase se manifeste au singulier.

6.3 La situation du modificateur *même* à la 1^{ère} personne du singulier

Des considérations liées à la saillance linguistique et à l'existence d'une hiérarchie d'emphase ont été invoquées pour expliquer le déclin du modificateur *autres* dans certains contextes linguistiques particuliers comme en présence de double marquage. Cependant, on est en droit de se questionner sur l'existence d'une telle hiérarchie au singulier. À cette fin, j'ai examiné le cas de la combinaison du pronom non-clitique *moi* et du modificateur *même* afin de vérifier l'existence d'une hiérarchie d'emphase pour la 1^{ère} personne du singulier impliquant un autre modificateur. J'ai choisi d'examiner la 1^{ère} personne du singulier parce que son usage s'avérait très fréquent en situation d'entrevue⁸.

Selon l'optique adoptée à la précédente section, on peut postuler un accroissement de l'emphase d'un énoncé sur un continuum au fur et à mesure du cumul de divers éléments. Par exemple à l'une des extrémités du continuum, on aurait le pronom clitique *je* alors qu'à l'autre extrémité on retrouverait le pronom non-clitique accompagné du modificateur *même*, ce que met en évidence la succession d'énoncés qui suit en (6.9):

- (6.9) Je vais au cinéma
 Moi je vais au cinéma
 Moi même je vais au cinéma

Le modificateur *même* contribuerait à ce titre à accentuer l'emphase.

⁸ En fait, selon les observations de Laberge (1977: 121), il s'agit de la personne qui s'emploie le plus dans ce contexte, suivie ensuite par la 3^e personne du singulier puis par la 1^{ère} et 3^e personnes du pluriel. Les pronoms de 2^e personne au singulier et au pluriel se rangent parmi les moins fréquents dans ce contexte situationnel comme l'a mis en évidence une discussion au chapitre 5 (section 5.3.2). En conséquence, on peut s'attendre à ce que les pronoms non-clitiques de la 1^{ère} personne atteignent une fréquence d'apparition importante.

En fait, de l'avis de Gougenheim, l'usage de *même* comble un besoin de distinction sémantique et met en relief l'identité du locuteur. Il explique que l'opposition entre *moi* et *moi-même* constitue une opposition de sens qu'il nuance selon la fonction occupée par le pronom dans la phrase (1969: 161). Voici les observations qu'il dégage:

1. Lorsque les pronoms du type moi-même sont sujets ou apposés au sujet: ils peuvent marquer que l'auteur de l'action la fait en personne: *Il répare ses chaussures lui-même.* (...)
2. Lorsqu'ils sont apposés à un pronom conjoint à l'accusatif ou au datif ou à un substantif objet direct, objet indirect ou objet secondaire, ils mettent en relief l'identité de la personne : *Il le voit lui-même; J'ai parlé à Pierre lui-même.* (...)
3. Lorsqu'ils sont apposés à un pronom conjoint à l'accusatif ou au datif représentant la même personne que le sujet, ils insistent sur le caractère réfléchi de l'action : *Je me suis blessé moi-même; Ils se nuisent à eux-mêmes* (...)
4. Après préposition, ils insistent sur l'identité de la personne. (...) *D'un regard le marin en soi-même rappelle quel jour il assembla l'équipage autour d'elle pour porter un grand toast au pavillon béni* (A. de Vigny, *Les Destinées, La bouteille à la même*) (Gougenheim 1969 : 161).

L'examen de la production de *moi-même* vise à vérifier si le lien que Gougenheim établit entre le modificateur *même* et les procédés de mise en relief se vérifie.

6.3.1 La production de *même* à la 1^{ère} personne du singulier

J'ai répertorié pour les 30 locuteurs de notre échantillon en 1971 et 1984 toutes les occurrences impliquant le modificateur *même* afin de dégager certaines caractéristiques de son emploi à la première personne du singulier. Au total pour cet échantillon, la fréquence d'usage de *moi-même* atteint moins de 2 %, c'est-à-dire qu'on retrouve 83 occurrences de *moi-même* et 4540 de *moi*⁹. Par ailleurs, il ne se

⁹ Pour certains locuteurs, comme l'a remarqué Vincent (1993) dans son étude sur les ponctuels du discours, le pronom non-clitique *moi* atteint une telle fréquence qu'elle l'a rangé parmi les ponctuels du discours dans certains emplois. Elle l'a considéré comme un « ponctuel lorsqu'en plus des critères prosodiques, il était mis plus d'une fois dans un même énoncé, ou lorsqu'il était émis sans aucune coréférence au sujet parlant » (1993: 85). Parmi les illustrations qu'elle en donne, certaines se rapprochent de ce qu'on a identifié comme structure doublement marquée et comme emploi à titre d'introducteur, comme par exemple:

Moi je le connais bien Lanctôt *moi*, son père à lui.

Il y a une affaire *moi*. Regarde les presbytères. Ça ça m'a tout le temps écoeuré.

manifeste pas de différences dans les fréquences d'usage entre 1971 et 1984. En fait, à part un locuteur qui emploie abondamment le procédé¹⁰, le recours au modificateur *même* s'avère passablement rare.

Maintenant, si on examine les 83 occurrences de *moi-même*, on constate qu'elles correspondent à plusieurs des emplois caractérisés par Gougenheim, en particulier pour les rubriques 1, 3 et 4 auxquelles il fait référence et pour lesquelles je fournis des exemples tirés des corpus en (6.10), (6.11) et (6.12):

(6.10) C'est pas un problème j'ai déjà vécu en logement je le peinturais *moi-même*. (46'84)

(6.11) Mais la première leçon, je me suis: je me suis aperçu *moi-même* que j'étais: pas pire. (83'84)

(6.12) Je fais tout par *moi-même* (99'71)

Leur examen mène au constat que le modificateur *même* contribue en effet à mettre en relief l'identité de la personne concernée au sens où Gougenheim le conçoit. En ce sens, on peut confirmer que l'ajout de *même* sert des fins particulières sur le plan sémantique. Par ailleurs, j'ajouterais un autre exemple qui ne fait pas partie des emplois répertoriés par Gougenheim mais qui contribue à augmenter l'emphase. L'exemple (6.13), caractéristique des structures à présentatif, peut être interprété, si on le situe sur une hiérarchie d'emphase, comme encore plus emphatique que les précédents.

(6.13) Je fais mes confitures aux fraises, confitures aux framboises, c'est *moi-même* qui les fait. J'achète plus ça moi dans les magasins les confitures aux fraises, framboises (1'84)

Cet énoncé a clairement pour effet de mettre l'emphase sur l'identité de la personne qui a fait les confitures. À ce titre, il peut être impliqué dans une hiérarchie d'emphase. Toutefois, bien qu'une hiérarchie d'emphase semble se dégager, comme le montre cette succession d'exemples, il semble que plusieurs procédés contribuent à la mise en

(1993: 85)

¹⁰ Ce locuteur (no 46) utilise *moi-même* dans 30 % des cas où un pronom non-clitique de la 1^{ère} personne du singulier est impliquée. J'attribue cet usage particulier à des considérations idiosyncratiques puisque ce comportement s'écarte largement du comportement moyen des autres locuteurs.

relief de l'énoncé. Ainsi, non seulement l'ajout du modificateur *même* contribue à accentuer l'identité de la personne mais d'autres procédés, comme l'usage des structures à présentatif concourent à la hiérarchie d'emphase. Le double marquage constitue un autre procédé que le locuteur pourrait employer. Ainsi, la présence d'un modificateur est une chose, et le recours à une structure à présentatif ou à un double marquage en est une autre, bien qu'elles contribuent, chacune à leur façon, à augmenter l'emphase et, dans le cas de l'exemple qui précède, à attirer l'attention sur le sujet qui fait l'action.

De manière à encore mieux circonscrire la situation, je présente ici quelques observations sur la production¹¹ des occurrences de *moi-même* en fonction de certains groupes de facteurs qui ont joué un rôle significatif dans l'analyse des données impliquant le modificateur *autres*.

Tout d'abord, il semble que la production de *moi-même* se départage à peu près également entre les syntagmes nominaux apparaissant seuls et les syntagmes prépositionnels. On remarque toutefois qu'il y a un léger avantage des occurrences en présence de SN apparaissant seuls¹². Par ailleurs, les SN apparaissant seuls se caractérisent toujours par un effet de double marquage. On a même des cas où le marquage est encore plus prononcé comme l'illustrent les exemples (6.14) et (6.15):

(6.14) Moi j'avais reçu beaucoup de discipline *moi-même* (19'71)

(6.15) Moi je la pratique *moi-même* (46'71)

On observe ici qu'il peut y avoir dans un même énoncé la succession d'un pronom non-clitique et de son homologue clitique à la gauche du verbe accompagné d'un double marquage à la droite du verbe avec la combinaison du pronom non-clitique et du modificateur *même*. On constate donc ici encore l'effet de cumul de plusieurs procédés discursifs.

¹¹ Ici, les commentaires sont réservés à la production de *moi-même* et ne portent pas sur son alternance avec le pronom non-clitique apparaissant seul. Les remarques apportées ne renvoient donc pas une vision proportionnelle de la situation.

¹² Les occurrences se départagent en 46 SN et 37 SP.

Par ailleurs, les données dépouillées m'autorisent à associer la production de *même* à la position postposée au verbe puisque le pronom accompagné du modificateur *même* se retrouve à plus de 80 % dans cette position. Ce trait positionnel pourrait correspondre au processus discursif *d'afterthought* mis en évidence par Givón (1976) qui fait intervenir cette explication dans les cas de dislocation à la droite du verbe. C'est-à-dire que le recours à *moi-même* à la droite du verbe, comme anti-topique, pourrait servir à préciser la pensée du locuteur et à ajouter de l'information à celle déjà contenue dans la première partie de l'énoncé. *Moi-même* correspondrait non seulement à une redondance de la 1^{ère} personne du singulier *moi* en position anti-topique mais ajouterait un sens implicite qui indique que le locuteur et lui seul a fait une action. Ceci semble confirmer que la position postposée serait dans une position plus saillante sur une hiérarchie d'emphase.

Maintenant, si on observe les occurrences de *même* apparaissant dans le contexte linguistique des syntagmes prépositionnels, on peut identifier les principales prépositions qui accompagnent ce modificateur comme le met en évidence le tableau XIV.

Préposition accompagnant <i>moi-même</i>	N
En/ en dedans de	11
Par	10
Avec	7
De	5
Pour	3
À	1

Tableau XIV: Emploi des prépositions avec le pronom non-clitique de 1^{ère} personne *moi* accompagné du modificateur *même* en 1971 et 1984.

À titre d'illustration au tableau, voici de (6.16) à (6.22) des exemples de l'usage de *moi-même* avec ces prépositions.

(6.16) Moi j'ai dit *en moi-même* elle doit avoir une grosse job (2'71)

(6.17) Je me suis dit *en dedans de moi-même* je suis pas pour moisir sur le Bien-Etre Social c'est pas vrai (46'84)

(6.18) Je me suis aventuré *par moi-même* pour les premières fois (80'71)

(6.19) C'est pas pour acheter ma conscience c'est pour être correct *avec moi-même* (2'84)

(6.20) J'ai un peu été à la limite *de moi-même* (92'84)

(6.21) J'ai jamais joué dans un orchestre tu sais. J'ai juste joué *pour moi-même* tu sais pour nous autres dans la famille tu sais là on fait des partys, je m'amuse puis on s'amuse. (27'84)

(6.22) Je fais mon affaire *à moi-même* (62'84)

Sans entrer beaucoup plus en détail sur cette question, je ferai remarquer qu'un moins grand nombre de prépositions semble s'associer à la production de *même* comparativement au cas de *autres*. Toutefois, le faible nombre d'occurrences analysées peut contribuer à cette impression. Quant aux observations qu'on peut tirer de ces divers emplois, je n'en soulignerai qu'une liée aux deux premiers exemples où l'emploi de *en moi-même* en (6.16) ou de *en dedans de moi-même* en (6.17) rend très bien le sens d'introspection évoqué par ces énoncés. Ces deux exemples montrent bien la valeur sémantique « ajoutée » qu'apporte le modificateur *même*. Cette valeur contribue à mettre l'accent sur l'identité du locuteur. Par ailleurs, on a porté à mon attention le fait que si certains des exemples précédents pourraient à la rigueur se passer de *même* comme en (6.21) et (6.22), d'autres semblent nécessiter son usage comme en (6.18) et (6.20). Ainsi, certaines prépositions comme *par* appellent la présence de *même*, du moins dans certains emplois particuliers, et le rendent indispensable.

Une fois terminé ce bref examen de la production du modificateur *même* à la 1^{ère} personne du singulier, il y a lieu maintenant de le comparer aux observations émises sur l'usage du modificateur *autres* qui constitue l'objet premier de cette étude.

6.3.2 Comparaison de l'usage des modificateurs *même* et *autres*

La comparaison des taux d'usage des deux modificateurs montre une forte différence. En effet, le simple argument quantitatif semble avoir raison de toute tentative de rapprochement puisque l'usage de *moi* seul a la faveur dans 98 % des cas, ne laissant à *moi-même* qu'une part congrue équivalant à 2 % des cas. Ceci se situe bien loin des taux d'usage comparés de *nous* et *nous autres*, qui atteignent respectivement 15 % et 85 % des cas en 1984. En fait, sur le plan quantitatif, les deux modificateurs ne se rejoignent aucunement quant à leur comportement. En ce sens, si

l'ajout de *même* contribue à une hiérarchie d'emphase, on ne peut postuler dans le cas de ce modificateur d'effet d'usure ou de grammaticalisation comparable à ce qui semble s'être produit avec le modificateur *autres*.

À cet effet, la démonstration a mis en évidence que l'emploi massif de *autres* dans le français parlé de Montréal s'associe à une perte de la fonction de distinction sémantique ou d'emphase que lui attribuaient les grammairiens normatifs. En fait, dans le cas du modificateur *autres*, on peut postuler qu'il a peut-être déjà eu un effet emphatique, mais que dans la variété de français parlé à Montréal, cet effet d'emphase a subi l'usure du temps. Ainsi, l'analyse a démontré dans un premier temps que le modificateur *autres* n'est plus associé à la présence de contraste entre un groupe d'individus et un autre. Par ailleurs, les résultats indiquent qu'il est de moins en moins lié au contexte linguistique de double marquage et ce, en particulier lorsque la variable se positionne à la gauche du verbe. Ces résultats autorisent à avancer une hypothèse de grammaticalisation du modificateur en tant que marque morphologique de pluralité. Les procédés d'emphase ou de mise en relief auxquels le modificateur *autres* étaient associés semblent avoir perdu de leur effet au cours du temps. En conséquence, on peut penser que les locuteurs doivent passer par d'autres procédés, comme entre autres les constructions à présentatifs, pour produire l'effet discursif escompté.

En contrepartie, les observations sur la présence de *même* en compagnie d'un pronom non-clitique indiquent que ce modificateur ajoute un sens spécifique à l'énoncé, ce qui lui confère une spécialisation sémantique très nette. Ainsi, *même* contribue à mettre l'accent sur l'identité de la personne. Bien qu'on puisse observer le recours à d'autres procédés d'emphase accompagnant l'usage de *même*, on ne peut aucunement relier ce fait à la perte de son rôle emphatique. On doit plutôt observer les effets de cumul que permet le discours.

En dernier lieu, on doit noter que le procédé visant à ajouter *même* au pronom non-clitique est acceptable tant au singulier qu'au pluriel. En outre, tant la forme simple que la forme composée autorisent la production de *même*. À cet égard, l'usage de *même* n'apparaît pas freiné par la combinaison avec *autres*. Par exemple, dans les données de l'analyse principale, on observe l'alternance entre *nous* et *nous autres* de même qu'une seconde entre *nous-mêmes* et *nous autres-mêmes*, comme dans les exemples (6.23) à 6.28).

- (6.23) On se moque de *nous autres-mêmes* (91'84)
- (6.24) On peut se faire une idée *nous autres-mêmes* (91'84)
- (6.25) Il y avait un conseil juste pour les onzième années garçons, qu'on s'était organisé *nous autres-mêmes* (91'71)
- (6.26) On se battait par *nous autres-mêmes* tu sais (32'84)
- (6.27) Si il y avait pas des services des parcs on s'en faisait des services des parcs *nous-mêmes* (65'71)
- (6.28) Même si on faisait tout *nous-mêmes* au début (65'84)

Cela dit, comme il en a été question dans la présentation des groupes de facteurs linguistiques au chapitre 4, le trop faible nombre d'occurrences en présence du modificateur *mêmes* au pluriel n'a pas rendu possible l'examen de l'influence de ce groupe de facteurs sur la distribution des formes.

6.4 Conclusion

La comparaison de la distribution des formes selon les deux années a mis en évidence une articulation différente des groupes de facteurs jugés significatifs. La forme composée fortement associée au double marquage en 1971 lui est de moins en moins associée en 1984. Ce résultat laisse présager un changement de l'usage des locuteurs, du moins dans le contexte linguistique du double marquage.

À cet effet, une analyse secondaire, en contexte de double marquage uniquement, a réitéré l'importance de la catégorie morphologique de la personne qui semble constituer l'élément linguistique déterminant par lequel s'introduit un changement en cours en faveur de la forme simple. Par ailleurs, les résultats ont indiqué que le positionnement du pronom non-clitique à la gauche du verbe s'associait au déclin de la forme composée. Ce résultat a conduit à s'interroger sur l'existence d'une hiérarchie d'emphase dans laquelle le modificateur *autres* aurait été impliqué, hiérarchie qui aurait connu des modifications au cours du temps.

À des fins comparatives, un examen de la production du modificateur *même* au singulier n'a pas montré de pattern comparable à ce qui se produit au pluriel. Au

contraire, l'usage du modificateur *même* joue un rôle au niveau de l'emphase, rôle que les modificateurs *autres* semble avoir délaissé à cause d'un processus de grammaticalisation qui le renvoie aujourd'hui à une marque morphologique de pluralité plutôt qu'à un procédé discursif.

En somme, comme l'ont mis en évidence les analyses, la série des pronoms non-clitiques de forme composée coexiste toujours avec la série des pronoms non-clitiques simples. Les variantes simples ne semblent pas connaître de déclin puisque l'on voit au contraire une augmentation de leur fréquence entre les deux années. L'examen des données de 1995 au chapitre 8 évaluera si cette tendance se maintient. Il reste maintenant à examiner, pour les données de 1971 et 1984, le rôle dévolu aux groupes de facteurs extra-linguistiques, ce à quoi le prochain chapitre se consacre.

CHAPITRE 7

FACTEURS EXTRA-LINGUISTIQUES IMPLIQUÉS DANS LA VARIATION ENTRE FORMES SIMPLES ET COMPOSÉES DES PRONOMS NON-CLITIQUES DU PLURIEL POUR 30 LOCUTEURS EN 1971 ET 1984

Les deux précédents chapitres ont tracé le portrait de la variation entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel en français montréalais en ce qui a trait aux groupes de facteurs linguistiques pour une cohorte de 30 locuteurs en 1971 et 1984. Il y a lieu maintenant de se pencher sur les groupes de facteurs extra-linguistiques impliqués dans la variation pour la même cohorte d'individus. Le présent chapitre commente les résultats de l'analyse de la distribution des variantes en fonction des groupes de facteurs extra-linguistiques pouvant potentiellement exercer une influence sur la variation. Il reprend pour l'essentiel la même organisation que celle qui a prévalu pour l'analyse des groupes de facteurs linguistiques. Le chapitre livre d'abord les résultats commentés de l'analyse principale portant sur la cohorte de 30 individus en 1971 et 1984. À leur suite, une discussion sur les résultats d'analyses secondaires approfondit certaines questions en jeu.

Au chapitre méthodologique, j'ai expliqué la distinction en trois catégories des groupes de facteurs extra-linguistiques - sociaux, stylistiques et temporels - et exposé les hypothèses qui découlaient de leur prise en compte. Pour chacune des analyses commentées, la présentation des résultats débute d'abord par une discussion sur le rôle des groupes de facteurs sociaux, pour ensuite dégager les résultats concernant le groupe de facteurs stylistiques. Ensuite, l'analyse se poursuit par des commentaires sur l'effet du groupe de facteurs temporels et discute, s'il y a lieu, les interprétations qu'on peut tirer du changement linguistique observé. Enfin, la démonstration prend appui sur un examen de l'interrelation entre les deux ordres de facteurs, qui selon Labov structurent la communauté linguistique: les groupes de facteurs sociaux et stylistiques. À cet effet, des analyses secondaires contrastent les données selon le degré de formalité qui leur est associé.

Comme au chapitre précédent, les résultats se lisent en fonction de l'influence des groupes de facteurs sur l'apparition de la variante simple, qui constitue la variante d'application pour l'ensemble des analyses. La valeur de l'input correspond donc ici également à la variante simple.

7.1 Analyse principale: 30 locuteurs en 1971 et 1984

La cohorte de 30 locuteurs interviewés en 1971 et 1984 fait maintenant l'objet d'attention pour ce qui est de l'influence des groupes de facteurs extra-linguistiques sur la variation entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel. Pour cette analyse, dont les résultats figurent au tableau XV, le même nombre d'occurrences a été traité qu'au chapitre précédent, soit 1 385.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Sociaux					
Sexe	femme	105	626	17	,584
	homme	84	759	11	,431
Groupe socio-professionnel	élevé	79	314	25	,722
	intermédiaire	71	651	11	,468
	faible	39	420	9	,375
Mobilité professionnelle	descendante	158	988	16	,638
	stable	30	242	12	,567
	ascendante	1	156	1	,070
Stylistiques					
Thème de discussion	scolarité	20	98	20	,607
	résidence	22	116	19	,578
	langue	56	283	17	,598
	occupation	56	283	17	,606
	famille	15	288	5	,325
	goûts	22	238	9	,366
Temporels					
Année	1984	139	761	18	,606
	1971	50	624	8	,372
Total		189	1 385	13	

Input (moyenne ajustée): ,085

Groupe de facteurs non-retenu: scolarité

Tableau XV: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour une cohorte de 30 individus en 1971 et 1984

Pour l'ensemble des occurrences répertoriées, l'analyse statistique indique un taux d'adoption des formes simples qui correspond à 13 % du total, ce qui est congruent avec les résultats rapportés au chapitre 5. La valeur de l'input atteint ici

,085. Une première analyse de la distribution des variantes attribue un rôle significatif à cinq des groupes de facteurs extra-linguistiques qui ressortissent aux trois ordres de facteurs pris en compte. Parmi les groupes de facteurs sociaux, le sexe du locuteur, l'appartenance à un groupe socio-professionnel et la mobilité sociale, sont sélectionnés par l'analyse. L'analyse retient le thème de discussion, en tant que groupe de facteurs stylistiques exerçant une influence sur la variation de même que l'année d'enregistrement qui rend compte de la dimension temporelle de la variation. Ces résultats font l'objet de commentaires dans les trois prochaines sections qui discutent respectivement des groupes de facteurs sociaux, stylistiques et temporels.

7.1.1 Les groupes de facteurs sociaux

Parmi l'ensemble des groupes de facteurs sociaux soumis à l'analyse, le sexe du locuteur, l'appartenance à un groupe socio-professionnel et la mobilité sociale jouissent d'une influence significative, alors que le groupe de facteurs représentant le niveau de scolarité atteint ne détient pas d'influence importante sur la variation entre les formes simples et composées.

7.1.1.1 Le sexe

Les résultats de l'analyse indiquent que le comportement différentiel des hommes et des femmes à l'égard de la variable à l'étude ressort significatif de l'examen de la distribution des formes. Dans l'ensemble, les femmes utilisent les formes simples des pronoms non-clitiques du pluriel dans une proportion plus importante que les hommes. Ce résultat sied bien à l'hypothèse à l'effet que les femmes adoptent un comportement linguistique davantage orienté vers la norme que les hommes. En effet, si on postule que l'adoption de la variante simple correspond à une alternative plus standard que l'usage de la forme composée, l'écart observé entre le comportement des femmes qui favorisent la variante simple dans 17 % des cas et celui des hommes qui ne l'adoptent que dans 11 % des cas indique la propension des femmes à se rattacher à un comportement normatif.

Ce résultat va dans la même direction que plusieurs études sociolinguistiques qui ont mis en évidence le fait que les femmes orientent leur comportement linguistique vers la norme comme on l'a noté au chapitre 1. Bourdieu voit dans ce

comportement une caractéristique des individus en quête de reconnaissance sociale. Il explique en ces termes la promptitude qu'ont les femmes à adopter la langue légitime:

Et l'on comprend ainsi que, comme les sociolinguistes l'ont souvent observé, les femmes soient plus promptes à adopter la langue légitime (ou la prononciation légitime) : du fait qu'elles sont vouées à la docilité à l'égard des usages dominants et par la division du travail entre les sexes, qui les spécialise dans le domaine de la consommation, et par la logique du mariage, qui est pour elles la voie principale, sinon exclusive, de l'ascension sociale, et où elles circulent de bas en haut, elles sont prédisposées à accepter, et d'abord à l'École, les nouvelles exigences du marché des biens symboliques (Bourdieu 1982 : 35).

On a, par ailleurs, souvent associé ce comportement des femmes à celui d'un autre groupe social: la petite-bourgeoisie. En effet, ce groupe social, redevable à la division de la société en classes sociales, semble lui aussi adopter un comportement fortement axé vers la norme dans des contextes stylistiques requérant un style soigné, comportement qui dépasse même celui du groupe social situé au-dessus sur l'échelle sociale dans les cas d'hypercorrection. Ce parallèle m'amène maintenant à commenter les résultats en ce qui a trait à l'appartenance socio-professionnelle des individus.

7.1.1.2 Le groupe socio-professionnel

Selon les résultats de l'analyse, le groupe de facteurs relié à l'appartenance socio-professionnelle exerce une influence significative sur la distribution des formes. Ainsi, lorsque l'on regroupe les professions en trois catégories, comme l'indique le tableau XV, la distribution des formes respecte la hiérarchie généralement attendue, à savoir que plus on monte dans l'échelle socio-professionnelle, plus la variante simple se voit favorisée. À cet égard, l'écart observé entre le groupe le plus élevé, dont l'usage de la variante simple atteint 25 %, et les deux autres groupes s'avère très éloquent puisque ces derniers n'obtiennent que des fréquences de 11 % pour le groupe situé en position intermédiaire et de 9 % pour celui sis au bas de l'échelle socio-professionnelle.

Ces résultats sur le rôle de la profession indiquent que la variante simple jouit d'un prestige accru au sein des groupes sociaux favorisés, bien que la variante composée, ne fasse pas l'objet d'opprobre puisqu'elle demeure toujours la plus répandue dans tous les groupes sociaux.

7.1.1.2.1 Interaction entre facteurs sociaux

De l'avis de plusieurs analystes, il y a parfois interaction entre certains facteurs sociaux. Des observations de cette nature ont eu cours lors de l'examen de l'influence réciproque de groupes de facteurs particuliers comme le sexe et l'origine sociale des locuteurs (Labov 1992). Dans son analyse de 1977 sur la variation des clitics sujets *on/ils*, Laberge avait d'ailleurs soulevé les possibilités d'interaction entre facteurs lorsqu'elle avait croisé les données en fonction du marché linguistique, du sexe et de la scolarité. Elle énonçait le problème méthodologique de la manière suivante:

Lors d'une analyse statistique cherchant l'effet de deux ou plusieurs facteurs non-indépendants sur une variable, il est bien connu qu'un effet qui appartient à un des facteurs peut apparaître dans les résultats comme appartenant à un autre facteur. Or dans la population du corpus, on remarque que, pour une même position dans le marché linguistique, les hommes sont en général plus scolarisés que les femmes. Ceci tient en grande partie au fait qu'un grand nombre de femmes ont été évaluées en fonction de leur époux. D'où la scolarité et le sexe sont des facteurs non-indépendants. La scolarité pourrait ainsi avoir un effet réel sur l'emploi de *on/ils*, mais à cause de cette interdépendance et de la fluctuation statistique, l'effet de la scolarité ressort à travers le facteur sexe (Laberge 1977: 294-294).

De manière à vérifier si des interactions de cet ordre figurent dans les données soumises à l'analyse, j'ai procédé en deux étapes. Tout d'abord, j'ai préalablement observé les groupes de facteurs en rapport dyadique à travers l'examen de tableaux croisés. À la suite de ces observations, j'ai effectué de nouvelles analyses de régression pour les facteurs laissant soupçonner des possibilités d'interaction, selon la procédure élaborée par D. Sankoff (1988: 17-19).

The systematic detection of interaction in variable rule analysis can theoretically be carried out in the same way as it is in some multiple regression programs. For each pair of cross-cutting factors A and B, we introduce a new factor group with two factors, one representing the co-occurrence of A and B in a context, the other representing the absence or one or both. If this new group is statistically significant, in a VARBRUL 2S analysis, for example, then we may conclude that A and B interact. (...) The technique of adding interaction factor groups to the analysis remains a useful way of measuring suspected interactions as well as testing them for significance, but it is not a feasible way of detecting them systematically when there are many cross-cutting factors (D. Sankoff 1988 : 17-18).

Pour chacun des cas identifiés, j'ai soumis la combinaison de facteurs soupçonnée d'interagir à une nouvelle analyse en l'introduisant à travers un nouveau groupe de facteurs. L'analyse de régression par étapes indiquait si cette combinaison de facteurs avait une influence sur la variation¹.

Par exemple, concernant les interactions potentielles entre le sexe et la catégorie socio-professionnelle, j'ai introduit, dans un premier temps, un groupe de facteurs binaire représentant le facteur A correspondant à la combinaison potentiellement porteuse d'interaction, en l'occurrence *femme* et *catégorie socio-professionnelle faible*, et, dans un deuxième temps, le facteur B représentant toutes les autres combinaisons possibles. L'analyse statistique au moyen de Goldvarb se chargeait ensuite d'identifier si ce nouveau groupe de facteurs avait une influence sur la variation et le cas échéant de mesurer le poids relatif de chacun des facteurs. Dans ce cas, l'analyse n'a conféré aucune influence à cette combinaison de facteurs, ni à celle d'ailleurs regroupant *femme* et *catégorie socio-professionnelle intermédiaire*, de sorte qu'on peut renoncer du moins pour cette analyse, à postuler une interaction entre la profession de l'individu et son sexe.

Dans ce cas spécifique, on doit écarter la possibilité que le groupe de facteurs relié au sexe interagisse avec celui rattaché à la catégorie socio-professionnelle. On doit plutôt noter la convergence entre les résultats concernant la catégorie socio-professionnelle et les résultats dégagés du comportement différentiel des hommes et des femmes au regard de la variable à l'étude. Cette convergence autorise à mon avis l'association entre la variante simple et le prestige social.

7.1.1.3 La mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle constitue le dernier groupe de facteurs sélectionné par l'analyse, mais le comportement de ce groupe de facteurs pose des difficultés d'interprétation. En effet, compte tenu des résultats discutés préalablement, il serait légitime de prévoir une hiérarchie d'usage impliquant une corrélation entre la mobilité ascendante et un emploi accru des formes simples qui semblent témoigner d'un certain prestige social. Or, les résultats présentés au tableau XV contredisent l'hypothèse

¹ Le cas échéant, il est de mise de commenter les situations pour lesquelles l'écart des poids relatifs s'avère substantiel.

attendue puisque l'analyse en fonction de l'adoption de la forme simple accorde un poids relatif de ,638 aux locuteurs qui ont connu une mobilité professionnelle descendante, un poids de ,567 à ceux qui se caractérisent par une stabilité professionnelle, alors que les locuteurs qui ont gravi l'échelle socio-professionnelle se retrouvent avec le poids relatif le moins important, à savoir ,070. Cette hiérarchie d'usage semble donc défier la logique.

Thibault et Daveluy avaient rencontré un problème d'interprétation du même type lors de leur étude de l'usage de marqueurs discursifs (1989). Travaillant à partir des mêmes corpus de données initiaux, elles avaient constaté que la mobilité ascendante n'avait pas d'influence vers la norme, et qu'au contraire la stabilité ou même une mobilité descendante pouvait encourager l'adoption du marqueur *alors* généralement jugé plus standard² et qui constitue selon leur interprétation un trait dialectal des couches supérieures de la société. Elles indiquent à ce propos:

Contrairement à ce qu'on serait porté à croire, l'ascension socio-professionnelle ne favorise pas la production de cette forme associée aux classes privilégiées. Ce sont plutôt ceux qui ont connu une mobilité descendante et ceux dont la position socio-professionnelle est demeurée stable qui ont tendance à favoriser l'emploi du marqueur *alors* (1989 : 26).

Comme les données analysées dans cette thèse indiquent un pattern de même type, je crois utile de poursuivre la réflexion sur les problèmes d'interprétation que pose cette échelle. Pour avancer dans cette réflexion, il s'avère pertinent de revenir sur la portée de cette échelle pour rendre compte de l'ajustement des pratiques socio-symboliques. Je présente quelques arguments à propos de sa nature et de son caractère opérationnel dans le contexte socio-économique des années 80 qui vont dans le sens de ce questionnement.

² En fait, *alors* s'avère plus standard que *ça fait que* selon l'analyse variationniste de Dessurault-Dober qui l'a démontré à partir de l'étude empirique d'un sous-échantillon de 24 locuteurs du corpus *Sankoff-Cedergren* contrasté en ce qui a trait à l'origine sociale. Les locuteurs aux deux extrêmes de l'échelle sociale employaient, dans le cas de la classe ouvrière 100% de la forme *ça fait que*, et chez les locuteurs des couches professionnelles 100% de la forme *alors*, à la seule exception près de quatre des six jeunes provenant de milieux aisés qui montraient une alternance entre les deux variantes (Dessurault-Dober 1974).

Tout d'abord, si on examine la nature de cette échelle de mobilité socio-professionnelle, on se rend compte qu'elle mesure l'ascension sociale effective et non le comportement socio-symbolique associé à la volonté de gravir les échelons sociaux. Thibault et Daveluy ont déjà identifié un premier écueil en faisant remarquer que le passage d'une catégorie socio-professionnelle à une autre peut, dans certains cas, correspondre « davantage à une division horizontale de prestige qu'à un véritable ordre hiérarchique » (1989 : 24). Par ailleurs, si le fait de monter dans l'échelle socio-professionnelle peut parfois correspondre à un ajustement du comportement d'un locuteur en fonction des pratiques socio-symboliques associées au nouveau groupe dans lequel il s'insère, on ne peut en dire autant des locuteurs qui ont comme caractéristique une mobilité stable ou descendante. Ainsi, un individu stable au plan socio-professionnel peut très bien avoir des aspirations de mobilité sociale ascendante sans qu'elles se réalisent effectivement. Le même raisonnement s'applique à un locuteur ayant subi un déclassement socio-professionnel. En effet, un locuteur soumis à un tel déclassement ne transforme pas pour autant ses pratiques socio-symboliques. Enfin, j'aurais tendance à mettre en cause le contexte économique difficile des années 80 où la structure même du marché de l'emploi a connu des modifications importantes (hausse importante du taux de chômage, précarité d'emploi, coupures dans les services sociaux, crise économique, etc.) qui ont eu pour effet de bloquer pour plusieurs individus les possibilités de mobilité sociale ascendante effective et ce, malgré leurs aspirations.

Pour ces raisons, je questionne le caractère opératoire de cette échelle pour rendre compte du comportement socio-symbolique que constituent les pratiques linguistiques. À cet égard, l'établissement d'une cote de marché linguistique³, procédure élaborée pour l'ensemble des données du corpus de 1971, rendait compte d'efforts pour appréhender les aspects reliés aux aspirations socio-symboliques des individus et les opérationnaliser sur le plan méthodologique (Sankoff et Laberge 1978).

³ J'ai déjà indiqué au chapitre méthodologique qu'une cote de marché linguistique avait été établie pour le corpus de 1971 (Sankoff et Laberge 1978) mais que la procédure n'avait pas été reconduite pour les corpus ultérieurs. Je n'ai donc pas utilisé la cote de marché linguistique pour les analyses puisque je n'avais pas de base comparative. D'une part, je n'avais accès qu'au classement de 1971, qui n'a pas fait l'objet d'une réactualisation. Par ailleurs, comme mon but est de traiter également des données recueillies en 1995 auprès des mêmes locuteurs, j'ai jugé, compte tenu du passage du temps, que la cote de 1971 s'avérait sans nul doute périmée.

7.1.1.4 La scolarité

En dernier lieu, il faut ajouter que l'analyse ne retient pas le rôle de la scolarité dans la sphère d'influence de la variation. Toutefois, si on examine les pourcentages d'utilisation, on remarque qu'une scolarité élevée favorise l'adoption des formes simples dans 19 % des cas alors que les deux autres niveaux de scolarité n'atteignent que 10 % et 9 % de fréquence d'usage, ce qui confirme les attentes en ce qui a trait à ce groupe de facteurs⁴. Mais avant d'aller plus loin sur le plan de l'interprétation, il y a lieu de se pencher avec plus de détail sur certains aspects méthodologiques.

À ce titre, l'observation des occurrences selon la scolarité et la catégorie socio-professionnelle pose certains problèmes relatifs à l'interrelation entre ces deux groupes de facteurs. En effet, la répartition des occurrences selon ces deux groupes de facteurs indique que les locuteurs de catégorie socio-professionnelle élevée se répartissent dans les deux niveaux de scolarité: moyen ou élevé alors qu'aux locuteurs appartenant à la catégorie socio-professionnelle faible correspond un niveau de scolarité faible. On se retrouve donc sur le plan de la répartition des occurrences avec trois combinaisons potentielles ne représentant aucune occurrence, avec comme conséquence une difficulté à départager l'influence des deux groupes de facteurs. Ainsi, malgré le rôle dévolu par l'analyse statistique au groupe de facteurs relié à la catégorie socio-professionnelle, il est difficile d'exclure, hors de tout doute, l'influence de la scolarité. En effet, l'influence de ce facteur pourrait s'exercer à travers celui de la catégorie socio-professionnelle. À ce propos, on a d'ailleurs souvent observé la similarité des effets de la scolarité et de l'origine socio-professionnelle des individus dans les études variationnistes. Il semble à cet égard que nos données ne trompent pas.

Néanmoins sur le plan interprétatif, on peut penser que plus un locuteur vieillit, plus l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle prend de l'importance au détriment de la scolarité à cause de l'éloignement temporel qui s'installe avec la période de fréquentation scolaire des individus. Ceci pourrait

⁴ D'ailleurs, dans le cas d'une analyse préliminaire à cette thèse portant sur un échantillon de 24 locuteurs, ce groupe de facteurs avait été retenu par l'analyse statistique (Blondeau 1994).

expliquer en partie le rejet de la scolarité de la sphère d'influence de la variation. Cette remarque, déjà relevée par Thibault⁵, semble trouver une confirmation dans ces données en temps réel sur le comportement linguistique d'une même cohorte.

7.1.1.5 Raffinement des catégories socio-professionnelles

Avant d'aborder le rôle des deux autres ordres de facteurs extra-linguistiques: stylistiques et temporels, j'aimerais apporter un raffinement méthodologique en reconduisant l'analyse cette fois-ci avec une catégorisation plus pointue qui rend compte de divisions moins sommaires des groupes au plan de l'échelle socio-professionnelle.

De manière à raffiner l'analyse, j'ai procédé à un second examen des données, cette fois-ci en ne faisant intervenir aucun regroupement sur le plan socio-professionnel de manière à mieux évaluer les comportements linguistiques en fonction des catégories socio-professionnelles plus précises auxquelles ils se rattachent. Pour ce faire, j'ai eu recours aux catégories socio-professionnelles développées pour le corpus de 1984, tout en demeurant consciente qu'elles ne représentaient pas toujours un nombre important de locuteurs⁶.

Les résultats pour cette analyse, qui porte exactement sur les mêmes occurrences, laissent entrevoir un portrait moins simpliste de la situation et soulèvent certaines questions appropriées pour notre propos et qui relèvent de la pertinence de l'ordonnement de la hiérarchie sociale. L'analyse identifie maintenant quatre groupes de facteurs qui conditionnent la variation. Le groupe socio-professionnel, la mobilité professionnelle, la thématique du discours et l'année d'enregistrement détiennent une influence significative sur la variation. Le tableau XVI expose les résultats de l'analyse pour les groupes de facteurs jugés significatifs.

Les principales différences entre cette analyse et la précédente portent sur deux aspects. En premier lieu, la distribution des formes ne suit pas un pattern régulier correspondant à l'ordonnement des professions sur l'échelle socio-professionnelle. En second lieu, on observe la disparition du rôle conféré par l'analyse précédente au

⁵ Communication personnelle.

⁶ C'est d'ailleurs cet élément qui m'avait fait les regrouper lors de la première analyse.

groupe de facteurs se référant au sexe du locuteur. Ces deux différences méritent qu'on s'y attarde.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Sociaux					
Groupe socio-professionnel	Universitaire (2)	61	187	33	,804
	Col blanc (4)	38	210	18	,646
	Patron et (1) profession libérale	18	127	14	,587
	Sans emploi (6)	19	235	8	,408
	Contremaître (3)	33	441	7	,395
	Col bleu (5)	20	186	11	,299
Mobilité professionnelle	Stable	30	242	12	,696
	Descendante	1	156	1	,542
	Ascendante	158	988	16	,088
Stylistiques					
Thème de discussion	scolarité	20	98	20	,620
	résidence	22	116	19	,591
	langue	56	283	17	,592
	occupation	56	283	17	,586
	famille	15	288	5	,331
	goûts	22	238	9	,377
Temporels					
Année	1984	139	761	18	,615
	1971	50	624	8	,361
Total		189	1385	13	

Input (moyenne ajustée): ,085

Groupes de facteurs non-retenus: sexe, scolarité

Tableau XVI: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour une cohorte de 30 individus subdivisés en 6 catégories socio-professionnelles en 1971 et 1984

Tout d'abord, la correspondance entre la gradation socio-professionnelle et le comportement linguistique des individus observée à l'analyse précédente montre des irrégularités apparentes si le découpage socio-professionnel se raffine. En effet en ce qui a trait à la catégorie socio-professionnelle, la hiérarchie dégagée ne correspond plus à la distribution normalement attendue.

Si les personnes situées au bas de l'échelle sociale, les groupes 5 et 6, s'avèrent parmi les moins enclines à produire les formes simples, la situation à l'autre extrême de l'échelle est beaucoup moins nette. En effet, on constate que les personnes situées tout au haut de l'échelle socio-professionnelle, en l'occurrence les patrons et les membres des professions libérales, ne constituent pas de grands usagers des

formes simples. La plus grande fréquence d'usage observée qui atteint 33 % se rattache plutôt aux universitaires employés. Ainsi, même si leur position sur l'échelle socio-professionnelle se situe au second rang, ils s'avèrent être les plus grands utilisateurs des variantes simples, toute variation stylistique confondue. Dans un même ordre d'idées, la comparaison de la production des cols blancs et des contremaîtres, montre une dichotomie de même nature, les cols blancs faisant un usage plus fréquent des formes simples que les contremaîtres qui se situent pourtant à un niveau plus élevé sur l'échelle socio-professionnelle. À vrai dire, on constate même chez ces cols blancs, un usage plus élevé que pour le groupe des patrons et des membres des professions libérales.

On peut en déduire que le découpage en groupes socio-professionnels, s'il reflète une distinction pertinente en ce qui a trait au prestige social en général, ne correspond pas nécessairement au prestige symbolique associé à l'usage des formes linguistiques. Ceci rejoint les préoccupations de Thibault et Daveluy (1989) qui ont déjà souligné, comme nous l'avons mentionné à la section 7.1.1.3 que le découpage effectué correspondait dans certains cas à une division horizontale des professions.

Par ailleurs, on pourrait apporter certaines nuances quant à la place qu'occupe la langue dans les divers emplois, ce qui rejoint les hypothèses qui avaient motivé les chercheurs travaillant sur le corpus de 1971 à développer une cote de marché linguistique. Ainsi, on peut penser que le travail des cols blancs nécessite un usage de la langue standard plus fréquent que celui des contremaîtres. Par ailleurs, l'usage surélevé que font les universitaires employés en comparaison avec les patrons et les membres de professions libérales pourraient correspondre, dans une certaine mesure, à ce que Labov a qualifié d'insécurité linguistique, attitude souvent associée aux groupes sociaux intermédiaires. À ce propos, on a fait état au chapitre 1 du comportement linguistique des groupes sociaux intermédiaires qui s'avère souvent plus normatif que le comportement linguistique caractéristique des personnes occupant une position plus élevée sur l'échelle sociale. Ce comportement hypercorrect serait l'apanage des groupes sociaux intermédiaires qui subissent davantage les pressions normatives et il s'observe généralement dans les contextes stylistiques soutenus, alors qu'en contexte informel on observe plutôt un retour vernaculaire. En conséquence, les irrégularités dans la hiérarchie observée suggèrent d'examiner d'autres avenues liées à

l'interrelation entre les facteurs sociaux et stylistiques dans le cadre d'analyses secondaires. Ces aspects sont discutés à la dernière section de ce chapitre.

En dernier lieu, j'aimerais revenir à l'autre différence dégagée de la comparaison entre les deux analyses, à savoir la disparition, pour la seconde analyse, du groupe de facteurs lié au comportement linguistique différentiel entre hommes et femmes. On doit rappeler en effet que ce groupe de facteurs détenait une influence sur la variation lorsque les locuteurs étaient regroupés en trois catégories socio-professionnelles au lieu de six (voir tableau XV). L'interprétation qu'on peut tirer de cette différence nécessite d'apporter quelques nuances dictées par des observations méthodologiques. En effet, la disparition de ce groupe de facteurs de la sphère d'influence de la distribution des formes, n'est pas sans lien avec le fait que si on subdivise les professions en 6 catégories, il y a sous- ou sur-représentation de l'un des deux sexes pour certains groupes socio-professionnels. Par exemple, le groupe 1, qui correspond aux patrons et membres des professions libérales, ne représente pour notre échantillon que trois locuteurs, tous des hommes. Comme on a vu dans la première analyse que les femmes utilisaient davantage les formes simples que les hommes, cela peut contribuer à sous-estimer le poids accordé aux formes simples pour cette catégorie socio-professionnelle. Cet aspect explique probablement aussi la disparition du sexe de la sphère d'influence de la variation.

Voilà qui termine la discussion sur les groupes de facteurs sociaux pour l'analyse principale. Il s'agit maintenant d'examiner l'influence des groupes de facteurs stylistiques et temporels. Pour ces sections, les résultats discutés renvoient à l'avant-dernier tableau qui porte le numéro XV⁷.

7.1.2 Le groupe de facteurs stylistiques

Le seul groupe de facteurs stylistiques considéré pour cette analyse, la thématique du discours, jouit d'une influence considérable sur la variation entre les formes simples et composées. En effet, on observe une hiérarchie dans l'usage de la

⁷ Bien que le tableau XVI accorde une valeur significative aux mêmes groupes de facteurs stylistiques et que l'ordonnement des poids relatifs s'avère identique, la valeur des différents poids relatifs varie d'un tableau à l'autre.

variante simple fonction d'une seconde dégagee cette fois-ci à partir du degré de formalité associé à chacun des thèmes.

Parmi les thèmes propices à l'élicitation de la variante simple, on retrouve la scolarité, la langue et l'occupation comme l'illustrent les prochains exemples (7.1) à (7.6):

- (7.1) Je trouve qu'il est très bien formé, aussi bien que *nous* on l'était (102'84 - scolarité)
- (7.2) Les gens font rarement des études par *eux-mêmes* (87'84 - scolarité)
- (7.3) On est pas forcés de mal parler devant *eux* (38'71 - langue)
- (7.4) Je pense que les jeunes on a une espèce de vocabulaire à *nous* (102'7 - langue)
- (7.5) Puis *nous* on est là pour faire respecter les règlements (99'84 - occupation)
- (7.6) Les moniteurs finissaient ce jour-là: cette journée-là puis *nous* aussi (46'71-occupation)

La formalité associée aux thèmes de discussion joue sans conteste un rôle dans l'adoption de la forme simple. On constate une convergence entre ces résultats et ceux obtenus pour une autre étude de morphosyntaxe en français montréalais, celle sur la négation du verbe. En effet, des études sur la production de la particule de négation *ne*⁸ dans cette variété linguistique ont montré que des thèmes associés à des contextes formels, comme la langue et la scolarité, facilitaient l'émergence du marqueur de négation *ne*, rarissime à l'oral (Sankoff et Vincent 1977, 1980, Daveluy et Blondeau 1992, 1993). Dans la même veine, l'analyse de la variation entre *ça fait que* et *alors* indique que l'emploi du marqueur *alors* est associé à l'école, la langue et l'emploi *alors* que le marqueur *ça fait que* émerge plus facilement en référence à des thèmes plus personnels⁹ (Dessurault-Dober 1974 : 108-121).

⁸ Ces études ont analysé de manière qualitative les occurrences non-équivoques d'usage productif de *ne* sans toutefois en faire une analyse variable mettant en cause les occurrences contenant les autres morphèmes de négation. Pour les données de 1971, le nombre considérable de 10 000 phrases incluant le morphème négatif *pas* et/ou *rien, jamais, plus* et *personne* a contribué à cette décision. Le taux d'omission de *ne* atteignait 99,5% (Sankoff, G. et D. Vincent 1977 : 246).

⁹ Dans cette étude, la variation s'observe dans l'usage des jeunes locuteurs issus des couches sociales favorisées car les autres locuteurs logés aux deux extrêmes du continuum social se

À l'autre extrême de cette hiérarchie thématique, se situent les thèmes entourant la famille et les goûts qui restreignent l'usage de la variante simple. On peut observer à la lumière des prochains exemples (7.7) et (7.8) qu'ils demeurent les plus favorables à la production de la variante composée.

- (7.7) J'espère qu'*eux autres* ils seront jamais gênés de dire "Ca c'est mon père." (2'84 - famille)
- (7.8) La danse les femmes *eux autres* ils vont danser puis tu trouves ça naturel (52'71 - goûts)

La seule note discordante à cette hiérarchie de formalité tient au rôle que joue le thème *résidence*. Il se révèle en fait un de ceux qui facilitent l'apparition de la variante simple, comme en font foi les prochains exemples (7.9) et (7.10). Or, à première vue, il n'y a aucune évidence de l'association de ce thème à un contexte de formalité. Toutefois, un élément, lié également à des considérations stylistiques, vient éclairer la situation. Ce thème était abordé en tout début d'entrevue, ce qui explique fort probablement le degré de formalité qui lui est associé.

- (7.9) *Nous* on demeurait au Nord de boulevard Rosemont (13'84 - résidence)
- (7.10) *Eux* ont fait construire une maison puis *nous* on vivait dans une maison qui était en face. (117'71- résidence)

Les deux exemples précédents se retrouvent d'ailleurs dans les premiers moments des échanges. On doit noter l'aspect souvent tendu des débuts d'entrevue au moment où le locuteur doit se familiariser avec un inconnu, l'interviewer, et s'habituer à la présence d'un magnétophone en état de fonctionnement. On observe généralement que l'effet combiné de la présence de l'interviewer et du magnétophone, en contexte d'entrevue semi-dirigée, a tendance à s'atténuer au cours de l'entretien au fur et à mesure que les individus s'habituent à la présence de l'autre. Ce constat sur la nature artificielle des débuts d'entrevue fait référence au paradoxe de l'observateur que soulevait Labov dès ses premières études (1972). En fait, l'interviewer, qu'il soit le mieux intentionné du monde à favoriser l'émergence de discours spontané, ne peut jamais évacuer totalement l'impact de sa présence.

situent de part et d'autre d'une barrière sociolectale.

En somme, le comportement linguistique des locuteurs en regard de la variable étudiée s'avère influencé par la thématique de discours abordée. Comme le met en évidence Trudgill (1983a), la thématique du discours avec les références à des cadres situationnels précis qu'elle évoque peut à elle seule influencer la production linguistique des individus. Il existerait donc un continuum allant du moins formel au plus formel pour lequel on observerait une gradation de l'usage de la variante simple. Les fréquences de distribution des variantes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel constituent donc un exemple patent de l'influence de la thématique du discours sur la production linguistique.

7.1.3 Le groupe de facteurs temporels

Le dernier groupe de facteurs mis à contribution dans l'explication de la variation ressortit à l'ordre temporel. En fait, il s'avère que l'année d'enregistrement exerce une influence significative sur la distribution des formes. Grâce à l'intervalle de 13 ans qui sépare les premières entrevues des secondes, nous sommes en mesure d'indiquer qu'un changement se produit dans le comportement linguistique des locuteurs au regard de la variable à l'étude.

Les données analysées indiquent que l'année 1971 s'avère moins favorable à l'élicitation de la variante simple qui n'obtient qu'une proportion de 8 % alors que cette proportion s'élève à 18 % en 1984. Puisque l'année la plus récente facilite l'apparition de la forme simple à une plus grande échelle, on se retrouve sans conteste devant un changement attesté, du moins pour la cohorte d'individus dont le comportement linguistique fait l'objet d'attention. Cela confirme d'ailleurs ce qu'avaient mis en lumière les analyses secondaires menées au chapitre précédent, à savoir l'articulation différente du rôle des facteurs linguistiques selon les années d'enregistrement.

Cet indice de changement observable par le comportement différentiel des 30 individus à 13 ans d'intervalle pose cependant certaines questions d'interprétation. Devant ces résultats, il apparaît légitime de se demander si le terrain que gagne la variante simple correspond à un changement linguistique dans l'ensemble de la communauté où s'il reflète plutôt une gradation d'âge, c'est-à-dire un ajustement du

comportement des locuteurs au cours de leur vie. Comme notre analyse porte sur une même cohorte d'individus au fil du temps, il est difficile de trancher la question.

Les problèmes d'interprétation liés au type d'études en temps réel que nous menons ont fait l'objet d'une discussion détaillée par Labov (1994). Il identifie d'ailleurs les limites des études menées sur les cohortes et les problèmes d'interprétation qu'elles posent sur la question précise du changement linguistique. Une des difficultés qu'il identifie concerne la perte de représentativité des échantillons qui nuit à l'élargissement de l'interprétation à l'ensemble de la communauté linguistique.

Il demeure présent à notre esprit que l'échantillon de données soumis à l'analyse n'est pas représentatif de l'ensemble de la communauté linguistique montréalaise francophone, mais qu'il représente la situation pour une cohorte d'individus caractérisée par une stratification sociale assez régulière mais moins diversifiée en ce qui a trait à l'âge. Néanmoins, comme les résultats indiquent que le progrès de l'usage des formes simples des pronoms non-clitiques attesté pour ce groupe d'individus semble correspondre à une stratification sociale et stylistique assez régulière, ils autorisent un questionnement sur la possibilité d'en élargir l'interprétation à un ensemble plus vaste, sous réserve d'études ultérieures. Toutefois, l'homogénéité de notre échantillon en ce qui a trait à l'âge dessert toute tentative d'interprétation qui départagerait les phénomènes de gradation d'âge de ceux de changement plus généraux attribuables à l'ensemble de la communauté.

Les données tirées du corpus *Montréal 1995* mises à contribution au prochain chapitre aideront, sinon à élargir l'interprétation à l'ensemble de la communauté, du moins à voir si la trajectoire de progrès identifiée pour la variante simple maintient sa courbe avec le temps. Par ailleurs, des observations qualitatives du comportement linguistique en situation d'activités informelles favorisent la formulation d'hypothèses quant à la nature des modifications d'usage observées.

7.1.4 Conclusion à l'analyse principale

En guise de conclusion à l'analyse principale portant sur une cohorte de locuteurs en 1971 et 1984, il y a lieu de souligner l'effet des trois catégories de facteurs extra-linguistiques considérées: sociaux, stylistiques et temporels.

D'une part, l'analyse mène au constat d'un amalgame d'influences d'ordre social et stylistique. En conséquence, il y a tout lieu de penser que la variable à l'étude constitue un marqueur sociolinguistique, au sens où Labov l'entend. Ce diagnostic conduit à questionner plus avant l'articulation entre les facteurs sociaux et stylistiques, tâche à laquelle s'attaque la dernière section de ce chapitre.

Par ailleurs, le constat d'une avancée des formes simples en 1984 semble indiquer des modifications du comportement linguistique des individus qui font partie de notre échantillon. Cette question fait l'objet d'un approfondissement au prochain chapitre. En effet, l'apport de données recueillies en 1995 auprès d'une portion des mêmes locuteurs et certaines observations qualitatives sur le comportement linguistique en contexte d'activités informelles sont mis à contribution, ce qui donne l'occasion de poursuivre la réflexion sur le changement observé au fil du temps.

Enfin, la mise en évidence au chapitre précédent d'une articulation différente du rôle des facteurs linguistiques selon l'année d'enregistrement nous porte à conduire des analyses sur les facteurs extra-linguistiques en fonction de ces contextes linguistiques spécifiques. Ces analyses secondaires visent à identifier si les modifications de l'usage de la variable s'opèrent dans les différents contextes linguistiques identifiés aux derniers chapitres. Les deux prochaines sections exposent les résultats de ces analyses secondaires.

7.2 Analyse secondaire des pronoms non-clitiques insérés dans des syntagmes prépositionnels

L'analyse principale des groupes de facteurs linguistiques présentée au chapitre 5 a souligné que les formes simples sont davantage susceptibles d'apparaître lorsque le pronom s'insère dans un syntagme prépositionnel (SP). Une seconde analyse, précisant la situation dans le cadre de ce contexte linguistique particulier a mis en

évidence l'influence du type de préposition sur la distribution des formes. La section qui s'amorce présente les résultats d'une analyse dans le contexte linguistique des SP mais en fonction cette fois-ci des groupes de facteurs extra-linguistiques. Les deux prochains exemples (7.11) et (7.12) illustrent l'alternance dont il est ici question:

(7.11) C'est là que je me démarque *d'eux*, c'est très important dans leur ego d'être: mais c'est tellement éphémère (91'84)

(7.12) Et c'est une langue seconde *pour eux autres* l'anglais (65'84)

Au total, 388 occurrences ressortissant à ce contexte linguistique ont été soumises à l'analyse statistique. Dans ce contexte, les locuteurs choisissent la variante simple dans 19 % des cas et la valeur de l'input pour cette analyse s'élève à ,182. L'analyse n'accorde une influence significative qu'à la catégorie socio-professionnelle, comme en font foi les résultats livrés au tableau XVII.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Groupe socio-professionnel	Elevé	32	97	33	,689
	Intermédiaire	29	171	17	,479
	Faible	14	120	12	,373
Total		75	388	19	

Input (moyenne ajustée): ,150

Groupes de facteurs non-retenus: sexe, scolarité, thème de discussion, année d'enregistrement

Tableau XVII: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel insérés dans un syntagme prépositionnel (SP) en 1971 et 1984

À la lumière de ce tableau, on observe que les locuteurs occupant une position plus élevée sur l'échelle des professions s'avèrent les plus enclins à produire la variante simple dont l'emploi diminue plus on descend dans l'échelle sociale. Les poids relatifs correspondent respectivement à ,689 pour le niveau élevé, ,479 pour le niveau intermédiaire et ,373 pour le niveau inférieur de l'échelle des professions.

Le rejet par l'analyse des groupes de facteurs stylistiques et temporels illustre un pattern différent de celui de l'analyse principale. Bien qu'ici, il n'y ait que le quart des occurrences totales qui entrent en jeu, il y a lieu de se pencher d'un peu plus près sur ces résultats. D'une part, l'analyse rejette la thématique du discours comme groupe

de facteurs explicatif. Ainsi malgré une variation inter-locuteur importante, il semble que la variation intra-locuteur ne soit pas en cause. Or, la variation stylistique s'avère intrinsèquement liée à la question de l'évaluation sociale, aspect sur lequel le chapitre 1 a insisté. En ce sens, on pourrait postuler que l'environnement linguistique des SP pris isolément s'avère moins soumis à l'évaluation des locuteurs. D'autre part, on remarque que l'année d'enregistrement ne figure pas comme groupe de facteurs significatif bien que la distribution des formes connaisse un léger progrès de 15 % à 22 % entre les deux années.

Ces deux résultats mis ensemble suggèrent de chercher ailleurs les modifications qui s'opèrent dans le comportement des locuteurs à l'égard de la variable à l'étude. À ce titre, d'autres contextes linguistiques pourraient potentiellement susciter une évaluation accrue qui se refléterait par une influence plus importante des facteurs stylistiques sur la variation. L'analyse qui suit propose d'avancer dans la discussion sur cette hypothèse par l'examen du rôle des facteurs extra-linguistiques dans le contexte linguistique du double marquage.

7.3 Analyse secondaire des pronoms non-clitiques en contexte linguistique de double marquage

On a déjà levé le voile sur la question du changement linguistique en comparant, comme je l'ai mentionné précédemment, l'articulation des facteurs linguistiques en fonction des années d'enregistrement. En effet, les résultats différentiels observés entre les deux années au chapitre précédent laissaient entrevoir un usage différent en 1971 et en 1984 et ce, selon que les occurrences figuraient en contexte de double marquage ou non. En 1971, le contexte de double marquage suscitait un comportement quasi-exclusif à la faveur de la forme composée puisque 3 % seulement des emplois correspondaient à la variante simple, alors que les occurrences non doublement marquées favorisaient un peu plus les formes simples. En 1984, force était de constater que ce groupe de facteurs était déclassé et n'exerçait plus d'influence notable, les formes composées avec *autres* étant de moins en moins associées à ce contexte réputé plus saillant selon l'interprétation proposée. La place devenait donc libre pour l'avancée de la forme simple dans ce contexte linguistique. Conséquemment à cette hypothèse du déclin des formes composées en situation de

double marquage, il s'avère maintenant approprié d'envisager la variation sous l'angle du rôle des facteurs extra-linguistiques dans ce contexte linguistique spécifique.

Les occurrences répertoriées en contexte de double marquage constituent au-delà de la moitié des pronoms non-clitiques produits, soit 714 occurrences. Dans ce contexte linguistique, 11 % des formes produites relèvent de la variante simple qui constitue la variante d'application. Les résultats de l'analyse statistique, dont la valeur de l'input correspond à ,042, indiquent que tous les groupes de facteurs extra-linguistiques ont une influence significative sur la variation. Le tableau XVIII détaille les résultats.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Sociaux					
Sexe	Femme	40	308	13	,579
	Homme	38	406	9	,464
Groupe socio-professionnel	Elevé	36	157	23	,881
	Intermédiaire	28	342	8	,502
	Faible	14	215	7	,187
Scolarité	Elevé	47	306	15	,654
	Moyen	15	221	7	,596
	Faible	16	187	9	,338
Mobilité sociale	Descendante	12	133	9	,703
	Stable	65	495	13	,531
	Ascendante	1	86	1	,115
Stylistiques					
Thème de discussion	résidence	13	65	20	,712
	scolarité	6	44	14	,622
	langue	23	161	14	,657
	occupation	27	146	18	,665
	famille	4	162	2	,321
	goûts	4	127	3	,198
	divers	1	9	11	
Temporels					
Année	1971	11	318	3	,241
	1984	67	396	17	,715
Total		78	714	11	

Input (moyenne ajustée): ,042

Tableau XVIII: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel en contexte linguistique de double marquage en 1971 et 1984

Les commentaires qu'appellent ces résultats sont de diverses natures. Tout d'abord, on doit noter la similarité entre l'analyse principale et cette analyse secondaire

en ce qui a trait aux groupes de facteurs sélectionnés. En effet, les trois ordres de groupes de facteurs extra-linguistiques sont mis à contribution.

En fait, parmi les facteurs sociaux, la scolarité s'ajoute aux autres groupes de facteurs sociaux sélectionnés. Ce résultat s'avère conforme à ce qui est généralement attendu, à savoir qu'une scolarité élevée favorise l'apparition de la variante simple. On remarque qu'encore une fois les groupes de facteurs correspondant à la catégorie socio-professionnelle et au sexe du locuteur ont un effet significatif et respectent les hiérarchies entre facteurs observées lors de l'analyse principale. Tous ces facteurs explicatifs convergent pour associer la variante simple à une forme prestigieuse. Quant à la mobilité sociale, nous avons déjà évoqué des arguments étayant les difficultés d'interprétation que soulève cette échelle à la première section de ce chapitre.

Par ailleurs, on doit s'incliner devant le rôle que joue le groupe de facteurs stylistiques qui contribue lui aussi à moduler la variation. Comme pour l'analyse principale, le thème de discussion module la variation en fonction du prestige qui lui est associé. Ainsi, les thèmes de la résidence, de la scolarité, de l'occupation et de la langue font émerger un plus grand nombre de formes simples que les thèmes des goûts et de la famille. Le rôle joué par ce groupe de facteurs stylistiques vient souligner l'importance de la variation intra-locuteur dans ce contexte linguistique. En ce sens, le contexte du double marquage semble constituer un terrain propice à la variation intra-individuelle, les locuteurs percevant davantage le caractère saillant associé à ce contexte linguistique. On peut en déduire que le contexte que constitue le double marquage d'un élément semi-lexical s'avère plus saillant que celui des SP. Pour cette raison, on pourrait le situer à une position plus élevée sur une échelle de saillance cognitive. Cet aspect relié aux liens entre saillance linguistique et saillance cognitive soulève la question de la conscience des comportements linguistiques à laquelle on a fait référence au premier chapitre. On se rappellera à ce propos qu'un lien entre saillance linguistique et conscience du comportement linguistique a été proposé pour d'autres variables sociolinguistiques, comme le met en évidence Yaeger-Dror:

Following Prince (1987, based on Labov, 1972, 1987), the assumption was made that variation that occurs in cognitively salient positions reflects a choice that is relatively conscious, whereas ethnolinguistic choices made in less salient positions reflect correspondingly less conscious ethnolinguistic decisions (1993 : 203).

Enfin, le rôle indubitable que joue l'année d'enregistrement en contexte de double marquage vient confirmer le déclin des formes composées en 1984, laissant la place, dans ce contexte linguistique en particulier, à l'avancée des formes simples. En effet, l'écart observé entre les poids relatifs des deux années est plus grand que pour l'analyse principale et les différences de fréquences dans l'adoption des formes simples apparaissent ici encore plus nettes, soit de 3 % à 17 %. En fait en 1971, on peut pratiquement affirmer que le double marquage ne s'effectuait qu'avec la forme composée. Le caractère si affirmé des formes composées dans les contextes doublement marqués semble perdre considérablement de sa force, selon les modifications observées entre les deux années, laissant de la place à l'avancée des formes simples dans ce contexte linguistique également. S'agirait-il, en fait, du contexte linguistique où l'avancée de la variante simple s'opère de la manière la plus consciente de la part des locuteurs? Le rôle joué par la variation stylistique dans ce contexte nous permet d'énoncer la question.

En somme, nous avons ici une confirmation de l'analyse principale en regard des groupes de facteurs sélectionnés. Dans la même veine que pour l'analyse principale, les résultats en contexte de double marquage conduisent à questionner plus avant la relation entre la variation sociale et stylistique. En conséquence, je me propose d'examiner le comportement des groupes sociaux en distinguant leur production linguistique selon la variation stylistique observable par le thème de discussion. Je présente les résultats de ces analyses secondaires à la prochaine section.

7.4 Analyses secondaires selon le contexte de formalité

Le chapitre 1, présentant l'approche de la linguistique variationniste, a porté une attention particulière à la relation établie entre la variation sociale et la variation stylistique. C'est d'ailleurs à partir de la relation entre ces deux pôles qui structurent la communauté linguistique que Labov départage les variables sociolinguistiques en trois types: les indicateurs, les marqueurs et les stéréotypes. Cette section s'intéresse à la relation entre variation sociale et stylistique à la lumière de la variable à l'étude dans cette thèse.

En fait, on peut initier la discussion à partir de deux constats issus des résultats discutés précédemment dans ce chapitre. Le premier tient au fait que le groupe de

facteurs stylistiques relié au thème de discussion exerce une influence significative tant pour l'analyse principale sur l'ensemble des données de 1971 et 1984, qu'en contexte linguistique de double marquage. Le second constat concerne le fait que, pour l'analyse principale de même qu'en contexte linguistique de double marquage, plusieurs groupes de facteurs sociaux conditionnent la distribution des formes. En conséquence, je propose de contraster ces deux aspects de manière à voir comment se module l'interrelation entre les facteurs sociaux et stylistiques.

De manière à mesurer cette interrelation, j'ai procédé à quatre analyses secondaires. Tout d'abord, j'ai soumis les données portant sur l'ensemble des contextes linguistiques à deux analyses en fonction du degré de formalité. J'ai donc séparé les données associées à des thèmes suscitant un degré moindre de formalité — comme la famille et les goûts — de celles liées à des thèmes provoquant un degré accru de formalité — comme la scolarité, la langue, l'occupation et la résidence. J'ai ensuite soumis ces deux sous-ensembles de données à une analyse statistique similaire en fonction des groupes de facteurs extra-linguistiques sociaux et temporels. Dans un deuxième temps, j'ai repris le même protocole mais cette fois en restreignant l'analyse aux seuls contextes de double marquage, ce qui correspond à deux autres analyses secondaires permettant de contraster le rôle des groupes de facteurs sociaux et temporels selon le degré de formalité associé aux thèmes de discussion.

Le but de cet examen différentiel selon le contexte stylistique vise à mieux cerner le comportement de la variable et sa correspondance avec la définition de marqueur sociolinguistique¹⁰. On se souviendra que les marqueurs impliquent tant la variation sociale que la variation stylistique et, comme Labov l'a souligné, qu'ils peuvent agir sur le plan conscient ou près de la conscience des locuteurs. Ces variables, sans pour autant que le locuteur puisse les manipuler à volonté, font l'objet d'une certaine évaluation sociale qui se reflète par leur distribution stylistique.

¹⁰ Pour une définition de la notion de marqueur sociolinguistique, voir la section 1.3.3 du chapitre 1.

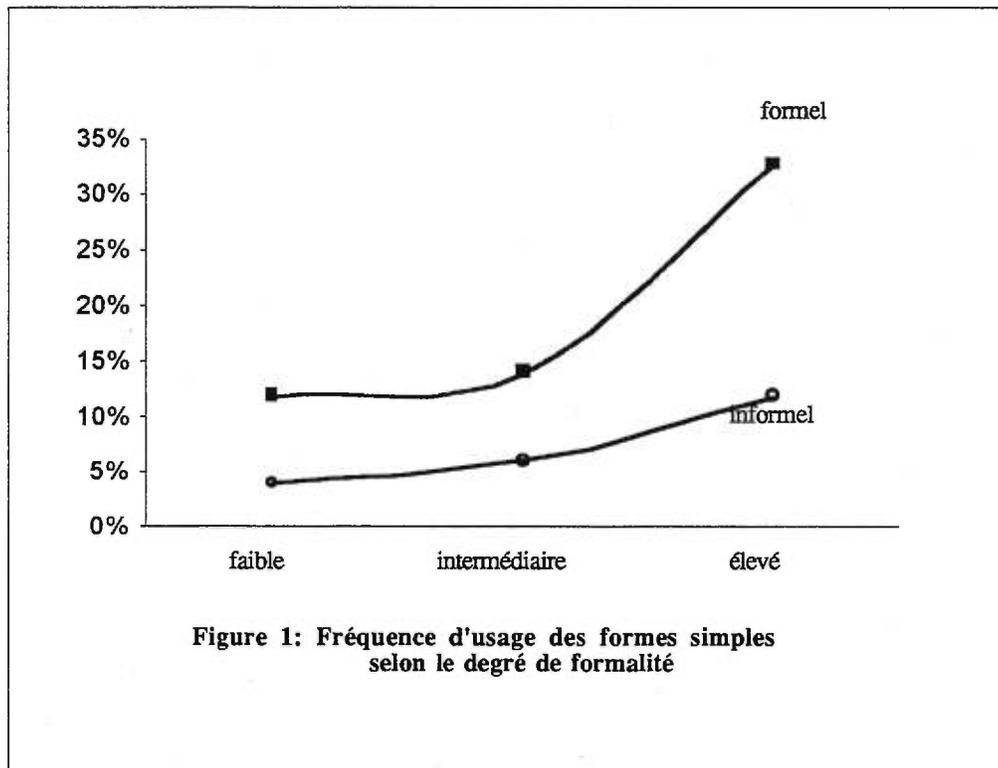
7.4.1 Comparaison selon le contexte de formalité pour tous les contextes linguistiques

Pour la cohorte de 30 locuteurs, l'analyse combinée de tous les contextes linguistiques confère un rôle significatif à l'appartenance au groupe socio-professionnel et au sexe du locuteur de même qu'à celui de l'année d'enregistrement et ce, tant dans les situations stylistiques informelles que dans les situations stylistiques formelles. La même agencement de facteurs se dégage dans un cas comme dans l'autre mais à un degré beaucoup plus élevé dans le premier cas que dans le second, comme en font foi les pourcentages et les poids relatifs accordés selon la formalité du contexte illustrés au tableau XIX.

Groupe de facteurs	Facteur	Informel				Formel			
		Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Sociaux									
Groupe socio-professionnel	Elevé	15	122	12	,715	64	192	33	,741
	Intermédiaire	17	274	6	,454	54	377	14	,437
	Faible	7	157	4	,404	32	263	12	,400
Sexe	Femme	26	276	9	,624	79	350	23	,572
	Homme	13	277	5	,376	71	482	15	,448
Temporels									
Année	1984	25	241	10	,635	36	312	12	,594
	1971	14	312	4	,391	114	520	22	,347
Total		39	553	7		150	832	18	
Input (moyenne ajustée): ,055					Input (moyenne ajustée): ,156				
Groupes de facteurs non-retenus: scolarité, mobilité professionnelle					Groupe de facteurs non-retenu: scolarité				

Tableau XIX: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel selon le degré de formalité en 1971 et 1984

À la lecture du tableau, on remarque que d'un point de vue général, peu importe le groupe socio-professionnel d'appartenance, les locuteurs augmentent leur pourcentage d'utilisation des formes simples en contexte stylistique plus soutenu. La stratification stylistique joue donc un rôle pour l'ensemble des locuteurs. De manière à illustrer mon propos, voici à la figure 2 les résultats de fréquence selon le groupe socio-professionnel présentés en mode graphique.



On voit ici se dessiner un pattern qui correspond à la définition généralement donnée d'un marqueur sociolinguistique. C'est-à-dire que la variable montre une différenciation sociale accompagnée d'une fluctuation stylistique pour l'ensemble des locuteurs. En fait quelle que soit leur origine sociale, les locuteurs augmentent leur emploi de la variante simple en contexte stylistique plus formel.

7.4.2 Comparaison selon le contexte de formalité en contexte de double marquage

Des similitudes et des différences se dégagent de l'analyse des résultats en contexte de double marquage lorsque l'on reprend le même protocole d'analyse. La comparaison des résultats uniquement au plan de la fréquence montre des oppositions entre les contextes formel et informel similaires aux résultats précédents. Toutefois, les groupes de facteurs sélectionnés par l'analyse sont différents, comme l'illustre le Tableau XX détaillant les données selon les contextes stylistiques formel et informel en situation de double marquage.

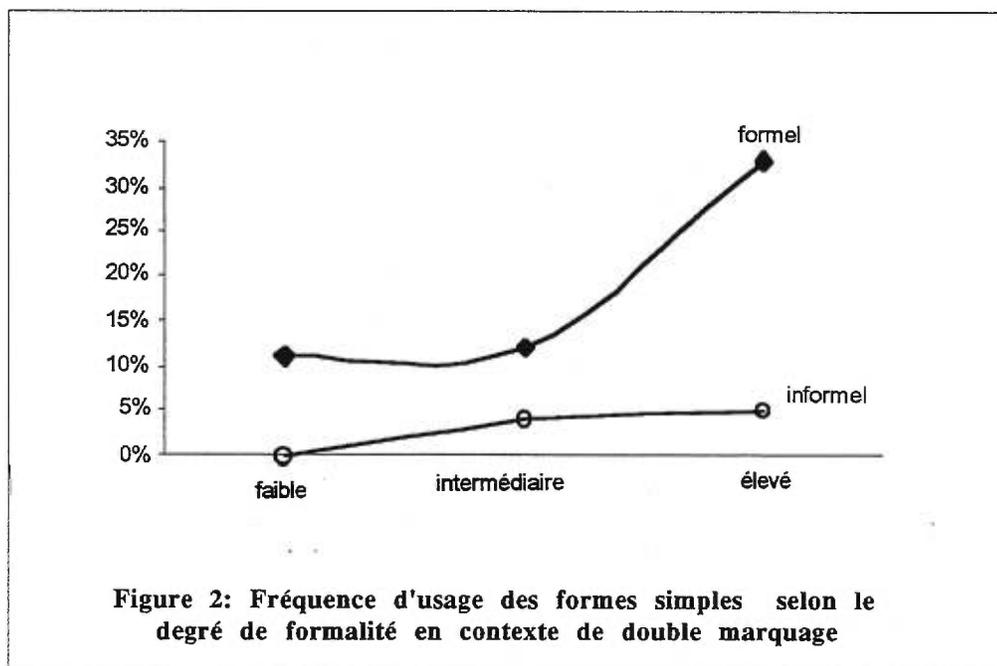
Si on procède à un examen détaillé des résultats, on remarque qu'en contexte stylistique formel, l'année de discussion joue un rôle significatif de même que l'appartenance socio-professionnelle, ce qui rappelle les résultats précédents. Toutefois dans ce cas, la distinction entre homme et femme n'exerce pas d'influence sur la variation. En contrepartie, en contexte informel, l'analyse ne retient que le sexe du locuteur comme groupe de facteurs significatif et rejette du modèle explicatif la catégorie socio-professionnelle et l'année d'enregistrement.

Groupe de facteurs	Facteur	Informel				Formel			
		Forme simpl e N	Total	Forme simple % %	Poids relatif	Forme simpl e N	Total	Forme simple % %	Poids relatif
Sociaux Groupe socio-professionnel	Elevé	3	58	5	NR	33	99	33	,805
	Intermédiaire	6	156	4	NR	22	186	12	,423
	Faible	0	84	0	NR	14	131	11	,347
Sexe	Femme	7	149	5	,678	33	159	21	NR
	Homme	2	149	1	,316	36	257	14	NR
Temporels Année	1971	4	171	2	NR	7	147	5	,184
	1984	5	127	4	NR	62	269	23	,693
Total		9	298	3		69	416	17	
		Input (moyenne ajustée): Nil				Input (moyenne ajustée): ,114			
		Groupes de facteurs non-retenus: groupe socio-professionnel, scolarité				Groupes de facteurs non-retenus: sexe, scolarité			

Tableau XX: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel en contexte linguistique de double marquage selon le degré de formalité en 1971 et 1984

Par ailleurs, on doit noter le comportement catégorique des locuteurs des groupes socio-professionnels situés au bas de l'échelle des professions en contexte informel. En effet, on observe que ces locuteurs situés au bas de l'échelle sociale, n'utilisent pas en contexte stylistique informel les variantes simples ce qui contraste nettement avec leur usage en contexte formel. En fait pour ce sous-groupe de locuteurs, l'emploi de la variante simple se rattache exclusivement au contexte impliquant une formalité, ce qui n'est pas sans dénoter l'évaluation sociale accordée aux variantes.

Si l'on se reporte à la figure 2 qui compare les fréquences d'utilisation des formes selon la catégorie socio-professionnelle, on remarque un écart considérable selon le contexte de formalité associé aux thèmes de discussion. Ceci indique l'association très nette que les locuteurs font entre le contexte de formalité et l'adoption de la forme simple dans ce contexte linguistique en particulier.



Pour cette analyse, comme d'ailleurs pour celle de la section précédente, on doit noter que le groupe socio-professionnel intermédiaire n'emploie pas la forme simple plus fréquemment que le groupe supérieur en contexte formel, ce qui éconduit toute hypothèse d'hypercorrection, du moins lorsque l'on adopte une division ternaire des professions. Cependant, une analyse à six catégories socio-professionnelles, dont les résultats sont présentés à l'annexe III, indique que les universitaires utilisent les formes simples davantage que le groupe le plus élevé sur l'échelle sociale dans les deux contextes stylistiques. Par ailleurs, les cols blancs outrepassent l'usage des contremaîtres, de sorte qu'ils se rapprochent de l'usage du groupe le plus élevé de l'échelle socio-professionnelle. On conviendra d'une très forte oscillation de l'usage pour ces deux groupes en fonction du degré de formalité. Bien qu'on ne soit pas en présence du pattern d'hypercorrection classique, qui impliquerait un dépassement de la production du groupe supérieur de l'échelle sociale en contexte formel uniquement,

ces résultats détaillés montrent la sensibilité de ce marqueur sociolinguistique à la variation stylistique pour certaines catégories de locuteurs. Toutefois, la faible taille de l'échantillon contraint à la prudence dans l'interprétation dégagée de ces analyses.

Enfin si l'on se reporte au tableau XX, l'année d'enregistrement n'exerce une influence qu'en contexte de formalité. En effet, les différences de comportement observées entre 1971 et 1984 en contexte informel s'avèrent trop ténues pour exercer une quelconque influence sur la variation. Le fait que l'usage des locuteurs en contexte de double marquage dans un style informel varie très peu entre 1971 et 1984, peut laisser entendre que le changement qui s'opère est fortement lié à la variation stylistique et à l'évaluation sociale rattachée aux variantes. On peut rattacher, du moins en contexte de double marquage, le changement observé au contexte de formalité.

Au plan de l'interprétation, on peut associer le changement d'usage observé à ce que Labov décrit comme des changements causés par les pressions d'en dessus, pour reprendre sa terminologie. On a fait état au chapitre 1 de la distinction établie par Labov, dès son étude sur New York, entre les changements causés par les pressions d'en dessus et d'en dessous. Il reprend cette distinction en 1994 en la qualifiant un peu plus en détail alors qu'il explique les deux aspects sous-entendus par ces termes. Cette opposition fait intervenir à la fois des aspects liés au positionnement en fonction de la hiérarchie sociale et au positionnement en fonction de la conscience linguistique. Voici comment il caractérise la distinction dans un de ses écrits les plus récents:

Any general consideration of linguistic change must first distinguish between change from above and change from below, a distinction first established in these terms in the New York city study (Labov 1966). Above and below refer here simultaneously to levels of social awareness and positions in the socioeconomic hierarchy (1994 : 78).

Selon cette optique, les changements d'en dessus seraient initiés par des groupes situés au haut de l'échelle sociale et se produiraient de manière consciente. Il décrit plus en détail ce qu'il entend par les changements d'en dessus:

Change from above are introduced by the dominant social class, often with full public awareness. Normally, they represent borrowings from other speech communities that have higher prestige in the view of the dominant class. Such borrowings do not immediately affect the vernacular patterns of the dominant class or other social classes, but appear primarily in careful speech, reflecting a

superposed dialect learned after the vernacular is acquired. Frequently, the newly borrowed linguistic features are inconsistent with the vernacular system, and their use involves correlated changes in other features (Labov 1994 : 78).

En d'autres termes, ces changements seraient liés aux pressions normatives à l'oeuvre dans la société. En contexte de double marquage, contexte que l'on a associé à la saillance linguistique au chapitre précédent, il semble que le changement s'opère plus nettement dans un style formel, au moment où la pression normative atteint son paroxysme. En ce sens, on pourrait rapprocher le comportement observé dans notre étude de ce que Labov qualifie de pressions d'en dessus.

7.5 Conclusion

En conclusion à ce chapitre, on peut confirmer que la variable à l'étude dans cette thèse correspond bien à la définition de marqueur sociolinguistique puisqu'elle suit un pattern d'hétérogénéité ordonné tant sur l'axe social que stylistique. En effet, on a pu constater, tant par la distribution différentielle de l'usage selon le sexe que selon la catégorie socio-professionnelle, qu'un prestige social est dévolu à l'usage de la forme simple. Par ailleurs, certaines irrégularités observées sur le plan de l'ordonnement de l'usage selon une hiérarchie sociale classique autorisent une réflexion sur le poids des contraintes normatives qui s'avère plus lourd pour les groupes sociaux dont les emplois sont plus fortement associés à la maîtrise de la langue. Enfin, le rôle dévolu au groupe de facteurs stylistiques confirme qu'il existe une association entre l'emploi des formes simples et le contexte de formalité. Ces résultats suggèrent d'ailleurs une hypothèse de spécialisation socio-stylistique de la variante simple.

Hormis le rôle attribué aux groupes de facteurs sociaux et stylistiques, l'analyse accorde également un rôle au groupe de facteurs temporels. Ainsi, l'influence de l'année d'enregistrement atteste un changement dans le comportement des locuteurs à 13 ans d'intervalle. La forme simple gagne sans contredit du terrain entre 1971 et 1984. Cependant, malgré l'établissement de ce constat, il est ardu de départager entre une interprétation en fonction d'une gradation d'âge et une interprétation qui élargirait la portée de ce changement à l'ensemble de la communauté linguistique. Les raisons en sont attribuables, comme nous l'avons mis en évidence, à la nature même de l'échantillon.

En outre, l'examen de la distribution des variantes selon des contextes linguistiques spécifiques fait ressortir qu'ils ne sont pas également soumis à la variation stylistique. Ainsi, le contexte des syntagmes prépositionnels (SP) semble échapper à l'évaluation sociale des locuteurs alors que le contexte de double marquage lui est fortement tributaire, ce qui a conduit à examiner l'interrelation entre les aspects sociaux et stylistiques de manière plus approfondie.

À cet effet, les résultats comparés selon le degré de formalité associé aux thèmes de discussion ont confirmé que la variable à l'étude correspond bien à un marqueur sociolinguistique puisqu'on y décèle une stratification sociale et stylistique régulière. À ce titre, la forte fluctuation stylistique que montre la distribution des variantes pourrait se corrélérer à une évaluation sociale des variantes, aspect qui mériterait une confirmation par une enquête sur les attitudes linguistiques.

Le prochain chapitre expose les résultats tant sur le plan linguistique qu'extralinguistique de deux analyses incorporant des données recueillies en 1995. La première analyse, porte sur un sous-groupe de 12 locuteurs, en contexte d'entrevue sociolinguistique, qui a accepté de participer à la poursuite de l'étude longitudinale. Cette analyse donne l'occasion de suivre l'évolution de la distribution des variantes sur une période de 24 ans et de vérifier certaines hypothèses sur les modifications observables dans le parler de mêmes individus. La discussion des résultats de cette analyse favorise un approfondissement de plusieurs aspects reliés aux études en temps réel. Une deuxième analyse, cette fois-ci en synchronie, se penche sur le comportement linguistique de quatre locuteurs ayant accepté de participer à des activités d'auto-enregistrement. Bien que ce sous-échantillon s'avère beaucoup plus restreint en nombre de locuteurs, son apport se justifie par l'élargissement considérable du champ de la variation stylistique qu'il permet de considérer. En effet, l'analyse compare les données recueillies en 1995 en situation d'auto-enregistrement aux données issues de l'entrevue sociolinguistique classique, opposant une situation à l'autre selon un contraste de formalité, les activités auto-enregistrées correspondant à un contexte moins formel que la dynamique interactionnelle de l'entrevue. Ce contraste sur le plan situationnel procure à ces données une grande valeur en vue de vérifier certaines hypothèses liées à la variation intra-individuelle.

CHAPITRE 8

VARIATION ENTRE FORMES SIMPLES ET COMPOSÉES DES PRONOMS NON-CLITIQUES DU PLURIEL EN 1971, 1984 ET 1995

Les trois derniers chapitres ont exposé les résultats de l'analyse de la variation qui s'exprime entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel en français montréalais, pour un échantillon de 30 locuteurs interviewés en 1971 et 1984. Dans la poursuite de l'étude longitudinale, le chapitre qui s'amorce présente l'analyse de la même variable pour une cohorte de 12 locuteurs dont le comportement linguistique est observé en 1971, 1984 et 1995. Si la composition de l'échantillon se restreint pour des raisons objectives expliquées au chapitre méthodologique, l'analyse s'enrichit sur le plan de deux dimensions distinctes: longitudinale et stylistique.

Du point de vue de sa perspective longitudinale, l'analyse se bonifie, puisqu'on ajoute des données recueillies auprès des mêmes locuteurs en 1995. L'intervalle de 24 années qui sépare les données de 1971 de celle de 1995 permet de suivre en temps réel les modifications du comportement linguistique de cette cohorte et donne l'occasion de confirmer ou d'infirmer les hypothèses mises de l'avant lors de la première analyse. Par ailleurs, l'analyse s'enrichit du point de vue de sa perspective stylistique, car les données de 1995 couvrent un champ stylistique beaucoup plus étendu que les données de 1971 et 1984. En effet, quatre locuteurs de cette cohorte ont accepté de s'auto-enregistrer dans le cadre d'activités quotidiennes. Du point de vue de la méthode, cet élargissement de l'éventail stylistique, a comme avantage d'affiner l'articulation du rôle des facteurs extra-linguistiques dans l'explication de la variation.

Deux analyses distinctes sont présentées dans ce chapitre. Dans un premier temps, une analyse en temps réel porte sur une cohorte de 12 locuteurs parties prenantes de l'étude de 1971 et 1984 et réinterviewés en 1995. La nature de cet échantillon a fait l'objet d'un exposé détaillé au chapitre 2 portant sur la méthodologie. Le comportement linguistique de ces 12 locuteurs à trois moments dans le temps -

1971, 1984 et 1995 - dans le cadre des entrevues sociolinguistiques fait l'objet d'attention. J'ai négligé volontairement pour cette analyse diachronique les données provenant des activités auto-enregistrées afin d'assurer la comparabilité du point de vue situationnel avec l'analyse du comportement des 30 locuteurs en 1971 et 1984.

Dans un deuxième temps, une analyse synchronique est présentée. Elle concerne le comportement de quatre locuteurs qui, en plus d'accorder une entrevue sociolinguistique classique, ont bien voulu s'auto-enregistrer dans le cadre d'activités régulières en 1995. L'usage de la variable en situation d'entrevue et dans le cadre d'activités auto-enregistrées pour l'année 1995 fait l'objet d'attention. Le comportement linguistique de ces locuteurs fait toutefois l'objet d'une discussion plus détaillée à la section sur les facteurs extra-linguistiques puisque les résultats mettent avant tout en évidence les aspects stylistiques reliés à l'explication de la variation. Le tableau XXI résume les deux types d'analyses proposés à partir des échantillons de 1971, 1984 et 1995:

Corpus	Sankoff-Cedergren 1971	Montréal-84 1984	Montréal-95 1995	
Type de données	Entrevue N	Entrevue N	Entrevue N	Activité N
Analyse				
Diachronique	12/120	12/72	12/14	
Synchronique			4/14	76

Tableau XXI: Analyses présentées à partir des échantillons 1971, 1984 et 1995

La première partie de ce chapitre présente les résultats en ce qui a trait aux facteurs linguistiques pour les deux analyses. Les résultats concernant les facteurs extra-linguistiques - stylistiques, sociaux et temporels - retiennent l'attention à la deuxième partie du chapitre qui reprend les mêmes subdivisions. Enfin, cette deuxième partie se clôt par des observations de nature qualitative sur le comportement linguistique dans le cadre des activités auto-enregistrées.

Les données ont été soumises au même type de traitement statistique employé pour les analyses précédentes de manière à cerner l'influence des groupes de facteurs intervenant dans la distribution des variantes de la variable à l'étude. La présentation des résultats sur l'alternance entre les formes simples et composées des pronoms non-

clitiques du pluriel se fait en fonction de l'influence des groupes de facteurs sur une variante d'application donnée. Comme pour l'analyse du comportement linguistique des 30 locuteurs en 1971 et 1984, la forme simple constitue la variante d'application choisie. Par le fait même, la valeur de l'*input* (moyenne ajustée) ainsi que les poids relatifs accordés à chacun des facteurs doivent encore se lire en fonction de l'influence exercée sur la variante d'application que constitue la forme simple.

8.1 Groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation en 1971, 1984 et 1995

La première partie du chapitre présente les résultats concernant les facteurs linguistiques et vise essentiellement à jeter un éclairage nouveau sur les résultats de l'analyse de la production des 30 locuteurs en 1971 et 1984. La première section s'intéresse au comportement à travers le temps de 12 locuteurs en 1971, 1984 et 1995 en situation d'entrevue. La seconde section présente une analyse synchronique du comportement de 4 locuteurs en situation d'entrevue et dans le cadre d'activités auto-enregistrées pour l'année 1995 uniquement.

8.1.1 Résultats pour une cohorte de 12 locuteurs en 1971, 1984 et 1995

Les résultats dont il est question dans cette section proviennent de l'analyse de la variation entre formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel chez 12 locuteurs issus des corpus *Sankoff-Cedergren* et *Montréal-1984* et *Montréal-95*. Toutes les occurrences recueillies dans le cadre des entrevues sociolinguistiques et produites par cette cohorte de 12 locuteurs pour les trois années ont été codifiées puis soumises à l'analyse statistique de régression au moyen du logiciel *Goldvarb*. Pour cette analyse, je ne tiens pas compte des occurrences impliquées dans le cadre des activités auto-enregistrées, de manière à assurer leur comparabilité avec les données de 1971 et 1984 présentées au chapitre 5 et 6. Au total, 1 114 occurrences ont été prises en compte.

Dans le cas qui nous occupe, la forme composée a toujours la faveur des locuteurs puisqu'ils n'utilisent la forme simple que dans 22 % des cas et que la valeur de l'*input* n'est que de ,207 en faveur de la valeur d'application choisie. Ce

pourcentage dépasse celui obtenu lors de l'analyse des 30 locuteurs en 1971 et 1984 pour laquelle les formes simples ne représentaient que 13 % des occurrences. D'entrée de jeu, on peut donc présumer une augmentation de l'usage des formes simples avec le temps, du moins pour ces 12 locuteurs.

Quant aux groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel pour cette analyse, ils se dénombrent à trois, comme l'indique le tableau XXII. Il s'agit, comme dans le cas de l'analyse 1971-1984, de la catégorie morphologique de la personne et du type de syntagme auxquels s'ajoute le groupe de facteurs référant au contraste sémantique.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Personne	1 ^{ère}	164	631	26	,574
	3 ^e	78	472	17	,408
	2 ^e	1	11	9	,259
Syntagme	SP	87	332	26	,582
	SN	156	781	20	,465
Contraste sémantique	Présence	213	1002	21	,508
	Absence	14	83	17	,404
Total		343	1114	22	

Input (moyenne ajustée): ,207

Groupe de facteurs non-retenu: double marquage

Tableau XXII: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour 12 locuteurs interviewés en 1971, 1984 et 1995

Concernant la catégorie morphologique de la personne, on observe des tendances similaires à celles observées lors de la première analyse, en ce qui a trait au comportement linguistique à la 1^{ère} et à la 3^e personnes du pluriel. Ainsi, la 1^{ère} personne constitue toujours la catégorie morphologique la plus propice à entraîner la forme simple et ce facteur obtient un poids relatif de ,574. Pour la 3^e personne, le poids relatif n'atteint que ,408. L'écart entre les deux catégories de personne s'avère même plus prononcé que dans l'analyse de 1971-1984. Par ailleurs, pour l'analyse qui retient l'attention ici, on n'observe pas de comportement catégorique pour la 2^e personne et le poids relatif qu'obtient la 2^e personne atteint ,259. Ce dernier résultat soulève trois commentaires.

En premier lieu, il faut signaler que ce comportement non-catégorique indique qu'il n'y a pas d'impossibilité structurelle à produire la forme simple à la 2^e personne du pluriel, comme aurait pu le laisser entendre la première analyse. Toutefois, la seule occurrence de forme simple répertoriée à la 2^e personne en (8.1) soulève certaines remarques:

- (8.1) Vous avez une amitié je respecte ça je trouve ça bien le fun mais que vous deux ensemble vous deveniez plus cruels envers les animaux... (65'95)

Il faut noter ici que cet exemple est accompagné du modificateur *deux* qui agit plus précisément en tant que quantifieur. Dans ces cas, il se peut que la présence du modificateur *deux* vienne freiner la présence d'un second modificateur comme *autres*. Toutefois une succession de modificateurs n'apparaît pas impossible. En effet, une construction avec deux modificateurs comme *vous autres deux*, bien qu'elle serait évaluée non-standard, ne sonnerait pas nécessairement étrange à l'oreille d'un locuteur montréalais.

Toutefois, ces remarques doivent être prises avec circonspection puisque le faible nombre d'occurrences à la 2^e personne nuit à tout effort de généralisation. En effet, le nombre d'emplois à la 2^e personne équivaut à 1 % seulement du nombre total d'occurrences, ce qui confirme la contrainte considérable à l'élicitation de formes à la 2^e personne du pluriel dans le contexte spécifique de l'entrevue sociolinguistique.

Enfin, malgré ces bémols, les résultats indiquent, en ce qui a trait à la comparaison entre les poids relatifs respectifs de chacune des catégories morphologiques de la personne, que la 2^e personne du pluriel constitue la catégorie morphologique la moins encline à susciter la forme simple. Ce résultat confirme les tendances observées pour l'analyse de 30 locuteurs en 1971 et 1984. Ainsi, les hypothèses concernant la 2^e personne présentées au chapitre précédent trouvent une confirmation ici. Tout d'abord, il peut s'avérer justifié de postuler que la forme simple se spécialise pour faire référence au singulier laissant libre cours à la forme composée au pluriel. Par ailleurs, le caractère non-contrasté de la variante simple avec son homologue clitique *vous* au plan de la représentation phonologique des formes semble nuire à l'extension de la forme simple au pluriel. Toutefois, si l'avancée des formes

simples se poursuivait, on pourrait envisager un réajustement des pratiques à cet égard.

En somme pour ce premier groupe de facteurs, si on examine le comportement des trois catégories de personne, en lien avec le comportement de leurs homologues clitiques, on peut juger toujours plausible l'hypothèse concernant la généralisation de l'opposition sur le plan de la représentation phonologique des formes entre les clitiques et les non-clitiques. En effet, il semble que cette opposition se réalise, pour les pronoms non-clitiques du pluriel, selon deux séries équivalentes sur le plan fonctionnel et soumises à la variation sociolinguistique. En ce qui a trait aux facteurs extra-linguistiques, on peut postuler que chacune des variantes joue un rôle distinct au niveau social et plus particulièrement stylistique, hypothèse qui, pour cette cohorte de locuteurs, sera évaluée dans la seconde partie de ce chapitre.

Par ailleurs, le groupe de facteurs *type de syntagme*, ressort significatif lors de l'analyse de variation pour cette cohorte. Les résultats montrent une tendance analogue à celle notée pour l'analyse de 30 locuteurs en 1971-1984. Ainsi l'analyse confirme que la présence de SP contribue à hausser la fréquence de formes simples alors que le SN leur est moins favorable puisqu'ils obtiennent respectivement des poids relatifs de ,582 et de ,465 en faveur de la forme simple.

Cependant, à la différence de l'analyse précédente, un nouveau groupe de facteurs s'ajoute aux deux premiers pour moduler la variation: il s'agit du groupe de facteurs relié au contraste sémantique. Ainsi, l'analyse indique qu'en présence d'un contraste apparent dans le contexte immédiat, le poids relatif en faveur de la forme simple atteint ,508 alors qu'il faiblit à ,404 en son absence. L'intérêt de ce résultat tient au fait qu'il annihile toute tentative d'acquiescer à l'hypothèse des grammaires traditionnelles et historiques associant la forme composée au contraste référentiel. En fait, cette hypothèse s'avère ainsi falsifiée et quasi renversée puisque les données provenant des corpus de français parlé à Montréal, par un effet de miroir, inversent le portrait de la situation.

En effet, les résultats, du moins pour l'analyse de cette cohorte, vont plutôt dans le sens de l'absence ou même de la perte de la connotation sémantique associée au modificateur *autres*. À cet égard, l'hypothèse de sa grammaticalisation comme

marque morphologique de pluralité fait davantage sens qu'une quelconque interprétation qui associerait l'emploi du modificateur à une tournure emphatique. On peut même aller jusqu'à postuler un renversement de tendance.

En effet, ces résultats suscitent une réflexion quant à la notion d'usure sémantique et son lien avec les changements qui peuvent survenir quant à l'association d'une forme à un contexte marqué¹. Hymes (1970 : 10, cité par Laberge 1977: 93) considère que l'étude sémantique du système pronominal témoigne de relations entre éléments marqués et non-marqués. Laberge, qui a repris cette opposition pour illustrer les changements dans la distribution des clitiques sujets *on/nous* pour exprimer la 1^{ère} personne du pluriel, indique dans sa conclusion:

On a vu (...) que *on* pour *nous* a perdu sa connotation marquée au cours des siècles, comme en témoignent les observations et les dires des grammaires historiques; de plus, on a constaté le caractère presque catégorique de cette substitution dans le langage familier parlé à Montréal (Laberge 1977 : 325).

Dans le cas qui nous occupe, les grammaires traditionnelles et historiques associent les formes non-clitiques composées avec *autres* à un contexte marqué sémantiquement parlant, celui du contraste entre un groupe d'individus et un autre. Ils décrivent bien sûr des usages linguistiques relevant d'une autre époque, d'une autre aire géographique et d'un contexte situationnel différent: la langue écrite. D'après les données colligées sur le français montréalais, il semble difficile d'associer l'usage du modificateur *autres*, pour cette variété du moins, à ce même contexte marqué. Tout d'abord, en raison de sa très grande fréquence d'usage, il y aurait tout lieu de penser que le phénomène aurait subi une usure de son effet sémantique contrastif. Cette usure contribuerait plutôt à mon avis à accoler aux formes composées une valeur neutre sur le plan de l'emphase. L'interprétation proposée aux précédents chapitres postule plutôt que le modificateur *autres* s'est grammaticalisé comme marque morphologique de pluralité. À la lumière des résultats de la dernière analyse, j'aurais également tendance à souscrire à l'hypothèse d'une réintroduction des formes simples visant à marquer la variation stylistique de manière accrue. Cette hypothèse est soumise à la discussion

¹ Selon Laberge, la connotation marquée sert à désigner en sociolinguistique une forme linguistique qui transmet une information supplémentaire qui s'ajoute à l'information référentielle première (Laberge 1977 : xv). Cette définition est également acceptée par Thibault (1983: 37). Givón (1979) qui traite de cette notion propose une relecture de la question du marquage à partir du degré de présuppositionnalité accolé aux énoncés.

par l'examen de la distribution stylistique des variantes, aspect qui fait l'objet d'une discussion plus détaillée dans la deuxième partie de ce chapitre.

8.1.1.1 Contexte linguistique des syntagmes prépositionnels (SP) pour 12 locuteurs en 1971, 1984 et 1995

Pour cette cohorte de 12 individus, j'ai également procédé à une analyse secondaire ayant trait aux pronoms insérés dans les syntagmes prépositionnels (SP) pris isolément de manière à mieux cerner la variation incluant les données de 1995 dans ce contexte linguistique spécifique. Dans ce contexte linguistique, 328 occurrences ont fait l'objet d'une analyse et les résultats généraux indiquent un taux d'usage des formes simples de 27 %. Comme les résultats exposés au tableau XXIII l'indiquent, l'analyse révèle comme groupe de facteurs significatifs le type de préposition et la catégorie morphologique de la personne.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple	Total	Forme simple	Poids relatif
		N		%	
Personne	1 ^{ère}	49	149	33	,596
	3 ^e	38	179	21	,420
	2 ^e	0	5	0	,000
Type de préposition	<i>chez</i>	-	-	100	NIL
	<i>entre</i>	16	25	64	,846
	<i>à</i>	14	37	38	,633
	<i>avec</i>	21	80	26	,545
	<i>de</i>	11	41	27	,473
	<i>pour</i>	18	107	17	,367
	<i>autres</i>	5	28	18	,372
Total		87	328	27	

Input (moyenne ajustée): ,248

Groupes de facteurs non-retenus: position face au verbe, double marquage, contraste référentiel

Tableau XXIII: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel insérés dans les syntagmes prépositionnels chez 12 locuteurs interviewés en 1971, 1984 et 1995

En ce qui a trait à la catégorie morphologique de la personne, elle constitue un premier groupe de facteurs sélectionné pour cette analyse. Bien que ce groupe de facteurs n'ait pas été retenu pour l'analyse de 1971 et 1984, les résultats montrent, sans surprise, la même tendance que pour plusieurs autres analyses principales et secondaires, c'est-à-dire la prépondérance de la forme de 1^{ère} personne dans l'adoption de la forme simple.

Hormis la catégorie morphologique de la personne, le type de préposition constitue le second groupe de facteurs jugé significatif. Pour ce groupe de facteurs, on remarque à la fois des points communs et des points de divergence avec les résultats menés pour les 30 locuteurs en 1971 et 1984. Tel qu'attendu, la préposition *chez* suscite un comportement catégorique, ce qui confirme les hypothèses reliant la lexicalisation de cette expression à la notion de pluralité restreinte qu'elle évoque dans un contexte sémantique de localisation. Quant à la préposition *entre*, illustrée à l'exemple (8.2), elle se révèle toujours la plus susceptible de faire apparaître la variante simple, d'autant plus que sa fréquence d'apparition avec la variante d'application augmente pour atteindre 64 %.

(8.2) Les jeunes ils jasaient *entre eux* puis on jasait *entre nous* (34'95)

Bien que le haut de la hiérarchie s'apparente avec l'agencement observé lors de l'étude sur 30 locuteurs, l'ordonnancement de la suite de la hiérarchie diverge. Ainsi, l'ordre des prépositions apparaissant à la suite de la préposition *entre* change. On observe que les prépositions *à* en (8.3) et *avec* se déplacent vers le haut de la hiérarchie alors que *de* en (8.4) se voit déclassé de sa position.

(8.3) Une vie tranquille de famille où les enfants respectent les autres puis il y a des: un territoire de un est respecté puis on partage les affaires puis on: on est pas: on partage quelque chose qui est *à nous* qui va nous revenir (49'95)

(8.4) Les amis qui sont dans le monde juridique je vais parler de tout *avec eux* y compris le droit avec mes amis qui sont dans le milieu non juridique je vais rarement parler de droit mais je vais parler de tout (117'95)

Ces modifications de l'ordonnancement s'avèrent toutefois difficiles à interpréter en particulier pour *à* et *de* qui peuvent servir une multitude d'emplois. Il devient donc difficile de départager pour l'instant les effets du hasard des véritables tendances. On peut cependant se demander de quelle façon les données de 1995 contribuent à modifier le portrait de la situation. Cette question fait l'objet d'une discussion à la section 8.1.1.3 présentant l'analyse secondaire des SP pris isolément en 1995.

Quant à la préposition *pour*, elle semble maintenir la plus forte tendance à s'associer aux formes composées. À mon avis, cela maintient l'hypothèse discutée au

chapitre 5 qui associait l'emploi de *pour* comme introducteur à un style moins soutenu à l'opposé d'autres prépositions ou locutions prépositionnelles comme *selon* ou à *notre avis*, associées à un style plus formel. Enfin en ce qui a trait à la catégorie de prépositions *Autres*, il y a peu à dire, sinon de répéter le fait que tout effort d'interprétation s'avère hasardeux à cause de l'hétérogénéité même de la catégorie.

8.1.1.2 Analyses secondaires selon les années d'enregistrement 1971, 1984, 1995

La contribution spécifique des données de 1995 permet de suivre l'évolution des tendances à travers le temps et apporte également, à la lumière de l'effet exercé par les groupes de facteurs linguistiques, des nuances aux hypothèses émises aux précédents chapitres. Tout d'abord on doit noter une augmentation des formes simples qui passent de 8 % en 1971 à 22 % en 1984 puis à 29 % en 1995, aspect qui sera discuté en détail dans la prochaine partie du chapitre. Par ailleurs, si on examine l'articulation des facteurs linguistiques selon l'année d'enregistrement, les analyses font ressortir des résultats étonnants. Ainsi, pour la cohorte de 12 locuteurs, les analyses menées séparément selon l'année d'enregistrement dégagent en 1971 et en 1995 un seul groupe de facteurs significatif. Pour ces deux années, la catégorie morphologique de la personne influence la variation mais dans un sens inverse à l'autre. Quant à l'analyse des données de 1984 uniquement, elle ne fait ressortir aucun facteur significatif.

D'abord en 1971, le pourcentage de formes simples atteint seulement 8 % pour un total de 275 occurrences. Par ailleurs, on observe une tendance inverse à celle observée dans l'analyse de 30 locuteurs. Au lieu de voir la 1^{ère} personne du pluriel favoriser davantage les formes simples, le contraire se manifeste et la 3^e personne prend le devant de la scène. Ainsi, avec un usage de 5 % de formes simples, la 1^{ère} personne obtient un poids relatif de ,415, alors que la 3^e personne avec un usage de 12 % de formes simples atteint un poids relatif de ,630. La valeur de l'input est de ,075.

En 1984 par contre, la situation change et le pourcentage de formes simples passe à 22 % pour un nombre d'occurrences atteignant 319. Bien qu'il n'y ait aucun groupe de facteurs jugés significatifs, on doit noter qu'il y a égalité de pourcentages

dans l'utilisation de la forme simple à la 1^{ère} (22 %) et à la 3^e personne (22 %). Cette égalité explique d'ailleurs pourquoi ce groupe de facteurs n'est pas sélectionné par l'analyse statistique.

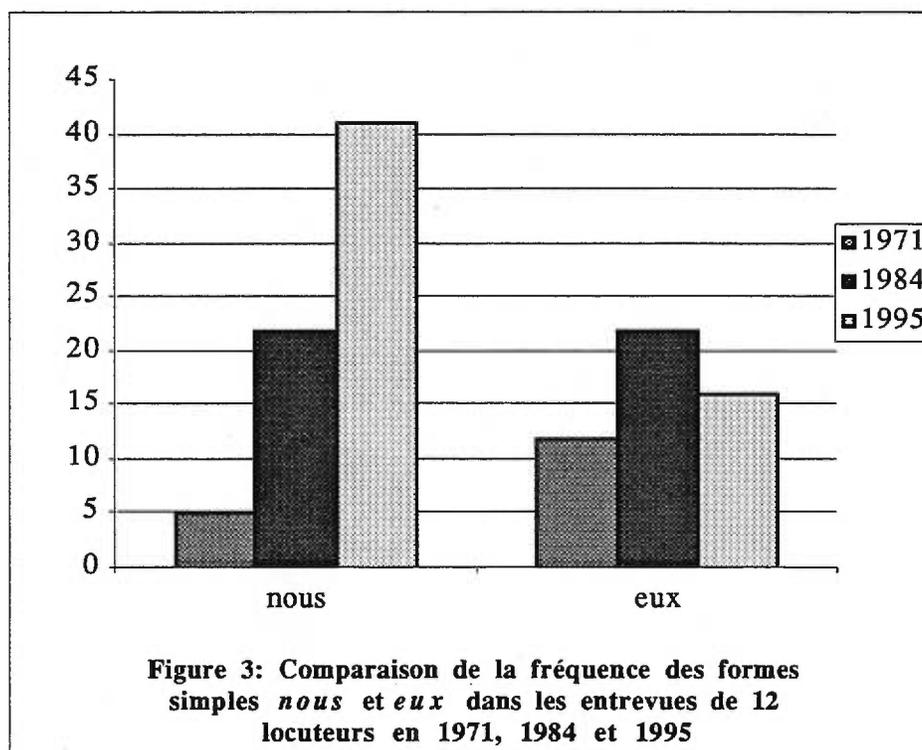
Les différences observées avec l'analyse du comportement de 30 locuteurs en 1971 et 1984 commentées aux chapitres précédents ne sont pas sans lien, à mon avis, avec la taille de l'échantillon. En effet, la réduction de 30 à 12 locuteurs peut expliquer en partie la distorsion des résultats, d'autant plus que les résultats, tant en ce qui a trait aux pourcentages qu'aux poids relatifs respectifs, ne montraient pas d'écarts très élevés entre la 1^{ère} et la 3^e personne pour l'analyse portant sur les 30 locuteurs en 1971 et 1984.

Quant à l'année 1995, pour laquelle 513 occurrences ont été répertoriées², 29 % des occurrences sont à la forme simple. Les résultats de cette analyse indiquent que la catégorie morphologique de la personne est sélectionnée comme facteur significatif. Quant à l'ordonnement de chacune des catégories ordinales de la personne, il rétablit la tendance observée lors de l'analyse de 30 locuteurs. En effet, pour ce groupe de facteurs, la 1^{ère} personne obtient un poids relatif de ,648 et atteint 41 % en faveur de la forme simple alors que la 3^e personne, avec un poids relatif de ,332, obtient 16 % en faveur de la forme simple. L'écart s'avère ici beaucoup plus net entre les catégories morphologiques de la personne que pour les autres analyses. En ce qui concerne la 2^e personne en 1995, bien qu'elle obtienne un poids relatif de ,307 et une fréquence d'usage de 14 % en faveur des formes simples, il demeure encore difficile d'établir des généralisations puisque ce facteur ne correspond qu'à 1 % de toutes les formes non-clitiques. On doit toutefois reconduire la remarque signalant que ce facteur ne suscite plus un comportement catégorique comme c'était le cas pour l'analyse de 30 locuteurs en 1971 et 1984. Par ailleurs, on doit noter qu'il semble se manifester une avancée des formes simples dans cette catégorie morphologique également, sous réserve d'une confirmation à partir de procédures d'élicitation plus vastes.

À titre comparatif, la figure 3 illustre les tendances observées quant à la production des formes simples *nous* et *eux* au cours de la période de 24 ans couverte

² Les occurrences en 1995 s'avèrent beaucoup plus nombreuses qu'en 1971, année pour laquelle l'on dénombre 275 occurrences pour cette cohorte de locuteurs.

par l'étude. Les taux d'usage des variantes simples aux catégories morphologiques de 1^{ère} et 3^e personnes du pluriel sont issus des analyses selon l'année d'enregistrement pour la cohorte de 12 locuteurs en situation d'entrevue.



Bien que les résultats de 1995 puissent également être nuancés à cause de la réduction de la taille de l'échantillon, ils rétablissent la prépondérance de la 1^{ère} personne dans l'adoption des formes simples et s'avèrent conformes aux résultats issus de l'analyse de 30 locuteurs en 1971 et 1984. En ce sens, ils permettent de justifier l'hypothèse qui met de l'avant que l'avancée des formes simples prend appui sur la 1^{ère} personne du pluriel. Selon cette optique, une occurrence comme (8.5) en 1995 cadre très bien avec la situation:

- (8.5) *Nous* on filtre les clients les intitutions financières filtrent les clients puis *eux autres* les filtrent puis malgré tout ça fait qu'imaginez. (7'95)

8.1.1.3 Contexte linguistique des syntagmes prépositionnels (SP) pour 12 locuteurs en 1995

De manière à éclairer les différences observées dans les résultats de la variation entre l'analyse de 30 locuteurs 1971-1984 et l'analyse de la cohorte de 12 locuteurs en 1971, 1984 et 1995 dans le contexte des syntagme prépositionnel (SP) pris isolément, j'ai mené une analyse secondaire dans ce même contexte linguistique mais uniquement pour l'année 1995. Les résultats de l'analyse indiquent que, dans ce contexte, 29 % des occurrences s'accompagne de la forme simple, ce qui constitue une augmentation en comparaison avec les données générales. Par ailleurs, comme le montre le tableau XXIV, trois groupes de facteurs ressortent comme significatifs: le type de préposition, la position face au verbe et la catégorie morphologique de la personne.

La comparaison des résultats de l'influence du groupe de facteurs *type de préposition* entre l'analyse portant sur 30 locuteurs en 1971 et 1984 et l'analyse sur 12 locuteurs en 1971, 1984, 1995 indiquait des différences considérables en ce qui a trait à la hiérarchie des prépositions en faveur de la forme simple. Les résultats de l'influence de ce même groupe de facteurs pour l'année 1995 uniquement apportent un éclairage intéressant.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Type de préposition	<i>chez</i>	-	-	100	1,000
	<i>entre</i>	8	13	62	,789
	<i>à</i>	8	18	44	,585
	<i>avec</i>	17	43	40	,644
	<i>de</i>	6	22	27	,337
	<i>pour</i>	11	49	22	,374
	<i>autres</i>	1	7	13	,251
Position	<i>antéposée</i>	87	275	32	,575
	<i>postposée</i>	61	238	26	,414
Personne	<i>1^{ère}</i>	114	278	41	,658
	<i>3^e</i>	37	235	16	,316
	<i>2^e</i>	0	4	0	,000
Total		151	513	29	

Input (moyenne ajustée): ,374

Groupe de facteurs non-retenu: double marquage

Tableau XXIV: Groupes de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques insérés dans des syntagmes prépositionnels chez 12 locuteurs en 1995

Tout d'abord, on remarque une avancée considérable des formes simples en combinaison avec la préposition *entre* qui atteint 62 % accompagnée d'une augmentation considérable de formes simples en concomitance avec les prépositions *avec* et *à*. Il y a là un début d'explication aux différences dégagées entre les analyses de 1971-1984 et de 1971-1984-1995. Ainsi, il semble que les résultats de 1995 ont une incidence considérable sur la situation d'ensemble.

À ce propos, mais sans toutefois soulever d'hypothèses spécifiques, on peut établir quelques observations qualitatives à partir d'un contexte linguistique spécifique qui semble favoriser la forme simple accompagnée de la préposition *à*. En effet, nous avons noté qu'il existe en 1995 des constructions impliquant un double marquage avec un possessif et impliquant un SP du nom formé avec la préposition *à* et un pronom non-clitique à la forme simple. Ce contexte d'apparition impliquant la variante simple³, est illustré aux exemples (8.6) et (8.7):

- (8.6) Puis ça nous donne du temps où ils sont pas obligés de voir les obligations qu'on a puis ils sont pas obligés de subir notre horaire *à nous* <humhum> ils ont leur horaire à eux (49'95)
- (8.7) Eux autres ils se cherchent des occasions puis ils cherchent des idées pour faire la vente de leurs produits <humhum> des costumes, du maquillage, beaucoup de petites babioles mais leur spécialité *à eux* qu'il y a pas tout partout dans les autres magasins (7'95)

Ainsi, on peut penser, qu'en particulier dans cet emploi, la forme simple s'avère plus attendue que la forme composée quoique cette dernière soit tout de même possible.

Quant aux deux autres groupes de facteurs jugés significatifs, leur rôle confirme les hypothèses déjà soulevées. Tout d'abord, les résultats concernant la catégorie morphologique de la personne indiquent que la 1^{ère} personne constitue toujours celle sur laquelle s'appuie le plus grand nombre de formes simples. Enfin, la position antéposée, dans le cas des SP, facilite l'apparition de la forme simple.

³ Ce type de construction me rappelle également le texte d'une chanson populaire française qui a beaucoup tourné dans les années 90 et qui est construite sur le même modèle: *Mon mec à moi*.

8.1.2 Usage de la variable chez 4 locuteurs en situation d'entrevue sociolinguistique et dans le cadre d'activités d'auto-enregistrement en 1995.

Cette section expose les résultats de l'analyse du comportement linguistique en 1995 de 4 locuteurs dans deux cadres situationnels: en situation d'entrevue sociolinguistique et lors d'activités auto-enregistrées à leur domicile. Ces données synchroniques ne concernent que l'année 1995. Par ailleurs, les données supplémentaires ajoutées pour cette analyse proviennent des activités d'auto-enregistrement. Ces activités, présentées en détail au chapitre méthodologique, se caractérisent par un caractère moins formel que les entrevues sociolinguistiques classiques. Entre autres exemples, il peut s'agir de la simple routine matinale, d'un souper familial, de la visite des beaux-parents ou de la séance quotidienne de devoirs avec un enfant. L'apport de ces données améliore la compréhension de la variation stylistique conditionnée par des situations d'interactions moins formelles que l'entrevue sociolinguistique classique. Cet avantage vient pallier certaines lacunes quant aux données analysées précédemment qui ne couvraient qu'un seul contexte situationnel, celui de l'entrevue sociolinguistique. Pour cette cohorte, je livre les résultats de l'analyse quantitative, tout en apportant quelques remarques qualitatives sur le comportement des autres personnes impliquées dans les interactions ainsi que des commentaires sur le contexte interactif des activités quotidiennes.

L'analyse de l'influence des groupes de facteurs linguistiques sur la variation a été menée sur un total de 452 occurrences. Pour cet échantillon, on retrouve 15 % de formes simples. Ce pourcentage s'avère moins élevé que pour l'analyse de 12 locuteurs en situation d'entrevue sociolinguistique qui atteignait 29 %. Dans la deuxième partie de ce chapitre, il est question du lien entre ces résultats et la nature du contexte interactionnel, contexte qui s'avère beaucoup moins formel dans le cadre des activités auto-enregistrées. La valeur de l'input pour cette nouvelle analyse est de ,116 et le traitement statistique fait ressortir deux groupes de facteurs significatifs comme l'illustrent les résultats présentés au tableau XXV.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple	Total	Forme simple	Poids relatif
		N		%	
Personne	1 ^{ère}	53	222	24	,702
	2 ^e	1	28	4	,319
	3 ^e	12	202	6	,208
Syntagme	SP	24	119	20	,611
	SN	42	332	13	,460
Total		66	452	15	

Input (moyenne ajustée): ,116

Groupe de facteurs non-retenus:

Tableau XXV: Groupe de facteurs linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel pour 4 locuteurs en situation d'entrevue sociolinguistique et dans le cadre d'activités en 1995

Encore une fois, il y a peu de surprise quant aux groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation puisqu'on observe des tendances générales analogues aux autres analyses. Il y a peu de choses à ajouter quant à ces résultats, sinon de réaffirmer la prépondérance de la 1^{ère} personne pour faire appel aux formes simples. J'ai également noté, pour une locutrice en particulier - le no 1 - que si elle emploie peu la forme simple dans le cadre de ses activités quotidiennes, son fils⁴ de 8 ans le fait dans deux contextes, lors de la séance quotidienne de devoirs et lors de conversations dans le cadre des repas familiaux. Par ailleurs, je signale ici qu'encore une fois et ce, même si la situation d'interaction est plus variée que dans les analyses précédentes, le contexte situationnel ne semble pas très propice à l'élicitation de formes à la 2^e personne du pluriel. Quant au rôle joué par le type de syntagme, il confirme que les syntagmes prépositionnels font davantage ressortir de formes simples.

8.1.3 Conclusion à l'analyse des groupes de facteurs linguistiques 1971, 1984 et 1995.

En guise de conclusion à cette première partie du chapitre, on doit tout d'abord constater l'augmentation des formes simples au fil du temps. Par ailleurs, on remarque une concordance entre les groupes de facteurs sélectionnés lors de l'analyse de 30 locuteurs et ceux sélectionnés pour la cohorte de 12 locuteurs et de 4 locuteurs.

⁴ Cette remarque vaut également pour un autre enfant d'informateur.

Il faut noter en premier lieu le rôle joué par la catégorie morphologique de la personne. Sa pertinence apparaît sans conteste et il semble bien que l'avancée des formes simples s'appuie effectivement sur la 1^{ère} personne du pluriel. En outre, l'influence du type de syntagme est également confirmée par l'analyse de la cohorte de 12 locuteurs dans le sens où les SP favorisent davantage les formes simples que les SN. Cependant, on remarque que l'examen du contexte linguistique spécifique au SP et ce, en particulier en 1995, fait ressortir une hiérarchisation des prépositions différentes de l'agencement observé dans l'analyse de 30 locuteurs en 1971 et 1984.

Enfin, quelques nuances ont pu être apportées à la lumière des résultats d'analyses secondaires menées selon les années d'enregistrement. Ces analyses ont souligné que le rôle de la catégorie morphologique ne s'avère pas toujours stable à cause, à mon avis, de la taille de l'échantillon qui peut ici expliquer une partie des distorsions observées. Toutefois, la contribution spécifique des données de 1995 montre un rétablissement des tendances observées dans l'analyse des 30 locuteurs. En 1995 spécifiquement, le rôle de la catégorie morphologique de la personne semble déterminant et confirme que l'avancée des formes simples s'appuie sur la 1^{ère} personne du pluriel. On doit toutefois signaler qu'aucune de ces analyses spécifiques ne considère significatif le rôle du type de syntagme alors que celui-ci est choisi lors de l'analyse combinée. Il me semble que cela peut être dû au fait que bien que les SP soient favorisés globalement en ce qui a trait aux pourcentages d'utilisation selon les années, il n'en demeure pas moins qu'il y a une augmentation importante de formes simples dans le contexte des SN pris isolément. Ceci aurait pour effet de réduire les écarts entre les deux facteurs, ce qui expliquerait le rejet de ce groupe de facteurs du modèle explicatif de la variation. Il se peut aussi que ce soit simplement dû au fait que l'une des analyses du sous-ensemble ait plus de poids que les autres dans les données réunies. Enfin, pour ce qui est du contexte linguistique des SP pris isolément, l'analyse de 1995 apporte de l'eau au moulin et montre combien l'avancée des formes simples est importante en compagnie de certaines prépositions spécifiques comme *entre*, *à* et *avec*.

Quant à l'analyse spécifique menée sur la cohorte de 4 locuteurs dans deux cadres situationnels distincts, elle indique un pourcentage de formes simples moins élevé. Cette différence semble principalement attribuable à l'ajout de données supplémentaires en situation d'activités quotidiennes. Ceci montre l'intérêt de cette

analyse principalement en ce qui a trait à sa dimension stylistique, aspect qui fait l'objet d'attention dans la seconde partie de ce chapitre. Enfin l'analyse des groupes de facteurs linguistiques pour ce petit groupe de locuteurs ne montre pas de différences majeures avec les analyses précédentes.

8.2 Groupes de facteurs extra-linguistiques impliqués dans la variation en 1971, 1984 et 1995

Maintenant qu'on a reconstitué le portrait de la variation en ce qui concerne les groupes de facteurs linguistiques, il y a lieu d'envisager le problème sous l'angle des facteurs extra-linguistiques impliqués dans la distribution des variantes à l'étude. Les analyses présentées dans cette section favorisent l'approfondissement des hypothèses de recherche élaborées au chapitre 7 qui portait sur la cohorte de 30 individus en 1971 et 1984.

Dans un premier temps, cette section commente les résultats de l'analyse des groupes de facteurs extra-linguistiques portant sur la cohorte de 12 locuteurs à trois moments dans le temps, soit 1971, 1984 et 1995. Cette analyse qui incorpore des données supplémentaires provenant du corpus Montréal 1995 se limite au contexte interactionnel de l'entrevue sociolinguistique. Dans un deuxième temps, le comportement linguistique, tant en entrevue que lors d'activités auto-enregistrées, de 4 individus est soumis à une analyse synchronique, de manière à sélectionner les groupes de facteurs extra-linguistiques intervenant dans la distribution des formes en 1995.

Alors que l'analyse sur 12 locuteurs vise principalement la vérification des hypothèses sur le changement linguistique au fil du temps, l'analyse synchronique du comportement linguistique de 4 locuteurs met surtout en relief le rôle des groupes de facteurs d'ordre stylistique dans la variation. L'approche empirique adoptée dans cette section ouvre ainsi la voie à deux avancées méthodologiques qui favorisent l'approfondissement de deux dimensions théoriques. D'une part, les données disponibles pour 1995, par l'étendue temporelle qu'elles ajoutent, permettent d'engager plus avant la discussion sur le changement linguistique. L'apport méthodologique de données en temps réel s'avère incontournable puisqu'il favorise l'observation des modifications du comportement linguistique *in vivo*. Hormis cet

aspect, les données analysées pour la seconde analyse synchronique rendent possible l'examen d'un nouvel aspect de l'interrelation entre les facteurs sociaux et les facteurs stylistiques par l'observation des différences reliées à la situation d'interaction. Ceci constitue un second attrait de l'étude puisqu'auparavant, à cause des caractéristiques mêmes des corpus de 1971 et 1984, les travaux sur le français montréalais s'entenaient à la comparaison dans un même cadre interactionnel, comme l'illustre Thibault lorsqu'elle expose ses objectifs de recherche sur l'emploi du *tu* et du *vous*:

Les études que je mène depuis plusieurs années sur le français parlé à Montréal s'appuient sur des données provenant d'une seule situation, à savoir l'entretien semi-dirigé. Mon objectif n'est donc pas de rendre compte de la variation contextuelle, mais plutôt d'étudier l'alternance à travers le temps dans une même situation (1991 : 86).

Or, l'ouverture qu'offre la prise en compte de la situation d'interaction permet d'approfondir les connaissances sur les relations qu'entretiennent les deux ordres de facteurs — sociaux et stylistiques —, aspects sur lesquels le premier chapitre a insisté, et leur contribution respective à l'explication de la variation dans le français parlé à Montréal.

8.2.1 Groupe de facteurs extra-linguistiques impliqués dans la variation pour 12 locuteurs interviewés en 1971, 1984 et 1995.

Le répertoire pour cette analyse du comportement linguistique de 12 locuteurs interviewés en 1971, 1984 et 1995 compte 1114 occurrences. L'examen d'ensemble de la distribution des formes indique que la variante simple correspond à 22 % de la production de tous les pronoms non-clitiques du pluriel consignés. Les résultats présentés au tableau XXVI indiquent que la valeur de l'input en faveur de la forme simple s'élève à ,185. Quant aux groupes de facteurs sélectionnés par l'analyse, ils ressortissent aux trois ordres préalablement définis, soit les groupes de facteurs sociaux, stylistique et temporels et sont discutés dans cet ordre.

Parmi les groupes de facteurs sociaux soumis à l'analyse, le groupe socio-professionnel du locuteur ressort significatif de l'analyse statistique. Ainsi, comme le laissaient entrevoir les résultats du chapitre précédent, plus la position d'un locuteur s'élève sur l'échelle sociale, plus sa propension à faire usage des formes simples augmente.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Sociaux					
Groupe socio-professionnel	élevé	127	442	29	,598
	intermédiaire	116	603	19	,428
	faible	0	69	0	,000
Stylistiques					
Thème de discussion	scolarité	21	53	40	,747
	occupation	81	244	33	,665
	résidence	23	79	29	,667
	langue	55	247	22	,531
	goût	21	117	18	,490
	famille	41	351	12	,318
	divers	1	22	5	,152
Temporels					
Année	1995	152	520	29	,640
	1984	69	319	22	,482
	1971	22	275	8	,269
Total		243	1114	22	

Input (moyenne ajustée): ,185

Groupes de facteurs non-retenus: sexe, scolarité, mobilité professionnelle

Tableau XXVI: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel chez 12 locuteurs interviewés en 1971 et 1984 et 1995

Pour les locuteurs situés au niveau le plus élevé de l'échelle socio-professionnelle, le pourcentage d'utilisation des formes simples s'élève à 29 %, et le poids relatif de ce facteur atteint ,598. Quant au comportement linguistique des individus se situant au milieu de l'échelle, il se caractérise par une utilisation moins importante de la variante simple qui n'obtient qu'une fréquence de 19 % et un poids relatif de ,428. Enfin, on remarque que les locuteurs dont la position est sise au bas de l'échelle socio-professionnelle ne produisent aucune forme simple. On peut sans doute attribuer à l'amenuisement de la taille de l'échantillon ce dernier résultat, somme toute différent des analyses présentées au chapitre précédent, et qui pourrait surprendre. Par ailleurs, et probablement encore une fois à cause du petit nombre de locuteurs de l'échantillon, on ne distingue pas de discontinuité au plan de la hiérarchie sociale, comme le laissaient voir les résultats détaillés selon les 6 catégories socio-professionnelles pour la cohorte de 30 individus discutés au chapitre 7.

Enfin, la sélection effectuée par l'analyse statistique n'attribue pas de rôle significatif aux autres groupes de facteurs sociaux pris en considération. En effet, ni la scolarité ni le sexe du locuteur ne se voient accoler une valeur significative au plan de

la distribution des variantes. Le même constat vaut pour la mobilité professionnelle qui est également rejetée du modèle⁵ explicatif.

Maintenant en ce qui a trait au groupe de facteurs stylistiques, on voit, comme le laissent d'ailleurs présager les résultats sur la cohorte de 30 locuteurs, que le thème de discussion module ici encore la variation de manière significative. En effet, les thèmes associés à la variante simple comme la scolarité et l'occupation occupent des positions élevées dans la hiérarchie thématique, ce qui se révèle similaire aux résultats commentés pour la cohorte de 30 locuteurs. Les exemples (8.8) et (8.9) illustrent comment les thématiques de la scolarité et de l'occupation suscitent l'emploi de la variante simple:

- (8.8) Nos parents nous ont donné plus que *eux* ont reçu de leurs parents (65'95-scolarité)
- (8.9) Alors quand *nous* on vendait la robe avec un petit dix dollars de profit on se faisait traiter de voleur (7'95-occupation)

Quant au thème relié à la résidence, il joue toujours un rôle considérable dans l'adoption de la forme simple. Néanmoins, ce n'est pas tant qu'un contexte de formalité s'y accole que le fait que ce thème soit abordé en tout début d'entrevue qui donne à ce facteur un poids aussi considérable. À cet égard, le chapitre 7 a souligné l'inconfort inhérent au début d'une entrevue semi-dirigée. En conséquence, on peut supposer que ce n'est pas l'influence de la thématique du discours qui agit ici mais plutôt le sentiment de gêne que suscite tout début d'interaction de ce type entre deux interlocuteurs, à plus forte raison chez l'interviewé. Généralement, cet inconfort s'estompe au fil de la conversation, ce qui fait qu'on peut postuler que si cette thématique avait eu cours à un moment plus avancé de l'entrevue, elle n'aurait pas suscité de manière aussi importante la présence de la variante simple. On peut donc postuler que l'effet de la thématique de la résidence à proprement parler se voit annihilé ou du moins remplacé par le *momentum* du début de l'entrevue, comme en témoigne cet extrait en (8.10):

⁵ Ce dernier groupe de facteurs sélectionné à la première analyse du chapitre 7 posait d'ailleurs quelques difficultés d'interprétation. Son rejet du modèle probabiliste évacue son rôle dans l'analyse de 1995.

- (8.10) Elle va vouloir avoir sa maison et c'est ce qu'on lui conseille aussi mais avec l'expérience qu'on a maintenant *nous* on préférerait peut-être qu'elle s'achète une maison à revenu (7'95-résidence)

Par ailleurs, l'agencement des facteurs indique que la langue, en tant que thématique du discours, subit un déclassement de sa position dans la hiérarchie thématique associée à l'emploi de la forme simple. En effet, on observe que ce thème est soumis à une baisse de sa propension à susciter la variante simple. À mon avis, cela tient au fait qu'en 1995, la nature de la discussion sur la langue s'avère sensiblement différente de ce qu'elle était en 1971 et 1984. À cet effet, il faut souligner que le contenu des entrevues de 1995 en cette matière, portait plutôt sur les habitudes conversationnelles que sur la langue à proprement parler, ce qui peut avoir eu comme effet d'atténuer la pression normative associée à ce thème. Les extraits suivants en (8.11) à (8.13) témoignent de certaines différences dans le contenu associé à la thématique de la langue selon l'année d'enregistrement.

- (8.11) On est pas forcé de mal parler devant *eux* (38'71-langue)
- (8.12) Parce que *nous* avant on était obligé de parler les: tu sais les deux langues anglais français (99'84-langue)
- (8.13) C'est ça à leur rythme à *eux autres* parce que avec d'autres personnes il y en a que ça va couler on va parler de n'importe quel sujet (1'95-langue)

Alors que les deux premiers exemples issus des corpus de 1971 et 1984 font état de jugements sur la langue, le premier sur le « bien » et le « mal » parler, le second sur l'obligation de parler l'anglais et le français, le 3^e exemple, tiré du corpus d'entrevues de 1995, s'avère davantage axé sur les dynamiques communicationnelles que sur le débat linguistique au Québec. Ainsi, il y est davantage question des personnes avec lesquelles on converse et des sujets de conversation abordés.

Enfin, les thèmes de la famille et des goûts se situent au bas de la hiérarchie ce qui reconduit l'interprétation qui les relie, cette fois-ci sans réserve, à un contexte plus informel, comme en font foi les exemples (8.14) et (8.15).

- (8.14) Bien *nous autres* c'est quand même important puis sa mère: sa mère à ma cousine c'est ça je l'aimais bien gros c'était ma matante préférée (1'95- famille)

(8.15) *Nous autres* on va à la pêche trois quatre fois dans l'été puis ça là on est bien content (2'71- goûts)

En somme, en ce qui a trait à ce groupe de facteurs stylistiques, on peut affirmer que les résultats de la présente analyse dans leur ensemble s'avèrent congruents avec les résultats présentés au chapitre précédent et respectent l'interprétation dégagée lors de la discussion sur la production linguistique des 30 locuteurs en 1971 et 1984, à savoir qu'il existe une correspondance entre l'adoption de la forme simple et la hiérarchie des thèmes abordés. Cette correspondance se fonde sur le degré de formalité auquel chaque thème s'associe.

Enfin, l'analyse accorde un rôle significatif au groupe de facteurs temporels. On observe que l'année d'enregistrement conditionne de manière non-équivoque la distribution des formes, ce qui confirme que plus on avance dans le temps, plus la tendance à produire la variante simple s'accroît. Alors que pour l'année 1971, le poids relatif n'atteint que ,269, il grimpe à ,482 en 1984 puis à ,640 en 1995. Pour cette dernière année d'enregistrement, il franchit pratiquement la barre des 30 % en ce qui a trait aux fréquences. On peut donc reconduire, sans équivoque aucune, l'hypothèse, issue de l'analyse précédente, qui proposait que l'on ait affaire à un changement dans le comportement linguistique des individus en faveur de la forme simple. Ainsi, la tendance dégagée de l'analyse incluant des données de 1995 indique que la trajectoire amorcée en 1971 et en 1984 se poursuit.

Par cette analyse en temps réel, on est maintenant en mesure de documenter les modifications qui s'opèrent dans le comportement linguistique des individus à 24 ans d'intervalle. Les résultats indiqués forcent à rediscuter les deux interprétations qu'on pouvait dégager de l'analyse dont faisait état Laberge en 1977 et qui mettait en évidence le rôle des gens plus âgés dans l'adoption des formes simples. D'une part, ces résultats synchroniques pouvaient laisser présager, si on y appliquait l'argumentation relevant des études en temps apparent, que la variante simple était en voie de disparition puisqu'utilisée à plus forte fréquence par les gens plus âgés que par les jeunes générations. En souscrivant à cette première hypothèse, on pouvait envisager un déclin de la forme simple puisqu'elle semblait ne s'employer que par les individus situés au sommet de la pyramide des âges. Par ailleurs, on pouvait concevoir une autre explication et postuler que les gens plus âgés emploient davantage

de formes simples à cause d'un phénomène qu'on appelle la gradation d'âge. C'est-à-dire qu'au fur et à mesure qu'un individu prend de l'âge, il modifie son usage dans une certaine direction, en l'occurrence pour le cas qui nous intéresse, en faveur de la forme simple.

À la lumière des résultats issus de notre analyse, il faut rejeter la première hypothèse puisque les formes simples ne connaissent pas de déclin. Au contraire, on constate une augmentation de leur usage pour la cohorte de locuteurs qui retient l'attention. Ainsi, si la comparaison des différences intergénérationnelles à un point synchronique dans le temps pouvait conduire à l'élaboration d'une hypothèse de déclin de la variante simple, l'examen en temps réel du comportement linguistique de la même cohorte d'individus laisse apparaître des indications contraires.

L'apport de données en temps réel autorise un questionnement sur les interprétations à dégager des différences intergénérationnelles. D'autres variables morphosyntaxiques donnent d'ailleurs lieu à cette concurrence d'interprétations. Par exemple, un débat de cette nature a cours pour expliquer la faible fréquence du marqueur de négation *ne* dans le français parlé. Pour les variétés parlées en France, Ashby (1976, 1977), à partir d'une étude synchronique, y voit une forme en déclin. Coveney (1996) évoque plutôt la possibilité que l'usage du marqueur de négation s'acquière au cours de la vie. En français de Montréal, bien que l'usage de ce marqueur de négation soit excessivement rare, Sankoff et Vincent (1980) se sont gardées d'en déduire une disparition prochaine de la forme. Elles y voient plutôt une ressource stylistique susceptible de se maintenir et de permettre à la variation stylistique de se manifester. À la lumière du réexamen du comportement de cette variable en 1984 qui montre une stabilité, Daveluy et Blondeau (1992, 1993) ont reconduit cette interprétation.

Toutefois, les résultats concernant le groupe de facteurs temporels présentés dans cette analyse, s'ils attestent sans contredit un changement dans le comportement des individus et nient le déclin qu'on aurait pu associer aux formes simples, demeurent difficiles à interpréter en ce qui a trait à l'ampleur du changement dans la communauté linguistique. En effet, les données auxquelles on a affaire, qui perdent en représentativité inter-individuelle au fil du temps à cause de l'amenuisement de la taille de l'échantillon, limitent l'élargissement des conclusions à un ensemble plus large.

Ainsi, on ne sait pas si le progrès des formes simples a cours chez des groupes de locuteurs plus jeunes en 1995 par exemple. Certaines observations qualitatives sur les données répertoriées en 1995 impliquant la présence de personnes de l'entourage immédiat des locuteurs donnent l'occasion de réfléchir à cette question, aspect que j'aborde à la prochaine section.

À la lumière de l'analyse exposée, on doit conclure à une interrelation entre les trois ordres de facteurs extra-linguistiques considérés dans l'analyse du comportement linguistique de la cohorte de 12 locuteurs interviewés en 1971, 1984 et 1995. En effet, les résultats au regard de la variable à l'étude indiquent que la distribution des formes subit l'influence du groupe de facteurs sociaux concernant la catégorie socio-professionnelle et du groupe de facteurs stylistiques ayant trait à la thématique du discours comme le laissait présager l'analyse ne faisant intervenir que les années 1971 et 1984 pour une cohorte de 30 locuteurs. Afin d'aller plus loin dans l'analyse de l'interrelation entre les groupes de facteurs sociaux et stylistiques, je propose à la prochaine section une analyse du comportement de 4 locuteurs qui élargit la prise en compte de la variation intra-individuelle par l'examen de différences au plan de la situation d'interaction. Enfin, et toujours en guise de conclusion à cette section, il faut souligner une tendance homologue à celle qui a été observée au chapitre 7 pour le groupe de facteurs temporels, à savoir l'augmentation de la variante simple avec le temps. Ceci confirme que la trajectoire du changement au sein des productions linguistiques des mêmes individus observée entre 1971 et 1984 poursuit son cours en 1995, quoique, à cause de l'amenuisement de la taille de l'échantillon, on ne puisse aller au-delà des hypothèses pour imputer cette tendance à un ensemble plus large de la communauté linguistique, interprétation qu'il faudrait fonder sur des assises plus solides.

8.2.2 Analyse de la cohorte de 4 locuteurs en situation d'entrevue sociolinguistique et en contexte d'activités auto-enregistrées en 1995

Cette seconde analyse ne porte que sur les données de 1995 et comprend en plus des données provenant des entrevues sociolinguistiques, les occurrences extraites des activités d'auto-enregistrement. Cette analyse synchronique fait donc intervenir un éventail stylistique plus vaste à cause précisément de l'inclusion de données

impliquant une situation interactionnelle différente de celle de l'entrevue semi-dirigée sur laquelle on s'est penché jusqu'à présent.

En 1995, 4 locuteurs ont accepté de s'auto-enregistrer lors d'activités quotidiennes en plus de participer aux entrevues semi-dirigées. Pour ces quatre personnes, nous avons donc accès à un éventail stylistique plus large en 1995. Je présente dans un premier temps les résultats de l'analyse statistique menée sur ces données. Par ailleurs, j'ai également opté dans un deuxième temps pour des commentaires de nature qualitative sur la portion des données provenant des activités auto-enregistrées. Ces observations qualitatives présentées dans une section subséquente ont pour fins de dégager certaines hypothèses sur le changement linguistique et de discuter du statut socio-stylistique de la variable à l'étude. Elles ressortissent d'abord à l'usage de la variable par les personnes de l'entourage immédiat des locuteurs et, deuxièmement, à l'usage à la fois des locuteurs et de leur entourage du clitique sujet *nous* qui a fait l'objet de commentaires à quelques reprises dans cette thèse.

8.2.2.1 Analyse quantitative

Dans le sous-ensemble de données composé des occurrences de 4 locuteurs extraites en situation d'entrevues semi-dirigées et dans le cadre d'activités auto-enregistrées, j'ai codifié un total de 451 occurrences. Parmi les groupes de facteurs pris en compte pour cette analyse statistique, j'ai ajouté parmi les groupes de facteurs stylistiques, un groupe axé spécifiquement sur la situation d'interaction et me permettant de contraster en deux types la situation d'interaction dans laquelle les locuteurs se retrouvent. Deux facteurs forment ce groupe: la situation correspondant à l'entrevue semi-dirigée et celle relevant des activités auto-enregistrées, dorénavant désignée sous le simple vocable *activité*. Ainsi, en plus d'évaluer le rôle joué par le thème de discussion comme dans les analyses précédentes, je fais intervenir les facteurs liés spécifiquement à la situation d'interaction.

La fréquence d'apparition de la forme simple atteint pour cette analyse statistique 15 % et la valeur de l'input s'élève à ,111. L'analyse confère une influence à trois groupes de facteurs comme l'indiquent les résultats présentés au tableau XXVII. Il s'agit de la scolarité qui représente un groupe de facteurs d'ordre

social ainsi que du thème de discussion et de la situation interactionnelle qui ressortissent tous les deux aux groupes de facteurs d'ordre stylistique.

Groupe de facteurs	Facteur	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Sociaux					
Scolarité	élevée	15	55	27	,702
	moyenne	23	93	25	,695
	faible	28	304	9	,400
Stylistiques					
Thème de discussion	Résidence	5	10	50	,895
	Scolarité	9	15	60	,869
	Emploi	13	49	27	,729
	Goût	4	15	27	,725
	Conversation	7	43	16	,485
	Famille	6	43	14	,453
	Divers	1	6	17	,421
	Activité	21	270	8	,408
Situation d'interaction	Entrevue	45	181	25	,528
	Activité	21	270	8	,481
Total		66	452	15	

Input (moyenne ajustée): ,111

Tableau XXVII: Groupes de facteurs extra-linguistiques influençant la production de la forme simple des pronoms non-clitiques du pluriel chez 4 locuteurs en 1995 en situation d'entrevue sociolinguistique et dans le cadre d'activités auto-enregistrées

Bien qu'un plus petit nombre d'occurrences caractérise cette analyse, elle n'en demeure pas moins intéressante du fait qu'elle met en évidence l'importance des facteurs stylistiques dans l'explication de la variation. Ainsi, en plus d'un groupe de facteurs d'ordre social, on voit que les groupes de facteurs stylistiques exercent leur pouvoir cette fois-ci non seulement par le biais du rôle exercé par la thématique du discours qui agit toujours comme groupe d'influence, mais également par l'effet significatif accolé à la situation d'interaction à laquelle le locuteur participe.

Parmi les groupes de facteurs sociaux, l'analyse sélectionne cette fois-ci la scolarité. Ce résultat qui montre une gradation de l'emploi de la variante simple correspondant à l'augmentation du niveau de scolarité doit toutefois être considéré avec prudence. D'une part, bien que les locuteurs se différencient entre eux sur le plan scolaire et socio-professionnel, le rétrécissement de l'échantillon atténue la portée de l'analyse. En effet, la variation inter-individuelle qui caractérise cet échantillon s'avère amenuisée de beaucoup, ce qui rend les résultats statistiques en cette matière délicats à

interpréter. D'autre part, nous avons considéré au chapitre 7 l'interaction qui pouvait se manifester entre la scolarité et la catégorie socio-professionnelle, possibilité qui peut s'appliquer également ici.

Par contre, l'échantillon, qui offre un portrait beaucoup plus étendu de la variation intra-individuelle, confirme les hypothèses sur la variation stylistique élaborées en fonction des analyses précédentes. Ainsi, le rôle des groupes de facteurs stylistiques se voit encore une fois confirmé, non seulement par l'importance accordée à la thématique du discours dans la distribution des formes, mais également par l'influence exercée par le groupe de facteurs consacré à la situation d'interaction

Concernant le groupe de facteurs ayant trait au thème de discussion, il ressort significatif de l'analyse de la variation comme le laissaient attendre les analyses précédentes. La principale différence avec les analyses antérieures réside dans la baisse du rôle du thème *langue* que j'ai décidé de désigner pour les données de 1995 du terme *conversation*, à cause de sa nature fort différente. Comme je l'ai déjà indiqué à la section précédente, le contenu du thème entre ici en jeu. En effet, si en 1971 on parlait de la qualité de la langue et qu'en 1984 on discutait de la loi 101 et de la place du français au Québec, en 1995, les interviewers abordent la question par le biais des habitudes conversationnelles, ce qui s'avère un cadre beaucoup moins normatif pouvant d'ailleurs se rattacher à d'autres thématiques. J'ai d'ailleurs codifié les occurrences en tenant compte du thème entourant les références aux habitudes conversationnelles davantage qu'en fonction de la langue proprement dite. Par exemple les discussions portant sur les habitudes conversationnelles au travail ou à la maison étaient codifiées en fonction des thèmes occupation ou famille. Je n'ai laissé sous la rubrique conversation que ce qui se rattachait véritablement à cette question.

Par ailleurs, j'ai codifié toutes les occurrences impliquées dans les activités avec une même cote thématique à cause de la trop grande difficulté à accoler un thème qui correspondait à la division thématique qui caractérise les entrevues de 1971, 1984 et 1995. Ce choix se motive d'une part par le fait que je n'ai voulu aucunement forcer les données à entrer dans un cadre thématique préconçu. D'autre part, comme la plupart de ces activités quotidiennes se déroulaient en famille ou avec des proches, j'ai jugé qu'elle pouvait se rapprocher entre elles de par leur nature thématique. Les

exemples (8.16) et (8.17) illustrent deux occurrences répertoriées lors du dépouillement du corpus des activités.

- (8.16) Là Marie-Odile j'aimerais ça que tu bouges un peu (). Tu es toujours assis puis *nous autres* on se lève (117'95, A5, souper de famille)
- (8.17) Puis le docteur X il a appelé il dit c'est un trouble de comportement il dit c'est à *vous autres* d'aller chercher la solution (1'95, A11, visite chez une soeur)

Les résultats concernant ce facteur indiquent que seulement 8 % des occurrences impliquées dans les activités auto-enregistrées se produisent avec la variante simple. C'est d'ailleurs le facteur au sein du groupe qui en fait naître le moins. Le thème qui s'en rapproche le plus s'avère en fait être celui de la famille, ce qui rejoint mes intuitions de départ qui amalgamaient la thématique famille à celle des activités auto-enregistrées dans un cadre familial.

L'importance de l'influence des groupes de facteurs stylistiques se confirme également lorsqu'on oppose les occurrences au moyen du contexte interactionnel dans lequel elles se produisent. En entrevue, 25 % des occurrences ont lieu à la forme simple, alors qu'on n'en retrouve que 8 % dans le cadre des activités⁶. La pertinence de l'opposition entre les deux contextes interactionnels apparaît donc sans conteste dans l'explication de la distribution des formes. En effet, le contexte d'interaction associé à l'entrevue sociolinguistique, avec un poids relatif de ,528, joue en faveur de la production de la forme simple, alors que le poids relatif associé aux activités se situe à ,481. Ces résultats renforcent l'association entre la variante simple et une situation d'interaction plus formelle illustrée par l'entrevue semi-dirigée. Les exemples (8.18) à (8.23) mettent en lumière cette opposition sur le plan de la situation d'interaction.

- (8.18) Au niveau technologique par exemple ils vont savoir plein de trucs sur le fonctionnement de plein d'outils ou d'appareils quotidiens que *nous* on connaissait pas à l'époque. (117'95 - entrevue)
- (8.19) C'est un quatre pièces, un cinq pièces pareil mais ça leur appartient c'est un investissement tandis que les autres personnes qui partent de Montréal puisqu'ils s'en viennent en banlieue ils veulent avoir une maison unifamiliale. <là ça change:> C'est ça là ça change

⁶ Ce résultat s'avère congruent avec la distribution des formes concernant le thème de discussion.

catégoriquement comme *nous* on a fait au début de notre mariage (7'95- entrevue)

- (8.20) Du lait au chocolat on a tu du lait au chocolat *nous autres?* (117'95, A4: déjeuner)
- (8.21) Un petit verre de vin *vous autres?* (7'95, A8: souper de famille)
- (8.22) *Nous* on se fait fourrer de vingt piastres puis on est tout croche *nous autres* (2'95, A7: dîner)
- (8.23) Bien beau nourrir les chats mais *eux autres* sont chez eux hein (2'95, A10: dîner)

À l'opposé, comme on peut le constater à la lumière des derniers exemples, le cadre des activités auto-enregistrées se révèle moins propice à l'élicitation de la variante simple.

À ce titre, la dynamique interactionnelle, observée dans le contexte des activités et qui s'avère peu favorable à l'élicitation de la variante simple dans son ensemble, autorise l'ajout de certaines remarques d'ordre qualitatif, principalement sur la contribution des personnes de l'entourage immédiat du locuteur. Ces observations servent avant tout à discuter certaines hypothèses dégagées lors des analyses précédentes.

8.2.3 Observations qualitatives en situation d'activités informelles

À la suite de la présentation des résultats quantitatifs sur le comportement linguistique des 4 locuteurs dont il vient d'être question, j'aimerais apporter certaines observations de nature qualitative liées au contexte interactionnel des activités dans lequel les locuteurs ont été impliqués. L'examen du corpus des activités auto-enregistrées a suscité certaines observations qui peuvent éventuellement guider vers certaines hypothèses. Ces diverses remarques concernent deux aspects. Tout d'abord, je traite du comportement à l'égard de la variable à l'étude des personnes de l'entourage immédiat des locuteurs, qui seront désignées ultérieurement de *familiers*. Par la suite, je consacre une brève section à l'examen de la présence du clitique sujet de la première personne du pluriel *nous* chez les locuteurs et leurs familiers dans le corpus des activités auto-enregistrées.

8.2.3.1 L'usage de la variable à l'étude par les familiers

Les remarques incluses dans cette section concernent le comportement linguistique des personnes de l'entourage immédiat des locuteurs en fonction de la variable à l'étude, c'est-à-dire l'alternance entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel. Ces remarques portent pour l'essentiel sur les conjoints et les enfants des locuteurs qui sont désignés du terme de familiers.

Le premier constat qui se dégage de l'examen du rôle des familiers dans le corpus d'activités est qu'il semble y avoir un comportement différentiel entre les locuteurs et leurs enfants à propos de la variable à l'étude dans certains contextes. L'exemple choisi pour amorcer la discussion consiste en une activité réunissant tous les membres d'une famille lors de la séance des devoirs de leur fils.

La locutrice no 1 a bien voulu s'auto-enregistrer avec sa famille lors de la séance de devoirs de son fils. Lors de cette activité, les deux parents sont présents de même que leur deux enfants, dont un a pour tâche de faire ses devoirs⁷. Lors de cette séance, où le jeune fils s'acquitte de la tâche d'accomplir ses devoirs et sa mère de le conseiller, on ne répertorie, chez la locutrice, qu'une seule occurrence de chacune des deux variantes possibles comme l'indiquent les exemples (8.24) et (8.25).

(8.24) Regarde *eux* un deux trois quatre cinq six faudrait que t'en mettes un autre là (1'95, A9: séance de lecture et d'écriture)

(8.25) Imagine toi que là des enfants dans ta classe ils connaissent pas ça du tout du tout le soccer puis toi là tu connais ça tu le sais. Comment tu vas leur expliquer? (pause) C'est ça *qu'eux autres* veulent savoir . (1'95, A9: séance de lecture et d'écriture)

En contrepartie, on remarque que son jeune fils fait un usage assez important de la variante simple dans ce contexte, tel qu'indiqué aux exemples (8.26) à (8.30) ci-contre:

(8.26) Ah parce que *nous* on écrit pas comme ça, *nous* on écrit pas comme ça nous a: pour être sûr que: (fils de 1'95, A9: séance de lecture et d'écriture)

⁷ L'autre, un bébé, n'émet que quelques gazouillis.

- (8.27) Ah parce que parce que *nous* elle elle nous apprend comme ça regarde (fils, 1'95, A9: séance de lecture et d'écriture)
- (8.28) *Nous* elle nous le fait faire comme ça regarde (fils de 1'95, A9: séance de lecture et d'écriture)
- (8.29) Hein C'est pas comme ça qu'on le fait *nous* (fils de 1'95, A9: séance de lecture et d'écriture)
- (8.30) *Nous* on le fait comme ça les B avec un petit comme un petit R (fils de 1'95, A9: séance de lecture et d'écriture)

Deux éléments méritent ici une discussion, l'un concernant l'usage différentiel entre la locutrice et son fils, l'autre faisant état de la nature spécifique de l'activité. Concernant le premier élément, il semble se dessiner un usage différent de la variable à l'étude entre le parent, en l'occurrence la mère, et son enfant. Bien sûr, il est difficile de tirer des généralisations à partir des productions de l'enfant, car on ne dispose pas de beaucoup d'informations sur l'influence des productions linguistiques de l'autre parent de l'enfant. Par ailleurs, on ne connaît pas non plus le lieu de fréquentation scolaire de l'enfant, ni s'il a été en contact avec des professeurs ou des éducateurs provenant d'un autre milieu que le sien. Toutefois, cet échange témoigne sans contredit d'une utilisation différentielle entre les deux individus impliqués.

L'autre élément qui entre en jeu concerne la nature spécifique de l'activité, qui se rattache dans ce cas-ci au contexte scolaire puisqu'il s'agit d'une séance de devoirs. Lors de la discussion sur les analyses quantitatives, on a conclu que la thématique du discours influençait la variation et que le thème de la scolarité exerçait un effet en direction d'un comportement linguistique plus formel. On se rappellera, par exemple, que le thème de la scolarité favorise une plus large part de variantes simples que le thème de la famille. Il est en ce sens plus orienté vers la norme. Dans le cadre du corpus des activités, on aurait pu penser que la séance de devoirs, qui s'associe sans nul doute au contexte scolaire, correspondrait à une situation dans laquelle la locutrice utiliserait davantage de formes linguistiques liées à la formalité. Selon cette optique, on aurait pu croire qu'en tant que parent dépositaire de l'autorité et du savoir, la locutrice aurait été davantage sensible à la pression normative de l'institution scolaire et aurait utilisé la variante simple de manière plus importante que son enfant, d'autant plus qu'elle savait sciemment que l'activité était enregistrée, étant elle-même responsable du fonctionnement du matériel. Or, le comportement de son fils, en ce qui

a trait à la variable à l'étude, semble plus orienté vers l'adoption de la forme simple dans ce contexte. Peut-on envisager que l'enfant soit sensible à la pression normative du contexte scolaire et non sa mère, ou est-on en droit de postuler qu'il fait un usage plus grand des formes simples en général? À ce propos, un relevé de l'utilisation de la variante simple lors des autres activités de cette locutrice indique que le jeune fils fait usage de la variante simple dans d'autres contextes également, notamment lors d'une routine matinale et lors du petit-déjeuner. On peut alors difficilement imputer l'utilisation de la variante simple au seul contexte normatif relié à l'institution scolaire. En conséquence, on doit se ranger du côté de l'autre interprétation qui fait du fils un plus grand usager de la variante simple que sa mère.

Quant au comportement de la locutrice qui montre un très faible usage de la variante simple dans l'ensemble des activités, on la voit utiliser la forme simple lors d'une discussion sur les bonnes manières à table à l'exemple (8.31). Dans cet exemple, elle s'adresse directement à son jeune fils en faisant référence à sa propre éducation, ce qui montre bien que la thématique de l'éducation ou de la scolarité peut fournir un environnement propice à l'élicitation de la variante simple.

(8.31) Nos parents *nous* aussi ils nous le disaient de déposer ses ustensiles doucement dans son assiette, de pas faire de bruit. (1'95, A9: préparation du souper et souper)

Par ailleurs, on arrive au même constat d'écart entre les productions des parents et de leurs enfants chez d'autres locuteurs du corpus d'activités en 1995. Par exemple, on relève chez la fille de la locutrice no 7 une utilisation de la variante simple dans des contextes relativement informels comme la préparation du souper ou le repas familial, tel qu'en témoigne le prochain échange en (8.32):

(8.32) Locutrice: *Nous autres* faut qu'on compose avec ça. (brèche 3 sec.)
 Sa fille: *Mais nous* c'est ()
 Son mari: La morale c'est quand on dit c'est bien ou c'est mal. Là on dit qu'est-ce qu'il en est.
 (7'95, A 8: préparation du souper et souper)

Dans un même ordre d'idées, on observe que le fils du locuteur no 117 utilise la forme simple à quelques reprises. Ce comportement s'écarte de celui de son père qui, somme toute, emploie très peu la variante simple en contexte d'activité alors qu'il en fait un usage beaucoup plus important lors de l'entrevue semi-dirigée, et ceci en dépit d'une

position sociale élevée sur le plan socio-professionnel. Les exemples (8.33) et (8.34) mettent en évidence le comportement linguistique du fils du locuteur et ont lieu lors de la préparation ou de la prise de repas familiaux.

(8.33) On l'a ignorée. < oui> Elle sortait puis elle nous gueulait après *nous* on continuait à jouer au hockey. (rire) Ah: moi je trouvais ça drôle () (fils de 117'95 A10: préparation du souper)

(8.34) Le fils: Mais oui mais si même par rapport à l'école on peut tu sais. On pourrait savoir comment monsieur D. va puis comment monsieur B. va.
 La fille: M.
 Le fils: Bien c'est ça.
 La mère: Ça fait combien d'années.
 Le père: Madame M.
 Le fils: Il y en a une OK qui est tellement bitch ()
 Le père: Ah:
 La fille: Oh:
 La mère: Mathieu:
 La fille: Mathieu:
 Le fils: Je m'excuse ah c'est effrayant.
 La mère: Mais Mathieu là tu changes ton langage hein?
 Le fils: C'est effrayant OK. Il y en a tellement là
 La mère: On dit pas ça Mathieu là.
 Le fils: Mais c'est beau là:
 La mère: On dit pas ça. Non non on dit pas ça de quelqu'un.
 Le fils: Mais oui mais là mais *nous* on le dit hein? Je l'ai dit souvent maman.
 La mère: À l'école.
 Le père: Bien tu le diras à l'école.
 La mère: Oui mais moi je veux pas, je veux pas entendre ces mots-là.
 (fils de 117'95 A8: souper en famille)

Si l'exemple (8.33) ne renvoie aucunement à une thématique associée à une quelconque formalité, puisque le jeune garçon traite de sport, l'exemple (8.34) où le fils relate une situation vécue à l'école, ressortit à la thématique scolaire et fait également état, dans le contexte plus général de l'échange où il se situe, de la question de la langue. Par ailleurs, le contexte de réprimande parentale renforce l'attention aux propos.

L'exemple (8.34), pour lequel j'ai laissé beaucoup de contexte de manière à ce que le lecteur se fasse une idée de l'échange, gagne également en intérêt du fait qu'il montre une interaction non seulement entre le locuteur et son fils mais également entre la mère et son fils. Cette tierce personne laisse également voir un écart différentiel

entre son comportement et celui de son conjoint à l'égard de la variable à l'étude. En effet, dans d'autres contextes qui n'ont souvent rien à voir avec la formalité, la conjointe du locuteur 117 emploie la variante simple. Ces contextes, comme la préparation des repas ou la prise du repas entre les membres de la famille immédiate, se situent pourtant à mille lieues de toute association avec un contexte formel, comme en font foi les exemples (8.34) à (8.36):

- (8.34) Mais Marie-Ève <C. oui> on a trop mangé avant, c'est *vous* qui avez mangé avant parce que *nous* on a pas tellement mangé avant, il restait plus de quiche (conjointe de 117'95 A5: souper)
- (8.35) Bien non c'est ça, mais c'est. Mais non, c'est ça qui est important à un moment donné. *Nous* on l'a pas le pouvoir, ça nous le prendrait des fois.(conjointe de 117'95 A10: souper)
- (8.36) Locuteur: Là Marie-Ève elle mange tu elle ou elle mange pas?
 Conjointe: Oui oui elle mange avec *nous*.
 Locuteur: Elle mange avec *nous*, elle nous fait ce plaisir là <B. bien oui> bien c'est vraiment extraordinaire.(locuteur et sa conjointe 117'95 A5: souper)

L'exemple (8.36) montre une situation d'ajustement de la part du locuteur 117 qui, bien qu'il utilise très peu la forme simple en contexte d'activité, se voit ici encouragé, à la suite de sa conjointe, à adopter la forme simple plutôt que composée.

La situation d'écart différentiel entre le comportement d'un locuteur et de sa conjointe a été décelée également chez l'autre locuteur masculin faisant partie du corpus d'activités. Sans non plus permettre de généralisations, il y a lieu d'envisager que ceci ne constitue pas une situation isolée. Voici quelques exemples où la conjointe du locuteur 2 fait usage de la variante simple. Les extraits (8.37) et (8.38) sont tirés d'une activité lors de laquelle la soeur de l'informateur rend une visite au couple:

- (8.37) (au téléphone) J'ai app., Pierre il a appelé Claude. Non bien il. Ah à soir? Il y a juste Diane. Pierre il a appelé c: Claude à matin pour lui dire que Diane elle viendrait probablement demain si il voulait venir déjeuner avec *nous*. Ah je le sais pas c'est quoi qu'il lui a répondu.
 (conjointe de 2'95, A13, visite de la soeur du locuteur)
- (8.38) Conjointe: On a mangé du pâté chinois?
 Belle-soeur: (prend une voix d'enfant) C'est trois pâté chinois.
 Conjointe: Les trois petits c'est *nous*, Claude je lui mets dans une assiette comme ça parce que <G. ah OK> je veux: ravoir mes plats hein?

(conjointe de 2'95, A13, visite de la soeur du locuteur)

Ces quelques remarques de nature qualitative en ce qui a trait à la variable à l'étude dans cette thèse apportent un éclairage nouveau à certaines questions soulevées précédemment.

Tout d'abord, on peut déduire du comportement des familiers en situation d'activité que les jeunes semblent faire un usage de la variante simple qui dépasse celui de leurs parents dans des échanges spécifiques. Ces constats, malgré leur invalidité statistique, semblent indiquer que nous avons affaire à autre chose qu'un simple ajustement de la production linguistique des individus au cours de leur vie, comme on aurait été en droit de l'interpréter suite à l'analyse statistique. Il semble en effet se dégager, sous réserve d'une analyse statistique le démontrant, une tendance plus générale en faveur de l'avancée des formes simples. Par ailleurs, lors de l'analyse statistique du comportement linguistique de 30 locuteurs en 1971 et 1984 au chapitre 7, nous avons observé un comportement en faveur de la variante simple plus important chez les femmes que chez les hommes. En effet, le comportement différentiel des hommes et des femmes faisait partie de la sélection des groupes de facteurs jugés significatifs pour cette analyse. Bien qu'en 1995, à cause de l'amenuisement de la taille de l'échantillon, on puisse difficilement vérifier cette hypothèse de manière quantitative, on peut cependant à partir des remarques de nature qualitative mettre en évidence ce comportement différentiel au sein de certains couples de locuteurs.

Le lien entre ces deux ordres de considérations m'amène à discuter de certaines hypothèses élaborées par Labov sur la transmission des changements linguistiques (1990, 1992).

Comment expliquer qu'une société transmette ces changements, de telle façon que la génération qui suit produit, non pas les mêmes formes, mais des formes plus avancées dans la même direction? Comment se fait-il que les enfants n'imitent pas leurs parents ou leurs aînés, qu'ils produisent des formes différentes, — non pas simplement différentes, mais **différentes de manière prévisible**? Ce qui est transmis n'est donc pas une forme, mais un vecteur, ou, autrement dit, une instruction de modifier dans une certaine direction (Labov 1992 : 22).

Labov indique que plusieurs études sociolinguistiques ont démontré que la plupart des changements — environ 80 % — sont à l'initiative des femmes. À cet égard, il a élaboré une hypothèse quant à l'explication de cette asymétrie entre les sexes devant les changements puisque son effet semble être le même pour toutes les classes sociales et dans différentes sociétés de cultures différentes. Il indique:

J'ai récemment avancé l'idée que la domination des changements linguistiques par les femmes était liée à l'asymétrie dans la relation aux enfants (Labov 1990). Sans exception autant que je sache, les femmes constituent la première source d'acquisition de la langue au cours des deux premières années d'un enfant, partout dans le monde. Les cas exceptionnels où les hommes assument ce rôle ne sont jusqu'à présent dominants dans aucune société. Tout changement linguistique induit par les femmes sera donc accéléré puisque l'enfant, quel que soit son sexe, recueillera de sa mère des formes relativement avancées. Par contre, un changement induit par les hommes sera retardé, les enfants recevant des formes qui sont en retard sur la moyenne de la communauté linguistique (1992: 22).

Sa démonstration à partir de l'avancement de deux changements phonétiques⁸ à Philadelphie, changements récents et encore en pleine activité, montre que la valeur chez les femmes est plus élevée généralement que celle des hommes. Par ailleurs, il montre que les jeunes locuteurs masculins se rapprochent de la valeur pour la génération de leur mère, ce qui se reproduit à chaque génération. Il confirme par là son hypothèse sur les effets d'asymétrie dans la relation aux enfants et prouve que cela constitue une différenciation sociale qui a des conséquences tout au long de la vie des locuteurs.

On fera remarquer, bien entendu, que cette démonstration vaut pour les changements phonétiques et je n'ai pas de données quantitatives suffisantes pour appuyer cette interprétation à partir de la variation dont il est question dans cette thèse. Sans avancer beaucoup plus loin sur cette question, je crois cependant que les données quantitatives dont j'ai fait état montrent un changement en cours, qui est soumis à la variation sociale et stylistique et pour lequel les femmes jouent un certain rôle. Par ailleurs, les remarques qualitatives établies à partir de l'examen du rôle des personnes de l'entourage immédiat du locuteur dans le cadre des activités auto-enregistrées semblent aller dans le sens d'un changement plus général à l'ensemble de la

⁸ Il s'agit de l'avancement des voyelles /aw/ et /eyC/ au sein du système vocalique (Labov 1992 : 23).

communauté dans lequel toutes les couches de la société seraient impliquées. Même si les facteurs liés à l'âge n'ont pu être considérés dans cette étude, les remarques qualitatives laissent entrevoir que la transmission inter-générationnelle entre en jeu. À cet égard, il m'a semblé pertinent de faire référence aux hypothèses de Labov quant à la transmission des vecteurs du changement linguistique dans une communauté linguistique donnée.

8.2.3.2 L'emploi du clitique sujet de 1^{ère} personne du pluriel

Lors de la revue de littérature sur le paradigme des pronoms, j'ai insisté sur l'opposition entre formes clitiques et non-clitiques. J'ai également élaboré une hypothèse à l'effet que les locuteurs en contexte linguistique de double marquage tendaient à respecter un contraste sur le plan de la représentation phonologique des formes. À plusieurs reprises au long de la thèse, j'ai fait référence à la rareté de la forme clitique sujet de première personne du pluriel *nous* que les locuteurs délaissent pour plutôt faire usage de son homologue clitique *on* pour exprimer la notion [+défini]. Cette rareté, déjà mise en évidence par d'autres études, est considérée comme un marquage stylistique en français montréalais (Laberge 1977) ou associé à l'hyperstyle pour le français de France (Coveney 1999). Somme toute, on s'entend généralement pour lier son usage à des contextes stylistiques formels et pour taxer la forme de prestigieuse. Coveney considère d'ailleurs son emploi comme un vestige d'un usage ancien.

Nos données en situation d'auto-enregistrement illustrent cette situation dans le sens où, d'une part, il y a bien peu d'occurrences de ce type en comparaison même avec les pronoms non-clitiques. D'autre part, dans la presque totalité des cas où le *nous* sujet apparaît, le contexte comporte une altération de la dynamique d'interaction et/ou fait intervenir une dimension stylistique plus formelle. Ces occurrences se retrouvent dans le cadre d'un soliloque, de lectures et de tournures proverbiales. J'expose les caractéristiques des principaux contextes favorisant l'élicitation de la forme clitique en question.

En général, dans le corpus d'activités, la dynamique d'interaction consiste en un échange entre le locuteur et ses proches. Une seule activité y fait exception: il s'agit de l'enregistrement monologique de la locutrice no 7 qui relate le bilan de sa journée.

Lors de cette activité solitaire qui a fait l'objet d'un enregistrement, la locutrice emploie le *nous* clitique sujet. Voici l'extrait (8.39) qui contient une occurrence de la forme clitique *nous* sur laquelle l'attention se porte:

- (8.39) Bon ce matin il est, c'est jeudi. Il est onze heures quarante-deux. Je suis toute seule c'est sûr à la maison. (pause 3 sec.) J'ai beaucoup de travail de fait': mon dieu. À matin, (pause 3 sec.) Normand est parti travailler, moi je me suis levée, j'ai pris mon petit déjeuner. (pause) Ensuite: j'ai déjeuné en regardant deux petites émissions Top-Model puis: Aimer. J'ai planifié ma journée (...)
 Au risque de me répéter là, *nous sommes jeudi matin* il est onze heures maintenant quarante-cinq. J'ai donné un petit peu la description de ma journée, mais moi les petites machines à pitons là je suis pas trop habituée avec ça. (pause 3 sec.) Demandez moi n'importe quoi mais les boutons hum: (pause 2 sec.) je sais même pas là si je devrais fermer mais je vais demander à Brigitte mais qu'elle arrive. Donc bonne journée.
 (7'95 A4: Soliloque)

Le premier constat concernant ce soliloque lors duquel la locutrice enregistre le compte-rendu de sa journée tient à l'absence totale d'interlocuteur. En fait, son auditoire plutôt virtuel, absent au moment de l'enregistrement, se compose de ceux qui écouteront l'enregistrement, soit les membres de l'équipe de recherche qu'elle ne connaît que par le biais des personnes qui l'ont contactée, soit l'interviewer et la personne qui a apporté le matériel d'enregistrement. Elle s'adresse à son auditoire de manière indirecte par le biais de l'enregistrement et son discours se caractérise par un mode monologique. La production du clitique *nous* n'est pas sans lien à mon avis avec ce contexte, pour le moins inhabituel, qui s'apparente à celui dans lequel oeuvrent les animateurs de radio. Par ailleurs, bien qu'on puisse dire facilement *on est jeudi matin*, comme on l'entend souvent dans les messages laissés dans les boîtes vocales, la forme [*nous sommes* + une indication de temps], s'apparente à une locution quelque peu figée, ce qui pourrait expliquer son emploi dans le contexte de ce soliloque.

Parmi les autres occurrences rapportées en contexte d'activités, quatre se manifestent en contexte de lecture, comme en témoignent les prochains exemples. Le premier en (8.40) rend compte du comportement du conjoint de la locutrice no 7 qui produit deux occurrences de *nous* clitique sujet en rapportant le langage utilisé dans une publicité:

- (8.40) Conjoint: Bien justement je regardais dans le Journal de Montréal aujourd'hui en bas, sur la page: frontale là c'est écrit: "*Nous* pouvons vous aider à rebâtir votre crédit". <ah oui> Ceux qui ont fait' faillite ceux qui ont: ceux qui ont:
 Locutrice: C'est quel institut financière ça?
 Conjoint: C'est pas un institut financière c'est: c'est une compagnie qui: c'est une compagnie je pense qui: qui fait une publicité là-dessus là qui dit: "*Nous* pouvons vous aider à regagner la confiance de vos: de vos cr: de vos: prêteurs là:", <et bien> tu sais: "Besoin d'argent be: besoin d'emprunter: venez nous voir on va re: rebâtir votre crédit".
 (conjoint de 7'95 A3: souper en fin de soirée)

Le contexte de la lecture incite également le locuteur no 2 à produire des clitiques de 1^{ère} personne du pluriel lorsqu'il fait état de la publicité pour une émission de télévision comme à l'exemple (8.41) ou lorsqu'il lit un texte de journal exposant une situation sordide à l'exemple (8.42):

- (8.41) À *Enjeux* ce soir (pause 2 sec.) (lecture) *Personne croyons nous ne peut nous décrire la vie après la mort* parce que personne n'est jamais revenu de l'au-delà. Est-ce vraiment le cas? David V. a été cliniquement mort pendant trente minutes. Privé d'oxygène son cerveau a été très gravement endommagé. David devait rester dans un état neurovégétatif or il a recouvré toutes ses facultés et reconstitué son voyage dans un autre monde. Il a aperçu une lumière merveilleuse et s'est senti enveloppé d'amour comme si Dieu l'avait bercé tel un nouveau-né. (fin de la lecture) (pause 2 sec.) C'est bon ce programme là hein? <humhum> Neuf heures et demie ça. Non neuf heures.
 (2'95 A21: déjeuner)
- (8.42) La police a dit elle s'en faisait trop pour: rien. (pause 2 sec.) Elle s'en fait trop pour: rien. Il y a une bombe qui a sauté là là. (pause 15 sec.) (lecture) Elle dit "*Nous sommes censés vivre au pays de la Charte des droits et libertés* mais ce que je comprends de: Mais ce que je comprends depuis la bombe c'est qu'eux les Rockers ont tous les droits alors que *mes enfants et moi devrions* continuer à vivre ici dans la peur et l'anxiété sans dire un mot jusqu'à la fin du bail.(fin de la lecture) C'est vrai. (lecture) Je regrette mais ça ne marche pas c'est pas ça la liberté.(fin de la lecture) (pause 11 sec.) Ça fait cinq ans qu'elle est là, avant que les Rockers arrivent fait que.
 (2'95 A11: dîner)

Comme on peut le constater à partir de ces exemples, ces contextes semblent propices à l'élicitation de la forme clitique *nous*. Il faut toutefois souligner ici qu'en fait on n'a pas affaire à une véritable production linguistique d'un locuteur dans le

sens où l'occurrence provient directement de la lecture d'un texte dont le locuteur n'est même pas l'auteur.

Par ailleurs, je commente deux autres extraits qui font apparaître la forme clitique *nous* et qui sont le fait du même locuteur que pour les deux précédents extraits. Il s'agit du no 2, dont le comportement linguistique principalement sur le plan de l'organisation du discours en situation d'entrevue a fait l'objet d'investigation (Rains 1992). Ce locuteur nous offre en (8.43) la déclinaison des verbes du présent de l'indicatif avec un verbe pour le moins non-standard: *picouiller*. Sur le mode de la blague, il parle des tranches de rôtis disposées devant lui dans son assiette qu'il va *picouiller*:

- (8.43) Conjointe: Il va se trancher mal le rôti hein?
 Locuteur: Oui. (brèche 3 sec.)
 Conjointe: Il est chaud encore hein?
 Locuteur: Oui. Moi quand j'y ai goûté il était chaud.
 Conjointe: Ah. Il va être tout' déchiqueté. (bruit) (brèche 9 sec.)
 Locuteur: Du (.). (pause 4 sec.) (eau coule) On picouille. On picouille.
 Conjointe: On quoi?
 Locuteur: Je t'ai donné un ordre d'écouter mon (.).
 Conjointe: On picouille. (rire)
 Locuteur: Je picouille tu picouilles il picouille *nous* picouillons. (brèche 7 sec.)
 Conjointe: Bon.
 Locuteur: Il est éteint. (pause 2 sec.) Il est éteint.
 Conjointe: Va falloir tu changes la lumière hein?
 (2'95, A2: préparation du souper et souper)

On remarquera, dans cet exemple, le passage du *on*, lors d'un premier tour de parole, au *nous* à la suite de l'intervention de l'interlocutrice. Ce passage illustre un changement de ton. Sans contredit, nous ne sommes pas en face d'un mode de discours courant. En effet, à part le contexte scolaire lié à l'apprentissage de la conjugaison, les contextes dans lesquels un locuteur a à produire la litanie des conjugaisons⁹ s'avèrent pratiquement inexistantes. En ce sens, on peut les rapprocher

⁹ Je note toutefois le texte de deux chansons, l'une de Brel enregistrée en 1962 *Rosa*, dont le refrain reprend la déclinaison du verbe en latin et l'autre issue du répertoire québécois des années soixante-dix chantée par Les Séguins dans laquelle on entend l'ensemble du paradigme de la conjugaison du verbe aimer: *Je t'aime, tu m'aimes ils s'aiment, nous vous aimons, vous nous aimez, ils s'aiment*. L'aspect mélodique ou litanique inhérent à cette suite de formes se prête peut-être bien à la chanson.

des formules toutes faites ou encore des tournures proverbiales dont le prochain extrait en (8.44) constitue un exemple également favorable à l'élicitation du clitique sujet *nous*.

- (8.44) Conjointe: On va redonner le plat à ma mère.
 Locuteur: Pour qu'elle le rem., on va marquer avec du papier de la remplir s'il-vous-plaît OK?
 Conjointe: Non.
 Locuteur: Oui.
 Conjointe: Non. (pause 3 sec.) ()
 Locuteur: *Nous acceptons les dons.* (brèche 5 sec.)
 Conjointe: Hum, c'est pas bon pour toi ça. (brèche 2 sec.)
 Locuteur: Je vais marquer veuillez prendre note madame que ces galettes, ces petites torsades aux dattes ont rendu des gens très heureux. <humhum> Si jamais il vous vient envie de faire parvenir encore du bonheur vous savez où aller le déposer.
 (2'95, A7 dîner)

On peut associer l'usage du *nous* dans cet exemple à une tournure proverbiale. L'expression *nous acceptons des dons* rappelle en effet une formule toute faite qui fait également référence à l'écrit¹⁰. Comme l'avaient démontré Sankoff et Vincent (1980) les tournures proverbiales sont propices à la conservation de traits se rapprochant de la langue écrite ou quasi écrite. Ces expressions lorsqu'elles sont utilisées même dans un contexte relativement informel gardent une structure se rapprochant de l'écrit et sont rarement traduites en leur équivalent moins formel.

Voilà qui complète les remarques qualitatives relatives à la forme clitique de première personne du pluriel *nous* en situation d'activités. Ce qui se dégage de ces observations tient à l'association entre le *nous* clitique sujet et des contextes sortant de la dynamique d'interaction attendue entre les individus impliqués. En effet, le constat de leur occurrence en situation de lecture, en mode monologique ainsi que dans des tournures proverbiales montre le caractère inhabituel de l'utilisation de ce clitique.

Cette digression sur la situation du clitique sujet *nous* visait à mettre en perspective certains écarts entre son usage ressortissant à des contextes stylistiques encore plus formels que ceux favorables à l'élicitation de la variante simple des

¹⁰ Cette formule s'avère d'usage courant dans les formulaires de souscriptions pour des oeuvres de charité.

pronoms non-clitiques du pluriel qui constitue l'objet de la thèse. D'une part, l'usage du *nous* clitique semble réservé à des fins qui s'éloignent de la dynamique d'interaction habituelle entre les individus et relève de ce que Coveney qualifie d'hyperstyle (1999). D'autre part, les résultats de l'étude variationniste exposés dans cette thèse ont montré que la variation entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel agit de manière plus subtile pour marquer la variation stylistique au sein de la communauté des locuteurs et fait appel à une interrelation entre des groupes de facteurs linguistiques, stylistiques et sociaux. En somme et de manière proportionnée, on peut affirmer que le clitique sujet *nous* s'avère encore plus rare que l'usage de la variante simple des pronoms non-clitiques à la première personne. Cela nous invite à réfléchir sur le fait que la notion de rareté est somme toute bien relative, ce qui la rend justement propre à agir sur le marché des biens symboliques.

8.3 Conclusion au chapitre

L'apport des données recueillies en 1995 a donné l'occasion de vérifier certaines hypothèses mises de l'avant lors de l'analyse des données de 1971 et 1984. Tout d'abord, l'attrait principal de cette analyse consistait en l'élargissement de l'intervalle de temps qui permettait d'évaluer si les tendances observées en 1984 suivent leur cours en 1995. Par ailleurs, le fait que le corpus de 1995 comporte non seulement des entrevues sociolinguistiques classiques mais également des enregistrements en situation familière constituait une avancée considérable pour la compréhension de la variation intra-individuelle.

En ce qui a trait aux groupes de facteurs linguistiques impliqués dans la variation, l'analyse du comportement linguistique de la cohorte de 12 locuteurs interviewés en 1971, 1984 et 1995 a confirmé la majorité des hypothèses qui avaient été formulées aux précédents chapitres, à savoir la perte de l'effet d'emphase associé à l'usage du modificateur *autres* aux dépens de sa grammaticalisation comme marque morphologique de pluralité. Par ailleurs, l'observation d'une expansion des formes simples semble effectivement s'appuyer sur la 1^{ère} personne du pluriel, ce qui peut en partie s'expliquer par le contraste qu'elle permet sur le plan de la représentation phonologique entre formes clitiques et non-clitiques, tant aux formes simples qu'aux formes composées. En effet, l'usage attesté de *on* comme clitique de 1^{ère} personne du pluriel facilite le recours à la forme non-clitique *nous*. Cette interprétation se justifie

puisque la catégorie morphologique qui connaît le moins de progrès, la 2^e personne du pluriel n'autorise justement pas ce contraste lorsque le pronom non-clitique est à la forme simple. Néanmoins, l'effet du temps et de la restructuration amorcée semble faire son oeuvre puisque qu'il y a une légère augmentation de la forme simple à cette personne également en 1995. Quant à l'analyse portant sur le comportement de 4 locuteurs en situation d'entrevue et dans le cadre d'activités auto-enregistrées, elle indique les mêmes tendances. Toutefois, cette analyse, qui incorpore des données supplémentaires à celles fournies par les entrevues semi-dirigées, montre un taux d'emploi plus faible de formes simples. Ceci relève, selon mon interprétation, d'une dynamique interactionnelle beaucoup moins formelle associée aux activités auto-enregistrées.

L'examen de l'influence des groupes de facteurs extra-linguistiques confirme cette hypothèse en mettant à l'avant-scène le rôle qu'exercent les facteurs stylistiques dans la variation. En effet, l'analyse des 12 entrevues indique sans conteste l'influence du thème de discussion, ce qui renforce les hypothèses liant la formalité à un emploi accru de formes simples. Ainsi, en plus de l'influence de facteurs associés à la variation inter-individuelle, comme la catégorie socio-professionnelle, l'analyse met en évidence le rôle de la variation stylistique. Le fait que la variable soit conditionnée à la fois par des facteurs sociaux et stylistiques lui confère sans contredit le statut de marqueur sociolinguistique. Par ailleurs, la prise en compte de la différence sur le plan de la situation de communication dans le cadre de l'analyse de 4 locuteurs renforce cette interprétation. En effet, les occurrences recueillies lors d'activités auto-enregistrées s'avèrent beaucoup plus propices à l'apparition de la variante composée que celle recueillies en entrevues, ce qui confirme le rôle de la variation intra-individuelle dans le choix des variantes.

Enfin, le progrès en 1995 des formes simples appuie l'hypothèse d'un changement dans l'usage de la variable. Ainsi, la tendance au changement observé lors de l'analyse des données sur la cohorte de 30 locuteurs entre 1971 et 1984 se maintient en 1995. Le parcours de ce marqueur sociolinguistique force à rejeter toute hypothèse associant la forme simple à une forme en déclin au sein de la communauté linguistique. Au contraire, cette variante semble non seulement subsister comme forme prestigieuse servant à marquer la variation sociale et stylistique mais elle gagne du terrain au fur et à mesure que les locuteurs vieillissent, ce qui pourrait correspondre à

une gradation d'âge, interprétation qui a cours pour d'autres variables morphosyntaxiques. Néanmoins, la force de l'augmentation — les formes simples atteignent 29 % en situation d'entrevue en 1995 — de même que des observations qualitatives du comportement des familiers en 1995 soulèvent la possibilité d'un changement en cours pour une portion plus importante de la communauté linguistique. Cependant, le fait que l'échantillon de données analysées se confine à un groupe de locuteurs homogène en ce qui a trait à l'âge et dont le comportement a été suivi au fil du temps n'autorise pas à aller au-delà de ces observations pour le moment.

9. CONCLUSION

Cette thèse, par l'étude de la variation qui s'exprime entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel, a mis au jour le parcours d'un marqueur sociolinguistique dans la variété de français parlé à Montréal. Au terme de cette étude, il convient de revenir aux résultats généraux de l'analyse afin d'en dégager une interprétation qui tienne compte à la fois des contraintes linguistiques et extralinguistiques pesant sur la variation. L'interprétation proposée met en perspective les faits saillants de l'analyse de la variable à l'étude avec d'autres aspects caractérisant la dynamique à l'oeuvre au sein du système des pronoms personnels du français montréalais. En dernière instance, je fais le point sur les apports de cette étude à certains enjeux de recherche plus généraux concernant directement la linguistique variationniste et son application à la situation du français parlé à Montréal.

9.1 Résultats généraux

Bien que certains auteurs aient eu tendance à considérer quasi-catégorique l'usage des formes composées avec *autres* des pronoms non-clitiques du pluriel en français québécois, cette thèse a montré plutôt l'existence d'une dynamique d'alternance entre deux variantes. Si l'on se reporte aux résultats généraux de l'analyse de la variation, ils indiquent une modification au fil du temps de l'usage des deux variantes — simple et composée — des pronoms non-clitiques du pluriel pour la cohorte de locuteurs délimitée dans le cadre de cette étude. En effet, un réajustement dans l'usage prend place à l'intérieur de l'intervalle de temps de 24 ans pris en compte par l'étude. Ainsi, malgré une fréquence d'apparition importante qui en fait à juste titre la variante « habituelle », la variante composée avec *autres* connaît un déclin, en particulier dans certains contextes linguistiques comme le double marquage. Avec le temps, l'analyse indique que la forme composée connaît une baisse de son usage au dépend de la forme simple dont l'emploi augmente au cours de la période étudiée pour passer de 8% en 1971 à 18% en 1984 pour une cohorte de 30 locuteurs montréalais francophones en contexte d'entrevue sociolinguistique. Cette tendance poursuit sa trajectoire puisque l'emploi de la variante simple croît à 29% en 1995 pour un sous-ensemble de 12 individus dans un contexte interactionnel comparable.

Comment expliquer cette modification dans l'usage des variantes à travers le temps? L'étude présentée a tenu compte des contraintes linguistiques et extralinguistiques pouvant potentiellement expliquer la variation et la présentation des résultats de chacune des analyses a respecté cette subdivision. À des fins de synthèse, j'aimerais revenir sur les contraintes spécifiques agissant sur la variation mais surtout favoriser l'émergence d'une interprétation à partir des liens entre les divers ordres de facteurs impliqués.

Comme la revue de la littérature l'a mis en évidence, le processus de modification de l'usage mis au jour par cette étude était déjà potentiellement présent dans le cadre du système d'oppositions qui caractérise le paradigme des pronoms du français montréalais. Une des conclusions majeures de la recherche indique que la variable à l'étude agit en tant que marqueur sociolinguistique et est impliquée dans un processus de grammaticalisation que l'on doit situer dans la dynamique plus générale d'une restructuration de plusieurs oppositions au sein même du sous-système des pronoms du français montréalais. En fait, l'analyse a identifié un processus de grammaticalisation de la variante composée trouvant sa source dans un état antérieur de la langue et qui aurait donné lieu pour la période étudiée par la présente étude à un réajustement du rôle socio-stylistique des variantes simple et composée. Pour situer ce processus dans son cadre plus général, il s'avère nécessaire de revenir à certains autres faits de variation impliqués dans les phénomènes de restructuration du paradigme des pronoms personnels du français.

9.2 Retour sur quelques aspects concernant le paradigme des pronoms du français montréalais

Plusieurs autres cas de variation attestés au sein du sous-système des pronoms du français montréalais et soulevés en filigrane dans cette thèse autorisent une interprétation ayant recours à un modèle explicatif de restructuration des oppositions. Par exemple, un fait reconnu dans plusieurs variétés de français contemporain est l'usage de *on* comme clitique de 1^{ère} personne du pluriel [+défini] en remplacement de la forme clitique *nous*. Cet emploi, auquel la thèse a souvent fait référence, s'avère largement répandu au Québec puisque le clitique *nous* n'occupe plus que 2 % de l'usage en 1971 dans le contexte interactionnel de l'entrevue sociolinguistique (Laberge 1977). La prépondérance du clitique *on* dans ce type d'emploi se vérifie également dans les données du français

informel parlé en France comme en fait état l'étude d'un corpus recueilli en Picardie qui ne rapporte que 4,4 % d'usage de *nous* dans un contexte similaire, ce qui permet à Coveney (1999) de taxer de vestige l'emploi du clitique *nous*. Dans son étude synchronique du français montréalais, Laberge relève le fait que l'emploi du clitique *nous* s'observe chez les locuteurs les plus âgés, ce qui lui permet de discuter deux interprétations potentielles de cette différence intergénérationnelle. Entre une explication identifiant l'usage accru de *nous* à un phénomène de gradation d'âge et une autre l'associant à un changement en cours impliquant l'ensemble de la communauté linguistique, Laberge choisit la dernière comme la plus plausible. Ceci l'amène à envisager une disparition éventuelle de la forme *nous*. Par ailleurs, Laberge identifie un autre processus en cours de réorganisation: l'alternance entre les formes génériques [-défini] des pronoms clitics du français *on/tu-vous*. Son analyse montre que l'usage du clitique *on* semble déclassé par les clitics *tu* et *vous* dans des emplois à titre de pronoms génériques. Parmi les facteurs sociaux mis à contribution lors de son analyse synchronique, le sexe et l'âge exercent une influence sur la variation. Selon son interprétation, le fait que les jeunes hommes emploient davantage *tu* et *vous* témoignerait d'un changement en cours.

Ces résultats conduisent Laberge à proposer une explication plus générale impliquant une réaction en chaîne à l'intérieur du paradigme des clitics qui serait liée à des modifications dans le contenu sémantique, stylistique et social associé au clitique *on*. Selon son hypothèse, établie à partir de la comparaison de l'usage des pronoms clitics sujets entre les générations dans le cadre des études en temps apparent, la modification de la distribution des pronoms clitics génériques [-défini] *tu* et *vous* et *on* ne serait pas étrangère au passage de *nous* à *on* comme clitique de 1^{ère} personne pluriel [+défini].

Thibault qui s'est penchée sur ces changements à partir de données en temps réel a reconsidéré la question de l'usage générique des pronoms à travers la variation des pronoms de 2^e personne *tu* et *vous* en français montréalais. Son étude distingue trois principaux emplois de ces pronoms à titre: de pronoms d'adresse, de pronoms génériques et de marqueurs discursifs, c'est-à-dire lorsque le pronom s'insère à l'intérieur d'expressions lexicalisées comme *tu sais /vous savez, si vous voulez/tu vois* etc. Son analyse indique un progrès considérable de l'usage générique de *tu* ainsi que du marqueur discursif *tu sais* entre 1971 et 1984 alors que l'emploi des formes d'adresse demeure relativement stable pour la même période. L'interprétation de Thibault converge vers celle

de Laberge lorsqu'elle explique l'augmentation de l'usage de *tu*. « Ainsi la très forte tendance à utiliser *on* comme pronom déterminé de la première personne du pluriel favoriserait son remplacement par d'autres formes dans ses emplois indéterminés » (Thibault 1991 : 88) En définitive, la variation caractérisant plusieurs éléments du paradigme des pronoms permet une restructuration des oppositions, point de vue auquel j'adhère. Ceci résumerait l'essence du processus de restructuration à l'oeuvre au sein de ce système d'oppositions que constitue le paradigme des pronoms. La comparaison de données en temps réel, colligées en 1971 et 1984 auprès des mêmes locuteurs et dans le même contexte interactionnel, autorise le maintien de l'hypothèse formulée par Laberge dans le cadre de son étude en temps apparent. En ce sens, les études en temps réel permettent de décrire des processus de restructuration, ce qui s'avère d'importance capitale pour mieux comprendre les mécanismes de changement inhérent à la structure linguistique.

Par ailleurs, plusieurs études en sociolinguistique ont accordé une place aux liens existant entre des phénomènes d'ordre discursif et leur insertion subséquente dans la syntaxe d'une langue. Le processus de grammaticalisation décrit ce type de processus où un élément passe du discours pour se fixer peu à peu dans la structure de la langue. Ainsi, certaines formes, détenant à l'origine des propriétés pragmatiques particulières ont vu leur emploi s'étendre pour peu à peu se grammaticaliser perdant ainsi leur effet discursif. Une interprétation de cet ordre convient au phénomène du redoublement du sujet documenté dans plusieurs variétés de français parlé (pour le français montréalais: Sankoff 1981 et Auger 1994; pour le franco-ontarien: Nadasdi 1994). Selon l'interprétation qu'en dégage Sankoff (1981), un processus de grammaticalisation caractériserait cet usage de la reprise par un clitique. Ce phénomène de grammaticalisation permet aujourd'hui à plusieurs auteurs d'analyser le clitique, du moins en fonction sujet, comme une marque de la morphologie verbale (Auger 1994, 1995, 1998, Nadasdi 1994).

Ces différents éléments reliés à la restructuration des oppositions au sein du paradigme des pronoms, de même qu'à des phénomènes de grammaticalisation à l'oeuvre en morphosyntaxe éclairent le contexte plus général dans lequel je situe les résultats livrés dans cette thèse et dont je résume les principaux faits saillants.

9.3 Faits saillants de l'analyse de la variation des formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel

J'isolerais quatre faits saillants issus des analyses proposées dans cette thèse. Le premier concerne le processus de grammaticalisation du modificateur *autres*. Le second a trait à la nature de la variable étudiée qui constitue un marqueur sociolinguistique. Quant au troisième, il réfère à la spécialisation socio-stylistique qui caractérise chacune des variantes en présence. Enfin, le quatrième aspect discuté renvoie aux interprétations qu'on peut dégager de la variation temporelle observée pour la période de 24 années couvrant cette étude. Les prochaines rubriques abordent chacun de ces faits saillants de l'étude.

9.3.1 Un processus de grammaticalisation

Une des conclusions principales de l'étude, concerne la perte de l'effet d'emphase accolé au modificateur *autres* en français montréalais. Comme il en a été question, selon la plupart des sources historiques consultées pour le français ainsi que pour d'autres langues romanes, l'ajout du modificateur *autres* procurait à la source un effet emphatique à l'énoncé. Originellement emphatique, ce modificateur aurait perdu peu à peu son effet, en partie à cause de sa très grande fréquence d'usage en français québécois, comme le confirme les taux très importants d'usage en français montréalais. Par ailleurs, l'extension du modificateur *autres* à la troisième personne du pluriel en français montréalais, et non plus seulement aux première et deuxième personnes, comme l'attestaient les grammaires historiques du français, suggère que le modificateur se soit grammaticalisé comme marque morphologique de pluralité au sein de l'ensemble du paradigme des formes du pluriel. En somme, un processus de grammaticalisation de la forme composée semble avoir eu cours, processus lors duquel la fonction discursive originelle associée à *autres* s'est estompée.

Des traces de cette perte d'emphase se retrouvent dans les données soumises à l'analyse. La récapitulation des résultats de l'analyse des groupes de facteurs linguistiques pour la cohorte de 30 locuteurs en 1971 et 1984 met en évidence le rôle de la catégorie morphologique de la personne et du type de syntagme dans lequel le pronom s'insère. Les résultats évacuent toute association du modificateur *autres* à la présence d'un contraste sémantique entre un groupe d'individus et un autre. En fait aucun lien

direct n'est établi entre l'adoption de la forme composée et l'emphase. En définitive, les groupes de facteurs linguistiques intervenant dans la variation relèvent plutôt de considérations morphosyntaxiques. Les résultats de l'analyse des données de 1995 convergent dans la même direction.

Également, la comparaison entre le modificateur *autres* et le modificateur *même*, a révélé des différences notables sur les plans pragmatique et sémantique. Ainsi, à partir d'observations qualitatives consignées pour la première personne du singulier *moi-même*, l'analyse a montré comment la situation de chacun de ces deux modificateurs s'avèrait distincte. À ce titre, il semble que *même* conserve à la fois son pouvoir de modifier le sens de l'énoncé et ajoute une valeur pragmatique d'emphase lorsqu'il s'accôle au pronom non-clitique. Enfin sur le strict plan quantitatif *même* et *autres* présentent des fréquences d'apparition complètement opposées. Cette illustration constitue une preuve par la négative de la perte d'emphase associée au modificateur *autres*.

Par ailleurs, les résultats des analyses selon les années d'enregistrement pour la cohorte de 30 individus ont fait ressortir que la variante composée était associée en 1971 aux constructions à double marquage, alors qu'en 1984 cette association n'a plus aucun effet. En 1995 le double marquage n'exerce plus aucune influence sur la distribution des formes. Ce résultat peut s'interpréter également dans le cadre du processus de grammaticalisation identifié précédemment. En effet, bien que le phénomène du double marquage et celui de la présence de la variante composée soient distincts, il s'avère intéressant de les mettre en relation puisqu'ils impliquent tous deux un phénomène de grammaticalisation lié à la perte de l'effet discursif d'emphase qu'on leur associait à l'origine. Certes, on ne peut présumer de la chronologie des deux phénomènes, mais on peut cependant établir un parallèle en ce qui a trait à la perte de l'effet discursif pour ces deux processus. Dans le cas qui nous occupe, on peut formuler l'hypothèse que la grammaticalisation du modificateur *autres* est si avancée qu'il aurait perdu toute valeur emphatique renforçant ainsi sa relation d'équivalence fonctionnelle avec la variante simple.

Une autre conclusion à laquelle l'analyse invite, tient à la nuance sémantique de pluralité potentiellement présente entre la forme simple et la forme composée. Lors de la délimitation du domaine d'application de la variable, cette distinction m'avait pourtant amenée à écarter la forme *vous* au singulier de l'analyse de la variation. Toutefois, en

cours de discussion cette différence est apparue pertinente puisqu'elle mettait en valeur des nuances d'ordre sémantique quant à la notion de pluralité en jeu dans l'usage des diverses formes. En effet, les résultats montrent une opposition selon le trait de pluralité qui apparaît particulièrement nette à la 2^e personne pour comprendre la variation entre *vous* et *vous autres*. Comme l'a fait ressortir la démonstration, l'observation de l'emploi presque exclusif de *vous autres* pour exprimer la 2^e personne du pluriel semble correspondre à une volonté de distinguer la forme du singulier *vous*. Cette distinction semble également présente, mais dans une moindre mesure, pour la 1^{ère} personne du pluriel où une distinction entre une pluralité restreinte et une pluralité nombreuse pourrait expliquer l'emploi de la forme simple avec la préposition *chez* et son association de plus en plus étroite avec la préposition *entre*.

Enfin, un élément fondamental concerne le contexte plus général entourant ce processus de grammaticalisation. On peut penser que la grammaticalisation a suivi son cours en tenant compte d'un autre principe plus général concernant l'opposition au plan de la représentation phonologique des formes qui a cours au singulier telle que l'illustre le contraste entre *je* et *moi* à la première personne du singulier. La revue de la littérature a insisté sur l'opposition sur le plan de la représentation phonologique entre les clitiques du français et leurs homologues non-clitiques. La démonstration a montré que les formes composées avec *autres* actualisent et rendent plus nette ce contraste. De manière à ce que l'ensemble du paradigme respecte cette opposition, les formes composées aurait ainsi gagné la faveur. C'est un argument de cet ordre qu'invoquait Morin dans son explication de la nature quasi-catégorique de la situation du français québécois. C'était toutefois sans tenir compte de la situation contemporaine qui montre, en contrepartie, que la série des formes simples, du moins pour la période couverte par cette analyse, gagne du terrain.

En l'espace de 24 ans, l'augmentation de l'usage des formes simples des pronoms non-clitiques est notable, passant comme je l'ai préalablement indiqué de 8% en 1971 à 29% en 1995. L'analyse a démontré que cette diffusion semble prendre appui sur la 1^{ère} personne du pluriel qui constitue la catégorie morphologique de la personne pour laquelle l'avancée est la plus spectaculaire. Ceci n'est pas étranger, à mon avis, à la restructuration des oppositions du système des clitiques sujets à laquelle j'ai fait allusion. En effet, j'ai évoqué le fait que le clitique *on* a remplacé le clitique *nous* en position de 1^{ère} personne du pluriel [+défini]. Ce changement attesté dans les données du français montréalais permet très bien à l'opposition sur le plan de la représentation phonologique de prendre effet

également à la forme simple dans le contraste entre la forme non-clitique *nous* et le clitique *on*, combinaison qui progresse en particulier en 1995. Ainsi, l'opposition recherchée sur le plan de la représentation phonologique des formes se réalise sans problème, du moins pour la première et la troisième personne, tant à la forme simple qu'à la forme composée. En outre, le fait que la forme *vous* demeure la moins encline à faire apparaître la variante composée, avec les réserves qu'impose le faible taux d'occurrences à cette catégorie morphologique, s'inscrit très bien dans cette argumentation puisqu'il s'agit justement de la seule forme qui n'autorise pas d'opposition sur le plan de la représentation phonologique des formes lorsque le pronom non-clitique est à la forme simple. Pour cette raison, la combinaison homophone *vous vous* pourrait susciter un comportement d'évitement de la part des locuteurs.

Bien que le processus de grammaticalisation mis au jour semble avoir eu cours sur un laps de temps assez étendu et trouver ses origines à une autre époque, j'aimerais souligner que les résultats de l'analyse ne permettent pas d'en prendre la mesure dans ce cadre-ci. Néanmoins, une étude de la chronologie de ce phénomène à partir de sources historiques pourrait constituer une voie de recherche ultérieure.

9.3.2 Un marqueur sociolinguistique

L'examen des contraintes extra-linguistiques a mis au jour plusieurs facteurs exerçant une influence sur la variation. Les résultats indiquent clairement que la variable à l'étude correspond à un marqueur sociolinguistique puisqu'elle montre une stratification sociale et stylistique très nette. Cette conclusion importante de l'étude réfute les points de vue qui renvoyait l'image d'un usage catégorique de la forme composée en français québécois. En fait, définir l'usage des formes composées comme un trait catégorique du français québécois correspondrait plutôt à la définition d'un indicateur, qui renverrait dans ce cas-ci à une caractéristique régionale. À cet effet, on se rappellera que les indicateurs, selon Labov, sont caractéristiques d'un groupe social et ne sont pas soumis à la variation stylistique et à son corollaire l'évaluation sociale. Toutefois l'analyse a démontré que la situation est loin de correspondre à cette définition puisque la variable est soumise à la fois à la variation sociale et stylistique.

D'une part, la stratification sociale qui caractérise la variable indique que les femmes et les locuteurs situés au haut de l'échelle sociale utilisent davantage la forme

simple, ce qui rend cette variante propre à marquer l'allégeance sociale des locuteurs. D'autre part, le fait que le thème de discussion influence en 1971 et en 1984 la distribution des formes révèle que la dimension stylistique de la variation est mise à contribution. En outre, la prise en considération en 1995 des différences sur le plan interactionnel entre les entrevues sociolinguistiques et les activités auto-enregistrées confirme la distribution stylistique que connaît chacune des variantes. L'usage de la variante simple n'obtient qu'une fréquence de 8% dans le cadre des activités à l'opposé de 18% en contexte d'entrevue. Ainsi, hormis la formalité du thème de discussion, une situation d'interaction plus formelle contribue à l'émergence de la forme simple. Le point est d'importance puisqu'il rend plausible la formulation d'une hypothèse de spécialisation socio-stylistique de chacune des variantes à un certain stade de la grammaticalisation postulée.

Le fait que les marqueurs sociolinguistiques connaissent une distribution sociale et stylistique régulière, les rend propres à agir comme *variables* pertinentes sur le plan sociologique. En fait, les marqueurs s'avèrent particulièrement révélateurs de la structure sociale d'une communauté, non seulement sur le plan de la variation inter-individuelle reflétant des divisions sociologiques pertinentes, mais sur le plan de la variation intra-individuelle qui renvoie à l'hétérogénéité sociale des individus. En effet, la distribution stylistique caractéristique des marqueurs dévoile l'hétérogénéité sociale présente chez les individus, aspect qui a somme toute été peu pris en compte par la sociologie et qui a été souvent relégué au domaine de la psychologie sociale ou de la psycho-linguistique. La variable soumise à l'analyse dans cette thèse, la variation entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel, présente cette distribution sociale et stylistique typique des marqueurs. À ce titre, elle révèle des faits cruciaux pour la compréhension de la dynamique interne à la communauté linguistique. Par ailleurs, le fait que les données de 1995 contiennent un plus large éventail stylistique à cause de la diversification de la situation interactionnelle comparativement aux données des corpus de 1971 et 1984, constitue une avancée pour la compréhension de la dynamique socio-stylistique du français montréalais, aspect qui faisait défaut aux analyses de linguistique variationniste tirées des deux premières corpus à cause de la nature même des données.

9.3.3 Une spécialisation socio-stylistique

La direction que prend la distribution des variantes au fil du temps suggère une spécialisation socio-stylistique des formes qui correspond à un stade avancé de grammaticalisation de la variante composée. Ce fait saillant mis en lumière par l'analyse conduit à une mise en relation avec d'autres faits relevant de la morphosyntaxe qui mettent en scène une spécialisation socio-stylistique et montrent certaines similarités avec l'objet d'étude. À titre d'illustration, je fais appel à la situation de la variation entourant la négation du verbe. Pour cette situation documentée par la littérature comme un cas avancé de remplacement d'une forme par une autre, on a fait appel à des considérations stylistiques afin d'expliquer l'alternance des formes.

Dans le cas de la négation du verbe, la littérature a montré comment, en français, le morphème *pas* s'est grammaticalisé comme marque de négation du verbe au fil du temps (Hopper et Traugott 1993), rendant facultative la présence de *ne*. Toutefois une discussion a cours quant à la possibilité d'une disparition du morphème de négation *ne* pour indiquer la négation du verbe. Plutôt que de prédire une disparition complète de la forme, Sankoff et Vincent (1980) concluent plutôt à son maintien comme ressource stylistique pour la communauté francophone de Montréal. Si on se reporte à des études effectuées sur d'autres variétés du français, on remarque une diversité d'interprétations. Concernant les variétés de français parlées en France, alors que Ashby (1999) décrit la situation comme un processus de changement en cours, Coveney (1996) choisit plutôt une interprétation faisant appel à la gradation d'âge. L'étude de Coveney qui s'appuie un corpus de données recueillies auprès de locuteurs relativement jeunes propose qu'au cours de leur passage à la vie adulte, les locuteurs apprennent à utiliser *ne* comme une ressource stylistique. Dans cette perspective, on pourrait considérer l'usage du *ne* comme une insertion stylistique que les locuteurs manipulent avec plus d'aisance plus ils s'insèrent dans la vie publique. Une telle interprétation s'avère congruente avec une hypothèse de spécialisation socio-stylistique des variantes à un stade avancé de grammaticalisation. Elle pose également certaines hypothèses sur l'atteinte de la compétence stylistique au cours de la vie des locuteurs, aspect que les données longitudinales permettent aujourd'hui de mieux documenter.

Ainsi pour ce qui caractérise certaines modifications en morphosyntaxe, plutôt que d'assister à un remplacement complet d'une forme par une autre, il semble qu'il y ait maintien des formes malgré un fossé dans leur distribution et spécialisation de leur rôle sur une échelle socio-stylistique. Si cette explication sied bien à la situation de la marque

de la négation du verbe en français, elle convient également à celle de l'alternance des formes clitiques qui marquent la première personne du pluriel. En effet, la situation du clitique sujet *nous* s'apparente à celle du marqueur de négation *ne* au sens où chacune des formes subsiste comme ressource stylistique. C'est du moins l'interprétation qui se dégage de l'étude de Laberge sur les clitiques sujets. À cet effet, on pourrait questionner les conclusions que tire Laberge des différences intergénérationnelles qu'elle observe et qui l'amènent à prédire une disparition prochaine de la forme clitique *nous*. Au contraire, le fait que les locuteurs plus âgés fassent un usage plus important de la variante clitique *nous* pourrait correspondre plutôt à un pattern de gradation d'âge impliquant la maîtrise socio-stylistique de chacune des variantes.

À la lumière de la comparaison qu'offrent ces deux situations, je formulerais pour le cas des pronoms non-clitiques du pluriel, une hypothèse de spécialisation socio-stylistique de chacune des variantes à un stade avancé de la grammaticalisation de la forme composée. Ainsi, l'adoption de la forme simple prend de plus en plus d'ampleur au fur et à mesure du passage du temps et ce progrès jouxte la reconnaissance de la variante simple comme marque de formalité. En effet, dans leur comportement linguistique, les locuteurs semblent exploiter de plus en plus l'alternance pour marquer leur allégeance sociale ou encore pour indiquer leur reconnaissance d'une situation exigeant un style plus soigné. Ainsi, le rôle de marqueur sociolinguistique semble se confirmer et en quelque sorte devenir plus saillant pour les locuteurs de la cohorte analysée. Le rôle des femmes qui initient cette progression en devenant plus sensibles à la différenciation des variantes sur le plan stylistique en 1984 fournit un argument de taille pour défendre cette hypothèse puisque l'on connaît le rôle d'initiatrices qu'elles jouent dans plusieurs changements linguistiques.

Les données traitées dans cette thèse fournissent à la fois un cas similaire et différent des deux dernières situations préalablement discutées. Bien que l'on puisse traiter les cas du *ne* et du *nous* clitique comme des insertions stylistiques, il semble que pour la variable à l'étude, l'alternance entre les formes simples et composées des pronoms non-clitiques du pluriel, la spécialisation socio-stylistique des variantes soit plus productive dans la communauté linguistique. À ce titre, on ne saurait associer cette variable à l'hyperstyle comme le fait Coveney (1999) pour désigner d'autres emplois de *nous*. Au contraire, au lieu de considérer la forme simple des pronoms non-clitiques comme un vestige d'un état de langue ancien associé au style soigné, on doit plutôt juger

productif sur un plan sociolinguistique l'usage des deux variantes en français montréalais. Le comportement de la variable sur l'axe social et stylistique en fait un véritable marqueur sociolinguistique révélateur de la dynamique à l'oeuvre dans la communauté linguistique francophone de Montréal. Reste à savoir si cette variable est soumise à un processus d'évaluation de la part de locuteurs, ceci sous réserve d'études ultérieures sur la question.

En somme, on peut penser qu'à une étape avancée d'un changement en morphosyntaxe, il y ait place pour une spécialisation socio-stylistique des variantes. Pour certaines variables sociolinguistiques impliquées dans ce type de processus, il peut même y avoir élargissement du potentiel sociosymbolique associé à la variation. Ceci convient mieux à décrire la situation observée pour plusieurs variables en morphosyntaxe que toute hypothèse prédisant la disparition éventuelle de variantes.

9.3.4 Les interprétations de la variation temporelle

Si on se reporte au programme d'étude du changement linguistique que fixaient Weinreich, Labov et Herzog en 1968, un pas considérable a été franchi. Labov, qui en 1982 en prenait la mesure, a montré comment un progrès incontestable a été fait en ce qui a trait, non pas seulement à l'attestation de changements effectifs mais surtout à l'étude de l'insertion et à la propagation des changements au sein de la matrice sociale et linguistique. Par ailleurs, la mise au jour de la dimension temporelle de la variation a permis de réconcilier en partie la synchronie avec la diachronie, objectif d'envergure qui équivaut pratiquement en linguistique à une redéfinition de l'objet d'étude. Dans le cadre des études en temps apparent, la comparaison du comportement linguistique des générations à un moment précis dans le temps servait à mesurer la variation temporelle. La suite logique de ces premières études de linguistique variationniste menait à la prise en compte effective du passage du temps dans le comportement linguistique des locuteurs. À ce titre, le passage aux études en temps réel répond à la préoccupation de documenter le changement *in vivo*. Leur pertinence se justifie par le fait qu'elles contribuent à départager les interprétations multiples dégagées des changements postulés par la projection du comportement en synchronie mais également parce qu'elles documentent les modifications observables chez de mêmes individus au cours de leur vie. Parmi les divers types d'études en temps réel, figurent les études longitudinales menées auprès des mêmes

locuteurs, dont cette thèse constitue un exemple. L'angle d'approche adopté dans cette thèse répondait précisément à ce souci d'examiner un fait de variation à travers le temps.

À cet égard, les données couvertes dans cette thèse ont identifié une modification de l'usage pour une cohorte d'individus issue de la communauté linguistique francophone de Montréal. Ces individus qui avaient une moyenne d'âge de 23 ans en 1971 ont peu à peu atteint la force de l'âge. Au cours de cette période, leur comportement linguistique s'est modifié. Ce changement observable dans le parler de mêmes individus correspond-il à un phénomène de gradation d'âge ou est-il révélateur d'un changement plus large dans l'ensemble de la communauté linguistique? Malheureusement, les données analysées souffrent d'une certaine opacité pour résoudre ce dilemme. À cause, d'une part, de l'homogénéité en ce qui a trait à l'âge de la cohorte de locuteurs et, d'autre part, de l'amenuisement de l'échantillon de locuteurs en 1995, on peut difficilement élargir nos conclusions à un ensemble plus large de la communauté.

Néanmoins, les observations de nature qualitative sur les productions linguistiques des familiers en 1995 (en particulier les enfants des locuteurs) dans les activités auto-enregistrées forcent à se questionner sur l'élargissement des conclusions de l'analyse à un ensemble plus vaste. Ces observations tendent à indiquer que la variante simple fait partie du répertoire des jeunes locuteurs, ce qui évoque une situation différente de celle du marqueur de négation dont l'usage semble s'acquérir plus tardivement selon l'interprétation de Coveney (1996).

9.4 La dynamique sociolinguistique

En définitive, une des conclusions majeures de cette thèse indique que les pronoms non-clitiques du pluriel ont été impliqués dans un processus de grammaticalisation qui a laissé des traces dans les données longitudinales contemporaines étudiées ici. Le processus avancé de grammaticalisation des formes composées semble avoir donné lieu à une spécialisation socio-stylistique des variantes. À ce titre, la stratification sociale et stylistique qui caractérise la variable en fait un marqueur sociolinguistique qui illustre bien la dynamique à l'œuvre au sein de la communauté linguistique francophone de Montréal.

Si les traits du français montréalais sont de mieux en mieux connus, c'est en partie dû au progrès de la sociolinguistique qui a su considérer cette variété à part entière et l'analyser en fonction de ses caractéristiques propres et non comme un écart par rapport à une autre variété ou à une norme extérieure. Les données inestimables recueillies par les chercheurs s'intéressant au français parlé permettent aujourd'hui de considérer les diverses facettes de la variation linguistique dans la communauté linguistique. Dorénavant, la variation dans le français parlé peut être envisagée, non seulement au plan de la stratification sociale qui la caractérise mais également au plan de la stratification stylistique. J'espère par ce travail avoir contribué à l'élargissement des connaissances sur ce dernier aspect qui avait fait l'objet de peu d'attention de la part des sociolinguistes québécois à cause de la nature même des données disponibles.

Enfin, un des parti-pris de cette étude consistait à évaluer des modifications détectables dans le parler de mêmes individus au cours de leur vie. Bien entendu, les résultats présentés ne s'avèrent significatifs que pour la cohorte d'individus soumise à l'étude et l'analyse proposée ne permet pas d'étendre les conclusions à l'ensemble de la communauté linguistique. Néanmoins, cette étude a tenté d'apporter une contribution à l'étude du changement linguistique en temps réel. Le simple fait d'en documenter certains aspects par le suivi de locuteurs au fil du temps ancre la réflexion sur le changement linguistique sur des assises plus solides.

BIBLIOGRAPHIE

Note: Les renvois à l'intérieur du texte correspondent aux dates d'édition originale. La notice bibliographique indique la date de l'édition consultée entre crochets lorsqu'elle est différente.

ACADEMIA ESPAÑOLA

1992 *Diccionario de la lengua española. Real Academia Española.* Madrid: Espasa-Calpe.

ALCINA, J. et J. M. BLECUA

1975 *Grammatica española.* Barcelone: Ariel.

ALVAREZ MARTINEZ, A.

1989 *El pronombre. Volume 1 Personales, articulo, demostrativos, posesivos.* Madrid: Arco Libros.

ASHBY, W.

1976 « The loss of the negative morpheme *ne* in Parisian French » *Lingua* 39: 119-137.

1977 *Clitic inflection in french: an historical perspective.* Amsterdam: Rodopi.

1981 « The loss of the negative particle *ne* in French » *Language* 57: 674-687.

1982 « The drift of french syntax » *Lingua* 57: 29-46.

1988 « The syntax, pragmatics, and sociolinguistics of the left- and right-dislocations in French » *Lingua* 75: 203-229.

1999 « Review of Aidan Coveney 1996. Variability in spoken french: A sociolinguistic study of interrogation and negation. Exeter. Elm Bank » *Language in Society* 28 (1): 130-134.

AUGER, J.

1994 *Pronominal clitics in Quebec colloquial French: A morphological analysis.* Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.

1995 « Les clitiques pronominaux en français parlé informel: une approche morphologique » *Revue québécoise de linguistique* 24 (1): 17-60.

1998 « Le redoublement du sujet en français informel québécois : une approche variationniste » *La revue canadienne de linguistique* 43 (1): 37-63.

BALLY, C.

1944 *Linguistique générale et linguistique française.* Berne: Francke [1965].

BARNES, B. K.

1985 *Left-detachment in spoken standard French*. Amsterdam: John Benjamins.

1986 « An empirical study of the syntax and pragmatics of left dislocations in spoken French » dans Jaeggli, O. et C. Silva-Corvalan (eds) *Studies in Romance linguistics*. Dordrecht: Foris. 207-223.

BELL, A.

1984 « Language style as audience design » *Language and Society* 13: 145-204.

BENIAK, E. et R. MOUGEON

1989 « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien » dans R. Mougeon et E. Béniak *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*. Québec: Les presses de l'Université Laval. 69-104.

BENVENISTE, E.

1946 « Structure des relations de personne dans le verbe » Bulletin de la Société de Linguistique, XLIII, fasc. 1, no 126. dans *Problème de linguistique générale, I*. Paris: Gallimard. 225-236 [1966].

1956 « La nature des pronoms » Extrait de For Roman Jakobson. Mouton & Co., La Haye, dans *Problème de linguistique générale, I*. Paris: Gallimard. 251-257 [1966].

1965 « L'antonyme et le pronom en français moderne » Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, C. Klincksieck, t. LX, fasc. 1, 71-87 dans *Problèmes de linguistique générale, 2*, Paris: Gallimard. 197-214 [1974].

1966 *Problèmes de linguistique générale, I*. Paris: Gallimard.

1974 *Problèmes de linguistique générale, 2*. Paris: Gallimard.

BIBER, D. et E. FINEGAN

1994 *Sociolinguistic perspectives on register*. New York, Oxford: Oxford University Press.

BILGER, M., K. VAN DEN EYNDE et F. GADET

1998 *Analyse linguistique et approche de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Leuven, Paris: Peeters.

BLANCHE-BENVENISTE, C.

1975 *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française. Essai d'application à la syntaxe des pronoms*. Paris: Honoré Champion.

BLANCHE-BENVENISTE, C., M. BILGER, C. ROUGET, K. VAN DEN EYNDE

1991 *Le français parlé: études grammaticales*. Paris: Editions du CNRS.

BLANCHE-BENVENISTE, C., J. DEULOFEU, J. STEFANINI, K. VAN DEN EYNDE

1987 *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris: SELAF.

BLASCO, M.

1993 *Les énoncés à redoublement et dislocation en français contemporain. Analyse en double marquage*. Thèse de doctorat, Université de Provence (Aix-Marseille I).

1998 « La séquence clitique + pronom tonique en français: un cas de prolongement pronominal » dans Bilger M., K. Vanden Eynde et F. Gadet (dir.) *Analyse linguistique et approche de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Leuven, Paris: Peeters. 277-285.

BLASCO, M. et P. CAPPEAU

1991 Problèmes des données: sujet postposé et double marquage. *Recherches sur le français parlé* 11: 11-30.

BLASCO-COUTURIER, M.

1990 Les contractions caractérisées par la réduplication aux XVIIIème et XVIIIème siècles. *Recherches sur le français parlé* 10: 9-18.

BLONDEAU, H.

1994 « De la rareté des formes simples des pronoms disjoints du pluriel dans le français parlé à Montréal » *Culture XIV* (2): 63-72.

BLONDEAU, H. et N. NAGY

1999 « Double marquage du sujet dans le français parlé par les jeunes Anglo-montréalais » dans J. Jensen et G. Van Herk (dir.) *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique*. Ottawa: Cahiers Linguistiques d'Ottawa. 59-70.

BLOOMFIEL, L.

1933 *Le langage*. Paris: Payot [1970].

BOSSONG, G.

1981 « Séquence et visée. L'expression positionnelle du thème et du rhème en français parlé ». *Folia Linguistica XV* (3-4): 237-252.

BOURDIEU, P.

1979 *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris: Minuit.

1982 *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.

1983 « Vous avez dit «populaire»? » *Actes de la recherche en sciences sociales* 46: 98-105.

BROWN, P. et C. FRASER

1979 « Speech as a marker of situation » In K. R. Scherer et H. Giles (dir.) *Social markers in speech*. Cambridge: Cambridge University Press. 33-62.

- BRUNEAU, C.
1940 *Grammaire et linguistique*. [s.l.]: éditions Bernard Valiquette.
- BRUNOT, F.
1966 *Histoire de la langue française des origines à nos jours. Tome I : De l'époque latine à la Renaissance*. Paris : Armand Colin.
- BRUNOT, F., C. BRUNEAU
1969 *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris: Masson et Cie.
- CADIOT, P.
1992 «Matching syntax and pragmatics: a typology of topic ans topic-related constructions in spoken French» *Linguistics* 30: 57-88.
- CAMPION, E.
1984 *Left dislocation in Montreal French*. Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.
- CANALE, M., R. MOUGEON, M. BELANGER, S. ITUEN
1977 « Aspects de l'usage de la préposition POUR en français ontarien: interférence et/ou surgénéralisation » *Travaux de recherche sur le bilinguisme* 12: 61-78
- CARROL, S.
1982 « Redoublement et dislocations en français populaire » dans C. Lefebvre (dir.) *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*. T. 1 290-357.
- CEDERGREN, H.
1984 Panama revisited: Sound change in real time. Communication présentée à NAVE, Philadelphie
- CEDERGREN, H. et D. SANKOFF
1974 « Variable rules: Performance as a statistical reflection of competence » *Language* 50: 333-355.
- CERVONI, J.
1991 *La préposition: étude sémantique et pragmatique*. Paris, Louvain-la-Neuve: Duculot.
- CHAMBERS, J. K.
1995 *Sociolinguistic theory*. Oxford: Blackwell.
- CHAREAUDEAU, P.
1992 *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- CLERMONT, J. et H. CEDERGREN
1979 « Les "R" de ma mère sont perdus dans l'air » dans P. Thibault (dir.) *Le français parlé, Etudes sociolinguistiques*. Edmonton: Linguistic Research Inc. 13-28.
- COMRIE, B.
1981 *Language universals and linguistic typology*. Chicago: University of Chicago Press.

CONEIN, B.

1992 « Hétérogénéité sociale et hétérogénéité linguistique » *Langage* 108: 101-113.

COVENEY, A.

1996 *Variability in spoken French. A sociolinguistic study of interrogation and negation*. Exeter: Elm Bank Publications.

1999 « Vestiges of *nous* and the 4th person verb in informal spoken French » (à paraître)

DAUZAT, A.

1949 *Le Génie de la langue française*. Paris: Librairie Guénégaud. [1977].

DAVELUY, M.

1987 *L'usage des déterminants démonstratifs dans la communauté francophone de Montréal en 1971 et en 1984*. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal.

1988 « Neutralisation morphologique en français parlé à Montréal: l'exemple des déterminants démonstratifs » *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8 (3-4): 129-146.

1994 *Participation à la dynamique langagière et appartenance à la communauté linguistique*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.

DAVELUY, M. et H. BLONDEAU

1992 *The use of ne in Montréal*. Communication présentée à NWAVE-21, Ann Arbor.

1993 *Ne ne disparaîtra-t-il pas en français parlé à Montréal? Je sais pas*. Communication présentée au 61^{ème} congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

DESHAIES, D. et J. OUELLET

1982 « Contribution à l'analyse des pronoms personnels » *Langues et linguistiques*. no 8, tome 2, 219-243.

DESHAIES, D., C. GUILBAULT et C. PARADIS

1992 « Prosodie et dislocation à gauche par anaphore en français québécois spontané in A. crochetière, J-C. Boulanger et C. Ouellet (dir.) *Actes du XVI^{ème} Congrès international de linguistique* dans 31-34.

DESSUREAULT-DOBBER, D.

1974 *Etude sociolinguistique de CA FAIT QUE coordonnant logique et marqueur d'interaction*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

DEULOFEU, J.

1979 « Les énoncés à constituant lexical détaché; les limites de l'organisation grammaticale et de l'organisation discursive dans les énoncés » *Recherches sur le français parlé*. 2: 75-109.

DUBOIS, S.

1993 *L'usage et la formation de l'énumération en discours spontané analyse sociolinguistique du procédé énumératif chez les Montréalais francophones*. Thèse de doctorat, Université Laval.

DUBOIS, J., M. GIACOMO, L. GUESPIN, C. MARCELLESI, J.-B. MARCELLESI, J.-P. MEVEL.

1973 *Dictionnaire de Linguistique*. Paris: Larousse.

DUBUISSON, C., L. EMIRKANIAN et L. LEMAY

1983 « La dislocation, la topicalisation et la non-reprise du sujet sont-elles des critères de maturation syntaxique? » *Revue de l'Association québécoise de linguistique* 2-3: 23-33.

DUMAS, D.

1994 *Nos façons de parler. Les prononciations en français québécois*. Ste-Foy: Presses de l'Université du Québec.

ECKERT, P.

1988 « Adolescent social structure and the spread of linguistic change » *Language in Society* 17: 183-208.

ERWIN-TRIPP, S.

1972 « On sociolinguistic rules: alternation and co-occurrence » dans J. J. Gumperz et D. Hymes (eds) *Directions in sociolinguistics*. New York, Holt: Rinehart and Winston. 213-251.

FERNANDEZ SORIANO, O.

1993 « Los pronombres atonos en la teoria gramatical. Repaso y balance. » dans Fernandez Soriano, O (dir.) *Los pronombres atonos*. Madrid: Taurus Universitaria. 13-62.

FONOLLOSA, M.-O.

1995 *Le théâtre, reflet de la langue parlée? (représentation de la langue parlée dans le théâtre de Michel Tremblay dans les années 1970 et 1980)*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

FRANCARD, M.

1993 *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*. Coll.Français & Société 6. Bruxelles: Service de la langue française.

FREI, H.

1929 *La grammaire des fautes*. Paris: Leipzig.

GADET, F.

1989 *Le français ordinaire*. Paris: Armand Colin.

1991 « Le parlé coulé dans l'écrit: le traitement du détachement par les grammairiens du XX^e siècle » *Langue française* 89: 110-124.

1992 « Variation et hétérogénéité » *Langue française* 108: 5-15.

GADET, F.

1997a « Présentation au numéro spécial: La variation syntaxique en français » *Langue française* 115: 1-4.

1997b « La variation plus qu'une écume » *Langue française* 115: 5-29.

GILES, H., D. M. TAYLOR et R.Y. BOURHIS

1973 « Towards a theory of interpersonal accomodation through language: some Canadian data » *Language in Society* 2: 177-192.

GILES, H., J. COUPLAND et N. COUPLAND (dir.)

1991 *Contexts of accomodation: Developments in applied sociolinguistics*. New York: Cambridge University Press.

GILES, H. et A. WILLIAMS

1992 « Accomocating hypercorrection: a communication model » *Language and Communication*. 12 (3-4): 343-356.

GIVON, T.

1976 « Topic, pronoun, and grammatical agreement » in C. N. Li (dir) *Subject and topic*. New York: Academic Press. 151-188.

1979 *On understanding grammar*. New York San Francisco London: Academic Press.

GODARD, D.

1992 « Le programme labovien et la variation syntaxique » *Langages* 108: 51-65.

GOUGENHEIM, G.

1969 *Système grammatical de la langue française*. Paris: Editions d'Artrey.

GREVISSE, M.

1986 *Le bon usage*. Paris, Gembloux: Duculot.

GUEUNIER, N.

1985 « La crise du français » dans J. Maurais (dir.) *La crise des langues*. Québec: Conseil de la langue française.

1986 « Role of hypercorrection in French linguistic change » dans Fishman, J.A. et al (dir.) *The fergusonian impact: in honor of Charles A. Ferguson, vol 2: Sociolinguistics and the sociology of language*. Berlin, New York, Amsterdam: Mouton de Gruyter. 121-138.

GUILLAUME, G.

1919 *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris: Nizet, [1975].

HANSE, J.

1987 *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Paris: Duculot.

HOCKETT, C. F.

1950 « Age-grading and linguistic continuity » *Language*. 16: 449-457.

HOPPER, P. J.

1987 « Emergent grammar » dans J. Aske *et al. Berkeley Linguistics Society* 13: 139-157.

1991 « On some principles of grammaticization » dans E. C. Traugott and B. Heine (dir.) *Approaches to grammaticalization*. Amsterdam: Benjamins Vol 1. 17-35.

HOPPER, P. J. et E. TRAUGOTT

1993 *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.

HYMES, D.H.

1970 *On personal pronouns: Fourth person and phonosthematic aspect*. Cambridge: Clare Hall.

1974 *Foundations in sociolinguistics: An ethnographic approach*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press.

JAEGGI, A.

1956 *Le rôle de la préposition et de la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne*. Berne: Francke.

JAEGGLI, O.

1982 *Topics in Romance syntax*. Dordrecht - Holland/Cinnaminson -USA: Foris.

JANDA, R. D. et J. AUGER

1992 « Quantitative evidence, qualitative hypercorrection, sociolinguistic variables - and French speakers' 'eadaches with english h/Ø » *Language and Communication* 12 (3-4): 195-235.

KAYNE, R.S.

1977 *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*. Paris: Seuil.

1989 « Null subjects and clitic climbing » dans O. Jaeggli et K. Safir (dir.) *The null subject parameter*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers. 239-261.

1991 « Romance clitics, verb movement, and PRO » *Linguistic Inquiry* 22 (4): 647-686.

KEMP, W.

1979 *La variation entre les formes en SKE, KES et KOS dans le français parlé à Montréal: étude d'un cas de changement linguistique en cours*. Thèse de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

KING, R. et T. Nadasdi

1997 « Left dislocation, number marking and (non-)standard French » *Probus* 9: 267-284.

KIRSH, C.

1987 *Langue française, identité collective et pouvoir symbolique. Etude comparative du Québec et de la Belgique*. Thèse de doctorat, Université de Montréal. 2 T.

KLAVANS, J.

1982 *Some problems in a theory of clitics*. Bloomington: Indiana University Linguistics Club.

KURYLOWICZ, J.

1945 « La nature des procès dits "analogiques" » dans E. P. Hamp *et al. Readings in linguistics II*. Chicago: The University of Chicago Press. 158-174. [1966]

LABERGE, S.

1977 *Etude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.

LABOV, W.

1966 *The social stratification of English in New York city*. Washington, D.C.: Center of Applied Linguistics.

1972 *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

1972a *Language in the inner city: Studies in the Black English vernacular*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

1976 *Sociolinguistique*. Paris: Minuit.

1982 « Building on empirical foundations » dans Lehmann, W. P. et Y. Malkiel (dir.) *Perspectives on historical linguistics*. 17-92.

1983 « Language structure and social structure » dans Lindenberg, S., J.S. Coleman et S. Nowak, *Approaches to social theory*. New York: Russel Sage Foundation. 265-290.

1987 « Sources of inherent variability in the speech process » dans J. Perkell et D. Klatt (dir.), *Invariance and variability in speech processes*. Hillsdale, NJ: Erlbaum. 402-403.

1989 « The exact description of the speech community: Short *a* in Philadelphia » dans R. Fasold et D. Schiffrin, *Language change and variation*. Amsterdam: Benjamin. 1-57.

1990 « The intersecion of sex and social class in the course of linguistic change » *Language Variation and Change* 2 (2): 205-251.

1992 « La transmission des changements linguistiques » *Langages* 108: 16-50.

1994 *Principles of linguistic change. Volume 1 : Internal factors*. Oxford UK, Cambridge: Blackwell.

LACKS, B.

1983 « Langage et pratiques sociales. Etude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents » *Actes de la recherche en sciences sociales* 46: 73-97

1992 « La linguistique variationniste comme méthode » *Langages* 108: 34-50

LAFONTAINE, D.

1986 *Les mots et les Belges: enquête sociolinguistique à Liège, Charleroi et Bruxelles.* Liège: Laboratoire de pédagogie expérimentale de l'Université de Liège.

LAMBERT, W.E., R. HUDGSON, R. GARDNER et S. FILLENBAUM

1960 « Evaluational reactions to spoken languages » *Journal of Abnormal and Social Psychology* 60: 44-51.

LAVANDERA, B.

1978 « Where does the Linguistic Variable Stop? » *Language in Society* 7: 171-182.

LAMBRECHT, K.

1981 *Topic, anti-topic and verb agreement in non-standard French.* Amsterdam: John Benjamins.

LEFEBVRE, C.

1983 « Les notions de style » dans E. Bédard et J. Maurais (dir.) *La norme linguistique.* Québec: Conseil de la langue française. 305-333.

1998 *Creole genesis and the acquisition of grammar. The cas of Haitian creole.* Cambridge, Cambridge: University Press.

MARCHELLO-NIZIA, C.

1998 Dislocations en diachronie: Archéologie d'un phénomène du français oral dans Bilger M., K. Vanden Eynde et F. Gadet (dir.) *Analyse linguistique et approche de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste.* Leuven, Paris: Peeters. 327-337.

MENDELOFF, H.

1969 *A Manuel of comparative romance linguistics. Phonology and morphology.* Washington: The Catholic University of America Press Inc.

MILROY, L.

1980 *Language and social networks.* Oxford, New York: Basil Blackwell.

1987 *Observing and analysing natural language: a critical account of sociolinguistic method.* Oxford, New York: Basil Blackwell.

MOIGNET, G.

1965 *Le pronom personnel français. Essai de psycho-systématique historique.* Paris: Klincksieck.

1976 *Grammaire de l'ancien français. Morphologie - syntaxe.* Paris: Klincksieck.

1974 *Etude de psycho-systématique française.* Paris: Klincksieck.

MOLINA-MARTOS, I.

1992 « Style in sociolinguistics: a review » dans F. Moreno-Fernandez (dir.) *Sociolinguistics and Stylistic variation. LynX.* Valence: Department of Spanish and Portuguese. 9-42.

MORIN, Y.-C.

1975 « Remarques sur le placement des clitiques » *Recherches linguistiques à Montréal/Montreal working Papers in Linguistics*. 4: 175-181.

1979 « More remarks on French clitic order » *Linguistic Analysis* 5 (3): 293-312.

1982 « De quelques [l] non étymologiques dans le français du Québec: notes sur les clitiques et la liaison » *Revue québécoise de linguistique* 2 (2): 9-47.

1994 « Les sources historiques de la pronciation du français » dans R. Mougeon et E. Beniak, *Les origines du français québécois*. Québec : Les Presses de l'Université Laval. 199-236.

MOUGEON, F.

1976 « Clivage en franco-ontarien » *Recherches linguistiques à Montréal* No 6: 163-184.

MOUGEON, R., M. BELANGER, M. CANALE, S. ITUEN

1977 « L'usage de la préposition *sur* en franco-ontarien » *Revue Canadienne de Linguistique*, 22 (2): 95-124.

MOUGEON, R. et E. BENIAK (dir.)

1989 *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*. Québec: Les presses de l'Université Laval.

MOUGEON, R. et E. BENIAK (dir.)

1994 *Les origines du français québécois*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

MOUGEON, R. et T. NADASDI

1998 « Sociolinguistic discontinuity in minority language communities » *Language* 74 (1): 40-55.

NADASDI, T.

1995 *Variation morphosyntaxique et langue minoritaire: le cas du français ontarien*. Thèse de doctorat, University of Toronto.

NARO, A.

1981 « The social and structural dimensions of a syntactic change » *Language* 57: 63-98.

NARO, A et M. M. PEREIRA SCHERRE

1996 « Disfluencies in the analysis of speech data » *Language Variation and Change* 8: 1-12.

PINCHON, J.

1986 *Morphosyntaxe du français*. Paris: Hachette Université.

PRINCE, E.

1987 « Sara Gorby, Yiddish folksinger: A case study of dialect shift » *International Journal of Sociology of Language* 67: 83-116.

- QUIRK, R., S. GREENBAUM, G. LEECH et J. SVARTVIK
1972 *A grammar of contemporary English*. London: Longman Group Ltd.
- RAINS, C.
1992 « "You die for life": On the use of poetic devices in argumentation » *Language in Society* 21: 253-276.
- RAYNOUART, F. J. M.
1816 *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine: dans leurs rapports avec la langue des troubadours. Grammaire romane ou grammaire de la langue des troubadours*. Genève: Slatkine Reprints [1976]
- REAL ACADEMIA ESPANOLA
1971 *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*. Madrid: Espase-Calpe.
- ROBERGE, Y.
1990 *The syntactic recoverability of null arguments*. Montréal: Mc Gill-Queen's University Press.
- ROBERGE, Y., M.T. VINET
1989 *La variation dialectale en grammaire universelle*. Montréal: Les presses de l'Université de Montréal.
- RONAT, M.
1979 « Pronom topiques et pronoms distinctifs ». *Langue française* 44: 106-128.
- SANDFELD, K.
1965 *Syntaxe du français contemporain. Volume 1. Les pronoms*. Paris: Champion.
- SANKOFF, D.
1985 « Statistics in linguistics » dans *Encyclopedia of the statistical sciences Vol. 5* New-York: Wiley.
1988 « Variable rules » dans Ammon, U, N. Dittmar, K. J. Mattheier. *Sociolinguistics. An international handbook of the science of language and society* reproduit dans SANKOFF, D. et D. RAND [1990] 1-26.
1988 « Sociolinguistics and syntactic variation » dans F. Newmeyer (dir.), *Linguistics: the Cambridge survey, Vol IV, Language: the socio-cultural context*. Cambridge: Cambridge University Press. 140-161.
1994 « Social interest, linguistic indifference » *Culture XIX* (2): 27-37.
- SANKOFF, D et S. LABERGE
1978 « The linguistic market and the statistical explanation of variability » dans D. Sankoff (dir.) *Linguistic variation, models and methods* New York: Academic Press. 239-250.
- SANKOFF, D. et W. LABOV
1979 « On the uses of variable rules » *Language in Society* 8:189-222.

SANKOFF, D. et D. RAND

1990 *Goldvarb version 2. A variable rule application for the Macintosh*. Montréal: Centre de recherches mathématiques, Université de Montréal.

SANKOFF, D. et P. ROUSSEAU

1979 « Categorical contexts and variable rules » dans S. Jacobson (dir.) *Papers from the Scandinavian symposium on syntactic variation*. Stockholm: Wiksell.

SANKOFF, D., G. SANKOFF, S. LABERGE et M. TOPHAM

1976 « Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale » *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec* 6. 85-125.

SANKOFF, G.

1980 *The social life of language*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

SANKOFF, G.

1981 « Usage linguistique et grammaticalisation: les clitiques sujets en français » dans N. Dittmar et B. Schlieben-Lange (dir.) *La sociolinguistique dans les pays de langue romane*. Tübingen: Gunter Narr Verlag. 81-85.

SANKOFF, G. et H. CEDERGREN

1971 « Les contraintes linguistiques et sociales de l'élision du L chez les Montréalais » *Actes du XIII^{ème} congrès international de linguistique et philologie romanes* tenu à l'Université Laval du 29 août au 5 septembre 1971. vol. 2: 1101-1116.

1994 « De l'institutionnalisation des folies de jeunesse » Entretien avec Henrietta Cedergren et Gillian Sankoff *Culture XIV* (2): 12-17.

SANKOFF, G et P. THIBAUT

1977 « L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal » *Langue française* 34: 81-108.

SANKOFF, G., P. THIBAUT, N. NAGY, H. BLONDEAU, M.-O.FONOLLOSA et L. GAGNON

1997 « Variation in the use of discourse markers in a language contact situation » *Language Variation and Change* 9: 191-217.

SANKOFF, G. et D. VINCENT

1977 « L'emploi productif de *ne* dans le français parlé de Montréal » *Le français moderne. Revue de linguistique française*. 45 (3): 243-256.

1980 « The productive use of *ne* in spoken Montreal French » dans G. Sankoff *The social life of language*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press. 295-310.

SILVERSTEIN, M.

1981 « Case marking and the nature of language » *Australian Journal of Linguistics* 1(2): 227-244

SAUSSURE, F. DE

1984 *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.

SCHERRE, M., M. PEREIRA et A. NARO

1991 « Birds of a feather » *Language Variation and Change* 3 (1): 23-32.

1992 « The serial effect of internal and external variables » *Language Variation and Change* 4 (1): 1-13.

THIBAUT, P.

1981 « Style, sens et fonction » dans N. Dittmar et B. Schlieben-Lange (dir.) *La sociolinguistique dans les pays de langue romane*. Tübingen: Gunter Narr Verlag. 73-79.

1983 *Equivalence et grammaticalisation*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.

1986 « Grammaticalisation des pronoms de la troisième personne en français parlé à Montréal » *Current Issues in Linguistic Theory*, 53: 301-310.

1991 « La langue en mouvement: simplification, régularisation, restructuration » Paris: *LINX* (Linguistique-Paris X, Nanterre) Ces langues que l'on dit simples 25: 79-92.

1991a « Semantic overlaps of French modal expressions » *Language Variation and Change* 3 (2): 191-222.

1993 « Sociolinguistique » dans *Dictionnaire critique de la communication*. Tome 1. Paris: Presses Universitaires de France. 286-289.

1994 « Franchir la barrière synchronie/diachronie » entretien avec Pierrette Thibault *Culture XIV* (2): 17-21.

THIBAUT, P. et M. DAVELUY

1989 « Quelques traces du passage du temps dans le parler des Montréalais » *Language Variation and Change* 1 (1): 19-45.

THIBAUT P. et G. SANKOFF

1999 « L'évaluation du français des jeunes Anglo-montréalais par leurs pairs francophones » *The Canadian Modern Language Review/La revue canadienne des langues vivantes* 56 (2): 245-281.

THIBAUT P. et D. VINCENT

1990 *Un corpus de français parlé. Montréal 84: historique, méthodes et perspectives de recherche*. Québec: Département de langues et linguistique, Université Laval.

THOMAS, A.

1989 « Le franco-ontarien : portrait linguistique » dans R. Mougeon et E. Béniak *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*. Québec: Les presses de l'Université Laval. 19-35.

TRAUGOTT, E. et P. J. HOPPER

1993 *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.

TRAUGOTT, E. C. et S. ROMAINE

1983 *Style in sociohistorical linguistics*. Paper presented at the 6th International Conference on Historical Linguistics. Poznan: Pologne.

TRUDGILL, P.

1974 *The social differentiation of English in Norwich*. London : Cambridge University Press.

1983a *Sociolinguistics. An introduction to language and society*. Harmondsworth: Penguin Books.

1983b *On dialect. Social and geographical perspectives*. Oxford : Basil Blackwell.

1988 « Norwich revisited: Recent linguistic changes in an English urban dialect » *English World-Wide* 9: 33-49

VALLI, A.

1983 « Un exemple d'approche du problème des variantes syntaxiques en linguistique diachronique » *Recherches sur le français parlé* 5: 125-146.

VANELLI, L., L. RENZI et P. BENINCÀ

1985 « Typologie des pronoms sujets dans les langues romanes » dans les *Actes du XVIIème Congrès international de linguistique et philologie romanes (Aix-en Provence, 29 août-3 septembre 1983)* Aix en Provence: Université de Provence. 161-176.

VINAY, J.-P.

1950 « Bout de langue ou fond de gorge? » *French Review* 23 (6): 489-498.

VINCENT, D.

1977 *La correction et l'interaction verbale*. Mémoire de maîtrise. Montréal: Université de Montréal.

1993 *Les ponctuations de la langue et autres mots du discours*. Québec : Nuit blanche éditeur.

VINCENT, D. et M. LAFOREST et G. MARTEL

1995 « Le corpus de Montréal 1995: Adaptation de la méthode d'enquête sociolinguistique pour l'analyse conversationnelle » *Dialangue* 6: 29-46.

YAEGER-DROR, M.

1992 « Hypercorrection and hyperaccomodation: An introduction » *Language and Communication* 12:181-192.

1993 « Linguistic analysis of dialect "correction" and its interaction with cognitive salience » *Language Variation and Change* 5 (2): 189-224.

WAGNER, R. L. et J. PINCHON

1962 *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.

WARREN, J.

1994 « Plus ça change plus c'est pareil: The case of *que* in Montreal French » *Culture* XIX (2): 39-49.

WEINREICH, U., W. LABOV et M. HERZOG

1968 « Empirical foundations for a theory of language change » dans W. Lehman et Y. Malkiel (dir.), *Directions for historical linguistics: A symposium*. Austin: University of Texas Press. 97-195.

WOLFRAM, W.

1969 *A sociolinguistic description of Detroit negro speech*. Washington: Center for applied linguistics.

ZWICKY, A.

1977 *On clitics*. Bloomington: Indiana University Linguistics Club.

ANNEXE I

Questionnaires de 1971, 1984 et 1995

Questionnaire 1971

Vie et coutumes : passé

1. Vous souvenez-vous des jeux que vous avez joués quand vous étiez jeune? Lesquels? Comment ça se passait?
2. Comment est-ce que vous occupiez vos loisirs quand vous étiez plus jeune? Qu'est-ce qu'on faisait le samedi soir dans ce temps-là? Y avait-il souvent des réunions d'amis ou de parents?
3. Quand vous étiez jeune, comment s'organisaient les fêtes de Noël et du Jour de l'An? Est-ce que ça a beaucoup changé?
4. Hommes : Vous souvenez-vous quand vous avez acheté votre première auto? Quelle sorte était-ce?

Femme : Avez vous connu le temps des glacières et des poêles à bois? Comment était la cuisine chez vos parents ou grands-parents?

Appréciez-vous le confort d'aujourd'hui?
La mode a-t-elle beaucoup changé?
5. Vous souvenez-vous quand vous avez eu la télévision? Pouvez-vous raconter les circonstances? Étiez-vous les premiers à l'avoir? Quelles étaient vos émissions favorites à l'époque? (lutte, Les Plouffes, Hockey...)

Est-ce que l'intérêt s'est maintenu ou a augmenté depuis les débuts de la télévision? (4 postes, plus de choix)
6. Quand vous n'aviez pas la télévision, écoutiez-vous souvent la radio? Quels étaient les programmes les plus écoutés dans la maison : Joyeux-Troubadours, Séraphin, Plouffes, Chapelet en famille?
Aujourd'hui, écoutez-vous encore beaucoup la radio?
7. Hommes : Vous est-il déjà arrivé de vous battre avec quelqu'un? Comment est-ce arrivé?
8. Avez-vous déjà connu ou été dans une situation où vous avez failli mourir? Pouvez-vous raconter? Ou
Avez-vous déjà été témoin d'un gros accident? Que s'est-il passé?

La vie moderne

1. a) Est-ce que le quartier a beaucoup changé depuis 10 ou 20 ans? Y avait-il plus de relations de voisinage avant?

b) Qu'est-ce qui a le plus changé à Montréal depuis 10, 20 ou 30 ans? (d'après de que la personne a connu).

2. Est-ce que les gens fréquentent autant les églises qu'avant? Que pensez-vous des changements qui se produisent dans la mentalité religieuse des gens? Croyez-vous que les prêtres devraient avoir le droit de se marier?
3. Aimez-vous vivre à Montréal? Pourquoi? Préférez-vous la campagne? Pourquoi?

La langue

- b) Est-ce qu'on vous reconnaît comme Montréalais, d'après votre accent, lorsque vous allez à l'extérieur de Montréal?
- c) Est-ce que vous croyez que la différence la plus forte entre les façons de parler est entre la ville et la campagne, ou est-ce entre différentes personnes dans Montréal même?
Y a-t-il une différence entre le parler de la ville et celui de la campagne?
- d) Vous-même, est-ce que vous parlez différemment selon différentes situations? Attention portée à votre langage? Expressions plus choisies ou plus spontanées?
Est-ce que vous parlez de la même façon que vos parents, que votre mari? Que pendant votre jeunesse?
- e) Que pensez-vous du «joual»? Pouvez-vous le définir? Qui selon vous parle «joual»? Est-ce répandu partout au Québec? Qu'est-ce que c'est «bien parler»? Qui selon vous pourrait servir de modèle aux enfants pour leur façon de parler?
- f) Certains disent que le «joual» exprime mieux la colère, la joie, les farces que le «bon français», qu'en pensez-vous?
- g) Croyez-vous qu'on se fait juger par notre façon de parler? Pourquoi?

Questionnaires 1984

Changements récents dans la vie personnelle

Résidence

- (R-1) Vos parents habitent-ils à Montréal?
Dans quel quartier?
Et les parents de votre conjoint(e)?
- (R-2) Avez-vous déménagé au cours des dix ou quinze dernières années?
- (R-3) *Si oui*, êtes-vous satisfait de ce changement?
Par rapport au logement?
Par rapport au quartier?
- (R-4) *Si la personne est demeurée dans le même quartier*,
Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce quartier-ci?
- (R-5) Y a-t-il d'autres quartiers où vous aimeriez déménager si vous en aviez la possibilité?
- (R-6) *Si non*, y a-t-il des quartiers où vous ne déménageriez jamais? Pourquoi?
- (R-7) *Si la personne n'a pas déménagé*
Avez-vous remarqué des changements dans le voisinage depuis que vous êtes installé ou si c'est à peu près pareil (constructions, démolitions, voisins)?
- (R-8) Quand vous allez dans un autre quartier pour visiter de la famille, des amis, est-ce que ça vous arrive de vous dire: C'est bien mieux chez nous!
Qu'est-ce qui provoque cette réflexion?
- (R-9) Au cours des dernières années, est-ce qu'il y a quelque chose de bien important qui est arrivé dans le quartier ou chez vous, comme un gros feu, un vol, une maladie, un accident?
- (R-10) Envisagez-vous de déménager encore au cours de votre vie?

Occupation

- (O-1) Avez-vous changé d'occupation depuis dix ou quinze ans?
- (O-2) *Si la personne est sur le marché du travail et qu'elle a changé d'emploi*
Dans l'ensemble, considérez-vous que ces changements ont été pour le mieux?

- (O-3) Avez-vous ressenti la crise économique dans votre milieu de travail?
Par rapport aux conditions de travail, à la sécurité d'emploi, etc.?
- (O-4) Souhaitez-vous conserver cet emploi ou si vous avez en tête une autre occupation pour l'avenir?
- (O-5) *S'il s'agit d'une femme au foyer*
Avez-vous toujours été au foyer depuis votre mariage?
- (O-6) *Si oui*, trouvez-vous qu'il y a eu des changements dans la vie domestique?
(Meilleure répartition des tâches entre les membres de la famille; facilités pour la garde des enfants, etc.).
- (O-7) *Si non*, quelle situation préférez-vous? Travail à l'extérieur ou à la maison?
- (O-8) Est-ce que ça vous arrive d'avoir des discussions avec des amies qui travaillent à l'extérieur sur le travail de maison?
- (O-9) *Si la personne est sans travail ou retraitée*,
Que faisiez-vous avant?
- (O-10) Pour vous quelles sont les plus grandes différences entre votre ancienne situation et votre situation actuelle? (Santé, stress, vie sociale)
- (O-11) Est-ce que travailler a une grande importance pour vous?
- (O-12) Avez-vous des projets?
- (O-13) *Pour tout le monde*
Est-ce que vous êtes satisfait du genre de vie que vous menez ou que vous avez mené jusqu'à maintenant?
- (O-14) Est-ce qu'il y a une chose spécifique que vous n'avez pas faite et que vous aimeriez faire?

Trajectoire scolaire

- (S-1) Trouvez-vous que vos études vous ont bien préparé pour votre travail?
- (S-2) *Pour les femmes au foyer*,
Est-ce que vos études vous ont aidé dans la vie?
- (S-3) Qu'est-ce que vous pensez de vos années d'école?
- (S-4) Trouvez-vous que vous êtes allé dans des bonnes écoles?
Connaissez-vous des écoles qui auraient été meilleures?

- (S-5) Pensez-vous que vous en avez profité au maximum?
- (S-6) Serez-vous ou êtes-vous exigeant pour vos enfants par rapport à l'école?
- (S-7) Suivez-vous ou aimeriez-vous suivre des cours? Dans quoi?
- (S-8) Vos enfants suivent-ils des cours en dehors de l'école? Lesquels?
- (S-9) Est-ce que c'est vous qui avez choisi ces cours ou votre enfant?
- (S-10) *Si les enfants ne suivent pas de cours*, aimeriez-vous qu'ils en suivent? Lesquels?

Langue

- (L-1) Dans le quartier, quelles sont les langues qui se parlent?
- (L-2) Est-ce qu'il y a des gens avec qui nous ne parlons pas en français?
- (L-3) Qu'est-ce que vous faites quand quelqu'un s'adresse à vous en anglais? Pourquoi?
- (L-4) Avant la loi 101, est-ce que vous aviez les mêmes réactions?
- (L-5) Est-ce que la loi 101 a changé d'autre chose dans votre vie? Au travail?
- (L-6) Est-ce que vous pensez que tout le monde parle de la même façon à Montréal?
- (L-7) Est-ce que vous pensez que les gens de votre entourage parlent comme vous?
- (L-8) Avez-vous des exemples de choses qui vous fatiguent dans le parler des autres?
- (L-9) Pourquoi les gens parlent différemment les uns des autres?
- (L-10) Est-ce que la façon de parler d'une personne peut lui aider (ou lui nuire) pour se trouver du travail?
- (L-11) Qu'est-ce que c'est bien parler?
- (L-12) Mal parler?
- (L-13) Est-ce que vous trouvez que vos grands-parents parlent comme vous?
- (L-14) Vos enfants?

- (L-15) Est-ce qu'en général vous pensez que les gens se font juger par leur façon de parler?
Avez-vous des exemples en tête?

Questions de transition

- (T-1) Trouvez-vous qu'on se fait juger par sa façon de s'habiller?
Vous par exemple, est-ce que ça vous arrive de voir des gens qui ne sont pas habillés pour la circonstance? À un mariage? Au travail?
Qu'est-ce qui ne va pas dans leurs vêtements?

Changements récents dans la vie personnelle (corpus de jeunes)

Résidence

- (jR-1) *S'il n'habite plus chez les parents,*
Où habitent tes parents?
Tes beaux-parents (s'il y a lieu)?
- (jR-2) As-tu déménagé au cours des dix dernières années?
- (jR-3) *S'il a déménagé,*
Quel endroit trouves-tu le plus intéressant?
Du point de vue du logement
Du point de vue du quartier
Pourquoi?
- (jR-4) As-tu conservé les mêmes amis que là où tu étais avant?
Si non, est-ce que tu le regrettes? Pourquoi?
S'il n'a pas déménagé,
Est-ce que tes amis habitent près d'ici?
Est-ce qu'il y a des voisins avec qui tu étais ami quand tu étais plus petit mais qui ne sont plus tes amis maintenant? Pourquoi?
- (jR-5) *Pour tous,*
Qu'est-ce que tes parents pensent de tes amis actuels?
De ton ami(e) si tu en as un(e)?
- (jR-6) Est-ce que ça t'arrive de penser que certains de tes amis vivent dans un meilleur endroit que toi?
- (jR-7) Si tu avais le choix, voudrais-tu déménager dans un autre quartier? Pourquoi?

Occupation

- (jO-1) Que font tes parents?
Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui travaillent dans ta famille?
Que font-ils?
- (jO-2) Penses-tu qu'ils sont satisfaits de ce qu'ils font?
- (jO-3) As-tu une idée de ce que tu voudrais faire plus tard?
- (jO-4) Aimerais-tu faire la même chose que tes parents?
- (jO-5) Travailles-tu l'été? Dans quoi? Aimerais-tu faire ce travail de façon permanente?
- (jO-6) *Pour les sans emploi*
Te cherches-tu du travail présentement? Dans quoi?
- (jO-7) As-tu suivi les manifestations des jeunes assistés sociaux? Qu'est-ce que tu en penses?
- (jO-8) Trouves-tu que tes études t'ont préparé au marché du travail?
- (jO-9) Es-tu content du genre de vie que tu mènes?

École

- (jS-1) En quelle année es-tu? (Ou, selon le cas: Quelles études fais-tu?...as-tu faites?)
- (jS-2) Quelles études tes parents ont-ils faites? Ton père? Ta mère?
- (jS-3) As-tu changé souvent d'écoles dans ta vie? Pourquoi?
Quand tu déménageais, est-ce que tu changeais d'école?
- (jS-4) Jusqu'où voudrais-tu continuer?
- (jS-5) As-tu des matières préférées? Lesquelles?
- (jS-6) Suis-tu des cours en dehors de l'école? Lesquels?
Si non, aimerais-tu en suivre? Lesquels?
- (jS-7) Si tu as des enfants un jour, quelles études voudrais-tu qu'ils fassent?
Leur ferais-tu suivre des cours de musique, de sport ou autres?

Langue

- (jL-1) Dans ton quartier, quelles sont les langues qui se parlent?
- (jL-2) Est-ce qu'il y a des gens avec qui tu ne parles pas en français?
- (jL-3) Qu'est-ce que tu fais quand quelqu'un s'adresse à toi en anglais? Pourquoi?
- (jL-6) As-tu l'impression que tout le monde parle de la même façon à Montréal ou s'il y a des différences?
- (jL-7) Penses-tu que les gens du quartier ou de ton école parlent comme toi?
- (jL-8) As-tu des exemples de choses qui te fatiguent dans le parler des autres?
- (jL-9) Pourquoi penses-tu que les gens parlent différemment les uns des autres?
- (jL-10) Penses-tu que la façon de parler d'une personne peut lui aider ou lui nuire pour se trouver du travail?
- (jL-11) Qu'est-ce que c'est bien parler? Mal parler?
- (jL-12) Est-ce que tes parents te reprennent parfois sur ton langage? Sur quoi en particulier?
- (jL-13) Trouves-tu que tes grands-parents parlent comme toi? Tes parents?
- (jL-15) Penses-tu que les gens se font juger par leur façon de parler?
As-tu des exemples en tête dans ton milieu?

Question parfois posée en conclusion

- [(j)E-1] Quel est l'événement le plus marquant dans votre vie depuis les 10 ou 15 dernières années?

Questionnaire sur les goûts et les activités

Ce questionnaire a été utilisé pour toutes les entrevues. Certaines questions sont formulées différemment selon l'interviewé; le «j» indique que la question a été spécialement formulée pour les jeunes locuteurs (par exemple G-2 et jG-2). La question 12 est posée seulement aux ré-interviewé(e)s tandis que les questions 17, 20, 21 et 22 sont posées seulement aux jeunes.

- (G-1) Qu'est-ce que vous écoutez à la radio?
 Quel poste?
 Quel genre d'émissions?
 D'autres encore?
 Y a-t-il des choses que vous n'écoutez jamais?
- (G-2) A la télévision, à quel poste écoutez-vous les nouvelles?
 Les sports?
 Les téléromans?
 Regardez-vous d'autre chose?
 Qu'est-ce que vous ne regardez jamais à la télévision?
- (jG-2) Qu'est-ce que vous regardez surtout à la télévision?
 Avez-vous un poste préféré?
 Y a-t-il des programmes que nous n'aimons pas du tout?
- (G-3) Avez-vous un annonceur ou un animateur d'émission préféré?
 Au contraire, y en a-t-il un que vous trouvez insupportable?
- (G-4) Lisez-vous le journal? Lequel?
 Est-ce que ça vous arrive d'en acheter un autre? Pourquoi?
 Y a-t-il des journaux que vous n'achèteriez jamais?
- (G-5) Jouez-vous à des jeux de société? Lesquels?
Si la personne joue aux cartes, demander à quels jeux
- (G-6) Faites-vous du sport ou de l'exercice? Quoi? Où?
 Est-ce qu'il y a un sport que vous aimeriez faire?
- (G-7) Est-ce qu'il y a des activités que vous aimez faire quand vous avez des temps libres?
- (G-8) Vous déplacez-vous pour aller voir des événements spéciaux comme le salon des métiers d'art, de l'auto ou bien des sports au stade ou au forum?
- (G-9) Allez-vous voir des spectacles? Quel genre? Où?
 Est-ce qu'il y a des spectacles que vous n'allez jamais voir?
- (G-10) Allez-vous au restaurant? Quel genre?
 A quelle occasion?
- (G-11) Buvez-vous du vin à la maison?
 Quelle sorte préférez-vous?
- (G-12) Est-ce qu'il y a des choses que vous mangez que vos parents ne mangeaient pas?
- (G-13) Est-ce qu'il y a des aliments que vous avez découvert récemment?
- (G-14) Qu'est-ce qui caractérise un repas spécial (avec de la visite)?

- (G-15) Faites-vous (ou est-ce que vos parents font) toute votre épicerie au même endroit? Où? Pourquoi?
- (G-16) Est-ce que c'est important pour vous votre décor (ce que vous avez dans la maison)?
- (jG-17) Vos parents vous laissent-ils décorer votre chambre comme vous le voulez? Y a-t-il des restrictions?
- (G-18) Est-ce qu'il y a quelque chose que vous auriez envie d'avoir pour faire un changement dans votre décor?
- (G-19) Si vous aviez le choix, qu'est-ce que vous achèteriez?

A	B
Une télévision	Un lave-vaisselle
Un système de son ultra perfectionné	Un four micro-ondes
Un vidéo	Un aspirateur très perfectionné
Un ordinateur	Un robot culinaire
Un appareil photo de grande qualité	Un congélateur

- (jG-20) Quel style de vêtements aimes-tu porter?
- (jG-21) Quand tu sors, à quoi attaches-tu le plus d'importance dans ton allure?
- Coiffure
 - Chaussures
 - Ceinture
 - Bijoux
 - Maquillage
 - Agencement des couleurs
 - Originalité
 - Autre chose
- Qu'est-ce que tu regardes dans les vitrines quand tu vas magasiner?
- (jG-22) Penses-tu qu'on se fait juger par sa façon de s'habiller?
- Est-ce que ça t'arrive de passer des remarques à tes amis sur les vêtements de certaines personnes?
- Quel genre de remarques?

Questionnaires 1995

Questionnaire sur les changements récents dans la vie personnelle de l'informateur

Résidence

R1. Avez-vous déménagé depuis 1984?

- a) Si oui, êtes-vous satisfait de ce changement?
- b) Si non, avez-vous remarqué des changements dans le voisinage?
Considérez-vous que ces changements sont pour le mieux?

R2. Trouvez-vous que Montréal a changé depuis les dix dernières années?

- a) Si oui, quels principaux changements avez-vous notés?

Occupation

O1. Est-ce que vous travaillez présentement?

- a) Si oui, quel emploi occupez-vous?
- b) Avez-vous changé d'emploi depuis 1984?
Si oui, êtes-vous satisfait de ce changement?
Si non, êtes-vous satisfait de votre travail?
- c) Femme au foyer : Avez-vous constaté des changements dans la vie domestique?
- d) Retraité : Comment s'est effectué le passage à la retraite?

O2. Avez-vous des projets (pour le travail ou pour la retraite)?

Trajectoire scolaire

S1. Avez-vous suivi des cours depuis 1984?

- a) Si oui, s'agit-il de cours en relation avec votre travail ou pour votre culture générale?
- b) Si non, aimeriez-vous en suivre?

S2. Avez-vous des enfants (ou des petits-enfants) d'âge scolaire?

- a) Si oui, que pensez-vous de l'école qu'ils fréquentent et des cours qu'ils suivent?

Général

G1. Considérez-vous que votre vie a beaucoup changé depuis 1984?

G2. La crise économique a-t-elle affecté votre façon de vivre?

G3. Quels ont été les événements marquants de cette période?

a) dans votre vie personnelle?

b) dans le monde en général?

Questionnaire sur les habitudes d'usage de la parole

Contexte de vie quotidienne

P1. Vivez-vous actuellement avec d'autres personnes?

a) Si oui, quelles sont-elles?

(Indiquer l'âge et le lien qu'elles entretiennent avec l'informateur).

P2. Avez-vous beaucoup de contacts sociaux en dehors de la maison?

a) Si oui, avec qui?

P3. En dehors de votre famille immédiate et de vos collègues, à qui parlez-vous le plus souvent?

a) En personne ou au téléphone?

P4. Dans une journée typique, y a-t-il des moments particuliers où vous échangez beaucoup de paroles avec vos interlocuteurs? Lesquels?

P5. À l'inverse, y a-t-il des moments particuliers où vous échangez peu de paroles avec vos interlocuteurs? Lesquels?

Découpage d'une journée typique

(Déterminer une journée représentative dans la vie de l'informateur)

P6. Le petit déjeuner selon la journée typique déterminée.

a) À quel endroit avez-vous pris votre petit déjeuner?

b) Quelles personnes étaient présentes?

c) Quels ont été les sujets abordés?

(Si l'occasion s'y prête) Rapportez en détail une conversation que vous avez eue.

Qu'est-ce qui a suscité cette conversation?

d) Qualifiez le ton de la conversation.

e) Y avait-il une autre source de parole à ce moment (radio, télévision)?

Reprendre toutes ces questions pour chacun des moments suivants:

P7. - le trajet de la maison au travail ou à l'école.

- P8. - la matinée
- P9. - le repas du midi
- P10. - l'après-midi
- P11. - le trajet du travail ou de l'école à la maison
- P12. - le retour à la maison
- P13. - le repas du souper
- P14. - la soirée
- P15. - le coucher

P16. Les informations que vous venez de fournir pour chaque moment de la journée changent-elles selon que vous vous trouviez en semaine ou en fin de semaine?

P17. Pendant la semaine, y a-t-il des moments exclusivement réservés à la famille immédiate et des moments exclusivement réservés à la vie sociale et aux amis?

P18. Vous souvenez-vous de la dernière fois où vous avez eu de la visite?

- a) De quoi avez-vous parlé?
- b) La conversation a-t-elle été l'activité principale à cette occasion?

Situations qui favorisent l'usage de la parole

P19. Y a-t-il des sujets qui vous intéressent particulièrement?

P20. Aimez-vous argumenter?

- a) Si oui, avez-vous un exemple précis?
- b) À quel moment abandonnez-vous la discussion?

P21. Outre ceux nommés précédemment, avez-vous des interlocuteurs réguliers?

P22. Avez-vous des confidents?

- a) Vous confiez-vous plus facilement à des hommes ou à des femmes?
- b) Y a-t-il des sujets que vous abordez exclusivement avec cette personne? Lesquels?
- c) Y a-t-il des conditions particulières qui favorisent la confiance?

P23. De façon générale, discutez-vous de n'importe quoi avec tout le monde ou avez-vous remarqué que certains sujets semblaient réservés à des interlocuteurs particuliers?

23a) Pourriez-vous donner un exemple?

P24. Y a-t-il des personnes avec qui vous parlez surtout

- a) de politique?
- b) de sport?
- c) d'actualité?
- d) de vos problèmes personnels?

Perception

P25. Aimez-vous parler?

P26. Avez-vous l'impression d'être une personne qui parle beaucoup?

- a) Vous a-t-on déjà fait remarquer que vous parliez trop ou pas assez?
- h) Votre propre perception est-elle différente de ce qu'en disent les autres?

Situations qui défavorisent l'usage de la parole

P27. Y a-t-il des sujets que vous n'abordez jamais avec certaines personnes? Lesquels?

P28. Avez-vous des sujets tabous?

P29. Vous est-il déjà arrivé de changer volontairement de sujet au milieu d'une conversation parce que vous ne vouliez pas en dire davantage ou parce que vous ne vouliez pas être entendu par quelqu'un en particulier?

P30. Vous arrive-t-il d'éviter volontairement un sujet en présence de certaines personnes? Lesquels?

a) Quelles circonstances vous font agir ainsi?

P31. Vous arrive-t-il d'avoir des conflits avec certains de vos interlocuteurs?

- a) Si oui, s'agit-il d'événements réguliers ou isolés?
- b) Ces événements se produisent-ils à des occasions particulières?
- c) Quelle est votre réaction face à une telle situation?

P32. Y a-t-il des conversations qui vous ennuiant?

P33. Y a-t-il des personnes avec qui vous vous sentez obligé de parler?

P34. Est-ce que les gens taciturnes vous rendent mal à l'aise?

P35. À l'inverse, y a-t-il des personnes avec qui vous ne vous sentez pas obligé de parler?

a) Si oui, quelles sont les conditions qui font que vous ne vous sentez pas obligé de parler en présence de certaines personnes?

P36. Parmi les personnes avec qui vous êtes en contact, y en a-t-il à qui vous ne savez pas quoi dire?

Usage de la parole avec des inconnus

P37. Vous arrive-t-il de parler avec les employés dans les commerces ou avec gens qui travaillent dans le secteur des services?

- a) Si oui, est-ce vous qui initiez la conversation?
- b) De quoi parlez-vous?
- c) Pouvez-vous raconter une conversation particulière que vous avez eue avec une de ces personnes?

Usage de la parole au téléphone

P38. Utilisez-vous beaucoup le téléphone?

a) Si oui, dans un but strictement utilitaire ou conversationnel?

P39. Vous arrive-t-il d'avoir de longues conversations au téléphone?

a) Si oui, avec qui?

b) De quoi parlez-vous?

c) Téléphonnez-vous pour prendre des nouvelles ou juste pour converser?

d) Est-ce que ces appels s'effectuent de façon régulière?

e) Quelle est la fréquence et la durée de ces appels?

f) Utilisez-vous le téléphone surtout lorsque vous n'avez pas l'occasion de rencontrer les gens?

g) En général, vos conversations téléphoniques sont-elles différentes selon que votre interlocuteur est un parent ou un ami?

Différents usages de la parole

P40. Y a-t-il des moments particulièrement favorables aux longues conversations dans la journée ou dans la semaine ?

a) Qu'est-ce qui constitue pour vous une vraie conversation? Donnez un exemple.

P41. Y a-t-il des moments dans la journée où la parole est surtout utilisée pour donner des instructions? Donnez un exemple.

P42. Y a-t-il des moments dans la journée où la parole est surtout utilisée pour négocier? Donnez un exemple.

P43. Y a-t-il des moments dans la journée où la parole est surtout utilisée pour raconter des événements? Donnez un exemple.

ANNEXE II

Caractéristiques des échantillons d'analyse

Locuteurs	Entrevues antérieures	Activités 1995		
		Remise et reprise du matériel	Activités familiales	Conversations téléphoniques
1	(1971, 1984)	Nil	17	2
2	(1971, 1984)	2	29	40
7	(1971, 1984)	2	20	Nil
8	(1971, 1984)			
13	(1971, 1984)			
25	(1971, 1984)			
34	(1971, 1984)			
49	(1971, 1984)			
65	(1971, 1984)			
92	(1971, 1984)			
104	(1971, 1984)			
117	(1971, 1984)	2	10	Nil
121	(1984)			
126	(1984)			
Total	12/14	0/6	76/76	0/42

Entrevues et activités sélectionnées du corpus *Montréal 95*

Locuteurs	Sexe	Âge en 1984	Profession en 1984	Scolarité	Mobilité professionnelle
1	F	36	3	2	1
2	H	38	6	1	3
7	F	37	4	1	1
8	F	42	4	2	2
13	H	33	2	3	2
19	F	53	6	2	2
25	H	40	1	3	2
27	H	41	5	1	2
32	H	59	6	2	2
34	F	37	4	3	3
38	F	30	3	2	2
46	H	31	6	1	3
49	F	29	2	3	2
52	H	36	3	2	1
54	F	30	2	3	2
62	H	30	3	1	2
65	H	40	3	3	2
71	F	30	6	1	2
72	F	48	6	1	2
80	H	30	2	3	2
83	H	36	5	1	2
84	F	59	4	2	2
85	F	28	3	2	3
87	H	31	1	3	2
91	H	30	3	3	2
92	H	29	2	3	2
99	H	29	5	2	3
102	F	32	2	3	2
104	H	58	4	3	2
112	F	33	3	3	3
117	H	35	1	3	2

Légende:
Scolarité: 1: faible; 2: moyenne; 3: élevée
Groupes socio-professionnels: 1: professions libérales et patrons d'entreprises;
2: diplômés universitaires employés; 3: techniciens et contremaîtres; 4: cols blancs;
5: cols bleus; 6: sans emploi stable
Mobilité professionnelle: 1: ascendante; 2: sans mobilité; 3: descendante

Caractéristiques sociales des locuteurs de l'échantillon en 1984
(tiré de Thibault et Vincent 1990: 88-89)

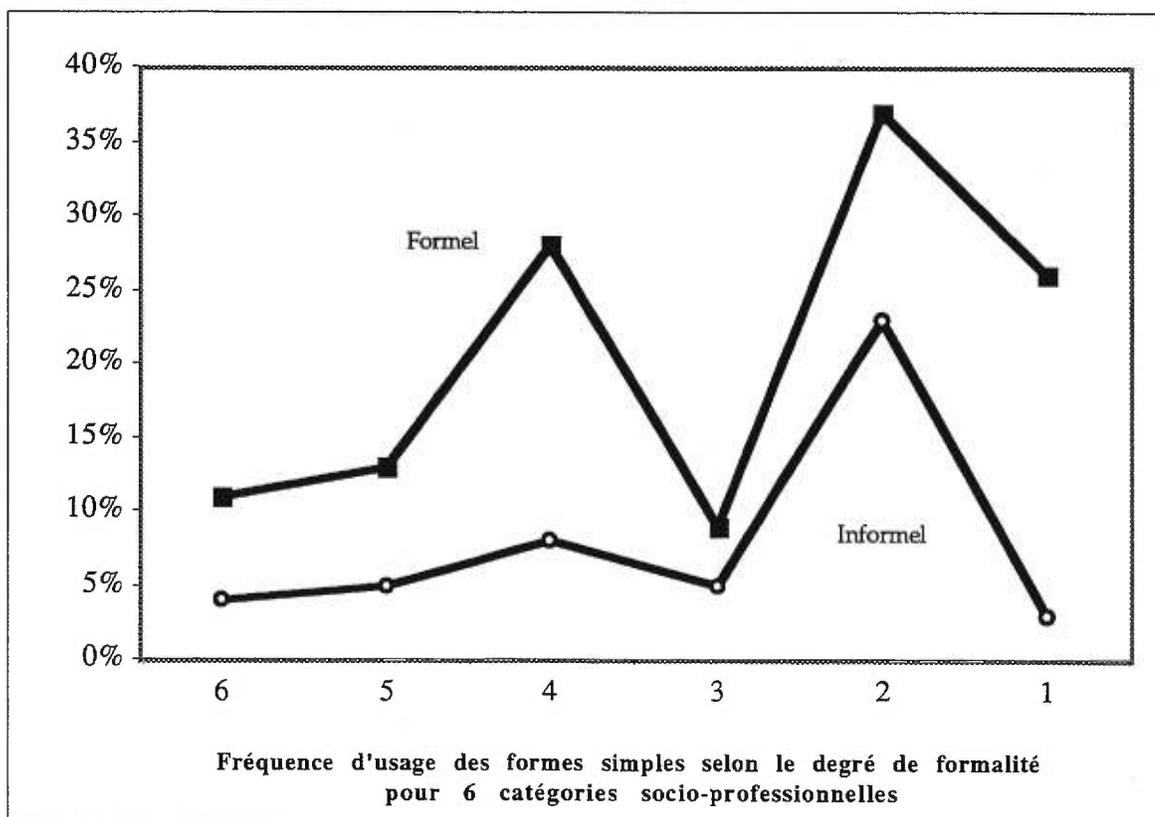
ANNEXE III

**Résultats des analyses des groupes de facteurs extra-linguistiques
distinguant les contextes formels et informels pour
6 catégories socio-professionnelles en 1971 et 1984**

Comparaison selon le degré de formalité pour tous les contextes linguistiques

Groupe de facteurs	Facteur	Informel				Formel			
		Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Sociaux Groupe	Universitaires (2)	13	56	23	,857	48	131	37	,784
	Patron et prof. libérales(1)	2	66	3	,303	16	61	26	,674
	Col blanc (4)	8	104	8	,576	30	106	28	,666
	Contremaître (3)	9	170	5	,495	24	271	9	,338
	Col bleu (5)	3	59	5	,388	17	126	13	,403
	Sans emploi (6)	4	98	4	,382	15	137	11	,402
Temporels Année	1984	25	241	10	,666	114	520	22	,594
	1971	14	312	4	,370	36	312	12	,346
Total		39	553	7		150	832	18	
Input (moyenne ajustée): ,052					Input (moyenne ajustée): ,150				
Groupes de facteurs non-retenus: sexe, scolarité					Groupe de facteurs non-retenu: sexe, scolarité				

Tableau A-I: Groupes de facteurs extra-linguistiques (découpage en 6 catégories socio-professionnelles) influençant la production de la forme simple selon le degré de formalité en 1971 et 1984



Comparaison selon le degré de formalité en contexte de double marquage

Groupe de facteurs	Facteur	Informel				Formel			
		Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif	Forme simple N	Total	Forme simple %	Poids relatif
Sociaux Groupe	Universitaire (2)	2	21	10	NR	25	63	40	,866
	Patrons et prof. libérale (1)	1	37	3	NR	8	36	22	,728
	Col blanc (4)	3	55	5	NR	11	44	25	,695
	Contremaître (3)	3	101	3	NR	11	142	8	,344
	Col bleu (5)	0	32	0	NR	12	72	17	,472
	Sans emploi (6)	0	52	0	NR	2	59	3	,180
Temporels Année	1984	4	171	2	NR	7	147	5	,184
	1971	5	127	4	NR	62	269	23	,693
Total		9	298	3		69	416	17	
Input (moyenne ajustée): nil					Input (moyenne ajustée): ,100				
Groupes de facteurs non-retenus: tous					Groupe de facteurs non-retenus: sexe, scolarité				

Tableau A-II : Groupes de facteurs extra-linguistiques (découpage en 6 catégories socio-professionnelles) influençant la production de la forme simple en contexte de double marquage selon le degré de formalité en 1971 et 1984

